

Interventions économiques *pour une alternative sociale*

No 7

ENVIRONNEMENT

Énergie, robots, logements

Printemps / été 1981

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.ugac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Interventions sociales pour une alternative sociale

Environnement. Énergie, robots, logement.

Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 7, printemps / été 1981, 248 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[SEP] École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél :^[SEP] 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

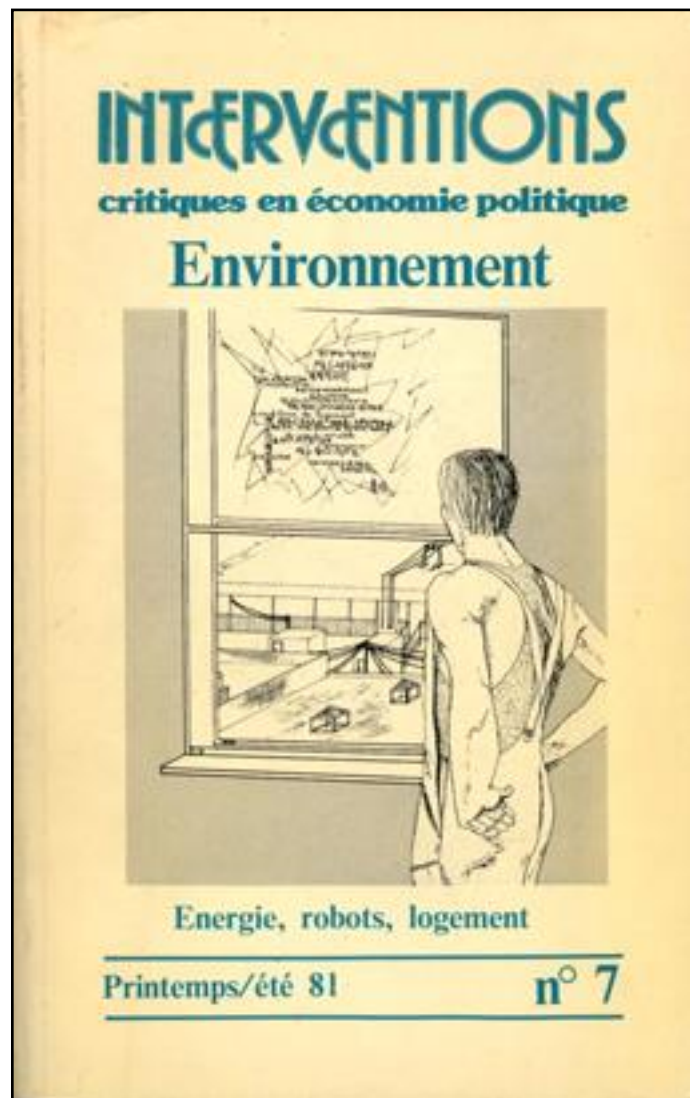
Édition numérique réalisée le 28 mai 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

ENVIRONNEMENT



Montréal : Revue *Interventions économiques* pour une alternative sociale, no 7, printemps / été 1981, 248 pp.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[2]

Cette revue est disponible aux librairies suivantes

À Montréal

Librairie Agence du Livre Français	1246 St-Denis
Librairie Alternative Bookshop	2033 St-Laurent
Librairie Caron	251 Ste-Catherine E.
Librairie Déom	1773 St-Denis
Librairie du Bouquineur	3828 St-Denis
Librairie Flammarion	1243 Université
Librairie Gutenberg	3453 St-Denis
Librairie Hachette	550 Ste-Catherine E.
Librairie l'Étincelle	325 Ste-Catherine E.
Librairie Nouvelles Frontières	325 Ontario E.
Librairie Octobre	4216 St-Denis
Librairie Opuscul	4690 St-Denis
Librairie Raffin	6722 St-Hubert
Librairie Renaud Bray	5219 Côte-des-Neiges
Librairie Rouge	1737 St-Denis
Librairie de la Coopérative des Hautes Études Commerciales	
Librairie des Sciences sociales de l'Université de Montréal	
Librairie coopérative du Cégep Maisonneuve	
Librairie International News	

À St-Jérôme

Librairie coopérative du Cégep de St-Jérôme

À Québec

Librairie Pantoute
Editions françaises
Librairie Rouge
Librairie Garneau
Librairie de l'Université Laval

À Rimouski

Librairie socialiste de l'Est

À Ottawa

Librairie internationale des Arts

À Chicoutimi

Librairie Les Bouquinistes

À Paris

Librairie Tiers-Mythe

[3]

Interventions économiques
pour une alternative sociale
No 7

SOMMAIRE

[Présentation](#) [5]

[Notes d'actualité](#) [7]

[El Salvador : au seuil de la libération](#), par Andrée Boucher [9]

[Rapport dissident sur El Salvador et l'Amérique centrale](#) [17]

[Une nouvelle loi des banques : pour qui ? pour quoi ?](#), par Jean Charest [29]

[Licenciement, chômage et droit au travail](#), par Diane Tremblay et Vincent van Schendel [35]

[Dossier : Environnement](#) (énergie-robot-logement)

[Bilan énergétique et plan de l'Hydro-Québec](#), Normand Roy [43]

[Le Front commun pour un débat public sur l'énergie](#), par Normand Roy [53]

[Demain, le nucléaire. Les gros sous de l'énergie nucléaire](#), par Vincent van Schendel [59]

[Le mouvement coopératif en habitation dans une perspective de lutte contre l'État](#), par Luc Paquette et Denis Tognide [95]

[Pour une "statistique du vécu" des travailleurs en matière de logement](#), par Marc. H. Choko [111]

[Logement et aménagement urbain : un front de lutte en perspective](#), par Robert Potvin [127]

[La naissance de la robotique](#), par Charles Halary [149]

[Économie, écologie et environnement](#), par Hélène Bourdier, Jacques Peltier et Jean-Pierre Reveret [175]

[Théorie économique](#)

[Le recours au concept de "paradigme" dans l'analyse de la pensée économique](#), par Maurice Lagueux [191]

[4]

Débat

[L'autogestion : une bouée de sauvetage ?](#) par J. G. Vennat [215]

[Rubrique de livres](#) [231]

* * *

***Interventions* est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne qui désire participer activement à la préparation matérielle de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, soit d'écrire à l'adresse indiquée soit de téléphoner au numéro suivant : 842-8836.**

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2 par 11, à double interligne en renvoyant si possible les notes en fin de texte. Indiquez également vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous contacter. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à la publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour le numéro 7 : Daniel Boutaud, Jean Charest, Alain Côté, Christian Deblock, Jean-Jacques Gislain, Richard Grignon, Charles Halary, Pierre Paquette, Gisèle Poupart, Normand Roy, Vincent Van Schendel.

Photos Michel Pilon

[5]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

PRÉSENTATION

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Environnement. La nature en fleurs, les petits oiseaux, l'eau claire et limpide des ruisseaux, la petite maison au bord de l'eau. Le mot seul, suffit à faire rêver et à faire sortir toutes sortes d'images de notre subconscient. Et pourtant, l'environnement ce sont aussi les milliards qui sont en jeu, le milieu urbain et rural qu'on bouleverse, détruit et remodèle au nom du progrès, les centrales nucléaires et leur soit-disante solution à la crise de l'énergie, la spéculation urbaine, la force destructive des fusées enfouies sous terre, les robots devenus aujourd'hui réalité dans les usines, etc. Au delà des mythes que véhiculent les romantiques du passé ou les scientifiques du futur, il y a surtout la réalité d'une société où l'intérêt individuel passe toujours avant l'intérêt collectif et l'argent, avant le mieux être et la satisfaction des besoins de la majeure partie de la population. L'environnement est devenu à l'heure actuelle un terrain de lutte important où les enjeux sont tout autant d'ordre économique que politique. Ce sont nos conditions de vie, nos conditions de travail, nos conditions d'existence qu'il faut défendre et reconquérir.

C'est une réflexion sur tout cela que nous vous proposons dans le dossier de ce numéro. Comme vous le constaterez, nous avons voulu apporter beaucoup de variété dans les articles. Le thème le veut mais nous avons également pensé que pour un premier numéro sur le sujet, il valait mieux l'aborder sous différentes facettes plutôt que de nous limiter à une question en particulier comme l'énergie ou le logement.

[6] *L'important, c'était d'ouvrir le débat, sans prétention, en présentant des articles à la fois d'information et de réflexion, des articles théoriques et d'autres plus centrés sur les luttes qui se mènent, etc.*

Du côté des autres rubriques maintenant.

Dans les Notes d'Actualité. Un sujet brûlant, le Salvador et une note sur une loi dont on a peu parlé dans les médias, la loi sur les banques. Dans la rubrique Théorie, un article de Maurice Lagueux sur le concept de "paradigme" et sa pertinence pour l'analyse marxiste. Dans la rubrique Débat, enfin, une réponse de P.G. Vennat qui fait suite au débat du numéro 6 sur les coopératives.

Le prochain numéro portera sur le développement régional. Ce sera pour nous une première expérience que nous souhaitons voir renouvelée. Le numéro sera fait en collaboration avec un groupe de recherche de Rimouski et il promet d'être assez exceptionnel.

Un dernier mot. Une fois de plus, nous réitérons notre appel. Si vous désirez collaborer et participer à la revue ou bien si vous avez des articles, des notes ou des critiques de livre que vous désirez voir publiés, n'hésitez pas à nous contacter. La revue se doit d'être un forum de discussion et un moyen d'interventions le plus large possible. Il y a beaucoup de choses à faire.

Le collectif

Nous éprouvons certaines difficultés de diffusion en librairie. Pour beaucoup de librairies, la revue occupe de l'espace et rapporte peu... La liste des librairies où la revue est en vente vous est indiquée au début du numéro mais le mieux demeure toujours de vous abonner. Le coût d'un abonnement est modique et pour nous c'est une garantie d'une meilleure stabilité financière.

[7]

Le prochain numéro d'ICEP aura pour thème :

Le développement régional

Notes d'actualité

Le conflit des forestiers du Québec : un enjeu considérable, par Alain Côté, Pierre Paquette

Dossier : Le développement régional

Développement économique et inégalité régionale, par *Daniel Bouchard*

L'envers de la médaille : le sous-développement régional, par *Benoit Lévesque, Serge Côté*

Les interrelations entre les papeteries et les scieries et le développement de l'est du Québec, par *Jean Saintonge*

La Coopérative Agricole du Bas St-Laurent : une analyse de ses transformations depuis l'après-guerre, par *Alain Côté*

Le redéploiement du capitalisme industriel en milieu rural, par *Jean-Louis Klein*

La longue marche des technocrates, scène 2, prise 1 : le conseil régional de développement de l'Est du Québec, par *Johane Jutras*

Le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski : une expérience de développement communautaire en milieu urbain, par *Endore Belzile*

Fermetures d'usine, par *Brian Barton*

[8]



[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

NOTES D'ACTUALITÉ

“El Salvador : au seuil de la libération.”

Andrée BOUCHER

[Retour au sommaire](#)

Depuis un bon moment, El Salvador est devenu une préoccupation centrale pour un nombre croissant de gens et d'organismes. Des comités de solidarité se multiplient au Québec, au Canada et un peu partout dans le monde. Des organismes et des organisations aussi variées et différentes que le Conseil des Evêques du Canada, les centrales syndicales, des organisations étudiantes et populaires, des groupes politiques, des organismes humanitaires, le PQ et le NPD font connaître publiquement leur indignation face à l'intervention américaine au Salvador. Plus de 40 gouvernements ont senti la nécessité de reconnaître le Front Démocratique Révolutionnaire comme le représentant légitime du peuple salvadorien.

À l'opposé, Reagan multiplie les déclarations et les initiatives diplomatiques pour faire accréditer sa thèse et s'assurer des appuis. Or même sur le plan intérieur, la crédibilité lui fait défaut : en plus des manifestations importantes de solidarité, il doit composer, au niveau du Congrès, avec des sénateurs démocrates de plus en plus hésitants à donner leur aval à la possibilité d'un second Vietnam.

[10]

La question du Salvador a aussi fait surface au Parlement canadien. Les questions répétées des députés du NPD ont mis en lumière la fluidité de la position canadienne à cet égard. Mc guigan avait dans un premier temps exprimé son accord avec la position mexicaine (contre l'intervention américaine). Puis, soudaine volte-face, il annonce, lors de sa rencontre avec le général Haig, son "acquiescement silencieux" à la politique américaine. Trudeau cependant entretenait le doute en se déclarant opposé à l'envoi d'armes au Salvador. Tout se clarifie lors de la venue de Reagan, à qui le gouvernement canadien offre un acquiescement désormais explicite.

Les grandes agences de presse, pour leur part, ne facilitent en rien une appréciation intelligente de la situation au Salvador. Du reportage digne d'un compte-rendu de joute de hockey (un blessé à gauche, deux morts à droite), à la conspiration du silence, si ce n'est la fidèle transmission de la position américaine, elles nous ont fait subir toutes les affres d'une information tronquée et déformée. C'est ce qui rend nécessaire, plus que jamais, une contre- information, ou plutôt une véritable information sur ce qui se passe dans ce pays le plus petit et le plus densément peuplé de l'Amérique centrale. Que se passe-t-il pour que ce pays, qu'on a surnommé "le Petit Poucet de l'Amérique centrale" devienne de plus en plus le Talon d'Achille du géant américain ?

La lutte actuelle

Le 10 janvier dernier, le FMLN déclenchait une offensive généralisée contre le pouvoir en place. Cette offensive se doublait d'une vaste campagne diplomatique d'une commission du FDR, et d'un appel au peuple pour soutenir par tous les moyens l'offensive et participer. Ce point tournant de l'histoire salvadorienne fut le résultat d'un long processus, d'un important développement de la lutte, jalonnés d'événements majeurs. Sans retracer l'ensemble de ce processus complexe, soulignons-en les grandes lignes.

Pendant la première partie de la décennie '70, plusieurs organisations révolutionnaires ont vu le jour au Salvador. La création de ces organisations était bien sûr le produit de la révolte grandissante des

paysans et des ouvriers salvadoriens face à leur condition. Les conditions de vie et de travail (dont nous avons un aperçu avec le tableau présenté dans ces pages) de même que la répression systématique devenait de plus en plus intolérable. Mais la formation de ces organisations découlait aussi du constat d'échec très concret des stratégies de coalition électorale, et des projets de réformes progressives. Ces organisations se sont dotées [11] d'un bras armé, et ont provoqué la formation de vastes organisations de masse, composées de paysans et d'ouvriers.

L'année '78 sera marquée de façon toute particulière par une montée généralisée des luttes, sur tous les plans. Les fraudes électorales grossières et répétées ('72 & '77), l'aggravation des conditions sociales et politiques, combinées au développement de ces importantes organisations, auront comme corollaire la recrudescence des grèves et de l'agitation agraire.

Pour y faire face, le président Romero, frauduleusement mis au pouvoir, décrète l'état de siège. Les occupations et l'agitation seront quand même croissantes. Pour éviter un nouveau Nicaragua (la victoire sandiniste ayant été à la fois un catalyseur pour les masses et un avertissement pour le pouvoir), Romero annonce sous la pression des États-Unis, un processus "d'ouverture". Celui-ci sera un échec complet. Aucun secteur d'opposition n'acceptera de le cautionner. C'est cet échec qui explique le coup d'État du 15 octobre '79. Il fallait un changement complet de personnel politique pour conférer un minimum de crédibilité à un programme qui annonçait de profondes réformes et l'arrêt de la répression. Cette nouvelle junta réussira, pour un temps, à s'assurer la participation de certains secteurs importants de l'opposition. Ceux-ci se retrouveront rapidement prisonniers de la politique des militaires et de la droite, qui se refusent à toute réforme sérieuse. Le bilan de la junta, au bout de quelques semaines, entraîne la défection de tous les membres de l'UDN et du MNR.

En effet, loin de permettre l'atténuation de la répression, la junta l'accélérera. La troupe est envoyée contre les travailleurs de villes et de la campagne qui revendiquent de meilleures conditions de travail. Par contre, pas une seule arrestation ne sera faite dans les rangs de l'ORDEN, cette organisation fasciste que la junta prétendait vouloir dissoudre. Bien plus, plusieurs exemples de collaboration ouverte entre l'armée et les groupes d'extrême-droite ont été relevés. Enfin, la

réforme agraire promise s'est plus soldée par une militarisation des campagnes et une répression impitoyable que par une quelconque amélioration de la vie des paysans.

Pendant que s'approfondissent les luttes, la junte perd donc toute forme de caution, de la part de quelque secteur de la gauche que ce soit. La Démocratie Chrétienne suppléera au vide ainsi créé, pour bientôt à son tour quitter ce gouvernement qui ne tient que par la répression farouche et le support des États-Unis.

On assiste pendant ce temps à l'amorce du processus le plus important de la révolution salvadorienne : unification des forces en lutte. Tout d'abord, c'est la création de la Coordination Révolutionnaire [12] des Masses (CRM), le 11 janvier 80. Réunissant trois des grandes organisations de masse, elle réussira à appeler, pour le 22 janvier, une manifestation de plus de 300,000 personnes. Bientôt, elle s'élargira à toutes les organisations de masse, ouvrières et paysannes. Elle réunit maintenant le BPR, les FAPU, les LP-28, l'UDN et le MLP.

Ce processus allait se développer, dans un deuxième temps, par la formation d'une vaste coalition de tous les secteurs d'opposition à la junte : le FDR, formé le 19 avril. Il regroupe, outre la CRM, des organisations liées aux sociaux-démocrates et aux sociaux-chrétiens, des fédérations syndicales, les deux universités du Salvador, des associations de petits entrepreneurs, etc.

On assistait ensuite, le 22 mai, à l'unification des directions militaires, par la création de la Direction Révolutionnaire Unifiée. Enfin, le 15 octobre, les organisations politico-militaires se donnaient un cadre de direction unique : le FMLN, qui dirige actuellement la lutte armée contre le pouvoir en place.

Ce vaste processus d'unification sera à la fois le produit et le générateur de la montée, à une échelle qualitativement différente, des luttes. Il se fait aussi sur la toile de fond d'événements importants. Ainsi, par exemple, M^{gr} Romero, archevêque de San Salvador sera abattu en pleine messe, peu de temps après avoir demandé aux soldats de ne pas obéir aux ordres de leurs supérieurs. Cet assassinat sera suivi d'une grève générale de quatre jours et d'une manifestation funèbre de plus de 150,000 personnes, brutalement interrompu par une fusillade déclenchée par les forces répressives.

De façon générale, la montée des luttes se heurtera à une répression barbare, dont l'assassinat de 6 dirigeants du FDR est un exemple frappant. Les assassinats, la torture, la répression se poursuivent sans merci. Pour la seule année '80, on compte plus de 10,000 morts, et plus de 3,000 "disparus". Un indice, combien frappant du climat actuel : dans un village, un peu au nord de San Salvador, Aguilares, les gens doivent, pour avoir accès à l'hôpital, posséder rien de moins qu'une carte... de l'ORDEN. Quiconque se présente sans ce sinistre "laisser-passer" est non seulement repoussé, mais aussi froidement abattu. Cet exemple donne une petite idée de l'impunité dont jouissent les organisations paramilitaires d'extrême-droite, et du pouvoir incroyable que leur confère le régime actuel.

Mais ce pouvoir, pour intolérable qu'il soit, ne tient qu'à un fil : le support des États-Unis. La junta actuelle a dissipé l'écran de fumée de ses prétentions réformistes, et ne jouit plus d'aucun support interne hormis bien sûr celui de l'extrême-droite et de l'oligarchie. Les démissions successives ont miné sa crédibilité. Des [13] secteurs de l'armée désertent au profit du Front. Ce sont ces composantes de la situation-montée des luttes, décuplées par l'unification, effritement de la junta auxquelles on peut ajouter l'isolement international du régime actuel, qui ont amené le FMLN à déclencher, pour la première fois, un déploiement national de ses forces offensives.

Au cours de cette première phase les principaux objectifs ont été atteints. D'abord, le Front a fait une démonstration de sa force et de sa capacité de coordonner des actions simultanées dans tout le pays. Les bases aériennes de la junta ont été détruites en moins d'une semaine et de nombreuses casernes neutralisées. Il a aussi fait la preuve de tout le soutien populaire dont il bénéficie. Enfin la junta a subi des revers importants, les désertions de l'armée se sont accélérées.

Les rangs de la guérilla ont augmenté considérablement avec l'afflux de nombreux paysans.

Si la grève générale à San Salvador n'a pas été une réussite complète, c'est que la répression y fut farouche et continue, sans qu'une présence active du FMLN ne puisse faire contre-pois. Ce n'était en effet pas dans la capitale que les forces étaient concentrées. C'est ce qui explique l'échec relatif de la grève, dans la capitale, auquel une présence plus importante de la guérilla palliera dans la prochaine période. Au

moment d'écrire ces lignes, le FMLN multiplie les attaques contre les forces armées, et se prépare en vue de la deuxième phase de l'offensive.



[14]

L'intervention américaine

Pour l'impérialisme américain, l'enjeu de la révolution salvadorienne déborde largement les intérêts des multinationales installées au Salvador. Il englobe en fait l'ensemble des intérêts économiques et politiques que les américains possèdent dans la région, et même dans toute l'Amérique Latine. Un deuxième Nicaragua en Amérique centrale, et ses effets d'entraînement potentiels, affecteraient le pouvoir gigantesque des États-Unis dans l'hémisphère. Ne mentionnons que le cas du Guatemala, où une victoire populaire salvadorienne aurait un impact sur le développement de la lutte qui s'y mène, en même temps qu'elle

constituerait une menace de plus sur les immenses intérêts pétroliers et miniers de l'impérialisme américain.

C'est ce qui explique la farouche détermination des États-Unis, de stopper le processus de libération nationale au Salvador, même au prix d'un génocide. S'il persiste certains désaccords sur les moyens d'y parvenir, c'est jusqu'à ce jour la ligne dure et interventionniste qui a prévalu. Le gouvernement américain, tant sous l'administration Carter qu'avec l'avènement de "l'ère Reagan" a supporté et supporte toujours, économiquement et militairement, la junta répressive actuelle.

En 1980, on a pu compter plus de \$5.7 millions d'aide aux forces de sécurité salvadorienne, et plus de \$50 millions d'aide "économique". On doit ajouter à ce bilan les \$100 millions prêtés à la junta par le Fond Monétaire International. Depuis le début de '81, les engagements financiers envers la junta se multiplient. S'il s'avère difficile à ce stade-ci de donner des chiffres précis, on peut estimer à environ \$50 millions l'aide américaine, de toute sorte, depuis le début de '81. Officiellement, on prévoit accorder \$130 millions à la junta pour l'année '81, dans son ensemble. Mais il est généralement admis que l'aide réelle outrepassa celle déclarée ouvertement. Plusieurs observateurs estiment que celle-ci devrait plutôt approcher les \$300 millions.

Ajoutant, à l'aide économique déjà accordée, un cynisme éhonté, les États-Unis sont allés jusqu'à demander aux pays européens de supprimer leurs programmes humanitaires au Salvador (programmes qui prévoyaient entre autres une aide alimentaire et des médicaments). Notons en outre qu'ils se sont empressés, dans le cadre de cette offensive, de supprimer l'aide économique promise au Nicaragua.

L'intervention américaine ne se borne pas, cependant à l'aide économique et à l'envoi de matériel militaire. On peut relever, dans un rapport dissident rédigé par des gens "hauts-placés" du [15] département d'État américain, les types d'intervention suivants :

- organisation des forces répressives (internes et externes, officielles et non officielles)
- entraînement des forces de sécurité salvadorienne
- campagne d'intoxication dans les journaux
- offensive diplomatique

Sans parler de la dernière trouvaille américaine : le complot terroriste international dont serait “victime” la population salvadorienne. Notons que cette dernière perle, appuyée par des “preuves” dont la crédibilité est même mise en cause par d’anciens agents de la CIA n’a pas soulevé un grand enthousiasme chez les pays “amis”...

Par cette campagne, Reagan tente d’occulter un aspect déterminant de la situation actuelle : seul le soutien américain permet au régime actuel, responsable des pires atrocités, de se maintenir au pouvoir. La fin de l’intervention américaine signifierait également la fin du régime actuel.



[16]

Le travail de solidarité

C'est cette réalité que les militants et militantes des comités de solidarité travaillent à faire ressortir. Toutes les organisations et toutes les personnes engagées dans la solidarité avec le Salvador ont comme priorité le retrait des États-Unis du Salvador, la fin de l'intervention américaine au Salvador.

La Solidarité active avec le peuple du Salvador a connu un développement important depuis un an, et plus particulièrement, depuis la fin janvier. À ce moment, l'ensemble des forces solidaires du peuple salvadorien, au Québec et au Canada se sont réunies pour la première fois, dans le cadre d'un Congrès appelé par les représentants du FDR au Canada. Réunissant plus de 130 délégués, provenant du Québec et de 6 provinces du Canada anglais, attirant plus de 250 personnes, ce Congrès a permis l'élaboration d'un plan d'action commun.

Celui-ci comprenait : une compagnie de pétition destinée à être publiée dans les journaux. À Montréal, elle fut publiée dans la Presse, le premier jour de la visite de Reagan. Plusieurs milliers de personnes ont déjà signé cette pétition, qui sera éventuellement présentée au gouvernement canadien. Il comprenait également une journée nationale en milieu étudiant. Elle s'est déroulée le 23 février, a permis la création d'une coordination des comités, et favorisé la multiplication de ceux-ci.

Il fut aussi décidé d'organiser des manifestations dans toutes grandes villes du Canada et du Québec où un comité de solidarité existe. Le 28 février, cette série de manifestations s'est tenue, donnant lieu à la plus grande démonstration de solidarité jusqu'à maintenant. Une série d'actions ont été entreprises à l'occasion de la venue de Reagan à Ottawa ; des grèves de la faim dans plusieurs villes, et une manifestation centrale à Ottawa on eu lieu. Enfin, il avait aussi été décidé de tenir une semaine pancanadienne de solidarité avec le peuple du Salvador, du 22 au 28 mars. Au moment d'écrire ces lignes, cette semaine était en pleine préparation ; plusieurs activités, dans des milieux divers étaient en train de s'organiser. Plus que jamais, la solidarité active avec le peuple du Salvador s'impose. Exiger du gouvernement canadien

qu'il dénonce l'intervention américaine au Salvador, et rompe ses relations avec la junte, travailler à la croissance du mouvement contre l'intervention U.S., c'est contribué, à notre façon, à la victoire du peuple salvadorien. Par sa détermination, et avec notre solidarité, le peuple du Salvador vaincra.

*Andrée Boucher
membre du comité de solidarité
avec le Salvador de l'UQAM*

[17]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

NOTES D'ACTUALITÉ

“Rapport dissident sur El Salvador et l'Amérique Centrale.”

Traduit de l'anglais et publié par :

SALVAPRESSE, Agence d'information Salvadorienne,
4824, Côte des Neiges, Montréal, P.Q. H3V 1G4,
tel. 735-4561 poste 48

*
* *

[Retour au sommaire](#)

La junte militaire et les bandes contre-révolutionnaires, avec l'appui de l'impérialisme américain, multiplient leurs crimes contre le peuple Salvadorien. Ce déferlement d'une violence réactionnaire rarement égalée par les pires régimes dictatoriaux est encouragé par l'avènement à la présidence des États-Unis de Ronald Reagan, peu intéressé au charabia démagogique de son prédécesseur sur les droits de l'homme. Néanmoins, le document que nous publions ci-dessous montre très clairement que l'axe d'intervention américaine et la préparation de celle-ci furent aménagés sous l'administration Carter. De toute façon, les intérêts défendus sont les mêmes.

Le CISPES, Comité de solidarité avec le peuple du Salvador, a publié dans le numéro 2 de son bulletin El Salvador Alert !, ce texte d'une "note minoritaire" émanant de fonctionnaires du Département d'État des États-Unis qui révèle l'intervention déjà en cours sous

l'administration Carter mais aussi les plans d'une intervention bien plus massive dans un avenir rapproché.

[18]

Les principaux media d'information n'ont pratiquement pas mentionné l'existence de ce document extrêmement important, le New York Times du 1er décembre 1980 en a publié un bref résumé. Le Monde Diplomatique de janvier 1981 y fait une allusion. Le texte du mémorandum est reproduit intégralement dans l'hebdomadaire de gauche, publié à New York, International Press, du 15 décembre 1980. Ce n'est pas sans raison que la grande presse a fait un black-out sur l'information concernant ce document. Les media publient l'information qui sert à appuyer la politique suivie par l'État américain pour forger l'opinion publique en ce sens. Le document révèle le rôle des media à ce niveau.

La "note minoritaire" intitulée "Dissent Paper on El Salvador and Central America", datée du 6 novembre dernier, présente l'opinion minoritaire de fonctionnaires de la Task Force du gouvernement américain. Il a été écrit en consultation avec des membres du Conseil national de sécurité, du Département d'État, du Pentagone et de la CIA. Certains membres du Congrès ont participé à son élaboration,

Ce mémorandum énumère les mesures prises par l'administration Carter en faveur de la Junte au pouvoir. Il affirme qu'une douzaine d'agences et de départements du gouvernement américain sont engagés dans ces activités qu'il subdivise en cinq catégories :

- 1) les activités tendant à améliorer la situation politique et économique au Salvador afin d'accroître la viabilité de la Junte ;*
- 2) des mesures en vue d'améliorer et de protéger la légitimité et le prestige international de la Junte ;*
- 3) le renforcement des capacités contre-insurrectionnelles des forces armées salvadoriennes ;*
- 4) la mise au point de projets de riposte des États-Unis pour faire face à une détérioration éventuelle de la situation dans l'ensemble de l'Amérique centrale ;*
- 5) des mesures qui tendent à assurer un appui continu du Congrès américain et de l'opinion publique à la politique entreprise par*

l'administration à l'égard du régime salvadorien, notamment par le biais des media d'information.

Faute de place, Interventions critiques ne publiera que certaines parties du mémorandum. Il sera bientôt disponible intégralement au Comité de solidarité avec la lutte du peuple salvadorien.

L'impérialisme américain pour protéger ses intérêts rapaces en Amérique centrale et aux Caraïbes est engagé dans une opération contre- révolutionnaire sur une grande échelle au El Salvador, la solidarité internationale avec la lutte du peuple salvadorien en est plus que nécessaire.

Richard Poulin

*
* *

[19]

Le rôle actuel des États-Unis au Salvador

Les déclarations sur l'Amérique Centrale, qu'elles soient destinées à un usage interne ou à la consommation du public et du Congrès, s'avèrent être des points de départ inadéquats pour discuter du rôle que nous jouons présentement dans la région.

Au lieu de mettre l'accent sur le caractère logique de nos objectifs politiques et le bien-fondé de leur analyse, nous préférons examiner les actions de nos agences gouvernementales qui influencent le cours des événements au Salvador.

Nous l'avons vérifié : pas moins de douze (12) agences gouvernementales (appuyées par de nombreuses organisations non- gouvernementales) sont les instigatrices d'activités dont voici une liste partielle :

- 1. Améliorer les conditions politiques et économiques (de l'aide) afin de renflouer la viabilité de la coalition gouvernementale actuelle au Salvador (...)**
- 2. Améliorer et défendre la légitimité et le prestige internationaux du régime (...)**
- 3. Renforcer le potentiel contre-insurrectionnel des forces armées (...)**
- 4. Mettre à jour les programmes d'urgence envisagés (...)**
- 5. S'assurer de l'appui du Congrès et de l'opinion publique par une action sur les relations avec la presse qui insisterait**
 - sur : une image présentant le régime actuel comme étant modéré et réformiste.
 - sur : l'appui américain à des réformes élargies mais modérées dans la région, réformes qui viseraient à contenir l'expansion communiste et extrémiste,
 - sur : les liens qui unissent les groupes de guérilla du Salvador et du Guatemala à Cuba,

- sur : la discréditation des porte-parole centristes de l'opposition en les faisant passer pour des marionnettes des chefs de la guérilla.
- sur : un suivi prudent de la couverture que la presse américaine fait des événements au Salvador, afin d'éviter une publicité "à la nicaraguayenne" des insurgés de l'opposition,
- sur : la préparation de sessions régulières où l'on "brieferait" à huis clos les comités du Congrès, les sous-comités ainsi que les membres-clé du Congrès qui s'occupent du problème salvadorien.

Cette liste partielle des activités suppose l'allocation de ressources financières qui excèdent celles affectées à n'importe quelle autre crise dans l'hémisphère depuis 1965. Une telle allocation est impensable sans l'accord des plus hautes instances de [20] l'administration. On a pris cette décision en partie pour éviter que la crise salvadorienne n'atteigne son point culminant avant les élections. Toutefois, les choix qu'on y a faits ont des implications stratégiques qui débordent largement les considérations de notre politique locale.

L'administration Carter est arrivée à la conclusion que la chute du gouvernement de coalition civico-militaire actuel au Salvador ainsi que son remplacement par un régime de gauche constitueraient une menace pour nos intérêts stratégiques dans la région des Antilles.

Les responsables politiques se sont également entendus pour dire que les États-Unis ont encore une chance de prévenir de tels développements en assurant au régime actuel une aide ouverte et cachée aux plans politique, militaire, économique, technique, diplomatique. Toutefois, si cet effort échouait dans sa tentative de stabiliser la situation locale, les États-Unis laisseraient savoir qu'ils sont prêts à faire usage de la force militaire, que ce soit en collaboration avec d'autres ou même unilatéralement s'il le fallait.

Nous croyons, quant à nous, que ces activités et les politiques qu'elles impliquent sont dangereusement erronées. Selon nous, la politique actuelle se fonde sur des renseignements inexacts de même que sur la suppression, au sein de diverses instances, de renseignements dûment vérifiés qui entrent en contradiction avec les premiers.

Les choix et les recommandations, sur lesquels les décisions politiques reposent, sont fondés sur des évaluations et des analyses des rapports de renseignements disponibles à l'intérieur des agences. Ces analyses et ces évaluations sont irresponsables et accommodantes. On y a systématiquement écarté les critiques et les points de vue dissidents.

Ce qui est sous-jacent à ces soi-disant fautes d'ajustement, c'est un manque total de compréhension de l'ensemble des conditions et des dynamiques présentes en Amérique Centrale et dans les Antilles.

Un point de vue différent **sur les facteurs régionaux et internationaux**

Dans cette partie, nous proposons une description de la situation du Salvador et de son contexte international qui diverge totalement de celle qui a cours actuellement au Département d'État.

Cette description puise ses sources dans un ensemble de déclarations, de commentaires, de rapports et de mémos éparpillés dans différentes agences gouvernementales. À notre avis, personne n'a demandé de rassembler ces informations ni pour les évaluer ni pour les discuter.

[21]

- * La junte et les forces armées ont échoué dans leur tentative de rallier un appui significatif à leurs programmes de réformes et de contre-insurrection.
- * La redistribution de terres n'a réussi ni à neutraliser la population paysanne, ni à isoler les forces de guérilla.
- * La classe moyenne urbanisée est divisée entre ceux qui ont d'ores et déjà choisi de rallier l'opposition (FDR), ceux qui tentent de quitter le pays et ceux qui, pour le moment, n'ont pas encore fait de choix. On peut dire que seule une mince fraction de cette classe s'est engagée à soutenir le régime actuel.
- * Les entreprises locales et étrangères ont pratiquement achevé de liquider leurs avoirs et de retirer leur capital du pays. Le secteur privé n'a effectué aucun investissement d'importance et les prêts

de l'étranger n'ont eu aucun impact significatif sur la reprise économique.

- * Les conflits entre membres de la coalition au pouvoir ne cessent de se multiplier. Les démissions récentes du parti démocrate-chrétien et les luttes de factions au sein des différentes tendances, et entre les tendances, de l'armée rendent toute consolidation du régime impossible.
- * À voir l'expansion actuelle — et vérifiée — des effectifs militaires de l'opposition, comme par exemple sa capacité de recruter et d'organiser de larges sections de paysans déplacés et d'infliger de lourdes pertes aux troupes régulières, il est très improbable qu'une défaite militaire des forces de la guérilla survienne à court terme.
- * Le gouvernement et les forces armées ont été incapables de démontrer leur désir, ou même leur capacité, d'empêcher la répression sans discernement de civils. Ils ont ainsi contribué à détériorer leur image au sein de la population et à l'échelle internationale.

Il serait erroné d'analyser les événements au Salvador sans les situer dans le contexte de l'Amérique Centrale et des Antilles. Bien que nos déclarations et analyses politiques fassent régulièrement référence aux affaires de la région, on essaie rarement de saisir les liens entre les événements d'un pays et ceux de ses pays voisins. (...)

Le contexte international

Suite au regain entraîné par le coup d'État du 15 octobre '79, l'opinion publique internationale était unanime à appuyer le nouveau gouvernement et le programme de réformes qu'il se proposait de mettre en branle.

Les socio-démocrates, les démocrates-chrétiens et les communistes appuyaient et participaient à cette première coalition au [22] Salvador. Elle jouissait même de la sympathie des "organisations populaires". Mais les porte-paroles officiels de notre gouvernement rapportent

rarement le fait que cette première junte, largement représentative, s'est écroulée au début de janvier 1980. Les membres de la junte ainsi que leurs organisations ont senti que le gouvernement était impuissant à entreprendre les réformes, et incapable de contrôler la répression. A partir de ce moment, l'appui international aux coalitions successivement au pouvoir a rapidement décliné. Un an après le coup d'octobre, le contexte international avait radicalement changé.

Il est opportun de revoir brièvement quelques points si l'on veut évaluer l'appui que peuvent susciter les politiques américaines actuelles :

- * Le mouvement démocrate-chrétien et ses partis membres sont divisés. Les faveurs de l'aile conservatrice continuent d'aller au gouvernement actuel et à la politique américaine. Le secteur plus jeune du mouvement, dont plusieurs observateurs reconnaissent qu'il rallie des fractions majoritaires dans la plupart des partis, s'identifie à l'opposition — F.D.R.
- * Les socio-démocrates ont unanimement apporté un soutien politique et humanitaire actif par et pour la direction du F.D.R. La façon dont la S.D. s'engage face à l'opposition salvadorienne ressemble beaucoup à son attitude vis-à-vis le FSLN à la fin de 1978. Le P.S.D. ouest-allemand, qui a un rôle moteur dans le mouvement S.D., semble déterminé à maintenir son appui au F.D.R., ce qui n'a pas été sans créer des tensions entre les États-Unis et le gouvernement ouest-allemand.
- * De nombreux partis communistes à travers le monde ont également délaissé leur attitude attentiste lorsque le P.C. du Salvador a démissionné des postes qu'il avait dans différents ministères au début de janvier 1980. Le P.C. cubain suggère à ses partenaires salvadoriens, faut-il s'en étonner, de modérer leur programme, d'élargir leurs alliances et de continuer à étudier les possibilités de compromis avec "les secteurs militaires modérés". Et, par dessus tout, les Cubains (et les Soviétiques) recommandent la plus grande précaution afin d'éviter une confrontation directe avec nous.

- * Le plus solide bloc d'appui au régime actuel et à ses efforts de contre-insurrection provient des régimes militaires du cône sud. Parmi eux, le Chili, l'Argentine et l'Uruguay dispensent un entraînement et fournissent des conseillers en contre-insurrection urbaine et rurale, en logistique et en services de renseignement. L'Argentine occupe le deuxième rang, derrière les États-Unis, pour tout l'entraînement d'officiers salvadoriens.
- * La division au sein des hiérarchies protestantes et catholiques suit la même dynamique que celle qui se manifeste à l'intérieur [23] des partis démocrate-chrétiens. L'assassinat de l'archevêque Romero a profondément marqué les hiérarchies, les prêtres et les pasteurs des villages qui ont tenu l'armée et le gouvernement responsables de ce meurtre. Depuis, un consensus pro- F.D.R. est né parmi eux.

Ces changements d'attitude dans l'opinion publique organisée ont produit un impact modifiant le comportement auquel on s'attendait de la part des gouvernements, dans les organisations internationales. A l'ONU, les tendances de vote sur les résolutions concernant le Salvador nous révéleraient, à l'heure actuelle, une majorité des 2/3 qui s'oppose à la junte actuelle et à l'implication américaine. Certains diplomates haut-placés des Nations-Unies, bien au fait de la situation centro-américaine, affirment que la réaction à l'engagement militaire américain au Salvador équivaldrait à celle qu'a dû affronter l'URSS lors de l'invasion de l'Afghanistan. Les gains diplomatiques que les États-Unis avaient alors remportés s'évanouiraient du jour au lendemain.

La situation n'est guère plus rose au niveau de l'Organisation des États-Américains (OEA). Une étude non-publiée, réalisée auprès de représentants à l'OEA, révèle qu'environ la moitié des membres s'opposerait à toute intervention militaire en Amérique Centrale qu'elles qu'en soient les circonstances ; un cinquième serait en faveur et le 30% qui reste serait soit en faveur, soit en désaccord, ou s'abstiendrait "dépendant des circonstances".

« Mes conversations avec M. Haig m'ont donné de quoi réfléchir. L'administration Reagan a de bonnes raisons de croire que les rebelles du Salvador reçoivent de l'aide de Cuba. En conséquence, je ne condamnerai certainement pas une décision américaine d'envoyer au Salvador des armes offensives... Les États-Unis peuvent au moins compter sur notre acquiescement silencieux. » (Mark MacGuigan, ministre canadien des Affaires extérieures, 4 février 1981)

(Mark MacGuigan,
ministre canadien des Affaires extérieures,
4 février 1981)

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mark McGuigan a déclaré aux Communes qu'à sa connaissance, « le Canada n'a contracté aucune obligation importante dans cette partie du monde, dans cette Amérique centrale, qui n'est pas une région traditionnellement d'intérêt canadien ».

Cependant, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est saisie d'un projet de \$12 millions pour la construction de lignes à haute tension au Salvador.

Le Devoir, 4 mars 1981.

[24]

L'opinion publique américaine

La couverture, par les médias, du processus de négociation sur le traité du Canal de Panama et de la guerre au Nicaragua ont éveillé et accru l'attention publique américaine sur la situation en Amérique Centrale.

Un sondage réalisé en juin 1979 révèle que les 2/3 des Américains s'opposaient au régime de Somoza. De ces 2/3, la moitié était sympathique aux insurgés sandinistes. Plus révélateur encore, un autre sondage, réalisé en août 1980 celui-là, démontre que les attitudes du public en 1979 n'avaient pas significativement changé, en dépit de la critique que les médias faisaient du gouvernement sandiniste à l'occasion de son premier anniversaire.

Toutefois, nos efforts pour accentuer les différences entre la situation au Salvador et celle qui prévalait au Nicaragua avant juillet '79 ont produit leur effet sur l'opinion publique. La couverture des médias a largement été sympathique aux politiques officielles du gouvernement :

- a) insistance marquée sur les intérêts des États-Unis dans la région,
- b) référence continuelle à l'engagement cubain,
- c) mise en veilleuse des questions des "droits humains",
- d) usage répété de l'expression "extrémistes de droite et de gauche".

Voilà pourquoi l'opinion locale américaine a soutenu de façon générale la politique actuelle du gouvernement, telle qu'appâtée pour la consommation publique.

Nous croyons que cet appui au gouvernement ne résisterait pas à l'envoi de troupes américaines dans la région. Par exemple, un autre sondage, daté d'octobre '80, révèle que 60% des hommes et 68% des femmes interviewés(es) s'opposent à l'intervention militaire américaine dans les pays en développement où se déroulent des conflits. La réaction (qu'il reste encore à analyser) à l'opération-recrutement ainsi que la baisse de l'appui à une politique d'intervention en Iran après l'échec du sauvetage des otages nous incitent à trouver *prématurée* l'idée selon laquelle nous avons dépassé le "syndrome du Vietnam".

Par ailleurs, certaines indications nous portent à croire que l'implication de l'Eglise dans le mouvement qui se développe actuellement pour attirer l'attention sur la situation au Salvador, en appui aux forces d'opposition et contre l'intervention américaine, pourrait fort bien influencer la perception que le public a de notre rôle dans ce pays. Des employés du Congrès américain, habituellement capables d'évaluer le potentiel corrosif de ce réseau de l'Eglise dans les coulisses du gouvernement, prévoient des changements dans les attitudes, de même que dans les habitudes de vote des congressistes advenant une escalade de l'implication des États-Unis en Amérique Centrale.

Rechercher une option autre que militaire

Nous proposerons ici une redéfinition des objectifs américains en Amérique Centrale. Nous soutenons également que les conditions permettant d'atteindre ces objectifs par la voie d'une solution négociée du conflit au Salvador sont réunies.

Un des objectifs majeurs de la politique américaine en Amérique Centrale est de limiter l'influence de Cuba et du bloc soviétique dans la région. Nous sommes en désaccord avec ceux qui sous-estiment la menace de l'expansionnisme cubain. Nous tentons cependant de distinguer les *intentions* de Cuba, de leur *véritable capacité* d'élargir leur influence.

Les problèmes intérieurs politiques et économiques, auxquels Cuba et le bloc soviétique font face, de même que leur surdéploiement en Afrique et en Asie réduisent singulièrement la capacité et le désir même qu'ils auraient d'entreprendre de nouveaux (et possiblement coûteux) engagements politiques et économiques. Cuba et leurs arrières soviétiques ne sont ni capables ni intéressés d'assumer les coûts d'une tentative de remplacer les États-Unis comme principal partenaire commercial et fournisseur d'aide en Amérique Centrale. Souvenons-nous qu'à part l'envoi massif et très publicisé des volontaires cubains, professeurs et médecins au Nicaragua, l'aide en provenance du bloc soviétique a été minime, au point d'en être frustrante pour les dirigeants sandinistes qui, un an auparavant, en espéraient beaucoup plus.

Il ne faut toutefois pas prendre les contraintes économiques du tandem Cuba-bloc soviétique pour de l'impuissance. Leur potentiel d'élargissement repose d'abord et avant tout sur le désir opportuniste qu'ils ont de fournir de l'équipement et de l'entraînement militaire. Leur influence, faible quand un pays jouit d'une stabilité politique et d'une paix relative, grandit de façon étonnante lorsqu'il y a un conflit armé.

Peu d'événements pourraient, autant que l'escalade de la présence militaire américaine au Salvador, jouer ce rôle d'ouvrir les portes à l'élargissement de l'influence cubaine en Amérique Centrale et dans les Antilles.

La régionalisation du conflit justifierait l'émergence de "brigades internationalistes" qui pourraient sillonner tout l'isthme, de la

Colombie jusqu'à la frontière mexicaine. Tout nouveau gouvernement mis sur pied pendant ou suite à une confrontation militaire avec les États-Unis au Salvador serait forcé de chercher la protection d'autres puissances régionales, en l'occurrence : Cuba.

Les États-Unis devraient donc, s'ils veulent limiter les possibilités d'expansion de Cuba/URSS, éviter la régionalisation du conflit armé en renversant le courant d'escalade actuel de son propre engagement militaire.

[26]

Un deuxième objectif stratégique des États-Unis devrait être de promouvoir l'émergence de gouvernements stables capables de gérer des réformes nécessaires tout en encourageant l'activité des secteurs privés responsables et des relations économiques normales avec les milieux d'affaires étrangers.

Le gouvernement salvadorien actuel est notoirement instable. Incapable de mettre en branle les réformes qu'il a lui-même décrétées, il ne peut procurer le climat social et politique propre à une normalisation économique. Les taux croissants de pertes et la destruction continuelle de la propriété démontrent que les forces de sécurité salvadoriennes sont incapables, à elles seules, de remporter une victoire militaire. L'entreprise privée et les investisseurs étrangers ont déjà été sévèrement affaiblis. La poursuite de la guerre continuera d'éroder leur influence et de limiter leur rôle dans la période de reconstruction.

Les analystes politiques tendent à négliger l'effet radicalisateur que les "guerres de libération" produisent sur les dirigeants de l'insurrection et sur les masses. La polarisation, la destruction généralisée et la haine accumulées au cours de plusieurs années d'effusion de sang diminuent la capacité d'être tolérant, détruisent le respect des droits individuels. Plus le processus s'étire, plus ces effets en seront profonds. Il sera par contre plus facile de modérer les politiques du nouveau régime si le conflit connaît rapidement une solution négociée.

Les États-Unis ont soutenu, en public et en privé, que l'opposition salvadorienne refuse de dialoguer avec les forces armées ou avec la junte. Ils ont défendu le point de vue selon lequel les dirigeants de la guérilla recherchaient l'affrontement militaire total afin de détruire ou démanteler l'ensemble des institutions militaires et politiques

existantes. Ce ne sont là que de grossières distorsions qui, à force d'être répétées, ont acquis un semblant de véracité qui ne correspond pas à la réalité (...).

Les premiers pas vers une nouvelle politique

Les résultats des élections américaines, l'embauche d'un nouveau personnel à Washington et, par-dessus tout, les événements mêmes au Salvador : tout confirme le besoin de renouveler la politique américaine. Un large fossé sépare les attitudes prévalant chez les responsables politiques à Washington en novembre 1980 et celles que les États-Unis devraient développer s'ils veulent contribuer positivement à ce renouvellement. Lorsqu'on entreprendra une réévaluation, il faudra tenir compte des points cruciaux suivants : (recommandations)

[27]

1. **Reconnaître le F DR/DRU (...)**
2. **Indiquer notre volonté de délaisser la voie de la confrontation (...)**
3. **Demeurer discrets tout au long de négociations (...)**
4. **Favoriser une couverture pluraliste des médias.**

Ni les conditions internes au Salvador ni notre propre attitude n'ont encouragé une couverture adéquate des faits. Des journalistes américains influents ont été expulsés du pays sous menaces de mort. Les restrictions imposées aux journalistes étrangers par le gouvernement salvadorien ont fait passer sous silence plusieurs événements importants depuis six mois. Des "directives informelles", lancées aux bureaux de rédaction étrangers lors de la campagne électorale, ont découragé le travail d'un véritable journalisme d'enquête.

Une couverture pluraliste, objective et appropriée, de la part des médias, contribuerait à la recherche d'une solution pacifique au conflit salvadorien et, en fait, au conflit de toute l'Amérique Centrale.

*
* *



Un peuple pris en otage

[28]



[29]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

NOTES D'ACTUALITÉ

“Une nouvelle loi des banques :
pour qui ? pour quoi ?.”

Jean CHAREST[Retour au sommaire](#)

En novembre dernier, était enfin adoptée la nouvelle législation fédérale sur les banques à charte après quelques années d'analyse, de piétinement et de lobbying. La dernière loi de 1967, devant être remplacée en 1977, fut reportée constamment jusqu'à ce que la nouvelle loi soit à point. Mais à point pour qui et pour quoi ? Sans entrer dans des détails qui sont souvent très techniques nous soulignerons certains éléments susceptibles de fournir une réponse à ces interrogations.

Ce qui était clair déjà dans le livre blanc sur la révision de la législation bancaire canadienne ¹, dont les grandes orientations ont été conservées dans la loi, c'est que le gouvernement fédéral cherchait à étendre le plus possible le champ de sa loi sur les banques aux institutions para-bancaires (caisses de crédit, caisses populaires, banques d'épargne et autres institutions financières exerçant des activités connexes à celles des banques à charte) qui sont de juridiction provinciale ²

¹ Livre blanc, “Propositions présentées au nom du gouvernement du Canada par l'Honorable Donald S. Macdonald, Ministre des Finances, août 1976”

² Bien que selon l'AANB c'est le fédéral qui a tous les pouvoirs en ce qui concerne les banques, la constitution en corporation des banques, l'émission du papier monnaie, et les caisses d'épargne, ces dernières se sont toutefois

voire à forcer les gouvernements provinciaux à adopter dans leur législation des mesures équivalentes à celles contenues dans la nouvelle loi. En deuxième lieu, il se dégageait de ce livre blanc la nécessité de maintenir entre les mains de capitalistes canadiens le contrôle du marché bancaire au Canada et de favoriser le développement sur la scène internationale des grandes banques canadiennes.

[30]

Ces deux grands aspects du livre blanc étaient noyés dans le discours traditionnel sur la nécessaire et bénéfique concurrence. Ainsi que le résumera le livre blanc : “Les propositions de ce livre blanc sont fondées sur l’hypothèse selon laquelle le pays a besoin d’un système financier et bancaire d’envergure nationale, contrôlé par les canadiens et aussi concurrentiel que possible”³.

On sait que le système bancaire canadien est extrêmement concentré et stable. En fait, les 5 grandes banques canadiennes⁴ détiennent environ 90% des actifs bancaires totaux et environ 60% de l’ensemble des dépôts en dollars canadiens effectués dans tous les établissements de dépôt du pays. Selon la Commission Royale d’enquête sur les groupements de sociétés (1978), pour la période 1968-75 la rentabilité des 5 grandes banques a été supérieure à celle réalisée en moyenne par les entreprises non-financières et supérieures à la rentabilité des 7 plus grandes banques américaines⁵. De plus, elles sont très actives sur le plan international où elles se sont placées au cours des dernières années au plus haut niveau parmi les 25 banques les mieux cotées du monde. Actuellement leurs activités se résument par environ 290 succursales à l’étranger, un nombre croissant d’agences, de filiales bancaires et de bureaux de représentation. Les actifs des banques canadiennes aux États-Unis sont passés de \$7 milliards en 1976 à \$20 milliards en 1980 soit une hausse de 185%. Aussi soulignons que 38% des actifs totaux des banques canadiennes sont libellés en monnaies étrangères.

développées sous le contrôle des provinces. C’est pourquoi nous disons qu’elles sont de juridiction provinciale.

³ Livre blanc, p. 48.

⁴ Ce sont la Banque Royale, la Banque de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion et la Banque de Nouvelle-Écosse.

⁵ Commission Royale d’enquêtes sur les groupements de sociétés, 1978, p. 257-259.

Paradoxalement, ce sont pourtant les banques à charte qui semblent les plus offensées de l'inégale concurrence qui règne au Canada. Et cette inégalité ne leur est pas imposable car elle relève plutôt, à leurs dires, du fait que les autres institutions financières ne soient pas soumises à la loi des banques. Leur logique veut qu'elles soient contraintes par cette loi alors que les autres ont le champ libre notamment en ce qui a trait aux réserves qu'elles doivent maintenir⁶. D'où les pressions exercées pour que la loi des banques s'applique aussi aux institutions para-bancaires. Comme les gouvernements provinciaux tiennent fermement à préserver leurs droits sur les quasi-banques, il ne restait plus au gouvernement canadien qu'à trouver une autre porte de sortie pour les banques. Et cette porte de sortie a toujours été celle de l'élargissement des droits des banques à charte. En 1967, la loi permit par exemple aux banques d'envahir le marché des prêts à la consommation et celui des prêts hypothécaires. Alors qu'en 1966, elles ne détenaient que 30% du marché du crédit à la consommation, elles en possédaient 59% en 1977 soit \$16 milliards. Pour le marché des premières hypothèques auquel elles n'avaient pas accès librement avant la loi de 1967, leur part atteignait 14% en 1975.

[31]

Avec la nouvelle loi des banques, celles-ci pourront dorénavant s'introduire sur le marché de l'affacturage, du crédit-bail et accroître leurs activités sur le marché hypothécaire. L'affacturage était surtout pratiqué par les banques étrangères établies au Canada et il consiste en l'achat à escompte d'une partie des comptes à recevoir d'une compagnie. Cela s'adresse, bien sûr, particulièrement aux PME qui ont souvent un faible fonds de roulement et qui pourront améliorer leur position financière à court terme en vendant certains comptes aux banques intéressées qui en feront la collection. Selon les prévisions du gouvernement, il faut s'attendre à un développement important de ce marché. Le crédit-bail avait aussi été davantage développé par les banques étrangères et dorénavant ce sont les banques canadiennes qui profiteront de l'essor de ce marché. Le crédit-bail financier permet aux

⁶ Mentionnons au passage que malgré le désir du gouvernement fédéral et celui des banques, les institutions para-bancaires ont échappé à l'obligation de maintenir des réserves proportionnelles aux dépôts. Les coefficients de réserve des banques à charte ont toutefois baissé de 4% à 3% pour les dépôts à terme ou à préavis et de 12% à 10% pour les dépôts à vue.

entreprises qui sont limitées dans leurs capitaux d'accroître leur équipement de production sans s'endetter puisqu'elles n'assument que les frais de détention et d'utilisation de l'équipement et non les frais d'obtention. Il va de soi que les banques ont bien accueilli ces mesures ainsi que celle leur permettant d'étendre leur part du marché hypothécaire. Elles auraient aimé toutefois pouvoir envahir le marché de l'informatique qui leur a été fermé. On sait que les banques possèdent des ordinateurs qui leur permettraient de faire du traitement de données comme en font les firmes d'informatique. Aussi, devant le développement rapide de ce secteur, ont-elles revendiqué de pouvoir offrir à leurs clients de tels services plutôt que de se limiter à ceux concernant la comptabilité des entreprises. Cette demande a été rejetée dans l'actuelle loi mais gageons que ce n'est que parti remise...

Il faut maintenant aborder la limitation des activités des banques étrangères au pays et le développement des banques canadiennes à l'étranger. Jusqu'en 1967, les activités des banques étrangères au pays n'étaient aucunement soumises à la réglementation canadienne. Pour protéger le marché bancaire canadien qui historiquement a toujours été une forteresse capitaliste canadienne-anglaise, on procéda à la mise sur pieds dans la loi de 1967 de certaines mesures restrictives à l'égard des banques étrangères. Cela ne les empêcha pas de s'attaquer à des marchés qui gagnèrent en importance comme ceux de l'affacturage et du crédit-bail. Aussi le livre blanc mentionnait que les banques étrangères avaient accru leurs participations et activités au Canada depuis la loi de 1967 en créant principalement des filiales financières au niveau provincial. En 1975, 60 banques étrangères avaient une participation dans une des 120 institutions financières canadiennes. Il faut ajouter à cela que les banques étrangères [32] présentes sur le marché canadien, échappaient aux différents mécanismes de contrôle que la Banque du Canada utilisait envers les banques à charte.

Deux possibilités s'offraient au gouvernement canadien avec la nouvelle loi. Continuer de bloquer la pénétration étrangère dans le domaine bancaire canadien ou alors permettre une présence faible et contrôlée. Dans le livre blanc, cela se résumait à faire un choix fragile entre tirer bénéfices de la concurrence maximale qu'apporterait la présence étrangère sur le marché canadien et maintenir la prédominance canadienne dans le secteur financier. En fait, le problème était faussement présenté puisqu'admettre ou non les banques étrangères n'avait rien à voir avec

la concurrence bienfaisante pour l'économie canadienne mais impliquait plutôt la possibilité de représailles des autres pays envers les banques canadiennes. Il apparaissait clairement dans les études de l'Association des Banquiers Canadiens ⁷ et dans un bulletin récent de la banque de Nouvelle-Ecosse que : "Ne pas accorder le statut de banque aux banques étrangères exerçant des opérations au Canada avait pour conséquence de limiter de manière arbitraire les activités des banques canadiennes sur plusieurs marchés étrangers revêtant en puissance beaucoup d'importance" ⁸. On favorisa donc plutôt le principe de la réciprocité c'est-à-dire permettre aux banques étrangères ce que les étrangers permettent aux banques canadiennes, mais en y apportant des restrictions et des contraintes telles que dans les faits, on en revenait au statu quo. L'important c'était de ne pas prendre de mesures qui auraient pu nuire aux activités internationales des banques canadiennes.

Avec la nouvelle loi, les banques étrangères pourront donc opérer au Canada moyennant plusieurs restrictions. La plus importante est qu'elles ne pourront jamais posséder plus de 8% de tous les actifs en dollars canadiens et en monnaie étrangère ce qui garantit le contrôle du marché canadien entre les mains des capitalistes canadiens. Le gouvernement pourra d'autre part s'assurer que les banques canadiennes reçoivent un traitement au moins équivalent dans les pays étrangers. Par exemple, il pourra renouveler ou non les permis d'opération des banques étrangères à tous les trois ans dépendant de l'attitude des pays étrangers envers les banques canadiennes.

Ce sont surtout les milieux bancaires américains qui ont réagi avec le plus de virulence vis-à-vis une loi qu'ils considèrent s'inscrire dans la foulée des efforts protectionnistes de Trudeau qui avaient déjà touché l'énergie et les télécommunications. Cette réaction n'est pas surprenante si on tient compte qu'entre 1976 et 1980, les actifs bancaires canadiens détenus par des banques américaines [33] ont crû de 466% soit de \$1.5 milliard à \$7 milliards. Une telle croissance n'est plus pensable avec la nouvelle loi. Selon la revue Business Week ⁹ les banquiers

⁷ L'Association des Banquiers Canadiens a publié une série de plaquettes entre décembre 1975 et l'adoption de la loi des banques afin de faire connaître les positions des banques.

⁸ Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse, janvier 1981.

⁹ Business Week, 2 février 1981, Canada : *A strict new law limits foreign bankers.*

américains ont déjà commencé à effectuer des pressions à Washington pour qu'on limite notamment l'entrée des banques canadiennes aux États-Unis. De plus signalons que pour l'ensemble des banques étrangères, la nouvelle loi signifie particulièrement qu'elles profiteront peu du financement des champs pétroliers canadiens qu'on évalue à près de \$200 milliards d'ici 1990.

Il semble donc évident que la nouvelle loi des banques favorise un élargissement des activités des banques canadiennes autant sur le territoire national qu'à l'échelle internationale tout en protégeant le marché canadien contre toute invasion importante des banques étrangères. Ce qui sera à surveiller dans les prochaines années : les activités grandissantes des banques canadiennes sur les marchés internationaux et les réactions des autres gouvernements envers celles-ci.

Jean Charest

*
* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques

[34]



Campagne pour le droit au travail

[35]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

NOTES D'ACTUALITÉ

“Licenciement, chômage, et droit au travail.”

Diane Tremblay et Vincent van Schendel

[Retour au sommaire](#)

La question du chômage et des licenciements a souvent défrayé la manchette des journaux en 1980 et depuis le début de 1981 : un taux de chômage officiel de près de 10% au Québec, des fermetures d'usines en série, le tout sur un fond de crise économique et de récession généralisée dans l'ensemble du monde capitaliste, telle est la situation en ce début de décennie. Au Québec, c'est plus de 47 000 salarié-e-s qui ont été touchés par des licenciements collectifs (i.e. touchant 10 personnes ou plus) en 1978-79, et qui ont été officiellement recensés par le ministère du travail ; selon les aveux même de ce ministère, ces chiffres sous-estiment fortement la réalité, un grand nombre d'entreprises n'envoyant aucun préavis de licenciement et effectuant de ce fait des mises à pieds illégales dont l'ampleur est difficile à évaluer. On estime cependant au ministère du travail du Québec que, annuellement, c'est 600 000 licenciements qui sont effectués : collectifs ou individuels, légaux ou illégaux, permanents ou temporaires... Ceci, bien sûr, sans compter les sans-travail non officiels, tels les assistés sociaux, les retraités prématurés, les “étudiants prolongés”, etc., et les nouveaux arrivants sur le marché du travail qui ne trouvent pas d'emploi.

[36]

Le MAC : regroupement des chômeurs et chômeuses

Le Mouvement Action Chômage (MAC) est l'un des principaux groupes populaires participant au Front sur le droit au travail dans le cadre de la préparation du Sommet populaire II. Depuis une dizaine d'années, le MAC s'occupe de regrouper les personnes en chômage et de les aider à défendre leurs droits, notamment leur droit à l'assurance-chômage.

En ce qui concerne le droit au travail et à un revenu décent, le MAC met de l'avant plusieurs revendications destinées à améliorer le régime d'assurance-chômage en vigueur et à assurer à toutes et tous le droit à un travail rémunérateur, conforme à leurs aspirations et aptitudes, ainsi qu'à des conditions de travail acceptables.

Pour ce qui est de l'assurance-chômage plus précisément, les principales revendications du MAC sont : l'abolition du délai de carence, l'élimination des tracasseries, contrôles et délais administratifs, la majoration des prestations en fonction de la hausse du coût de la vie, l'augmentation des prestations de maternité à 100% du salaire habituel. Le MAC réclame enfin que l'assurance-chômage soit financée entièrement par les employeurs.

Sur un plan plus vaste, le MAC revendique un accès réel à la syndicalisation, un réseau de garderies financé par l'État et contrôlé par les usagers (droit au travail des femmes en particulier) et, à l'instar de la CSN, l'élimination de la soustraitance, le contrôle du temps supplémentaire et la réduction des heures de travail sans perte de salaire.

Soulignons que le MAC doit publier son manifeste au printemps et qu'il a récemment repris la publication de son Journal, qui permet à tous de suivre les dossiers du chômage et du droit au travail. De plus, le MAC a remis sur pied le Comité des chômeuses, qui s'occupe plus particulièrement des problèmes des femmes sans emploi.

Quant à l'organisation des sans-travail en général, le MAC ne s'est pas encore prononcé officiellement au sujet du projet de syndicalisation des chômeurs/ses mis de l'avant par la CSN. Le projet est d'ailleurs relativement peu défini au sein de la CSN même : le principe a été voté, quelques textes ont été produits, mais les modalités précises restent à déterminer, notamment en ce qui concerne la question des rapports qui devraient exister entre le MAC et cet éventuel syndicat des chômeurs et chômeuses et les rôles respectifs de chacun.

Nous aussi, nous parlons d'argent... différemment.

[37]

Le phénomène du chômage massif et des fermetures d'usines n'est pas nouveau au Québec. Il fait même presque partie d'une — assez triste — tradition. Mais depuis quelques années, le phénomène s'est particulièrement aggravé. On se souvient de Dupuis Frères, de Cadbury, de la Wyagamack... ; il y a encore eu l'ITT Rayonnier et les 750 mises à pied de l'Iron Ore à Sept-Iles depuis septembre 80. Faillites, déménagements vers des "deux" plus rentables, changements technologiques, sous-traitance... : les raisons sont multiples mais les effets les mêmes.

La CSN et la FTQ ont décidé, chacune à sa manière et chacune de son côté, de partir en guerre contre cet état de fait. Et en janvier-février 81, les deux centrales ont organisé, à trois semaines d'intervalle, deux importantes réunions sur le sujet : les États généraux pour le droit de grève et le droit au travail, par la CSN, et le colloque : "pertes d'emplois : mobilisation" de la FTQ sur les licenciements.

La CSN en campagne pour le droit au travail

La CSN a lancé sa campagne sur le droit au travail et le droit de grève en tenant des États généraux le 31 janvier dernier, à Montréal. La campagne se poursuit par des assemblées dans les syndicats locaux et dans le cadre d'événements spéciaux comme le 1er mai et une semaine sur le droit au travail prévue pour la fin avril.

Les intervenants aux États généraux ont souligné que l'application du droit de grève dans le secteur public, loin d'être une menace à la santé des gens a plutôt permis au mouvement syndical d'améliorer les services offerts à la population. Quant au droit au travail, tous s'entendent sur le fait qu'il est gravement menacé par les multiples faillites, fermetures et licenciements, dus à une certaine restructuration de l'économie.

La CSN cite les cas de Foresteel (70 mises à pied), de Vickers (400 mises à pied), de Marine Industries (1500 mises à pied depuis le printemps), de la boulangerie Vaillancourt (fermeture : 110 pertes d'emplois), de Space Color à Drummondville, de Zellers à Sept-Iles, de

Vilas à Cowansville, de Tex Bleach à Montréal... Et la liste est loin d'être terminée !

Toutes les régions de la province sont touchées par cette restructuration économique, certaines plus que d'autres. La CSN, comme d'autres groupes populaires et syndicats, réclame l'adoption de mesures qui permettraient d'éviter que les travailleurs et travailleuses aient à faire les frais de cette restructuration. La centrale revendique notamment qu'une loi garantisse l'accès des syndicats aux livres comptables des entreprises. La CSN met cependant surtout l'accent sur des mesures préventives à inscrire [38] dans les conventions collectives. Elle propose que les conventions prévoient des avis de licenciement ou de fermeture donnés un an à l'avance et exige que ces avis soient respectés, ce qui n'est pas le cas actuellement pour 45% des licenciements collectifs. La CSN demande aussi que les indemnités de perte d'emploi soient majorées et qu'il y ait des dispositions particulières protégeant les salariés en cas de changements technologiques (seulement 0.1% des conventions prévoient la réouverture de la convention dans un tel cas).

Enfin, dans une optique plus large de lutte contre le chômage, la CSN revendique la création d'une caisse de stabilisation de l'emploi, le contrôle du temps supplémentaire, l'élimination de la sous-traitance et la réduction des heures de travail sans perte de salaire. En outre, lors de son congrès de novembre-décembre 1980, la centrale a adopté une résolution visant la création de syndicats de chômeurs et chômeuses. Soulignons que la plupart de ces revendications sont reprises par de nombreux groupes populaires, notamment dans le cadre du Front sur le droit au travail, qui réunit ces groupes et la CSN en vue de la préparation du Sommet populaire II, qui devrait se tenir à l'automne prochain.

**La FTQ : contre les licenciements, 3 jours de colloque
et “le début d’une offensive syndicale d’envergure”**

Les 15-16-17 février 81 à Montréal, se tenait un colloque, organisé par la FTQ, sur la question des licenciements. Pas loin de 500 délégués de tout le Québec, et particulièrement des régions touchées par les licenciements, se sont réunis à cette occasion et, après avoir entendu des témoignages de quelques travailleurs/euses licencié-e-s, ont discuté d’un volumineux document d’appui (150 pages) préparé par les instances de la FTQ et ont adopté plusieurs résolutions (une quarantaine) relatives à l’action syndicale et aux revendications à apporter au gouvernement pour l’adoption de certaines législations, résolutions qui seront référées au prochain congrès de la FTQ en nov. déc. 81 pour adoption définitive.

Le principal document de discussion soumis aux délégués lors de ce colloque se divisait en deux parties : 1-) la réalité des licenciements (effets sociaux, causes, etc.) 2-) les solutions luttés et réponses envisagées par la FTQ. Les responsables des licenciements sont de deux ordres : les entreprises, toujours à la recherche du profit maximum, et les gouvernements, dont les diverses politiques, fiscales, “anti-inflationnistes”, de subvention, etc., aggravent davantage la situation qu’elles ne la règlent. D’où le cadre général d’action dégagée par la FTQ : l’action syndicale de base et la tentative d’obtenir une “législation améliorée (et) une intervention gouvernementale énergique” visant entre autre à pratiquer une politique de plein emploi...

[39]

Parmi les revendications, suggestions, ou orientations principales qui se sont dégagées de ce colloque, signalons : la négociation de clauses dans les conventions collectives visant à protéger les emplois : indemnité et préavis de licenciement, contrôle syndical sur les changements technologiques, abolition de la sous-traitance et du temps supplémentaire avant les mises à pied, droit à l’information sur la situation financière réelle de l’entreprise (ouverture des livres comptables), versement d’une indemnité compensatrice d’assurance-chômage (différence entre le salaire antérieur et les prestations d’assurance-chômage) par les employeurs, etc... Les comités de reclassement de la main-

d'oeuvre ont été fortement critiqués tout au long du colloque ; de nouvelles revendications pour ces comités ont cependant été adoptées. Les délégués ont aussi adopté — non sans débat — une proposition visant à la revendication de la mise sur pied de caisses sectorielles d'indemnisation à composition tripartite (patronat, gouvernement, syndicats). Enfin les participants se sont penchés sur “de nouvelles pistes”, telles la participation des travailleurs/euses à la gestion et au financement des entreprises pour sauvegarder les emplois, ou à la formation de coopératives de production. Les divers intervenants ont toutefois souligné la nécessité en tout temps de préserver l'indépendance et l'autonomie du syndicat et de son action.

Si la plupart des résolutions proposées ont été adoptées sans problème, quelques unes ont toutefois suscité d'assez vifs débats : par exemple sur la question du tripartisme, de l'autonomie syndicale et des relations avec le gouvernement. Les multiples intervenants se sont entendus en terminant, pour souligner l'importance et la primauté de la mobilisation ouvrière pour arracher des gains. Le colloque a, en terminant, demandé à la FTQ d'organiser une campagne d'information et de mobilisation, auprès des syndiqué-e-s FTQ et de l'ensemble de la population sur la question des licenciements.

Le 1er mai

On voit aisément que, du moins en ce qui concerne les clauses à inscrire dans les conventions collectives, les revendications de la CSN et de la FTQ se rejoignent en de très nombreux points. Sur d'autres terrains (caisses d'indemnisation, tripartisme, etc...), les divergences sont plus sérieuses

Les deux centrales n'en sont cependant pas moins toutes deux en campagne pour les mêmes objectifs. À date, ces campagnes se mènent séparément, la FTQ boudant toute invitation de la CSN. Au colloque de la FTQ, il ne semblait pas évident, à entendre parler les dirigeants de cette centrale, que la manifestation du [40] premier mai serait organisée par les trois centrales syndicales : CSN, FTQ, CEQ. Aux dernières nouvelles cependant, et à Montréal tout au moins, il semble que le défilé

sera organisé en commun (par le CRIM) et l'un des thèmes majeurs sera les licenciements.

Quoiqu'il en soit, la campagne pour le droit au travail, contre le chômage et les licenciements, semble bel et bien lancée dans le mouvement ouvrier et les organisations populaires. Encore faudra-t-il voir les moyens utilisés...

Tout ceci pose en outre une autre question : celle de l'organisation des sans-travail ; débat qui ne fait que commencer.

Diane Tremblay
et Vincent van Schendel
mars 81

*
* *

L'Économiste, la revue de l'ASDEQ a publié à l'automne 1981 un article du collectif de la revue portant sur la théorie néoclassique et sur ce que l'on peut appeler, le renouveau du marxisme en économie. Si vous désirez recevoir le tiré-à-part que nous avons fait imprimer, veuillez écrire à l'adresse suivante :

*Interventions,
Centre Multiethnique St-Louis,
3553 rue St-Urbain, Montréal,
H2X 2N6,*

en y insérant la somme de \$2.00 pour frais d'impression et d'envoi.

Votre abonnement se termine... N'oubliez pas de le renouveler.

[41]

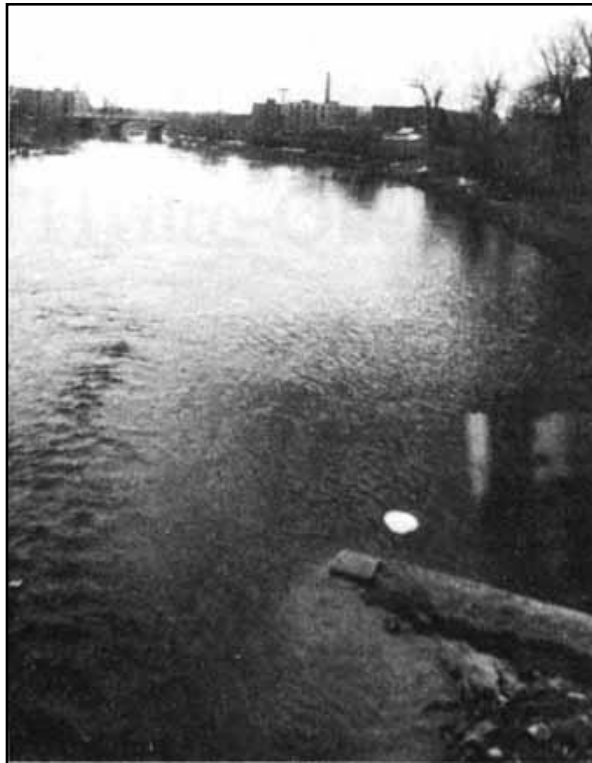
Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER

ENVIRONNEMENT

(Énergie – robot - logement)

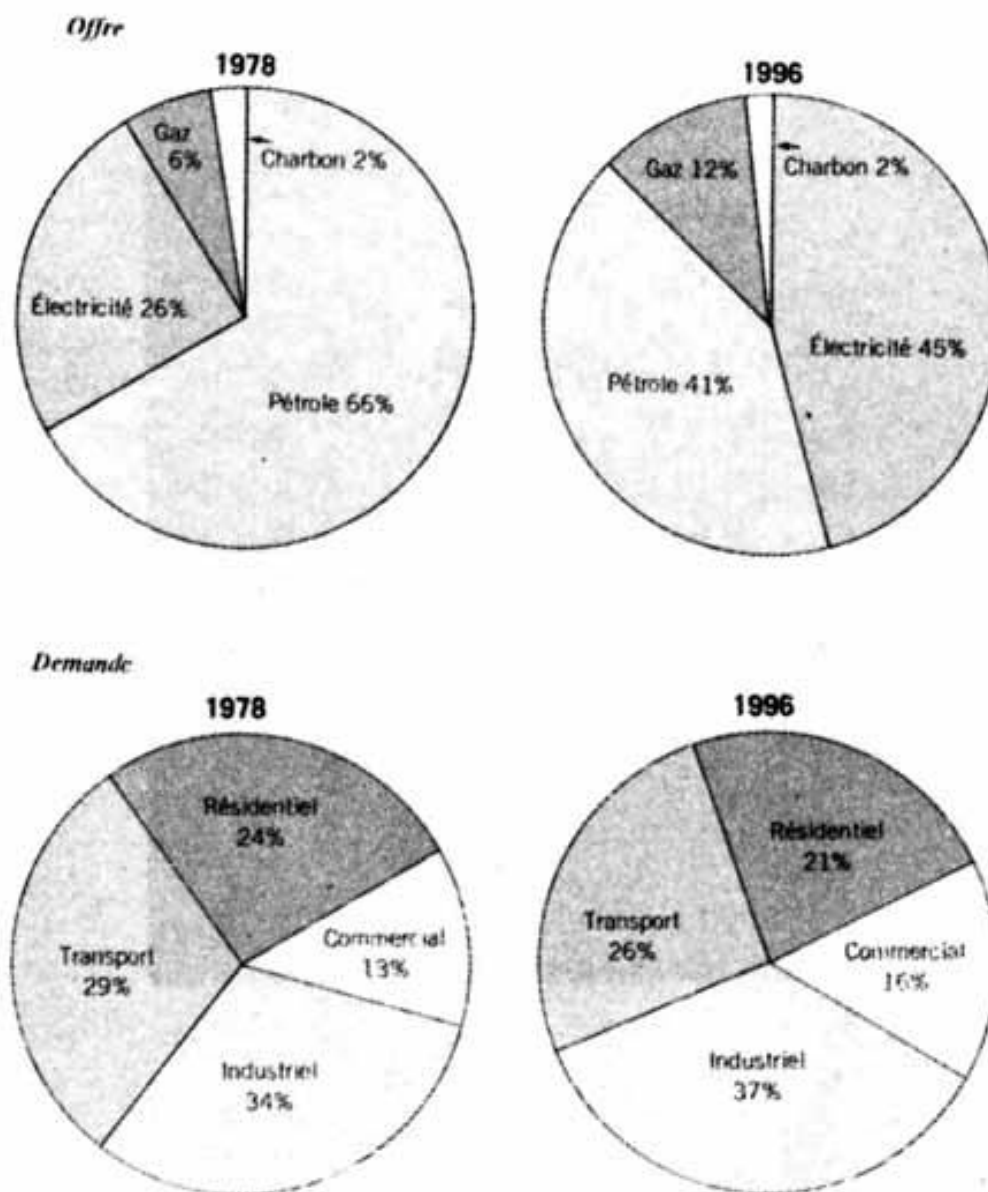


[Retour au sommaire](#)

[42]

Graphique 2.

Le bilan énergétique québécois en 1978 et en 1996.



Source : Hydro-Québec,
Une stratégie pour la décennie KO. décembre 1980.

[43]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Bilan énergétique et plan de l’Hydro-Québec.”

Normand ROY

[Retour au sommaire](#)

Au moment où l’Hydro-Québec s’apprête à investir des sommes faramineuses dans le développement de l’hydroélectricité, il semble opportun de s’arrêter un instant pour examiner la situation énergétique actuelle et pour tenter de dégager quelques implications découlant de ces investissements qui engageront, selon l’Hydro, \$55 milliards dans l’infrastructure de production et de transmission d’électricité et quelques \$35 milliards dans le fonctionnement général de la société d’État au cours de ces années 1980. ¹⁰

Le tableau 1 présente un bilan de la répartition des sources d’énergie utilisées au Québec entre 1960 et 1978. Les données font ressortir l’existence de deux périodes distinctes quant à l’évolution des parts relatives des types d’énergie employées. La première période va de 1960 à 1970 et se caractérise par une croissance soutenue et marqué de l’emploi du pétrole qui passe de 63.1% à 74.1% du total de l’énergie employée.(lb) Cette tendance à une dépendance accrue sur le pétrole s’est affirmée au moment [44] où le prix relatif de cette source d’énergie ne cessait de fléchir. Les gains furent surtout réalisés au détriment du

¹⁰ En tonnes équivalent pétrole.

charbon qui n'apportait plus qu'une contribution marginale au bilan énergétique québécois en 1970. Le Québec dépendait alors de cette seule source pour les 3/4 de ses besoins énergétiques.

La coupure est survenue après la première secousse pétrolière qui eut pour effet de renverser la tendance à l'augmentation de la part relative des hydrocarbures dans notre consommation. En 1978, le pétrole reste la source principale d'énergie mais sa part relative n'est plus que de 65.5% du total, soit une baisse de 8.6% en 8 ans. Le pourcentage de recours au pétrole est toutefois plus élevé en 1978 qu'il ne l'était en 1960. L'électricité gagne du terrain dans les années 70 et en 1978 cette source satisfait 25.4% des besoins québécois. Notons que dans la situation québécoise, l'énergie électrique est massivement produite par la conversion de l'énergie hydraulique (hydroélectricité). Le gaz naturel a connu une ascension constante sur toute la période 1960-1978, de sorte qu'il constitue maintenant un apport significatif dans notre consommation, en rencontrant 7.1% des besoins.

Tableau 1

Ventilation de l'énergie totale nette disponible au Québec, 1960-78 ¹

	En %					Taux de croissance annuel moyen	
	1960	1965	1970	1975	1978	60-70	70-78
Pétrole	63.1	70.4	74.1	70.6	65.5	6.0	0.8
Gaz naturel	9.2	3.8	4.4	6.3	7.1	13.1	5.3
Electricité	21.7	18.9	18.9	21.5	25.4	5.3	5.3
Charbon	12.9	6.7	2.4	1.5	1.4	- 8.4-	4.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	5.2	1.6

¹ À l'exclusion de l'énergie exportée, des pertes dues au raffinage et au transport, et de l'énergie utilisée à des fins non énergétiques.

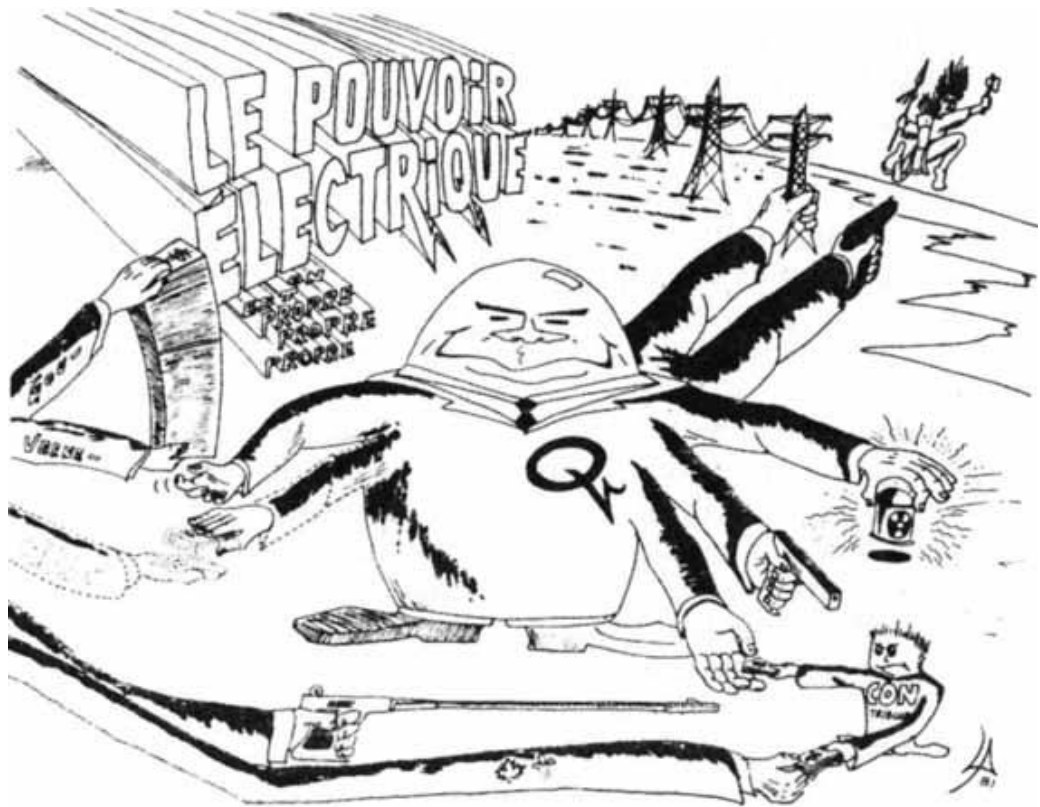
Source : *Energie Québec*, Les statistiques de l'énergie au Québec, 1958-1978. septembre 1979.

[45]

Le renversement de tendance que dévoile le tableau 1 est particulièrement instructif dans la mesure où il permet de dégager au moins deux conclusions immédiates. Tout d'abord, ce tableau, compris à la lumière des événements des dernières années, révèle les dangers inhérents à la concentration des besoins sur un type d'énergie. Bien entendu, lorsque celle-ci est à la fois non-renouvelable et absente du territoire où elle est consommée, cette constatation semble d'autant plus probante. Mais là n'est pas l'essentiel, car même une énergie renouvelable et disponible domestique- ment n'existe pas en quantités illimitées. En outre, toute spécialisation dans ce domaine comporte des risques et coûts qui ne font que croître avec le degré de spécialisation. ¹¹ Ces constatations seront utiles pour l'examen du graphique qui reproduit les prévisions de l'Hydro-Québec en ce qui a trait à l'évolution de notre approvisionnement énergétique d'ici 1996. ¹²

¹¹ Il y a bien sûr d'autres arguments convaincants contre la surspécialisation. Il y a par exemple la tendance à la monopolisation que reconnaît la science économique traditionnelle. La stratégie de pénurie adoptée par les multinationales du pétrole est éloquente à cet égard. La concentration géographique de la production va aussi de pair avec la spécialisation, ce qui provoque une accentuation des déséquilibres économiques régionaux. Mentionnons aussi le manque de souplesse et de capacité d'adaptation à des situations ou à des besoins changeants.

¹² Hydro-Québec, Une stratégie pour la décennie 80, p. 25.



*Interventions. Nous aussi, nous parlons d'argent...
différemment.*

[46]

Mais arrêtons-nous d'abord brièvement sur les destinations de l'énergie. Le graphique 1 nous fournit des approximations de la répartition de l'énergie en 1978 entre les secteurs industriel, du transport, résidentiel et commercial, selon l'ordre d'importance. La prédiction pour l'année 1996 indique que ce sont les secteurs industriel et commercial qui connaîtront des gains relatifs, tandis que les deux autres régresseront. Le pourquoi et le comment de ces anticipations sont très certainement de la plus haute importance. Pourtant l'Hydro, qui en ce qui a trait aux hypothèses à la base de ces projections. Quel est le développement industriel qu'on nous refille dans ce scénario ? Comment se fait-il que les économies prévues dans le domaine du transport soient si insignifiantes à cette époque de petites voitures à consommation sans cesse réduite et d'extension des réseaux de transport en commun ? Il y a une foule d'interrogations auxquelles la société d'État ne répond pas dans son analyse de l'évolution de la demande. Pourtant, comme le chantait Boris Vian, ça a une importance.

Mais revenons à la question de l'approvisionnement, en haut du graphique 1. La constatation décisive qui ressort de l'examen du graphique est la croissance relative anticipée de l'électricité dans notre bilan énergétique d'ici 1996. Il est prévu qu'à cette date 45% de nos besoins seront couverts par cette seule source. Le pétrole, longtemps dominant, ne comptera plus alors que pour 41% de nos approvisionnements. Le gaz verra son importance croître encore, quoique modestement selon cette prévision, passant de 7% du bilan énergétique en 1978 à 12% en 1996. Le charbon restera marginal, semble-t-il. Cette stratégie de promotion de l'électricité qui se retrouve dans le document de l'Hydro a été formulée officiellement pour la première fois en 1978 dans le livre blanc du ministre Joron ¹³. Dans la présentation de cet énoncé, le ministre posait d'une part le caractère inévitable de la direction dans laquelle le document nous engageait en termes de croissance des besoins et affirmait d'autre part que les solutions énergétiques retenues étaient les moins dangereuses pour le milieu, les moins incertaines et les plus économiques. Ces assurances qu'on retrouve aussi dans le document de

¹³ Service des communications, Direction générale de l'énergie, *Assurer l'avenir — La politique québécoise de l'énergie*. Editeur officiel du Québec, 1978.

l'Hydro sont-elles satisfaisantes, qu'en est-il de l'autonomie énergétique qu'on nous promet, n'y a-t-il pas lieu de questionner ces choix, de chercher à en appréhender [47] les conséquences ?

La démonstration reposant sur deux affirmations principales, nous essaierons d'en trouver la confirmation ou la réfutation à partir des analyses de l'Hydro et de celles qu'on retrouve à d'autres sources.

D'abord, voyons l'évolution des besoins. De 1958 à 1979, la consommation totale d'énergie au Québec est passée d'environ 14,2 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à 33,9 millions en 1979, soit une augmentation de près de 135%, ou encore de 4,15% par année ¹⁴. Un examen plus détaillé révèle cependant une nette coupure dans cette progression de la consommation. Ainsi, de 1958 à 1973, le taux d'augmentation annuel moyen avait été de 5,4%. Par contre, ce taux n'a été que de 1% de 1973 à 1979. Ce net freinage est d'une importance capitale. Il permet très certainement de mettre en doute la validité de l'hypothèse de croissance des besoins qui est à la base des plans d'investissements de l'Hydro-Québec d'ici à la fin du siècle. Cette hypothèse pose que les besoins énergétiques totaux croîtront de 2% par an de 1980 à 1996 ¹⁵. Ce pourcentage est extrait, on ne sait trop comment, de la prise en compte de l'évolution démographique et économique du Québec ainsi que d'une estimation des effets des stratégies d'économie d'énergie et de développement de sources alternatives.

Il est évident que les prévisions de la société d'État s'inscrivent dans une stratégie maximaliste qui sous-estime délibérément les gains prévisibles des politiques d'économie d'énergie. Ce fait n'a d'ailleurs pas échappé au ministre Bérubé, titulaire actuel du dossier de l'énergie, qui a exigé que l'Hydro-Québec révise à la baisse les hypothèses de croissance contenues dans deux documents soumis antérieurement. Un premier document datant de 1978 prévoyait une croissance de la demande d'électricité de 7,75% par année d'ici 1996. À l'été 1979, la prévision était ramenée à un taux de croissance de 6,9% par an. Enfin, le dernier document pose que l'on connaîtra des augmentations de 6,3% par an

¹⁴ Énergie et Ressource Québec, *Les statistiques de l'énergie au Québec 1979*, Québec, Editeur officiel, 1980.

¹⁵ Hydro-Québec, Une stratégie pour la décennie 80, document d'accompagnement, décembre 1980.

d'ici 1990 et de 5,6% entre 1990 et 1996 ¹⁶. Il semble que la société d'État ne découvre que progressivement et lentement les mérites des économies d'énergie. Cela est assez paradoxal quand on se rappelle que le mandat de cet organisme a été élargi tout récemment par le ministre Bérubé pour englober la responsabilité de la recherche et du développement au chapitre de ces économies d'énergie. Certains [48] y voient l'expression d'un conflit d'intérêt. En effet, l'Hydro-Québec cherche d'abord et avant tout à rentabiliser ses investissements et à augmenter sa part du marché énergétique. À cet égard, la logique de son fonctionnement ne la distingue pas fondamentalement de n'importe quelle entreprise privée qui vise à l'accumulation du capital. L'énorme dette de la société d'État et son insertion dans un réseau de rapports capitalistes de concurrence déterminent ses comportements. Est-il admissible alors de lui confier en même temps un mandat de préservation et de recherche d'alternatives à ses propres scénarios d'expansion ? Cela est douteux, à la lumière de l'expérience passée. En effet, les administrateurs de la compagnie de la rue Dorchester se sont fait tirer l'oreille avant de livrer un projet d'investissement qui soit un tant soit peu fondé sur la prise en compte de ce qu'il est possible d'épargner de ce côté dans les vingt prochaines années. Les possibilités sont pourtant réelles à ce chapitre. Une étude préliminaire menée par Hélène Lajambe est significative en ce qui concerne ces possibilités ¹⁷. Sur la base de deux scénarios vraisemblables quant à l'évolution démographique du Québec d'ici l'an 2000, l'auteur conclut qu'il est possible de dégager une croissance économique réelle de 25 à 50% durant cette période tout en maintenant le niveau actuel de consommation énergétique dans l'éventualité de l'hypothèse de croissance maximum, ou en la réduisant de plus de 25% dans la deuxième. Certes, l'étude est sommaire à bien des égards, mais il n'en reste pas moins vrai qu'elle démontre à l'évidence qu'il existe des alternatives sensées à l'orgie d'investissements olympiques dans laquelle l'Hydro, le gouvernement et le monde financier veulent nous embarquer.

Le discours officiel nous affirme en outre que le choix énergétique retenu est le plus sûr d'un point de vue écologique et qu'il a le mérite

¹⁶ Gilles Provost, "L'Hydro devra investir l'équivalent d'une Baie James par année en 1990", in *Le Devoir*, 17 décembre 1980.

¹⁷ Hélène Lajambe, *L'autonomie énergétique du Québec dans une perspective écologique*. Hélio-Québec, 1979.

de nous assurer une “indépendance énergétique” vis-à-vis l’OPEP, l’Alberta et les autres fournisseurs étrangers dont la voracité ne connaît pas de limites. Cet argument est fort séduisant au premier abord. Cependant, il ne faudrait pas s’y laisser prendre sans chercher à en mesurer la validité. Or, là encore, l’on fait fi de certaines considérations fort importantes. Ainsi, il est évident que l’hydro-électricité entraîne des conséquences écologiques néfastes. Que l’on songe par exemple à la dépossession de leur territoire dont furent victimes les peuples autochtones [49] de la Baie James.

... le projet de la Baie James démarra à fond de train avant que ne commencent les négociations, sans que les Indiens soient consultés, ni même prévenus. Les Cris de la Baie James furent littéralement envahis par une armée d’un nouveau genre, équipée pour mesurer, sonder, analyser puis terrasser, bulldozer, charcuter un territoire grand comme la France. ¹⁸

Le projet “Archipel” qui vise le harnachement des Rapides de La-chine est un autre exemple de ce que le développement tout azimuth de l’hydro-électricité peut impliquer sur le plan écologique. Sa réalisation condamnerait définitivement la possibilité de redonner aux habitants de l’agglomération montréalaise un accès à leur fleuve, du moins entre le lac Saint-Louis et le bassin de Laprairie, soit sur un territoire d’un intérêt récréatif et scénique unique. De plus, le projet Archipel réalisé provoquerait une détérioration de la qualité de l’eau potable, il menacerait la faune et la flore du fleuve et il empiéterait sur le territoire des Mohawks de Caughnawaga ¹⁹. À ces différents impacts négatifs de l’hydroélectricité, il convient d’ajouter ceux que provoquent des lignes de transmissions à très haut voltage, dévoreuses de territoire, destructrice de paysages et qui sont la source de perturbations électromagnétiques dont on mesure encore mal les conséquences ²⁰. Mais le danger le plus sérieux d’un développement outrancier de l’hydroélectricité est qu’il nous conduit inexorablement à l’utilisation du nucléaire comme source

¹⁸ Hélène Lajambe, *Coûts et externalités de l’aménagement hydroélectrique de la Baie James*, thèse de maîtrise, département d’économique, Université McGill, novembre 1977, pp. 14-15.

¹⁹ *L’Environnement*, journal de la Société pour Vaincre la Pollution, vol. 7, no 6, 1981, p. 1.

²⁰ Solange Vincent, *La fiction nucléaire*, Québec-Amérique, 1979.

de remplacement après que l'Hydro-Québec aura jeté des barrages partout où cela est économiquement possible sur le territoire. Cela, la société d'État le reconnaît dans un petit paragraphe fort obscur perdu dans la masse de documentation douceuse qu'elle présente au public pour étayer ses visées ²¹. Non seulement le reconnaît-elle, mais en plus elle souhaite vivement cet aboutissement qui lui ouvrirait de nouvelles possibilités d'expansion.

Quant à "l'indépendance" qu'on peut espérer du développement hydroélectrique, des quinze prochaines années elle apparaît fort problématique, à tout le moins. Tout d'abord, les prévisions de l'Hydro nous indiquent qu'en 1996, le pétrole et le gaz, qui sont des sources étrangères, compteront encore pour au moins 53% de nos approvisionnements, contre 72% actuellement (voir le graphique 1). Cette réduction de la dépendance sera acquise à un coût tout simplement [50] fabuleux. Rappelons que les investissements prévus pour les seules années 80 sont de l'ordre de \$90 milliards, selon le plan soumis au gouvernement. Où trouvera-t-on ces sommes colossales ? Déjà en 1979, les investissements dans le secteur énergétique accaparaient 25% de tous les investissements productifs réalisés au Québec ²². Cette proportion augmentera substantiellement durant la décennie. (Afin de fournir un ordre de grandeur, mentionnons que le PIB québécois de 1980 se situe à environ \$75 milliards). Cet effort massif d'accroissement du potentiel électrique devra être financé par un recours accru aux marchés financiers internationaux. À l'heure actuelle, l'Hydro emprunte environ \$2 milliards par année aux quatre coins de la planète, ce qui la classe parmi les plus importants débiteurs au monde. Dès 1982, l'Hydro devra chercher au-delà de \$3 milliards en emprunts pour poursuivre son expansion. Durant cette même année, les remboursements d'obligations échues et les paiements d'intérêts se chiffreront à \$633 millions ²³.

Que signifient tous ces chiffres auxquels il faut ajouter que cette dette, en monnaie étrangère en majeure partie, se finance actuellement à un taux de 15% ? Deux choses essentiellement. la première est que la

²¹ Hydro-Québec, *Une stratégie...*, p. 79.

²² Gilles Provost, "L'énergie accapare le quart de tous les investissements au Québec", in *Le Devoir*, 28 janvier 1981.

²³ Gilles Provost, "L'endettement accru de l'Hydro fera bondir les tarifs dès l'an prochain", in *Le Devoir*, 25 janvier 1981.

dépendance énergétique du Québec s'en trouvera accrue. En effet, l'argent qui ne sera pas versé aux producteurs étrangers le sera aux banquiers et financiers qui avancent ces fonds fort onéreux. Le gain pour les Québécois semble bien mince, d'autant plus que ces charges financières accrues se traduiront inévitablement par des augmentations rapides de la facture d'électricité des consommateurs. Et c'est là la deuxième conséquence indésirable de la nouvelle dépendance énergétique québécoise. Selon les premiers calculs approximatifs établis par les observateurs présents à la commission parlementaire chargée d'étudier les propositions de l'Hydro, les hausses des tarifs frôleraient les 20% en 1982, et l'avenir ne sera pas plus radieux ²⁴.

L'aspect le plus déconcertant, et le plus navrant de ce dossier et des audiences tenues par la commission parlementaire est l'ineptie la plus totale dont font preuve les députés qui y participent. Péquistes, libéraux et unionistes sont tout simplement inaptes à saisir les implications qui découleront de cet engagement économique et financier à long terme. Non contents d'avaliser les demandes de l'Hydro, ils en [51] rajoutent ! En cette période pré-électorale, chacun y va de son petit cantique enthousiaste sur les brillantes perspectives d'avenir qu'y s'offrent au Québec et sur l'audace dont il faut faire preuve. On souhaite que l'Hydro accélère son plan d'investissements, on réclame l'accroissement des exportations d'électricité vers les États-Unis, on demande que chaque circonscription électorale se dote d'un barrage. Les âneries se succèdent à un rythme affolant, au point que même les représentants de l'Hydro ont pris peur et tentent de modérer l'ardeur béate des parlementaires. Des associations d'hommes d'affaires et d'ingénieurs ont participé à ce concert triomphaliste en exigeant le développement immédiat de l'industrie nucléaire et en suggérant l'adoption du plan Bourassa qui favorise l'aménagement de rivières pour le seul bénéfice des Américains qui veulent éviter la prolifération de centrales nucléaires sur leur territoire. C'est nous qui hériteront de ces centrales, si la solution Bourassa est acceptée ²⁵.

Voilà donc où en est rendu la politique d'autosuffisance énergétique. Pour payer la note de ce projet grandiose, le Québec devra poursuivre

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Gilles Provost, "Hommes d'affaires et ingénieurs incitent l'Hydro à presser le pas", in *Le Devoir*, 27 février 1981.

plus avant son rôle de fournisseur de matières premières et d'énergie au tout puissant voisin américain. Cette perspective, déjà présente en filigrane dans *Bâtir le Québec*, ce document de politique économique produit par le ministère d'État au développement économique en 1979, se trouve concrétisé suite à la triste exhibition de la commission parlementaire. Est-ce vraiment tout ce qu'il y a à offrir aux travailleurs et chômeurs québécois qui connaissent l'insécurité d'emploi et qui sont pressurés par l'inflation que nourrit le projet de l'Hydro ? Ces investissements représenteront une dette supplémentaire de \$10,000 par citoyen dans les prochains dix ans, ils impliqueront des hausses soutenues de tarifs et ne créeront presque aucun emploi à long terme, étant donné qu'il s'agit là d'une production hautement intensive en capital, contrairement à ce qu'il y aurait à attendre d'une politique d'économie d'énergie axée sur l'isolation des maisons, le développement de méthodes de production et l'installation d'équipements moins voraces et sur la recherche et l'application de sources d'énergie alternatives que les dirigeants de l'Hydro et du gouvernement ont choisi d'ignorer systématiquement. En outre, la psychose des "Arabes" aboutit à ignorer le pétrole et surtout [52] le gaz naturel, qui resteront tout de même les sources d'énergie conventionnelles les moins coûteuses pour au moins dix ans encore ²⁶. Quant à la perspective globale d'une autre société, d'un autre mode de vie et d'un autre développement économique à celui qui consiste à nous trouver un créneau de spécialisation dans la chaîne impérialiste, n'en parlons pas, souveraineté oblige.

Normand Roy

*

* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

²⁶ Antoire Ayoub, "Pétrole...", in *Le Devoir*, 18 février 1981.

[53]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Le Front Commun pour un débat public sur l’énergie.”

Normand ROY

[Retour au sommaire](#)

La ‘crise énergétique’ qui s’est abattue sur l’horizon prospère de l’expansion capitaliste d’après-guerre et qui a contribué à faire des années soixante-dix une période de difficultés et d’incertitudes économiques sérieuses à l’échelle du globe a aussi généré sa part de prophètes, de futurologues, d’experts, de commentateurs, de politiciens et d’entrepreneurs de tout acabit. De cette cacophonie d’analyses, d’opinions, de jugements, de plans et de politiques salvatrices, il est bien malaisé de tirer une compréhension quelconque de la situation énergétique actuelle, des options qui se présentent et des intérêts qui sont engagés dans cette gigantesque bataille de l’énergie qui domine l’actualité économique et politique au Québec, au Canada et dans le monde.

C’est dans le but d’y voir plus clair dans ce ténébreux dossier de l’énergie et de placer le débat à son véritable niveau, qui est politique, que 80 organismes populaires québécois ont constitué il y a deux ans le Front Commun Pour Un Débat Public Sur L’Energie. La liste des groupes participants inclut des mouvements écologiques, des associations de consommateurs, des biologistes, des organismes communautaires du Québec tout entier, des groupes d’éducation populaire, des radios et revues communautaires [54] et bien d’autres regroupements de

citoyens de divers milieux et de préoccupations multiples. Tous ont cependant reconnu la pertinence de la question énergétique dans leurs luttes et leurs aspirations sociales, d'où la mise sur pied du Front Commun.

Au mois de mai 1979, *L'Environnement*, le journal de la Société pour Vaincre la Pollution (SVP), expliquait les raisons qui militaient en faveur de l'ouverture d'un vaste débat public sur cette question. On connaît le caractère absolument vital de la disponibilité d'énergie dans la production et la consommation des moyens matériels de l'existence humaine, que ce soit dans l'agriculture, le transport, le chauffage ou la transformation industrielle des matières premières. La question énergétique est donc une question stratégique de toute première importance, qui concerne et touche tout le monde, tous les jours. Cette constatation sur la nécessité de l'énergie est sans cloute nécessaire mais elle tend aussi à occulter l'existence de choix et d'alternatives à la conjoncture actuelle qui ne sont pas seulement ni même essentiellement des questions techniques à laisser à la compétence des technocrates de l'État et des marchands d'hydrocarbures, de kilowatts, de technologie nucléaire ou même d'énergies douces.

“La production d'énergie comporte des conséquences sociales, écologiques et économiques considérables si bien que même si l'indépendance énergétique est un but intéressant en soi il faut d'abord établir quels sont nos besoins qualitativement (électricité, chaleur à basse température, chaleur à haute température, combustibles liquides) et quantitativement. Il faut ensuite déterminer parmi les avenues possibles, nos grandes orientations énergétiques dont dépendent les politiques énergétiques.

“Ces décisions de production d'énergie ont des effets très importants sur le prix que nous devons payer pour notre énergie, sur la création d'emplois dans ce secteur, sur l'endettement public que nous devons supporter, sur l'ensemble de l'économie (effet d'entraînement ou de blocage), sur notre environnement et par conséquent sur notre santé, sur le type de société que nous désirons avoir.” ²⁷

²⁷ *L'Environnement*, vol. 6, no 3, mai 1979.

Cette dernière dimension de la question énergétique semble particulièrement importante à saisir. Les enjeux énergétiques ne se distinguent pas fondamentalement des enjeux sociaux plus larges. Par exemple, le renforcement de l'exercice répressif du pouvoir policier devient un impératif de survie dans une société où prédomine l'énergie nucléaire. On pourrait dire, pour paraphraser Marx, que l'énergie nucléaire nous donne l'État policier aussi sûrement que la grande industrie nous donne le capitalisme. Or, le manque d'information ou son caractère biaisé empêche à toute fin pratique la connaissance par le public des [55] données du problème énergétique et, conséquemment, la formulation de propositions alternatives crédibles et étayées aux scénarios conçus dans le but de rentabiliser du capital en quête de profits substantiels.

La démarche du Front Commun l'a amené à la préparation d'une semaine sur l'énergie qui a eu lieu à l'UQAM, du 16 au 22 février 1981. Les organisateurs ont voulu faire de cet événement un lieu de diffusion d'information, d'expression de points de vue issus du grand public et un endroit de discussion sur les multiples aspects de la question énergétique. La variété des activités et des modes d'intervention prévus (films, kiosques d'information et d'exhibition sur les types d'énergie et sur les techniques connues ou étudiées, conférences, panels-discussions, ateliers) cherchait à susciter l'intérêt du plus grand nombre possible de citoyens afin que ceux-ci découvrent que les décisions doivent être prises collectivement et qu'ils s'engagent eux-mêmes dans ce processus de prise en charge de ces choix.

La semaine sur l'énergie se voulait davantage un commencement qu'un aboutissement. Plutôt que d'élaborer une plate-forme politique ou un cahier de recommandations et de propositions à présenter aux autorités gouvernementales, les participants espéraient que cet événement suscite l'émergence d'un vaste mouvement de revendication pour la mise en place par le gouvernement québécois d'un cadre propice à la tenue d'un vrai débat public, ce qui implique que tous ceux qui veulent intervenir dans ce dossier en aient non seulement l'occasion, mais aussi les moyens. Cette orientation du colloque a eu pour résultat que certains participants, notamment des journalistes, ont été déçus de ne pas assister à l'élaboration d'une stratégie énergétique alternative globale. Cela les a amenés à ignorer, à taire ou à couvrir minimalement l'événement.

Jusqu'à maintenant, le public a surtout été appelé à subir les conséquences de la situation énergétique actuelle (hausse de prix,

rationnements, pénuries) ou à appuyer les décisions prises par les gouvernements (programmes énergétiques, mesures d'économie d'énergie). Ces derniers ne lui ont pas permis de participer aux décisions qui le concernent. Tout au plus a-t-on autorisé les citoyens à se présenter devant des commissions parlementaires qui se contentaient d'entendre les points de vue de la population et d'accepter le dépôt de mémoires écrits sans les moyens financiers et techniques nécessaires à la production de points de vue solidement étayés par une recherche et une information substantielles. C'est dans ces conditions particulièrement défavorables et pour tout dire inadmissibles que le public fut invité à se présenter devant la commission parlementaire sur la [56] stratégie d'investissement de l'Hydro-Québec qui siège à Québec à la fin du mois de février 1981, au moment où ces lignes sont écrites. La commission fut convoquée à quelques semaines d'avis par le ministre de l'Énergie. À cette occasion, les simples citoyens et les groupes populaires sans ressources, sans expertise et sans information véritable sont appelés à confronter leurs positions à celle de l'Hydro-Québec qui est contenue dans une brochure d'une centaine de pages que la société d'État a mis plusieurs années à rédiger en puisant dans ses immenses ressources financières et humaines.²⁸ Certes, la montagne a accouché d'une souris. Il reste que la riposte à cette opération de marketing se fera dans un contexte tout bonnement inacceptable.²⁹

La stratégie de l'Hydro, implique des investissements massifs de l'ordre de \$90 milliards pour les dix prochaines années. Pour nous convaincre du bien-fondé de ses plans, la société d'État nous propose un document délibérément tronqué qui ne peut absolument pas servir de base à une discussion sérieuse sur notre avenir énergétique. Le Front Commun a choisi de refuser de participer à cette parodie de consultation en n'allant pas à Québec. Le Front Commun réclame donc que les conditions objectives, concrètes, d'une authentique intervention collective soient fournies à tous les groupes de citoyens qui ne représentent pas les intérêts des entreprises productrices d'énergie, de technologie énergétique ou des bailleurs de fonds qui disposent de puissants moyens d'expression et de persuasion auprès de la population et des gouvernements. Le Front Commun exige que l'on dépasse la seule possibilité

²⁸ Hydro-Québec Une stratégie pour la décennie 80. Décembre 1980.

²⁹ Michel Nadeau "Les investissements de l'Hydro-Québec", in *Le Devoir* 18 décembre 1980.

formelle d'un débat et que l'on permette à ceux qui n'en ont pas les moyens pécuniaires (ceux qui n'en profitent pas) de s'opposer à l'argumentation de la nécessité de la construction de toujours plus de barrages, de l'implantation de nouvelles centrales nucléaires ou de scénarios du même acabit, et qu'ils puissent proposer des alternatives globales à la population qui feront contrepoids à cette stratégie de la croissance qu'on nous présente comme souhaitable ou, à défaut, comme inévitable.

Normand Roy

*Votre abonnement se termine...
N'oubliez pas de le renouveler.*

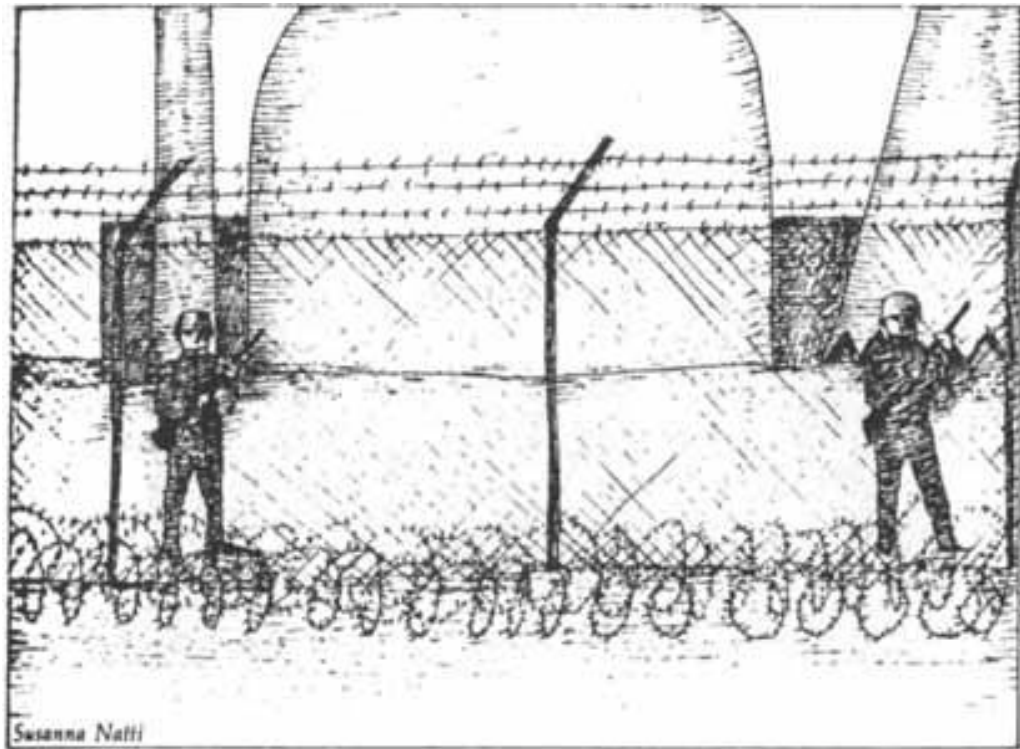
[57]

Front Commun pour un débat sur l'énergie



C.P. 65, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec, H2Y 3E9

[58]



[59]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Les gros sous de l’énergie nucléaire. Demain : Le nucléaire ?”

Vincent van Schendel

“L’homme de science est conscient du fait que l’application de ses recherches a concentré dans la main d’une petite minorité la puissance d’abord économique, puis politique, dont dépend le sort de la masse des individus, laquelle paraît sans cesse plus amorphe... Il s’avilit au point d’aider sur ordre reçu, à perfectionner énormément les moyens de destruction totale des hommes”.

Einstein

*
* *

[Retour au sommaire](#)

La question de l’utilisation de l’énergie nucléaire est certainement l’une des plus controversée qui soit. Depuis une quinzaine d’années, les centrales nucléaires se multiplient à travers le monde au point d’atteindre plusieurs centaines en opération en 1980. Plusieurs pays ont planifié l’installation de tout un réseau de production d’électricité à partir du nucléaire.

Parallèlement, un vaste mouvement de contestation anti-nucléaire n’a cessé de se développer dans le courant des années '70, suscitant, particulièrement en Europe, des manifestations réunissant parfois plusieurs dizaines de milliers de personnes, mouvement qui a réussi à

imposer, à un degré ou à un autre, des modifications aux programmes nucléaires de plusieurs pays.

Les aspects écologiques et environnementaux de l'énergie nucléaire, ses dangers pour l'équilibre de la vie sur terre ont été largement développés ces dernières années. Nous ne voulons donc pas revenir encore sur ce sujet.

[60]

*L'**histoire** de l'industrie nucléaire, ainsi que les immenses intérêts économiques et financiers en jeu sont par contre relativement peu connus. Ce sont pourtant des données essentielles si l'on veut comprendre l'insistance de certains gouvernements et de certaines compagnies à promouvoir à tout prix l'énergie nucléaire... Ce sont ces aspects que nous avons voulu développer.*

Au moment où l'Hydro-Québec annonce d'énormes investissements pour la décennie 80, le débat sur le nucléaire se repose plus que jamais, même si la société d'État a prolongé le moratoire de 5 ans (i.e. aucune décision ne sera prise d'ici 1986 concernant la construction de nouvelles centrales). En fait, c'est également toute la question du choix énergétique qui se trouve posé. C'est aussi toute la question du choix de société...

Un peu d'histoire

Dans le monde

Les origines de l'énergie nucléaire remontent en fait à la toute fin du siècle dernier, c'est-à-dire à la découverte de la radioactivité par Becquerel. Les recherches se poursuivent pendant plus de 40 ans dans plusieurs pays, dont le Canada (l'université McGill est un important centre de recherche nucléaire au début du siècle) et c'est finalement en 1942 que la première réaction contrôlée de fission nucléaire en chaîne est réalisée à Chicago par Enrico Fermi.

La première bombe atomique expérimentale explose aux États-Unis dans un désert. Deux autres bombes sont larguées sur Hiroshima et

Nagasaki en août 45. L'Allemagne a capitulé en mai 1945 soit trois mois avant le Japon. Il est d'ailleurs loin d'être évident que la destruction de ces deux villes ait été nécessaire pour terminer la guerre.

En 1949, l'URSS fait exploser sa première bombe atomique : une bombe A du type de celle qui était tombée sur Hiroshima ; en novembre 52 les États-Unis testent la bombe H, à fusion, 1000 fois plus puissante que la bombe A. L'URSS les imite la même année. L'arme nucléaire est bel et bien née...

L'industrie nucléaire, également, est née. Dans le courant de la guerre, d'importantes sommes ont été investies et plusieurs usines et réacteurs ont été construits pour permettre la fabrication de la bombe. Aux États-Unis, le [61] premier réacteur nucléaire d'importance, à usage strictement militaire, entre en opération en 1944 à Hanford dans l'État de Washington... Après la guerre est créé l'Atomic Energy Commission (AEC), avec un budget initial de \$1 milliard ; son rôle : assurer le contrôle exclusif sur toutes les installations nucléaires, définir les critères de sécurité pour la construction, l'opération et la réglementation des centrales, etc. L'AEC détient donc, dès sa création, le monopole dans tous les domaines liés à l'énergie nucléaire et à ses applications autant civiles que militaires. L'Atomic Energy Act de 1946 stipule en outre :

"... le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire devra, dans la mesure du possible, être orienté vers l'amélioration du bien-être collectif, l'accroissement du niveau de vie, la concurrence dans le cadre de la libre entreprise et la promotion de la paix dans le monde". ³⁰

L'entreprise privée est, de fait, incitée à se lancer dans le "marché" nucléaire : General Electric, Westinghouse, Union Carbide, et Dupont avaient, au début des années '50, le monopole de la conception, de la construction et de l'opération des centrales, bien que des milliers d'autres compagnies aient participé à la fabrication d'armes et d'équipements nucléaires spécialisés.

³⁰ "Nous n'avons jamais manqué d'argent", de déclarer Lew Kowalski ex-assistant de Joliot-Curie, in : "*Le Nouvel Observateur*" no 701 — 17 avril 78 p. 58

Toutes les recherches et la production du gouvernement dans le domaine nucléaire sont, à ce moment, contractés avec l'entreprise privée. Les universités commencent, dès cette époque (et encore maintenant) à être fortement incitées à diriger leurs recherches dans le domaine nucléaire (programmes d'études, subventions, etc.) Et les firmes primitivement impliquées dans l'effort de guerre se voient le plus souvent accorder les contrats nucléaires d'après-guerre.

Ainsi se crée progressivement un véritable "establishment nucléaire" qui s'alimente de la course aux armements et assoie ainsi sa rentabilité et l'accumulation dans ce secteur en commercialisant l'utilisation à des fins civiles de l'énergie nucléaire. Il est aidé en cela par de larges investissements gouvernementaux : en 1956, la valeur des avoirs gouvernementaux américains relatifs au programme nucléaire, atteignait \$14 milliards ³¹. En 1957, le Price Anderson Indemnity Act", qui sera renouvelé en 1965 et [62] 1976, garanti une couverture de \$500 millions en cas d'accident aux États-Unis...

Mais c'est à partir du début des années '60 que commence vraiment l'expansion et la commercialisation du nucléaire à large échelle. Jusque là, seulement quelques réacteurs étaient en opération à travers le monde souvent à des fins expérimentales (et militaires). La décennie qui vient, alors annonce leur multiplication. La demande d'électricité aux États-Unis croît de 7% par an de 1960 à 1970, c'est l'époque (non terminée du reste) où la publicité d'appareils électro-ménagers pousse les ventes dans ce secteur à des sommets et où certains voient poindre à l'horizon la perspective du "tout-à l'électricité". Les centrales nucléaires, dit-on, pourraient ainsi fournir en l'an 2000, la moitié de l'électricité produite aux États-Unis.

Mais malgré les prévisions euphoriques effectuées quelques années plus tôt, le nucléaire n'est pas compétitif : l'énergie produite dans les centrales nucléaires coûte plus cher à produire que celle produite dans les centrales traditionnelles. Qu'à cela ne tienne : General Electric et

³¹ Dans *No nukes...*, les auteurs rapportent que ce montant équivalait à plus de la valeur combinée des usines et équipement de American Téléphoné and Telegraph (ATT), General Motors (GM) et US Steel *ensembles...*, résultat qui, à première vue, est tout de même surprenant. Cf. aussi : Arnold Kranish and Eugene M. Zuckert : *Atomic energy for your business : today's key for tomorrow's profits* (N-Y ; David Mc Kay Co. 1956 p. 11).

Westinghouse se mettent à construire et vendre des réacteurs pour des montants inférieurs à leur coût de production ; la demande de centrales nucléaires s'accroît subitement et en 1969 on compte déjà 16 réacteurs construits, avec permis d'opération et 54 en construction, tandis que 35 autres sont commandés.

Au début des années '70, les grandes compagnies pétrolières, (Exxon, Shell, Gulf etc.) décident d'investir dans toutes les sources d'énergie et en particulier dans le nucléaire.

Gulf et Exxon surtout investissent dans la fabrication et le contrôle du combustible et du minerai ainsi que dans le retraitement. Dès 1970, 17 sociétés pétrolières contrôlent plus de la moitié des réserves connues d'uranium. En 1971, Gulf est le premier fournisseur mondial de combustible pour réacteur à eau légère et construit la plus grande usine de retraitement des déchets au monde.

En 1970, les pays suivants avaient la possibilité d'exporter la technologie nucléaire : États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Canada, République Fédérale Allemande (RFA), Japon, Pologne, Suisse, Italie, Suède, Pays-Bas ³².

[63]

La *Grande-Bretagne*, on le sait, avait participé aux premières recherches sur la bombe atomique, conjointement avec les États-Unis et le Canada. Les physiciens britanniques étaient donc loin de partir de zéro au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale ; et en 1956 à Windscale, l'Angleterre ouvre sa première centrale nucléaire commerciale. En 1965, elle en a 24 ! En 1970 : 29... et en 1975 : 32, ayant une puissance totale de 7 715 MW, soit 12% du total de l'électricité produite et 4% du total de l'énergie... Les réacteurs britanniques sont construits sur un modèle de refroidissement au gaz. Et c'est d'ailleurs l'Angleterre qui construisit le premier réacteur atomique au *Japon* en 1966 sur ce modèle ³³.

³² *No Nukes...* op. cit., p. 305.

³³ N.B. : Dans *No Nukes* on dit que le premier réacteur atomique japonais fut mis en service en 1966. D'après "Le Monde", il y en avait déjà deux en 1965...



La *France* met en opération dès 1958 des réacteurs nucléaires à des fins essentiellement militaires. Jusqu'à la fin des années '60, la France possède sa propre filière : uranium naturel — graphite — gaz. A partir de 1969-70, elle opte cependant pour la filière américaine. Une quinzaine de centrales sont actuellement en opération, mais au rythme où de nouvelles sont construites, il y en aura pas loin de 175 en opération en l'an 2000. En fait, la France est le seul pays à poursuivre sans arrêt et avec acharnement son programme d'implantation de centrales.

Quant à l'URSS, dont la compétence en matière de fabrication de missiles nucléaires ne fait pas de doute, c'est elle qui mit en service la première centrale atomique industrielle (par opposition à militaire) au monde en 1954. En 1965, elle en avait 10 et en 1975 : 22 (5 565 MW) ; mais un important programme de construction de centrales nucléaires a été mis sur pied, tant pour l'intérieur, où une puissance de 30 000 MW est planifiée pour les années 80, que pour l'exportation vers l'Europe de l'est, Cuba et certains pays du "Tiers-Monde".

[64]

Le tableau 1 indique le nombre de centrales nucléaires, ainsi que leur puissance totale, à travers le monde en 1965, 1970, et 1975 ainsi que les prévisions pour 1980 effectuées en 1977. Pour cette dernière colonne, les chiffres auraient sans doute besoin d'être révisés considérant d'une part les retards apportés à la mise en opération des centrales, et d'autre part le fait que de nombreux pays ont révisé à la baisse, depuis ce temps, leur programme nucléaire.

Tableau I
Les centrales nucléaires dans le monde

PAYS	1965		1970		1975		1980 (prévision)	
	Reacteurs	Puissance	Reacteurs	Puissance	Reacteurs	Puissance	Reacteurs	Puissance
Allemagne démocratique	—	—	1	75	3	960	5	1840
Allemagne fédérale	2	73	7	963	9	3487	20	13793
Argentine	—	—	—	—	1	340	2	989
Autriche	—	—	—	—	—	—	1	724
Belgique	1	11	1	11	4	880	6	3665
Brésil	—	—	—	—	—	—	1	657
Bulgarie	—	—	—	—	2	880	4	1769
Canada	1	22	3	511	7	2671	14	7728
Corée du Sud	—	—	—	—	—	—	1	593
Espagne	—	—	2	620	3	1120	11	9774
États-Unis	16	1946	22	7849	57	40266	105	91402
Finlande	—	—	—	—	—	—	4	2262
France	5	392	8	1750	10	3047	28	21100
Hongrie	—	—	—	—	—	—	1	440
Inde	—	—	2	420	3	640	7	1565
Iran	—	—	—	—	—	—	1	1293
Italie	3	627	3	627	3	640	5	2484
Japon	2	178	4	1323	13	6627	25	16225
Mexique	—	—	—	—	—	—	2	1348
Pakistan	—	—	—	—	1	140	1	140
Pays-Bas	—	—	1	55	2	552	2	532
Roumanie	—	—	—	—	—	—	1	440
Royaume-Uni »	24	3876	29	6095	32	7715	39	12974
Suède	1	10	2	472	5	3295	10	7675
Suisse	—	—	1	364	—	—	6	4238
Taiwan	—	—	—	—	3	1954	4	3243
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	1	143	4	1460
Union soviétique	10	978	13	1631	22	5565	40	19600
Yougoslavie	—	—	—	—	—	~	1	664
Total	55	8113	99	22766	181	80873	351	230080
Nombre de pays	10		15		19		29	

Source. Le Monde, du 12 au 18 mai 77

Au Canada

Le Canada a également, et ceci est relativement peu connu, joué un rôle important dans le développement de l'énergie nucléaire.

[65]

C'est en effet à Montréal, puis à Chalk River en Ontario, qu'est installé un laboratoire commun, canado-britannique, de recherche nucléaire, auquel viennent s'ajouter par la suite les États-Unis. Après la guerre, le Canada renonce à la bombe atomique (3), mais continue ses recherches pour la production d'énergie nucléaire à des fins civiles.

Le réacteur NRX (National Research X-perimental) de Chalk River entre en opération en 1947. En 1952, l'EACL (Energie atomique du Canada limité) est créé et prend en charge les opérations du réacteur. Cette même année survient un grave accident à la centrale de Chalk River : un million de gallons d'eau radio-active sont répandus sur le sol et le réacteur est complètement détruit. L'EACL avait cependant déjà commencé la mise au point d'un réacteur plus puissant, le NRU (National Research Universal) ; celui-ci sera le théâtre d'un autre accident grave en 1958. En 1953 l'Hydro-Ontario et l'EACL décident la construction d'un réacteur expérimental destiné à produire de l'électricité ; celui-ci, appelé NPD (Nuclear Power Demonstration) sera situé à Rolphton près de Chalk River et aura une puissance de 5 méga-watts (portée à 22MW plus tard). La fabrication de l'équipement revient à une entreprise privée : General Electric. Le premier réacteur *commercial* est monté à Douglass Point en 1959 (200 MW) avant même que le NPD ne soit complété.

Après avoir quelque peu hésité, le Canada avait ainsi choisi la filière à eau lourde de préférence à la filière américaine à eau légère et uranium enrichi. Le fait que ce type de centrale utilise de l'uranium naturel i.e. non enrichi comme carburant et qu'elle produise davantage de plutonium que les autres réacteurs a certainement joué dans cette décision : bien que cela représente des frais supplémentaires pour la production d'eau lourde (mais on économise pour l'enrichissement de l'uranium) cela assurait au Canada une indépendance sur le plan technologique. Le Canada est aujourd'hui, le seul pays à produire des centrales nucléaires

à eau lourde, ce qui lui permet de tenir une place non négligeable sur le marché mondial du nucléaire.

C'est en 1962 que le réacteur NPD fut rattaché au réseau de l'hydro-Ontario : c'était la première production canadienne d'électricité d'origine nucléaire. Celui de Douglass Point entre en service en 1967.

[66]

L'industrie nucléaire canadienne, dans tous ses secteurs, s'annonce rentable :

- De 1957 à 1963, le plutonium produit par le réacteur NRU est vendu aux États-Unis où il sert au développement du programme militaire de l'AEC.
- De 1947 à 1962, le Canada vend 200 000 tonnes d'uranium aux États-Unis pour une valeur de \$1 270 millions. L'uranium, d'abord exploité uniquement dans les territoires du Nord-Ouest l'est maintenant également en Ontario dans la région d'Elliott Lake ; la compagnie Dominion Mines accapare 80% du secteur et joue un rôle économique important dans la région.
- Après la mise en service du NPD à Rolphston, l'Hydro-Ontario annonce la construction de deux réacteurs de 55 MW à Pickering.
- Alors que "l'Ontario voit poindre à l'horizon une pénurie de sites hydro-électriques aménageables"³⁴, le nucléaire apparaît aux dirigeants de l'Hydro-Ontario comme la seule solution pour fournir les 14 000 MW d'électricité dont la province aura besoin d'ici 20 ans.

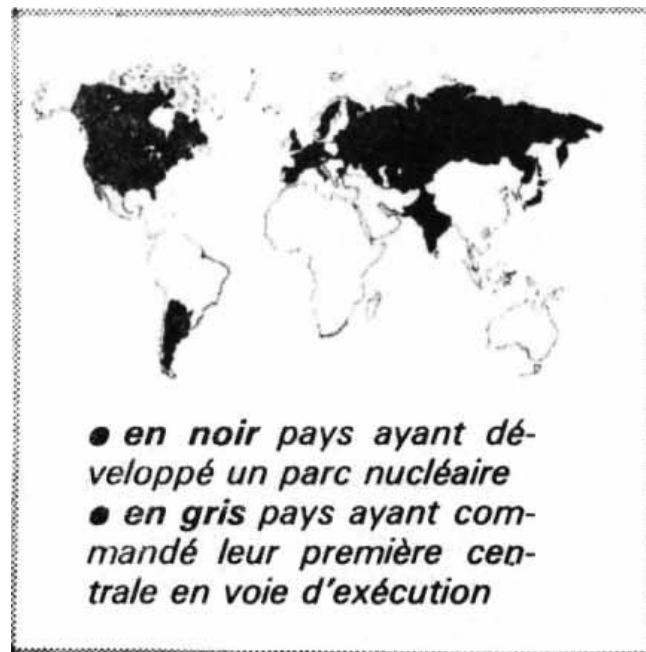
De fait, l'industrie nucléaire canadienne s'est concentrée historiquement en Ontario et y est restée exclusivement cantonnée jusqu'au milieu des années '60 ceci pour trois raisons : d'une part, les autres provinces, sans problème de pénurie d'énergie, n'étaient pas intéressées à s'encombrer de centrales nucléaires ; d'autre part, la technologie n'est pas considérée encore fin prête à ce moment : les réacteurs tombent souvent en panne et chaque construction de nouveaux réacteurs voit apparaître de substantielles modifications ; enfin, selon l'EACL,

³⁴ *Face au nucléaire* Québec Science 1979 (en collaboration) p. 178.

malgré des perspectives “fort encourageantes,” le nucléaire n’est pas encore compétitif.

En 1959, le gouvernement américain décide de ne plus importer d’uranium du Canada ³⁵. Le gouvernement fédéral intervient alors et achète la production pour la stocker, ceci pendant 7 ans, pour soutenir l’industrie.

Toutes les conditions sont bien là pour “foncer” avec le nucléaire. L’EACL entreprend alors la conquête des marchés internationaux et... intérieurs. Sur le marché international, le Canada a reçu la commande de réacteurs nucléaires du Pakistan, de la Corée du Sud, de l’Inde et de l’Argentine, qui lui préférera cependant plus tard la RFA [67] comme pourvoyeur — ainsi que de la Roumanie (4 réacteurs vendus fin 78), de l’Italie, du Japon, de l’Espagne et du Mexique. Sur le marché intérieur, des réacteurs CANDU ont été vendus au Québec, au Nouveau Brunswick, ainsi qu’au Manitoba à titre expérimental.



En 1977-78 les perspectives du Canada en matière de vente de réacteurs nucléaires semblaient donc bonnes. Les 3 ou 4 dernières années

³⁵ *Ibidem*, p. 178.

ont cependant assombri le tableau pour l'industrie nucléaire canadienne ; sur le plan intérieur, le marché est trop petit pour soutenir une industrie autonome et les provinces se montrent, dans l'ensemble, des clients peu enthousiastes. Hydro-Ontario, pour sa part, avait surestimé ses prévisions de besoins en électricité de sorte que son programme de construction de centrales devra être révisé à la baisse. Sur le plan international, la concurrence fait rage : les États-Unis, la RFA, la France et le Canada s'arrachent un marché de plus en plus mince. Les "clients" sont souvent peu fortunés et obligent les "fournisseurs" à rivaliser en facilités financières et en pots devin. Les mouvements de contestations écologiques à travers le monde et la crise économique ont en outre forcé de nombreux pays à réviser leur programme d'implantation de centrales.

Le rapport Porter, commandé par le gouvernement ontarien et publié fin 78, soulignait ces difficultés de l'industrie [68] nucléaire canadienne et traçait des perspectives "peu encourageantes" pour elle. Les États-Unis et l'Allemagne ont fait de leur côté certaines percées : les premiers négociaient des ventes de centrales notamment avec l'Égypte, Israël et l'Iran (il y a 4 ans) ; l'Allemagne, quant à elle, a récolté le "Jack Pot" en vendant 8 centrales au Brésil et en arrachant au Canada un contrat pour l'Argentine (1979).

Malgré ses difficultés, l'industrie nucléaire, tant au Canada qu'ailleurs, ne semble pas vouloir périlcliter et les ventes de réacteurs continuent... Rares sont maintenant les pays du monde qui n'en ont pas (voir carte). À date, plus de 600 réacteurs ont été construits à travers le monde — à des fins civiles ou militaires — et une cinquantaine de pays en ont sur leur territoire.

*
* *

Règle générale, dans tous les pays où l'énergie nucléaire fut développée, elle le fut à des fins militaires. L'utilisation civile qui en fut faite fut toujours dérivée de ses utilisations militaires et les deux domaines sont toujours restés intimement reliés ; ainsi l'explosion de la bombe atomique indienne fait-elle suite à la livraison de matériel nucléaire, canadien et américain à ce pays.

Il existe actuellement à travers le monde suffisamment d'explosifs nucléaires pour faire sauter 100 fois la planète entière. Plusieurs pays

ont déjà une ou plusieurs bombes atomiques, parfois sous forme ultrasophistiquée (missiles à têtes nucléaires multiples, etc.). Il s'agit :

Bombe A : États-Unis (1945) ; URSS (1949) ; Royaume-Uni (1945) ; France (1960) ; Chine (1964) ; Inde (1974) ; Afrique du Sud (1979).

Bombe H : États-Unis (1952) ; URSS (1952) ; Royaume-Uni (1957) ; France (1968) ; Chine (1967) ;

Huit autres pays pourraient, s'ils le voulaient, fabriquer immédiatement une bombe atomique : Australie, Canada, Israël, Japon, RFA, Belgique, Taïwan, Italie. Plus d'une vingtaine d'autres pays pourraient en outre en avoir d'ici quelques années ³⁶.

[69]

Eisenhower pouvait bien parler d'“atomes pour la paix” et les fabricants de centrales nucléaires peuvent bien chanter les louanges de l'utilisation pacifique de l'atome, le parallélisme entre le militaire et le civil est ici pour le moins frappant. En fait, non seulement utilisation civile et utilisation militaire sont-elles indissociables, mais ce sont précisément les pays producteurs de bombes et d'armements nucléaires qui s'avèrent les grands marchands et grands défenseurs de l'énergie nucléaire civile...

L'establishment nucléaire ou le brassage de milliards

Il existe donc un *establishment nucléaire*. Il en existe un au niveau international comme il existe des establishments nationaux. Quelques entreprises privées et groupes financiers contrôlent la quasi totalité du marché nucléaire. Les entreprises publiques et les gouvernements des différents pays sont souvent associés aux firmes privées dans la recherche, le développement et surtout la couverture des risques. Parfois,

³⁶ Voir : *No Nukes...* p. 304 et "*L'économie du tiers-monde*" — déc. 79, p. 41.

la presque totalité du développement du secteur nucléaire est aux mains du secteur public et les entreprises privées n'obtiennent qu'un rôle de sous traitant. C'est notamment le cas au Canada. Dans l'ensemble, le secteur du nucléaire au niveau mondial est donc très concentré. La somme d'investissements nécessaires est d'ailleurs telle qu'il ne peut en être autrement et l'emprise des grandes sociétés touche tous les secteurs : de la fabrication l des réacteurs proprement dite, à l'extraction de l'uranium en passant par l'enrichissement, le contrôle de la technologie, et parfois même jusqu'au financement. Voyons^ d'abord quelle est la situation au niveau international, à commencer par les États-Unis ; nous détaillerons ensuite ce qu'il en est au Canada. Les chiffres que nous donnerons se [70] rapportent souvent aux États-Unis : c'est pour ce pays que nous avons en effet trouvé les données les plus nombreuses. Ce pays constitue en outre, comme nous l'avons vu, le "berceau " du nucléaire...

Au niveau international

Les centrales

Les deux géants mondiaux de fabrication d'équipement nucléaire et les plus gros vendeurs de centrales sont Westinghouse et General Electric. Ces deux compagnies contrôlent à elles deux environ 73% de la recherche nucléaire aux États-Unis ainsi que près de 68% du marché. Leurs deux concurrents les plus sérieux sont Babcock and Wilcox (14.5%) et Combustion Engineering (15.5%). Aux États-Unis, 7 autres firmes se partagent les contrats de sous-traitance d'ingénierie et de construction (dont la firme *Bechtel*, la même qui obtint le fabuleux contrat de construction à la Baie James)



La part de marché de G.E. et Westinghouse a cependant diminué depuis 7 ans : entre 1968 et 1972, les deux compagnies contrôlaient pour ainsi dire la totalité du marché ; (90% en 1973). Les ventes diminuèrent brutalement par la suite : en 1977, il n'y en eut aucune. En 1976, une autre compagnie, General Atomic, qui constituait un "Joint Venture" [71] entre Gulf oil et Royal Dutch Shell, quitta le marché. Ces chiffres sont surtout valables pour les États-Unis. Mais il existe d'autres compagnies à travers le monde impliquées dans la production et la vente de centrales nucléaires qui, depuis quelques années se taillent une place de choix sur le marché mondial ; citons entre autres : Framatome de France et Kraftwerk Union d'Allemagne Fédérale. De nombreuses Firmes sont en effet associées aux géants américains : les compagnies ACEC (Belgique) et Wenese (Italie) sont des auxiliaires, ou Filiales ("subsidiary companies") de Westinghouse. Ce même Westinghouse entretient des liens et des ententes avec : Framatome (France) ; Mitsubishi (Japon) ; Kraftwerk Union (RFA) ; Siemens (RFA)

Les compagnies GETSCO, General Electric of United Kingdom et Canadian General Electric sont des Filiales de la compagnie mère américaine General Electric.

Cette dernière entretient, elle aussi des liens et des ententes avec : Toshiba (Japon) ; Hitachi (Japon) ; Kraftwerk Union (RFA) ; ASEA (Suède) ³⁷.

En fait, 3 réacteurs sur 4 sont d'origine américaine.

³⁷ No Nukes... op. cit., p. 298.

Le combustible

Mais l'industrie nucléaire ne comprend pas seulement la fabrication et la vente des centrales. *Le cycle du combustible* en constitue également un élément majeur. Celui-ci comprend : le contrôle des sources d'uranium, la fabrication du combustible, l'enrichissement (ou la production d'eau lourde), le retraitement et le stockage des déchets. Tous les pays ne peuvent se permettre de jouer un rôle à ce niveau sur l'arène internationale. Et certaines compagnies (multinationales) et/ou groupes Financiers, en pénétrant très tôt dans ce "cycle" s'y sont par contre taillés une place de premier ordre...

Pendant, ce sont les États-Unis qui dominent ce dernier secteur. Fin 78, ces derniers possédaient 95% des capacités mondiales d'enrichissement (URSS exclu). Autant dire qu'ils contrôlent tout ! Ce fait joue un grand rôle dans les politiques d'approvisionnement des différents pays à travers le monde : pour combattre la dépendance en matière [72] d'approvisionnement, plusieurs pays tentent de monter leurs propres usines d'enrichissement.

Mais l'approvisionnement et l'ensemble du cycle du combustible ne relève pas que des pays...

Nous avons vu plus haut que les compagnies pétrolières avaient investi dès le début des années 70 dans ce secteur. Aux États-Unis, une vingtaine de firmes contrôlent la totalité des réserves d'uranium ; les 12 premières contrôlent 56% des réserves et 51% du marché ; 13 compagnies sont des compagnies pétrolières et/ou gazières parmi lesquelles on retrouve : Gulf Oil, Exxon, Kerr McGee, Continental Oil, etc.

Pays possédant des réserves d'uranium en quantité relativement importantes :

Australie, Canada, Afrique du Sud, France, États-Unis, URSS, Niger, Gabon

Pays possédant des capacités de retraitement :

Argentine, États-Unis, Espagne, France*, URSS*, Royaume-Uni*, Inde*, Belgique*, Chine*, Japon*, RFA, Taïwan, Italie*

Pays possédant des capacités d'enrichissement de l'uranium

France, États-Unis*, Pays-Bas, Japon, URSS*, Royaume-Uni*, Afrique du Sud, RFA, Chine**

(* : sur une échelle commerciale)

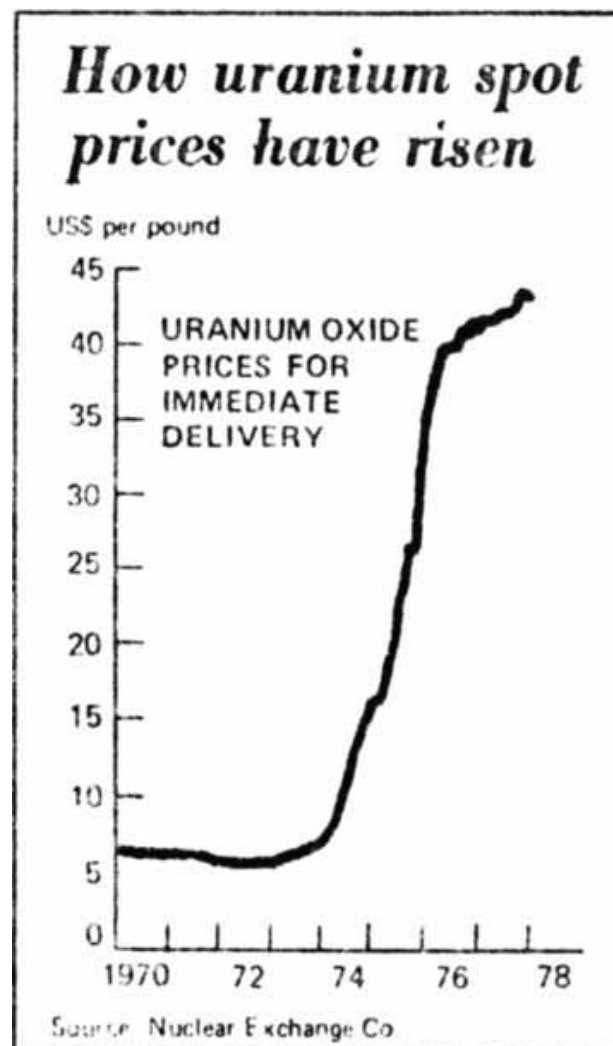
N.B. : En fait, les usines d'enrichissement installées en France à Pierrelatte, font partie d'un projet — EURODIF — regroupant, outre la France, l'Italie, la Belgique et l'Espagne ³⁸. On pourrait donc rajouter ces trois pays sur la liste précédente.

Le prix mondial de l'uranium, qui était de \$6 la livre en 1972 a augmenté brutalement de fin '73 à début '76 (voir graphique) et atteint maintenant jusqu'à \$42 la livre. En fait, plusieurs pays constituèrent à ce moment un cartel de l'uranium et les principales compagnies impliquées se mirent à stocker l'uranium extrait, faisant ainsi grimper artificiellement les prix. Ce prix de l'uranium suivait, en [73] quelque sorte, l'évolution des prix du pétrole... (et à prix plus élevé, de nouvelles sources d'uranium peuvent être exploitées). Cette hausse brutale occasionna par la suite des problèmes aux acheteurs de centrales : les coûts d'opération et de production du KW s'avéraient beaucoup plus élevé que prévu...

Après l'extraction du minerai, vient son traitement. Aux États-Unis, 8 compagnies, dont 5 pétrolières, contrôlent près de 88% du total des capacités de traitement du minerai du pays. ³⁹

³⁸ Tout ce que vous aimeriez ne pas savoir sur l'énergie nucléaire... Brochure s.v.p., 2^e édition 1976, p. 7.

³⁹ *No Nukes...*, p. 153.



Source : Financial Post 28-1-78

[74]

L'*enrichissement* est toujours resté un monopole d'État. En 1973, il fut question de permettre à l'entreprise privée de pénétrer dans ce secteur ; la firme Bechtel, associée pour la cause avec Goodyear, Williams, Union Carbide et Westinghouse, aurait alors formé l'Uranium Enrichment Associates et aurait reçu une subvention de \$ 8 milliards du gouvernement américain. Le projet n'aboutit cependant pas à la suite, semble-t-il, d'"oppositions politiques"⁴⁰. Au Canada, la production d'eau lourde est également sous contrôle gouvernemental.

La fabrication du combustible proprement dit (sous forme de pastilles) est un secteur où les pétroliers sont particulièrement présents (de même que Westinghouse). Le retraitement et le stockage des déchets, activités "problématiques", i.e. dangereuses et coûteuses, restent la responsabilité des gouvernements.

En fait, les compagnies pétrolières sont devenues dans les ' années '70 de grandes sociétés énergétiques, présentes dans tous les domaines de la production d'énergie (comme l'a très bien montré J-M Chevalier dans son livre : "Le Nouvel enjeu pétrolier" paru en 1973).

Un nouveau marché : le tiers-monde

La plupart des pays capitalistes industrialisés ont des réacteurs nucléaires sur leur territoire. Depuis 1975, les pays exportateurs de centrales et de technologie nucléaire se sont lancés à l'assaut du "Tiers-monde", et de nombreux "pays en voie de développement" (PVD) se sont d'ailleurs effectivement dotés de centrales nucléaires. La "littérature" officielle, (des compagnies, des gouvernements...) présente le choix nucléaire comme inévitable pour les PVD vu les grands besoins énergétiques que ceux-ci auront dans les prochaines années pour assurer leur développement et leur industrialisation. Il est indéniable que l'industrialisation des pays du T-M de même que la croissance démographique nécessitera une augmentation de la consommation énergétique mondiale et en particulier de ces pays. Mais on pourrait

⁴⁰ *Ibidem* p. 152 ainsi que : *Le Nouvel enjeu pétrolier* de J-M Chevalier p. 244 (Calmann-Lévy 1975).

certainement discuter de l'inévitabilité du recours au nucléaire et de la consommation à tout prix d'énergie [75] ainsi que de sa croissance exponentielle, ce que nous verrons d'ailleurs plus loin.

En attendant, l'une des conséquences majeures de l'imposition du "choix nucléaire" au T-M est d'accentuer sa dépendance technologique et financière par rapport aux pays capitalistes du centre. Développons ces deux points : *Dépendance technologique*, car l'ensemble des opérations de montage, de fonctionnement, d'approvisionnement, de réparation etc. des centrales reste sous le contrôle des fournisseurs, grandes compagnies multinationales et pays exportateurs. Ces derniers sont réunis dans le *club atomique de Londres* qui regroupe les États-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne fédérale (RFA), la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie. En 1976 il fut élargi et comprend maintenant également : la Belgique, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, la République Démocratique Allemande (RDA) et la Pologne ⁴¹. La question de la non prolifération est très souvent à l'ordre du jour des réunions de ce club mais, comme l'a écrit Jean-Philippe Colson :

"La stratégie commerciale de ces firmes se développe à l'échelle internationale sur un fond vertueux de non prolifération des armes nucléaires. États industrialisés et firmes nationales et multinationales se sont engagés vers un difficile partage du marché nucléaire qui est en pleine expansion.(...) Mais l'accord est général sur un point : assurer la dépendance technologique du Tiers-Monde". ⁴²

Dans certains cas, la vente de réacteurs nucléaires à ces pays pose des problèmes qui relèvent quasiment de la tragi-comédie... : certains pays (potentiellement acheteurs) ne sont en effet même pas équipés en réseaux électriques pour recevoir une telle puissance. Monter une ou des centrales nucléaires impliquerait donc le réaménagement total du réseau électrique... ⁴³. Bref, au lieu d'utiliser l'énergie pour se développer, on se développerait pour satisfaire aux exigences de la technologie nucléaire ! ... La structuration ou plutôt la déstructuration économique

⁴¹ Cf. No Nukes... p. 304 et Le Nucléaire sans les Français de J-P Colson.

⁴² *Le Nucléaire sans les Français* Jean-Philippe Colson Maspéro 1977.

⁴³ "Le Devoir", 4-12-79 p. 15.

des “PVD” n’en serait que renforcée, dans la mesure où les impératifs énergétiques ne correspondraient à aucune logique interne.

Dépendance financière également :

une centrale de 1000 MW coûte environ \$1 milliard, sans compter les frais d’opération. Hormis le fait que l’achat de réacteurs hypothèque lourdement d’autres types d’investissements [76] (routes, écoles, hôpitaux, modernisation de l’agriculture....) et que l’énergie produite servira le plus souvent à alimenter des entreprises étrangères qui exportent dans les pays “avancés”, ceci implique la négociation d’énormes emprunts sur l’arène internationale pour financer l’implantation locale du nucléaire ; emprunts qui viennent encore renforcer la lourde dette de ces pays et les exigences des banques ou pays prêteurs quant à la gestion économique des P.V.D. Ces prêts sont la plupart du temps contractés auprès des grandes banques internationales (particulièrement américaines), telles la Chase Manhattan Bank, la First National City Bank, le Morgan Guaranty Trust, etc. Or ces banques sont précisément reliées de plusieurs façons aux grandes compagnies pétrolières : elles possèdent la plupart de leurs actions ⁴⁴, ont des cadres qui siègent au conseil d’administration de ces compagnies, etc. En outre les banques et les compagnies impliquées à un degré ou un autre dans le commerce nucléaire *appartiennent la plupart du temps aux mêmes groupes financiers*. Ainsi, le groupe *Mellon* regroupe à la fois Gulf Oil et Westinghouse ; le groupe *Rockefeller* regroupe Exxon, la Chase Manhattan Bank, la First National City Bank, ainsi que Standard oil of Indiana ; le groupe *Morgan* contrôle ou influence General Electric, le Morgan Guaranty Trust, la US import-Export Bank (banque gouvernementale américaine qui a accordé près de \$8 milliards en prêts et garanties financières pour les exportations nucléaires U.S., dont 1.6 milliard pour la seule année fiscale 1979 ⁴⁵) Iron Ore du Canada, Rio Tinto Zinc, etc, etc, etc. ⁴⁶. Les banques, entreprises industrielles, centres de recherche universitaires, de même que les agences gouvernementales et les politiciens sont souvent reliés entre eux par une multitude de relations. En particulier, plusieurs personnes siègent sur plusieurs C.A. en même temps etc. comment s’étonner dès lors des facilités de financement

⁴⁴ *No Nukes...*, p. 161.

⁴⁵ *Ibidem*, p. 305-312.

⁴⁶ *La fiction nucléaire* ONF (Document d’accompagnement du film) p. 39.

offertes pour l'industrie nucléaire, ainsi que du zèle de la propagande officielle pour vanter les "mérites" de l'énergie nucléaire ? D'énormes intérêts matériels, financiers, sont ici en jeu...

Mais pour les pays du T-M, l'achat de réacteurs nucléaires ne peut qu'empirer l'état de leur situation financière, leur endettement extérieur, déjà mirobolant, et, partant, leur dépendance à tous les niveaux : économique, technologique, [77] financier, sans parler du *mode de vie* qui du même coup est importé.

Des difficultés à l'horizon

D'énormes sommes d'argent ont été investies depuis la deuxième guerre mondiale pour le développement de l'énergie nucléaire : recherche, exploration et exploitation des mines, construction de centrales, ventes, etc.. Aujourd'hui encore, sans doute plus que jamais, le nucléaire monopolise à lui seul des budgets colossaux (en France, le coût annuel du programme nucléaire équivaut au coût total du Concorde ⁴⁷). Le "chiffre d'affaire" du nucléaire à travers le monde se chiffre à plusieurs dizaines de milliards de \$ et l'énergie produite internationalement à des fins commerciales par la fission nucléaire représente une part non négligeable, quoique relativement faible, de la consommation totale. Selon les prévisions officielles, ce type d'énergie est promis à un avenir encore plus "brillant" : en 2025, 60% de toute l'électricité produite à l'échelle mondiale proviendra de l'énergie nucléaire, dont la moitié sera produite à l'extérieur des pays de l'OCDE. Alors qu'en 1973, la totalité de l'énergie produite d'origine nucléaire équivalait à 1 million de barils équivalents pétrole (BEP), les prévisions (conservatrices, dit-on) effectuées il y a 3 ans, portaient ce chiffre à 11 millions de BEP en 1985, 45 millions en l'an 2000 et 280 en l'an 2025 !... Quant à la demande d'uranium, elle passerait de 20 000 tonnes par année en 1975 à 210 000 tonnes par année en l'an 2000 ⁴⁸.

⁴⁷ Le nucléaire sans les Français, op. cit., p. 37.

⁴⁸ Les perspectives énergétiques des Canadiens Energie, Mines et Ressources Canada 1978.

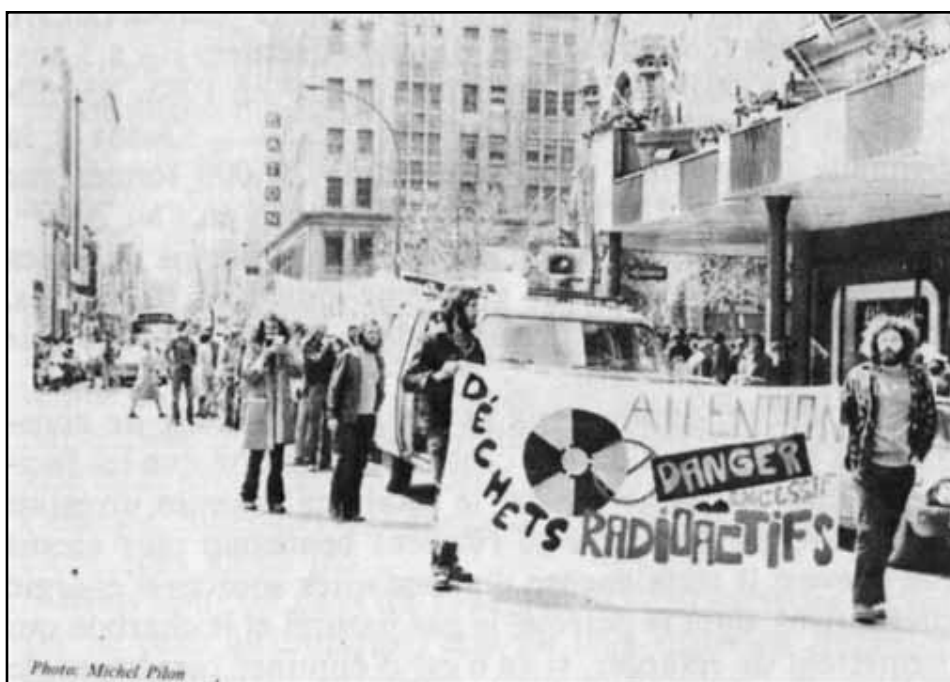
L'industrie nucléaire connaît cependant depuis quelques années un ralentissement et même quelques difficultés, comme nous l'avons déjà mentionné. À cela, on peut voir deux ordres de raisons :

1) Au niveau économique et financier le coût de construction et d'opération des centrales de même que les facilités d'approvisionnement et le total des sommes investies dans l'énergie nucléaire se révèlent beaucoup plus élevés que prévus ; il reste encore d'abondantes sources d'énergie alternatives, dont le pétrole, le gaz naturel et le charbon qui permettent de retarder, si ce n'est d'éliminer carrément, le choix nucléaire, et qui, dans l'immédiat, rendent celui-ci peu compétitif.

[78]

La crise économique mondiale a en outre entraîné, comme dans de nombreux autres secteurs, une baisse de ventes de centrales nucléaires...

2) Les dangers du nucléaire et les mouvements de contestation écologiques à travers le monde, lié à la multiplication des centrales dans de nombreux pays et à la prise de conscience des dangers humains, sociaux, biologiques, *écologiques*, etc., que fait courir à la vie sur terre le recours généralisé à l'énergie atomique, ont par ailleurs forcé de nombreux gouvernements à réviser, ou, à tout le moins, retarder leur programme d'implantation de centrales. Ainsi, en Autriche, en 1978, un référendum bannit l'utilisation du nucléaire dans ce pays, rendant par le fait même inutilisable la centrale la plus dispendieuse d'Europe... Et même quand les centrales nucléaires sont autorisées à fonctionner, elles se voient imposer des normes de sécurité très strictes (par rapport aux anciennes...).



Il serait bien hasardeux de tracer maintenant les perspectives du nucléaire. Celles-ci semblent largement encadrées par le maintien de la recherche à des fins militaires et les intérêts économiques déjà en jeu. La remise en cause des programmes [79] n'est pas vraiment de mise comme en témoigne cet extrait du communiqué issu du sommet économique de Bonn :

"La poursuite du développement de l'énergie nucléaire est indispensable et tout ralentissement dans l'exécution des programmes nucléaires doit être évité afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'atome"

"Le président des E-U et le premier ministre Trudeau réaffirment leur ferme intention de continuer à être des fournisseurs fiables de combustibles nucléaires à l'intérieur de mesures de sécurité efficaces"⁴⁹.

Cependant, cette persévérance à maintenir l'orientation du développement du nucléaire ne saurait constituer la seule composante du "scénario" probable : nul doute en effet que les combats nés des

⁴⁹ Cité dans : *La fiction nucléaire* ONF, op. cit., p.8.

préoccupations écologiques se poursuivront, quitte à déboucher carrément sur des affrontements politiques.

Au Canada

Au Canada, le nucléaire est essentiellement aux mains du secteur public. A la différence des États-Unis, l'industrie nucléaire est ici contrôlée par des corporations de la Couronne. L'entreprise privée est présente dans certains secteurs (notamment les mines) et se voit la plupart du temps accorder des contrats pour la fabrication de matériel. Les principales compagnies de la couronne sont : ⁵⁰

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) : a été fondé en 1952 dans le but de développer la technologie nucléaire. La recherche, le développement, la promotion, la vente, la construction de machines (engineering) et l'attribution de contrats à l'entreprise privée sont également de son ressort. En mars '75, les actifs de l'EACL se chiffraient à plus de \$1,062 milliards. Si on y inclut tous les frais gouvernementaux liés au développement nucléaire, le budget de recherche de l'EACL est supérieur à celui du Conseil National des sciences...

La commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a été fondée en 1946. Son rôle est de réglementer et de contrôler tout ce qui touche à l'industrie nucléaire. Son budget, en 1974-75 n'atteignait pas \$12 millions — moins de 1% de celui de l'EACL et de l'ENL réunis.

[80]

Eldorado Nuclear Limited (ENL), fondé en 1944 est “chargé de l'extraction et du raffinage de l'uranium ainsi que de la production des combustibles nucléaires. Elle dirige la seule usine de fabrication du combustible à Port Hope en Ontario”. ⁵¹

⁵⁰ Les lignes qui suivent s'inspirent très fortement de l'ouvrage de Fred Knelman : *Nuclear Energy, the unforgiving technology* Ch. 4 : “the nuclear establishment”.

⁵¹ *La fiction nucléaire* (livre) — Solange Vincent, p. 74.

Uranium Canada Limité (UCL) fondé en 1971, gère, associé dans un “joint venture” avec Dennisson Mines, le fonctionnement d’une pile atomique (uranium stockpile).

Les sociétés de production d’électricité des provinces, en particulier l’Hydro-Ontario, mais aussi l’Hydro-Québec, la New Brunswick Electrical Power Commission, la Saskatchewan Power corporation, BC Hydro and Power authority, Manitoba Hydro etc. sont également reliés à l’industrie nucléaire, de façon tantôt formelle, tantôt indirecte.

Les ministères de l’industrie et du commerce, énergie, mines et ressources, des affaires étrangères, de l’environnement, ainsi que le ministère d’État de la science et de la technologie, l’Office national de l’énergie et le Conseil National de la Recherche jouent également, à un degré ou à un autre, un rôle dans l’industrie nucléaire. Celle-ci entretient également des liens étroits avec 5 centres universitaires : l’université de Colombie Britannique (BCU), l’Ecole Polytechnique de Génie nucléaire à Montréal, ainsi que les universités McGill, Mc Master et Toronto. Ces deux dernières universités possèdent des réacteurs nucléaires expérimentaux dans leurs laboratoires (2 à McMaster, 1 à Toronto).

Un nombre impressionnant de compagnies privées sont impliquées, au Canada également, dans la recherche, le développement, la production et la vente de matériel nucléaire et de centrales CANDU . Toutes les nommer serait trop long et nous nous contenterons d’en énumérer quelques unes ⁵² :

Prospection et extraction de l’uranium : *Eldorado Nuclear, Brinex, Dennisson Mines, Gulf Mineral Canada, Noranda Mines, Rio Algom Mines, Uranertz Canada, Amok.*

Fabrication du combustible : *Canadian General Electric, Westinghouse Canada, Combustion engineering and Super heater.*

⁵² Pour une liste plus exhaustive, voir : *Nuclear energy...* — Knelman op. cit. *La fiction nucléaire* op. cit., et *Face au nucléaire* op. cit.

[81]

Compagnies “consultantes” : *Canatom, Acres, Canatom- mon max, Meagher, Luminous cie of Canada, Montreal Engineering, Shawinigan Engineering, Stone and Webster Canada, etc...*

Fabrication des réacteurs et machinerie : *Babcock and Wilcox Canada, Westinghouse Canada, Canadian General Electric, (toutes trois filiales des sociétés mères américaines), Canadian Vickers, Brown Boveri, etc. (en tout une vingtaine).*

D’autres compagnies sont impliquées dans la recherche, la fabrication d’instruments, etc.

Plusieurs dizaines de compagnies participent ainsi aux différents niveaux à l’industrie nucléaire canadienne. En fait il y a à l’heure actuelle plus de compagnies étrangères impliquées que de compagnies réellement canadiennes. La plupart sont américaines, mais des compagnies britanniques, néerlandaises, allemandes, japonaises, françaises, suédoises, suisses et italiennes sont également présentes. Affirmer, comme le fait la littérature officielle, que l’industrie nucléaire canadienne est autochtone à 80% est, une royale imposture...

L’ensemble des corporations de la Couronne, des entreprises privées, des compagnies publiques de production d’électricité etc. qui participent au développement de l’énergie atomique sont regroupées au sein de *l’association nucléaire canadienne* (elle-même reliée à l’agence internationale de l’énergie atomique — AIEA). Celle-ci forme un véritable establishment, très puissant à la fois financièrement et politiquement. Les imbrications entre les compagnies de la Couronne et les compagnies privées sont claires et repérables en partie et par des liens personnels (administrateurs communs etc.). Les entreprises publiques à elles seules, et en particulier l’EACL avec ses 5 000 employés, jouissent d’une grande autonomie et d’un grand pouvoir décisionnel par rapport aux gouvernements.

“Le 1^{er} président de l’EACL, nommé en 1952, C.J. McKenzie, passait du conseil national de la recherche à l’agence de promotion nucléaire. Le deuxième président, W.J. Bennett, venait du monde des affaires ayant dirigé l’Eldorado Mining and Refining. Lors de la nomination de ce dernier, l’ex-

président passa alors à la CCEA, c'est-à-dire qu'il passa du domaine de la promotion à celui de la réglementation.

[82]

William Gilchrist, président de l'Eldorado, est l'un des 5 directeurs de la CCEA ; 4 personnes de l'EACL sont assis sur le comité de sécurité des réacteurs ; l'ancien gérant de la compagnie d'électricité du Nouveau Brunswick est à la fois membre du conseil d'administration de l'EACL et président de la CNA (association nucléaire canadienne). Siègent aussi à ces tables, des personnalités du monde scientifique, d'une dizaine d'universités canadiennes.

Ce sont donc, à peu de choses près, les mêmes personnes qui décident à la fois du programme, des systèmes de contrat et des critères et normes de sécurité pour la protection des travailleurs et de l'environnement en général.”⁵³



Contrairement aux autres pays, l'industrie nucléaire canadienne — du moins pas à l'intérieur des frontières nationales — ne sert pas à la production d'armements et d'une manière générale, n'est pas orientée vers l'industrie militaire, même si son origine remonte à la deuxième guerre mondiale et aux recherches menées alors pour mettre au point la bombe atomique (et même si quelques pays se sont servis de la technologie nucléaire canadienne pour fabriquer une bombe-Inde) ; la présence des États-Unis juste au sud des frontières canadiennes et la

⁵³ *Les neutrons s'affolent* Brochure anonyme, p. 26 (1979).

participation du Canada à [83] NORAD sont cependant des raisons qui expliquent ce phénomène...

*
* *

Selon les prévisions officielles, la puissance électrique totale d'origine nucléaire qui était, au Canada, d'environ 4 000 MW début 1978, devait être portée à 16 000 MW en 1987. En 1974, on prévoyait 131 000 MW pour l'an 2000. 2 ans plus tard, ces prévisions étaient diminuées à 82 000 puis à 75 000 (janv. 78), 60 000 et aujourd'hui on ne parle plus que de 20-30 000 MW et encore, en forçant la note... ⁵⁴. À ce rythme-là, le déficit prévu d'eau lourde se transformera rapidement en excédant (on comprend pourquoi Ottawa a décidé la fermeture de l'usine en construction de LaPrade).

L'Ontario réserve encore toutefois la part du lion au nucléaire en proportion de toutes les autres sources d'énergie : en 1977, 25% de l'électricité produite provenait ainsi de l'atome dans cette province, alors qu'on prévoit que cette proportion montera à 75% en l'an 2000 !... ⁵⁵

L'extraction de l'uranium a toujours été au Canada une activité essentiellement orientée vers l'exportation. Malgré les prévisions à la baisse de production de centrales, cette industrie devra dans les prochaines années, consacrer une plus grande part de sa production à la consommation intérieure. Certains parlent même d'une pénurie possible d'uranium... puisque dès maintenant les réserves connues sont insuffisantes "pour satisfaire à la fois aux achats d'uranium déjà conclus par l'Hydro-Ontario et aux contrats d'exportation signés avec l'étranger" ⁵⁶. Le Canada, à l'heure actuelle, puise dans les réserves de minerai accumulées au début de la décennie. En fait, l'industrie nucléaire canadienne traverse actuellement des difficultés, malgré les immenses sommes investies et le soutien massif du gouvernement. La situation globale de "crise" de l'industrie nucléaire internationale et la forte compétition de la filière américaine à uranium enrichi, quasi omniprésente

⁵⁴ Cf. le "*Financial Post*" du 28-1-78 : "Uplift for Uranium" et "*Le Devoir*" du 29 et 30 nov. 1978 : "Passeport pour l'incertitude".

⁵⁵ "*Le Devoir*", 29-11-78.

⁵⁶ Cf. le rapport Porter — *Ibidem* article cité.

dans le monde, sont sans doute les deux facteurs explicatifs de ce phénomène.

Il ne faudrait cependant pas en conclure à la disparition prochaine du nucléaire au Canada. Ici aussi de gros intérêts sont en jeu. L'industrie nucléaire canadienne occupe [84] environ 35 000 personnes (directement) et représente \$1 milliard en activités économiques. En outre, les installations électriques de certaines provinces (Ontario) sont déjà planifiées et préparées pour s'adapter au nucléaire...

Le nucléaire au Québec

C'est en 1965, que remonte la décision d'installer en territoire québécois un réacteur nucléaire expérimental. Le premier ministre Jean Lesage déclarait alors aux membres de l'association nucléaire canadienne ;

“Avec l'assurance que cette installation sera incorporée dans son réseau, Hydro-Québec pourra dresser immédiatement ses plans de développement nucléaires et commencer à recruter et à entraîner le personnel spécialisé dont elle a besoin”. ⁵⁷

Cette centrale, c'est Gentilly I, d'une puissance de 250 MW. Sa construction commence un an et demi plus tard et est achevée en 1970 pour commencer à produire de l'électricité en 1971. Son plein rendement ne sera cependant atteint qu'en 1972. Au fil des ans, le réacteur de Gentilly I s'est taillé une réputation de “réacteur citron” : toujours en panne et restant fermé parfois deux années de suite, il n'a en tout fonctionné que 167 jours de 1971 à 1979, au point que l'EACL songe à l'éliminer du réseau.

En 1974, on commence la construction d'une 2^{ème} centrale : Gentilly II, d'une puissance de 600 MW qui devait être terminée en 1979 mais ne le sera probablement, selon les dernières prévisions, qu'en 1983 au coût de \$1 milliard (le triple des coûts initialement prévus).

⁵⁷ Cité dans *Face au nucléaire* op. cit., p. 180-181.

Sur le même site, on prévoit la construction d'une 3^{ième} centrale : Gentilly III dans le courant des années '80. Mais ce peut être un réacteur unique de 900 MW ou un parc de 8 réacteurs de 600-850 MW chacun... Ni l'EACL, ni [85] l'Hydro-Québec n'ont encore pris de décisions à ce sujet.

LE COMPLEXE NUCLÉAIRE QUÉBÉCOIS	
Gentilly I	Réacteur qui alimentera en vapeur La Prade si on arrive à redémarrer le réacteur et si la construction de La Prade est parachevée.
Gentilly II	Réacteur qui alimentera La Prade en vapeur, en relais ou en remplacement de Gentilly I, si La Prade ne reste pas aux boules à mites.
Centrale thermique	Système d'appoint en cas de panne aux réacteurs, nucléaires.
Gentilly III	Réacteur unique ou parc de réacteurs
La Prade	Usine de production d'eau lourde dont l'achèvement est très problématique en raison des surplus d'eau lourde en Ontario.

Une usine d'eau lourde fut également mise en chantier en 1974 et n'est pas encore terminée. Les travaux ont été interrompus en 1977 sur décision du gouvernement fédéral.

À noter ici les usages des différentes parties du complexe nucléaire québécois : Gentilly I et II servent à alimenter l'usine de La Prade qui, elle, produira de l'eau lourde pour Gentilly I, II,... et III...

Au début des années '70, le coût de l'énergie nucléaire semblait peu élevé et après la mise en branle du projet de la Baie James, l'Hydro-Québec annonce en 1976 un programme d'implantation de centrales nucléaires devant produire environ 30 000 MW d'électricité en l'an 2000.

"Au début, selon le porte parole de l'Hydro, le rythme d'implantation des centrales nucléaires serait d'une centrale par année. Plus tard, dans les années 1990, ce rythme pourra être augmenté au besoin dépendant de la taille des réacteurs employés. Les autres sources d'énergie indiquées au tableau "pointe" sont l'énergie solaire, géothermique, éolienne et marémotrice. L'Hydro estime qu'elles verront le jour avant l'an 2000 mais qu'elles ne pourront s'implanter que très graduellement" ⁵⁸

Les réacteurs construits se situeraient à différents endroits sur le fleuve St-Laurent comme le montre la carte suivante :

parlons d'argent... différemment.

[86]



The Gazette, 16 mars 1976.

⁵⁸ "Le Jour" — 15 mai 76 cité dans *La fiction nucléaire* — document d'accompagnement — ONF p. 6.

Ces plans de l'Hydro-Québec s'appuyaient sur la traditionnelle prévision du doublement de la consommation d'électricité tous les dix ans, ce qui mènerait celle-ci à couvrir près de la moitié de l'ensemble du bilan énergétique de la province vers la fin du siècle, produisant alors 40 000 MW en 1990 ; ceci nécessiterait des investissements de plus de \$50 milliards de 1976 à 1990 et d'un autre 50 milliards de 1990 à l'an 2000... ⁵⁹

Dans son livre blanc sur l'énergie : "Assurer l'avenir", paru en juin '78, Guy Joron, ministre délégué à l'énergie, révisait cependant à la baisse ce programme et, les difficultés de l'industrie nucléaire à travers le monde et les pressions écologiques aidant, il décrétait un moratoire de deux ans sur l'énergie nucléaire, reportant ainsi sa décision sur ce sujet i.e. sur le nombre de centrales et la filière à adopter.

[87]

Dans un colloque sur l'énergie tenu à Trois-Rivières en 1978, le ministre déclarait que "le potentiel hydroélectrique de base du Québec était amplement suffisant pour répondre (aux) besoins" (jusqu'en 1990 — NDR) ⁶⁰. La décision pouvait ainsi être remise "au début des années '80"... Six éléments ou "données de base" étaient, selon M. Joron, à retenir dans cette discussion :

- 1) Le Québec ne possède pas aujourd'hui la maîtrise de la *technologie* nucléaire à la différence de l'Hydro-Ontario.
- 2) Il est difficile de prévoir l'évolution des *coûts* du nucléaire dans les prochaines années ; en outre, la nature des coûts est différente : alors que pour l'hydro-électricité, l'essentiel de l'investissement va à la construction de barrages et que "les coûts de fonctionnement représentent une proportion très limitée du coût total (...). Par contre, dans le domaine du nucléaire, les coûts de fonctionnement sont loin d'être négligeables". ⁶¹

⁵⁹ *La fiction nucléaire* — ONF op. cit., p. 15

⁶⁰ "La Presse", 21-11-78 : "Le choix du Québec en matière nucléaire".

⁶¹ Le nucléaire est coûteux, très coûteux. Dans "Face au nucléaire", Gilles Provost notait que :

"Le talon d'Achille des centrales nucléaires est la masse fantastique d'investissements qu'elles requièrent pour une quantité d'énergie assez

- 3) Les évaluations concernant les *retombées économiques* liées aux investissements dans le nucléaire sont difficiles à effectuer : il n'est pas certain, en particulier, que celles-ci soient énormes pour l'économie québécoise. Et dans l'ensemble, ces retombées sont moins importantes que pour l'hydro-électricité.
- 4) Le Québec ne possède pas de ressources propres en uranium. Si le Canada en a, par contre, la disponibilité effective, en particulier dans les prochaines années, est incertaine.
- 5) L'industrie nucléaire canadienne est actuellement en plein marasme et il n'est pas évident qu'un programme québécois d'implantation de centrales nucléaires arrive à modifier cette situation ni (encore moins !) à provoquer une "relocalisation au profit du Québec, de l'appareil industriel intervenant dans ce secteur".
- 6) Au niveau de l'environnement et de la santé : "les rejets thermiques liés au fonctionnement des centrales nucléaires, la question du traitement des déchets, la sécurité même des filières utilisées sont autant de problèmes qui n'ont pas encore reçu de solutions satisfaisantes" ⁶².

M. Joron prend cependant bien la peine de préciser que "le Québec n'a jamais renoncé à l'énergie nucléaire" ⁶³ expliquant en outre que le Québec poursuit l'analyse des filières nucléaires américaines.

[88]

Février '81, le nouveau ministre de l'énergie du Québec, M. Yves Bérubé, décrète la poursuite du moratoire sur le nucléaire pour une

minime (...). En février 1978, à la conférence sur l'emploi et l'environnement organisé par le conseil du travail du Canada, M. Barry Commoner soulignait qu'en 1974 un dollar investi dans la production de pétrole fournissait environ 5000 KW-heure par an. Toujours en investissant le même dollar, on tire encore 600 KWh d'une mine de charbon dotée d'excavateurs ou 120 KW des schistes bitumineux américains, mais à peine 6 KWh de l'énergie nucléaire" (p. 157).

D'un strict point de vue économique, en outre, l'efficacité des centrales est faible : pas plus de 60% de l'énergie produite n'est transformée en électricité et cette proportion diminue avec l'âge des centrales...

⁶² Ibidem.

⁶³ "Le Devoir" 9-11-78.

période additionnelle de 5 ans (jusqu'en 1986). La décision de construire ou de ne pas construire de nouvelles centrales est donc différée à nouveau ; mais Gentilly II et III seront construites comme prévu, bien qu'avec un certain retard. En outre, l'IREQ, institut de recherche en électricité du Québec) poursuit actuellement ses recherches pour l'expérimentation de la *fusion* nucléaire à partir du Tokamak de varennes. Il s'agit là d'un marché à un milliard de dollars par an ⁶⁴. La technologie est cependant ici, tout à fait différente de celle de la Fission nucléaire (i.e. les centrales traditionnelles).

Mais le nucléaire, nous l'avons vu, ce n'est pas que les centrales. Il y a aussi tout le cycle du combustible. À ce sujet mentionnons que, bien que la technologie nucléaire canadienne soit à base d'eau lourde, et ne nécessite donc pas d'uranium enrichi, le Québec, en commun avec la France, a mis sur pied un projet d'enrichissement de l'uranium à la Baie James : CANADIF, qui initialement, intéressa vivement la firme Bechtel. À ses débuts, en 1974, CANADIF se compose cependant à 40% de Séru Nucléaire Filiale de la commission française à l'énergie atomique, à 40% de la société de développement de la Baie James (SDBJ) et à 20% de la Firme anglo-canadienne Canadian Pacific Investment Cominco ⁶⁵. Cette dernière abandonnera cependant peu après le projet.

Le coût de ce projet, initialement prévu pour \$3 milliards, dépassera bientôt \$10 milliards, en plus de nécessiter 2 500 MW d'électricité (l'équivalent de 4 centrales Gentilly II et davantage que l'ensemble de la consommation résidentielle québécoise d'électricité en 1974... !).

Mais ici, c'est le gouvernement fédéral qui prend la relève, car tout ce qui relève des exportations est de son ressort. Les coûts Financiers, en partie du moins, et écologiques (pollution thermique) n'en sont pas moins supportés par le Québec... sans faire d'apport majeur au développement économique de la province.

Plusieurs entreprises minières (une cinquantaine) sont en outre sur place à la Baie James pour faire de l'exploration, elles cherchent du cuivre, du zinc etc., mais aussi de l'uranium. [89] Il semble que des gisements y aient récemment été découverts.

⁶⁴ "Le Devoir" 10-2-81.

⁶⁵ *Tout ce que vous voudriez ne pas savoir...*, — brochure de la S.V.P. op. cit., p. 9

*
* *



Vue aérienne de Gentilly 1

Par rapport à de nombreux pays industrialisés, en particulier les pays capitalistes, le Québec peut paraître avantagé et “chanceux” : il n’est pas recouvert de centrales nucléaires et n’est pas condamné à l’être dans un avenir prochain. Son immense territoire, ses richesses naturelles abondantes etc., permettent au Québec de miser, en plein “rush” nucléaire international, sur d’autres formes d’énergie pendant encore plusieurs années.

Cette situation durera-t-elle : Le moratoire se transformera-t-il en arrêt total du programme nucléaire ? Ou à l’inverse le feu vert sera-t-il donné à la multiplication des centrales ?

Il n’y a sans doute pas de pronostic assuré. D’une part, les décisions ne se prennent pas seulement au Québec : les [90] intérêts financiers en jeu à l’échelle internationale pourraient bien forcer certaines décisions ;

il n'est en effet pas rare de constater que les décisions appliquées ici ont en fait été prises ailleurs...

Tout dépendra sans doute aussi du prochain gouvernement : au moment où ces lignes étaient écrites, les élections provinciales n'avaient pas encore eu lieu. Mais la présence de M. Fortier, ex-président de Canatom (firme d'ingénieurs conseil en matière nucléaire), comme "conseiller en matière énergétique" du parti libéral, laisse présager toute sorte de choses de la part d'un éventuel gouvernement Ryan !...

D'un autre côté, tout dépendra aussi de la riposte organisée par les divers mouvements écologiques, politiques ou autres au déploiement de centrales nucléaires au Québec...

En attendant, nous vivons encore avec des déchets radioactifs parqués dans une piscine quelque part entre Québec et Montréal...

Mais il n'y a pas que le Québec : Three Miles Island n'est pas tellement plus loin de Montréal que Rivière-du-Loup ; et le fait qu'il y ait une frontière entre deux pays n'enlève rien à la réalité des risques. Le problème du nucléaire est décidément international...

Vincent van Schendel

*
* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

Un Certain nombre de revues nous reviennent suite à un changement d'adresse de votre part. N'oubliez pas de nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez.

[91]

[92]

Bibliographie

Pour compléter les informations données dans cet article ou suppléer aux sujets non traités, on pourra consulter les ouvrages suivants, outre ceux déjà cités dans les notes :

— **La fiction nucléaire.** Solanges Vincent : ed. Québec- Amérique 1979.

— **L'électronucléaire en France** ; syndicat CFDT de l'énergie atomique — Le Seuil.

— **Questions sur le nucléaire** (les risques d'accidents dans les centrales nucléaires) ; Christian Bourgeois Ed. 1975.

— **Nucléopolis** (matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire) ; co-éd. : Presses universitaires de Grenoble — Albert St-Martin 1979.

— **Électro-nucléaire : danger** — groupe de recherche sur l'énergie nucléaire — Seuil-coll. "Combats".

— "Canadian nuclear energy : who needs it ?" — Fred Knelman in : **Our generation**, vol. 13 no 1 (1979) p. 23-34.

[93]

Interventions Critiques en Économie Politique

numéros parus

N° 1 Réflexions sur le contenu de l'enseignement. GRC Laval. Sur les prétentions de la science économique, **F. Moreau**. Épistémologie et histoire de la pensée économique, *D. Boutaud*. L'économie et son champ d'étude, *P. Paquette et C. Deblock*. L'anthropologie économique et les objets de l'échange, *D. Boutaud*. Espace polarisé et sous-développement régional, *R. Cameron*.

N° 2 — **Impérialisme et développement économique**. Le Québec : une nation opprimée, *J. Bergeron*. L'Impérialisme : essai d'analyse théorique et implications politiques, GRC Laval. Histoire et caractéristiques de l'impérialisme canadien, *P. Paquette*. Restructuration économique et dictature militaire en Amérique latine *N. Roy*. Les politiques de développement au Québec, *M. Audet*. Coopération : socialisme utopique ? *S. Bouchard*. La genèse du mouvement coopératif, *A. Côté*.

N° 3 Le REP : une expérience manquée, *R. Mandelf*. Le déménagement de Cadbury, *P. Bérubé*. *F. Fournier et S. Morin*. Mode d'accumulation et industrialisation au Brésil, *C. Maurice*. Commentaires sur deux livres de *G. Dostaler, M. Los*. Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum, *M. Audet*. La nouvelle politique économique chinoise, *R. Poulin*.

N° 4 — **Le travail**. L'enseignement professionnel secondaire au Québec, *C. Halary*. Le gouvernement et le chômage. *Mouvement action-chômage*. La définition du taux de chômage, *V. v. Schendel*. Le travail à temps partiel, *C. Bernier et H. David*. L'économie politique de la libération des femmes, *M. Benston*. Les femmes et le travail. Plus de travail, moins d'ouvrage, *C. Dufresne*. La santé et la sécurité au travail, *G. Cartier*. L'insatisfaction dans le travail dans les années 70, *H. Braveman*. Le problème de la transformation des valeurs en prix de production, *D. Boutaud*. Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration, *C. Deblock et J. Charest*. *Marcuse* : l'utopie ou la mort, *L. Caron*.

N° 5 — **La crise**. École privée ! Pas d'affaires, *La Maîtresse d'école*. Évolution quantitative des prêts-bourses, *M. Angers*. Le double aspect de la crise, *A. Lipietz*. L'économie capitaliste en crise^ Quelques éléments d'explication, *L. Gill*. Le labyrinthe pétrolier, *P. Paquette*. La nouvelle politique monétaire canadienne, *C. Deblock et J. Charest*. Mais où sont donc passées les internationales d'antan ? *C. Halary*. Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois, *R. Grignon*. La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? *A. Lipietz*.

[94]

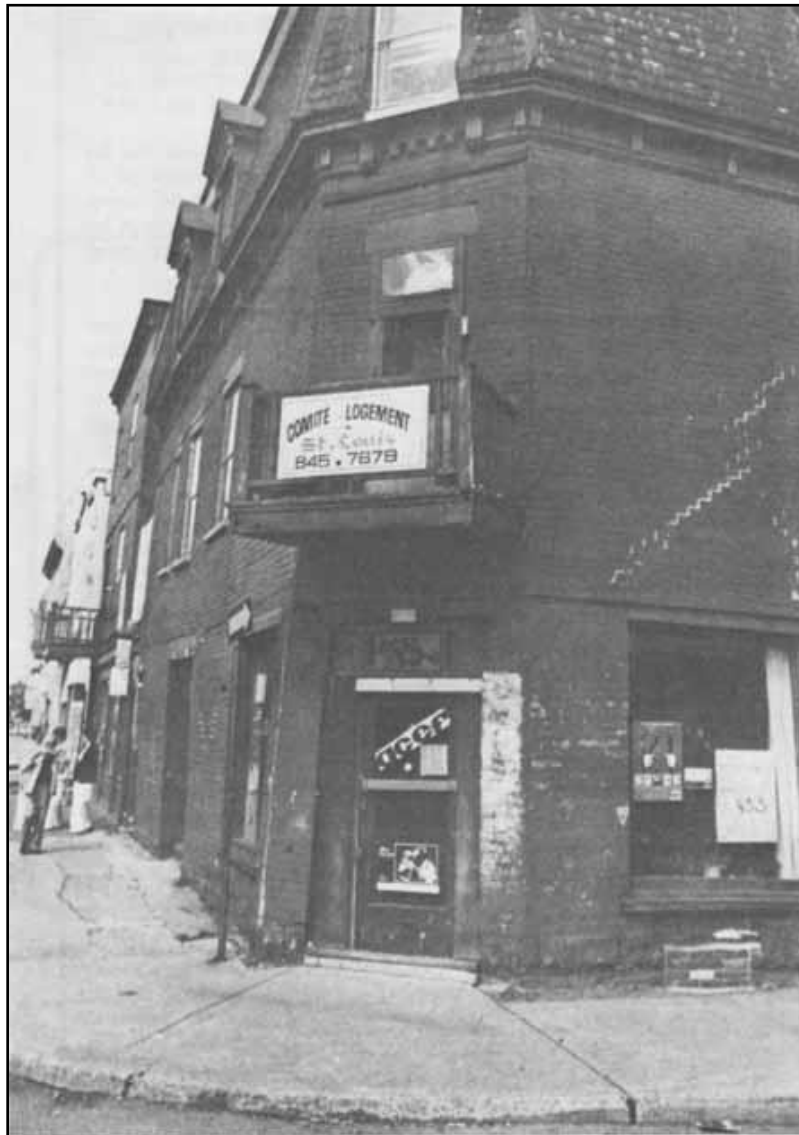


Photo : Michel Pilon

[95]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Le mouvement coopératif en habitation dans une perspective de lutte contre l’État.”

Luc Paquette et Denis Tognide

[Retour au sommaire](#)

Outre la production privée et publique de logements, secteur rentable et non rentable (logement social), il existe au Québec une forme récente d’achat-rénovation de logements, désignée sous le nom de coopérative d’habitation locale. Dès leur apparition, aux alentours de 1970, ces coopératives d’habitation ont été perçues comme une solution à la crise du logement pour les ménages à faibles revenus ⁶⁶ et, encore aujourd’hui, les milieux gouvernementaux souhaitent, sans trop faire d’efforts, que cette formule de propriété se répande et trouve sa part du marché du logement entre l’entreprise capitaliste et les offices d’État. La société d’habitation du Québec résume bien la philosophie des

⁶⁶ Murielle Leduc cite les statistiques suivantes : *Selon les statistiques de la S.C.H.L. concernant l’état des logements en 1976, 14.6% des logements sont classés médiocres. Le pourcentage est de 5.8% pour la région d’Ottawa-Hull et de 7.5% pour Québec. Si l’on regarde le nombre de ménages qui consacrent plus de 25% de leur revenu au logement, à Montréal, ce pourcentage atteint 21.4%. Environ 10% des ménages consacrent plus de 40% de leur revenu à l’habitation, in “Coopératives d’habitation : un rôle à clarifier”, Ensemble, 1er mai 1978, p. 18.*

gouvernements à l'égard des coopératives d'habitation locative lorsqu'elle écrit :

“Parmi les formes de tenure et de gestion du logement, la coopérative d'habitation locative paraît être celle qui favorise le plus complètement l'ensemble des objectifs majeurs poursuivis au Québec dans le domaine de l'habitation, lesquels sont, en résumé : l'accessibilité pour tous à un logement convenable, l'amélioration de la qualité obtenue en rapport au prix et la gestion de l'habitat par les usagers” ⁶⁷.

[96]

Face aux coopératives d'habitation locatives, les gouvernements fédéral et provincial, bien que reposant sur des intérêts de classe différents ⁶⁸, semblent s'être comportés comme un “bloc” pour contrer les effets de la crise du logement. Nous ne relèverons pas ici les divergences perceptibles au niveau de la stratégie d'intervention propre à chaque gouvernement mais nous concentrerons notre analyse sur le bloc hégémonique au sein de l'État canadien.

Pour notre part, nous croyons que tant et aussi longtemps que le mouvement coopératif en habitation au Québec restera sous la tutelle Financière de l'État et des milieux Financiers bourgeois, il ne pourra être une solution à la crise du logement et ne continuera qu'à favoriser

⁶⁷ Société d'habitation du Québec, Pour le développement des coopératives d'habitation locatives au Québec, mars 1979, p. 3.

⁶⁸ Léveillé, Jacques, Développement urbain et politique gouvernementales urbaines dans l'agglomération montréalaise, 1945-1975, thèse de doctorat. Université de Montréal, 1978, cité par Pierre Hamel, *op. cit.* p. 325. Le pouvoir politique concentré au niveau des instances gouvernementales fédérales est principalement utilisé par les fractions de la classe dominante : les fractions de la moyenne et de la petite-bourgeoisie trouvent auprès du pouvoir politique utilisable au niveau provincial les supports gouvernementaux favorables à la promotion de leurs intérêts économiques, idéologiques et politiques : enfin, au niveau métropolitain, les villes de banlieue apparaissent comme les lieux privilégiés du contrôle politique de la petite- bourgeoisie foncière, commerciale, industrielle et professionnelle alors que la ville centrale, de par l'hétérogénéité des fractions de classe vivant dans et par la ville, est le point de convergence des rapports de pouvoir politique de l'ensemble des classes et fractions de classes.

les plus privilégiés des couches populaires. Les coopératives d'habitation doivent donc être considérées comme une solution partielle aux problèmes du logement et auront toujours de la difficulté à attirer vers elles les ménages à faibles revenus, à moins de modifier les conditions gouvernementales de financement. Nous tenterons de confirmer cette affirmation en considérant la situation actuelle du mouvement coopératif en habitation, sa dépendance financière et la direction détenue par l'État, et en précisant les revendications des coopératives contre les programmes de la S.C.H.L. et les conséquences des luttes menées. Nous terminerons en invoquant un nécessaire élargissement du front de lutte sur le logement pour contrer les effets majeurs de la crise.

Le mouvement coopératif en habitation

Les premières coopératives d'habitation ont fait leur apparition au Québec en 1937 et jusqu'en 1968, elles ont été presque toutes créées, de façon temporaire, pour la construction de maisons unifamiliales. L'expérience de la Fédération Coop-Habitat, de 1968 à 1972, malgré son échec, a permis d'étendre le rôle des coops au domaine du logement locatif. Et c'est par l'intervention de la S.C.H.L. en 1973, suivie de nouveaux programmes à la S.H.Q., que l'habitation coopérative a rejoint le secteur de la rénovation domiciliaire et s'est structurée telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

[97]

Selon le livre blanc sur les relations entre locateurs et locataires au Québec (1977), parmi les logements locatifs, 97,8% des logements sont de propriété privée, 2,1% constituent le stock de logements publics et 0,22% seulement appartiennent aux coopératives. Les estimés parlaient, en janvier 1980, d'un inventaire de 3197 logements coopératifs au Québec. Et 146 coopératives locatives sans but lucratif se répartissaient ces logements de sorte, qu'en moyenne, chaque coopérative regroupait 21,9 logements. En janvier 1981, le ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières avait recensé 180 coopératives d'habitation.

La quasi-totalité des coopératives locatives en habitation sont donc de petite taille. Les tenants du modèle des petites coopératives axent

leurs priorités sur l'animation et la formation sociale et politique des membres. Ils perçoivent les coopératives comme des instruments d'intervention sociale. D'autre part, un autre modèle, plus récent, commence à se développer au Québec. Il s'agit de la mise sur pied de coopératives comportant un plus important volume de logements. L'exemple le plus souvent cité est la coopérative d'habitation des Cantons de l'Est, avec ses quelques 170 logements. Cette deuxième approche, dite "d'entreprise", considère l'acquisition d'un grand nombre de logements comme garantie à moyen terme d'une certaine indépendance financière, face à l'État, d'un meilleur contrôle de l'orientation du mouvement, et comme un moyen qui permettra aux coopératives de se doter des services coopératifs connexes, comme une garderie, un garage, une entreprise de réparation domiciliaire.

Les deux modèles de coopératives, grandes ou petites, ont adopté la formule d'habitation locative qui ne permet pas aux membres de capitaliser sur leur logement. En fait, l'immeuble demeure la propriété de la coopérative. Le membre possède le double statut de locataire de son logement et de propriétaire de la maison. Les coopératives n'exigent qu'un faible montant d'admission, sous forme de parts sociales, variant entre \$10.00 et \$500.00.

Par contre, la formule coopérative en habitation avec capitalisation individuelle autorise à chacun des membres de réaliser un profit sur son logement lorsqu'il déménage, en revendant son droit d'occupation au prix du marché ou en [98] se faisant rembourser par la coopérative un certain capital investi dans le logement. La coopérative avec capitalisation collective (épargne) consiste en ce que chaque membre prête une somme d'argent à un taux préférentiel à la coopérative, qui serait perçue sous la forme de supplément de loyer et remboursée à leur départ. Les promoteurs de la formule coopérative en habitation se sont toujours objectés à l'implantation de coopératives avec capitalisation et soutiennent que la seule formule susceptible de développer un "esprit coopératif" et de mettre l'accent sur la population à faibles revenus est celle de l'organisme sans but lucratif, sans capitalisation (ou avec capitalisation collective sans épargne).

La dépendance financière

En fait, la majorité des coopératives d'habitation que nous connaissons de nos jours sont issues des anciens programmes de 1973 de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement, alors qu'elle prêtait directement aux coopératives les sommes d'argent nécessaires à l'achat-rénovation, à un taux préférentiel de 8% s'échelonnant sur une période maximale de 50 ans. Une subvention pouvait atteindre jusqu'à 10% de la valeur d'emprunt et les groupes avaient accès à un fonds de démarrage jusqu'à concurrence de \$10,000.00.

L'État fédéral, en modifiant ainsi la Loi nationale de l'habitation, reconnaissait la notion de "coopérative sans but lucratif" et s'assurait en déterminant les conditions d'admissibilité au programme de financement, de la direction des critères d'émergence du mouvement des coopératives d'habitation. La S.C.H.L. était et demeure encore le véritable bailleur de fonds. Mais le programme de la S.C.H.L. n'a pas, au Québec, donné les fruits escomptés puisque seulement 27 projets ont vu le jour entre 1973 et 1977. Il faudra attendre 1977, avec l'entrée en vigueur du programme LOGIPOP de la S.H.Q. pour qu'un dynamisme s'installe et que croisse le nombre de coopératives d'habitation locatives.

Le programme LOGIPOP se divise en deux parties qui s'adressent, d'une part, aux coopératives d'habitation locatives et d'autre part, aux Groupes de Ressources Techniques (GRT).

[99]

Il est possible pour un groupe de personnes d'obtenir un fonds de démarrage de \$500.00 de la S.H.Q. pour la formulation et l'élaboration d'un projet de coopérative d'habitation. De plus, une subvention de capital de \$3 000.00 par logement est offerte aux coopératives. Dans une entrevue au quotidien *Le Devoir*, en septembre 1980, un fonctionnaire de la S.H.Q. affirmait que le programme LOGIPOP avait "quintuplé la production de logements par rapport à la situation antérieure et aux autres provinces".⁶⁹ Grâce au programme LOGIPOP, la S.H.Q. a pu

⁶⁹ Thellier Marie-Agnès, "Habitation, les coopératives à la recherche d'un second souffle". *Le Devoir*, 17 septembre 1980.

aider 346 projets, entre août 1977 et novembre 1980, pour un total de 5807 logements ⁷⁰.

Le programme favorise également la mise sur pied de Groupes de Ressources Techniques pour aider à la création de coopératives d'habitation. Ces groupes peuvent recevoir jusqu'à \$50 000.00 par année. La S.H.Q. a investi près de 3 millions de dollars en trois ans dans le réseau des 34 GRT du Québec. Ceux-ci se trouvent dans une position charnière, entre les intérêts de l'État capitaliste et les initiatives populaires de prise de contrôle sur le logement grâce à la formule coopérative. Le réseau des GRT apparaît pour plusieurs comme une création morale — jusqu'à un certain point puisque quelques groupes de ressources techniques ont été à l'origine des regroupements "ad hoc" des coopératives d'habitation et des organisations-soutiens aux luttes contre la S.C.H.L. — aux limites volontaires des programmes gouvernementaux de subventions.

Depuis janvier 1979, la S.C.H.L. offre de nouveaux programmes aux coopératives d'habitation qui doivent désormais frapper aux portes des institutions privées, accréditées auprès de la S.C.H.L., pour obtenir un prêt, assuré par l'organisme fédéral, équivalant à 100% du coût total du projet achat-rénovation. Ces prêts sont contractés par les coopératives aux taux d'intérêt du marché. La S.C.H.L. a également modifié son programme de subvention au loyer. Les réactions des coopératives ont été assez vives. Elles ont fait savoir entre autres, que ces nouvelles mesures multipliaient les intervenants et que le mode de calcul utilisé par la fixation des suppléments au loyer, avait un effet démobilisateur et assurait un meilleur contrôle à la S.C.H.L. sur les coopératives.

Les sources de financement des coopératives d'habitation [100] locatives sont contrôlées par les gouvernements canadien et québécois et ce n'est que très récemment que d'autres institutions prêteuses se sont intéressées à ce secteur. La Société de Développement Coopératif qui avait décidé de prendre l'habitation comme secteur prioritaire d'intervention, a constitué un organisme autonome spécialement dévoué à cette tâche. C'est ainsi que la S.D.C.-Habitation a vu le jour en décembre 1979 pour favoriser le développement de l'habitation

⁷⁰ CSN, Les coopératives d'habitation, nos conditions de logement et d'environnement, les transformer par notre action syndicale. Dossier 3, décembre 1980, 22 pages.

coopérative au Québec. La S.D.C.-Habitation se présente sous deux volets : une coopérative à but lucratif (S.D.C.-H. 80 Limitée) et un organisme sans but lucratif (S.D.C.-H. Inc.).

La S.D.C.-H. Inc., comme O.S.B.L., a vite investi le domaine coopératif en achetant, dès sa création, 1147 logements de la S.C.H.L. Et elle cherche à acquérir de nombreux logements appartenant encore à la S.C.H.L. Elle peut aussi financer une coopérative (prêt à 8%) pour l'achat d'immeubles. Mais elle semble peu encline à répondre aux demandes individuelles et concentre ses efforts sur un marché à plus grande échelle .

Le mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins qui veut faire sa part du financement du mouvement coopératif en habitation, a décidé, en septembre 1980, de créer une société d'investissement : la Société d'Habitation Alphonse Desjardins (S.H.A.D.) financera les projets de coopératives et probablement dégagera certains fonds pour les G.R.T.

En résumé, les coopératives d'habitation n'ont d'autres financiers que les gouvernements, une société de développement, contrôlée à parts égales par l'État et la Société de développement coopératif (S.D.C.), et une nouvelle société d'investissement, dépendante des caisses populaires. Conscient de la dépendance financière dans laquelle il se trouve, le mouvement coopératif en habitation, s'il veut contrôler son propre développement, n'a d'autre choix, pour les uns, que d'affronter directement l'État pour qu'il assouplisse les obstacles bureaucratiques, diminue les contrôles de financement et élargisse, comme nous le verrons, l'accessibilité à la formule coopérative alors que pour les autres, la solution réside dans la capacité d'auto-financement du mouvement des coopératives d'habitation. Il faut donc, pour ce faire, créer un fonds d'investissement, constitué de contributions provenant des coopératives existantes.

[101]

Une direction hégémonique

De par les conditions de financement fixées par l'État, les coopératives d'habitations n'ont pu jusqu'à présent rejoindre qu'une fraction de la classe ouvrière et des couches populaires. En janvier 1977, il y a déjà plus de 4 ans, une enquête avait démontré qu'une personne ayant un revenu annuel inférieur à \$8,000.00 ne pouvait espérer habiter en coopérative et que le revenu moyen des coopérateurs était à cette époque de plus de \$10,000.00⁷¹. Les ménages à faible revenu peuvent escompter une augmentation moyenne de 50% du coût de leur loyer ⁷¹. Les principes sous-jacents aux programmes de subventions n'ayant sensiblement pas changé depuis 1977 — compte tenu de l'inflation aussi — reste encore une partie de la population à faible revenu dont la capacité d'absorption d'une augmentation du coût du loyer est faible, qui envisage avec réserve son adhésion aux coopératives de l'habitation.

Malgré les limites politiques des programmes de subventions, l'État n'arrive pas à taire les pressions de la petite- bourgeoisie traditionnelle et de la bourgeoisie qui le forcent à sabrer dans ses dépenses sociales et d'aide aux secteurs économiques non capitalistes (coopératifs et auto-gestionnaires). En temps de crise économique, l'État capitaliste voit son "autonomie relative" diminuée au profit des intérêts de classes possédantes. Non seulement, l'État ne tente pas de rejoindre davantage, dans le domaine de l'habitation coopérative, les couches populaires mais essaie de couper les fonds déjà disponibles dans les programmes existants. La S.C.H.L. et la S.H.Q. ont dû annoncer, à un moment ou un autre, l'épuisement des fonds des programmes de subventions aux coopératives d'habitation. Celles-ci se retrouvent dans une position défensive, en termes d'intérêts de classe, puisqu'elles doivent lutter, tout au plus, pour le maintien de la situation actuelle.

⁷¹ F.R.A.P.R.U., *Loginove : des rénovations à quels prix ?*. Conférence de presse, 6 mai 1980.

Pour sa part, la Société de Développement Coopératif en Habitation, soutenue par le gouvernement québécois et la S.D.C.⁷², a opté pour la création de coopératives avec capitalisation. De façon plus exacte, elle n'entend pas privilégier la formule sans capitalisation, bien que ce soit ses seules interventions jusqu'à présent, et cherchera à recruter une nouvelle clientèle, parmi la petite-bourgeoisie, susceptible d'être attirée par une forme de gestion locative qui permettra de réaliser un certain profit.⁷³

[102]

Dans la même veine, soulignons ici l'une des élégantes procédures qu'utilise l'État fédéral pour résoudre la crise du logement. Par le biais du programme "Assisted Rental", l'État fédéral prête \$100.00 par mois et par unité de logement aux entrepreneurs pour l'érection de nouveaux édifices ; au cas où le nouvel édifice ne fournirait pas performances de rentabilité escomptées, l'entrepreneur n'est pas redevable du prêt consenti par l'État. Cette machination étatique montre comment l'habitation sociale est reléguée à l'entreprise privée qui se préoccupe surtout du nombre d'unités de logements produits et non de la qualité du logement. Cette générosité étatique envers les entrepreneurs renforce la puissance des monopoles tels que Cadillac-Fairview, Genstar et Trize pour ne citer que ceux-là. Non seulement ces puissants monopoles sont propriétaires et constructeurs de vastes ensembles immobiliers (industriels, commerciaux et résidentiels) mais encore ils sont de grands propriétaires fonciers surtout dans les zones périphériques de la ville. L'habitation sociale est loin d'être une préoccupation de ces puissants monopoles en matière immobilière.

⁷² Parlant de la S.D.C.-Habitation, Marie-Agnès Thellier mentionne : Elle aide une dizaine de coopératives à acquérir rapidement un immeuble convoité et surtout elle s'apprête à acheter 1200 logements "à coopérativiser", en majorité à Montréal, dans quelques secteurs en cours de sélection. La SDC-Habitation veut entrer massivement dans le secteur de l'habitation coopérative...", op. cit.

⁷³ Picard, Jean, "En habitation, le développement tient du risque calculé", *Ensemble*, 26 janvier 1979.



Tous les moyens sont bons pour faire passer la rénovation urbaine,
y compris les feux.

[103]

Pris en tenailles entre les jeux politiques de l'État et de l'entreprise capitaliste, le mouvement coopératif en habitation a mené des luttes en vue de modifier les rapports de forces qui existent entre l'État et les coopératives d'habitation. Ces luttes s'insèrent-elles dans les luttes relatives aux transformations des rapports sociaux ?

Examinons maintenant les revendications spécifiques que les coopératives d'habitation ont mises de l'avant lors des luttes contre l'appareil d'État et les leçons qui s'en dégagent en vue de l'amélioration des conditions de vie des couches populaires. D'ores et déjà, nous pouvons présager que la participation conflictuelle des GRT et des regroupements de coopératives aux discussions — jusqu'à la confrontation — sur l'orientation des programmes ne freinera pas la mainmise politique de l'État sur les organisations communautaires.

Les luttes contre la S.C.H.L.

Pour faire face à la crise du logement caractérisée par une acuité grandissante, des regroupements populaires engagent des luttes qui débouchent sur des mouvements revendicatifs. C'est le cas des coopératives d'habitation. Ces mouvements revendicatifs se heurtent certes à des contradictions internes qui paralysent l'action revendicative, mais l'émergence des contradictions au sein des groupes permet l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte. Toutefois, les contradictions internes au mouvement coopératif n'expliquent pas à elles seules les véritables causes des grandes difficultés que connaissent les coopératives d'habitation en ce qui concerne leur fonctionnement et leur mise en opération effective. Les politiques multiformes d'intervention que l'État déploie sur les coopératives d'habitation, constituent les véritables causes de blocage que connaît le mouvement coopératif en habitation. Le mouvement coopératif est ainsi soumis aux aléas des nombreuses métamorphoses qui caractérisent les interventions de l'État. Les divers paliers gouvernementaux par l'entremise des institutions étatiques continuent d'exercer leur leadership (direction et contrôle) sur le mouvement coopératif en habitation, même si parfois ils éprouvent des divergences de points de vue quant à l'orientation à donner au mouvement coopératif.

[104]

Comme nous le savons, c'est à partir de 1973 et plus précisément depuis 1975, que le gouvernement fédéral par l'entremise de la S.C.H.L. a financé et alloué des subventions à plusieurs coopératives d'habitation. Ce fut un véritable essor du mouvement coopératif. Cet essor se devait d'être renforcé, surtout que le gouvernement du Québec par l'entremise de la S.H.Q. a décidé de soutenir financièrement une partie de l'aide technique nécessaire à la mise en opération d'une coopérative. Les tergiversations de l'État ont créé un climat de confusion en ce qui concerne les lignes directrices que doit suivre le mouvement coopératif en habitation. En mars 1977, lors de son congrès de Sherbrooke, le regroupement des coopératives d'habitation, en réaction à l'État, dénonce l'imbroglio administratif dans lequel les coopératives d'habitation doivent s'embourber lorsqu'elles traitent avec la S.C.H.L.. Le congrès de Sherbrooke s'est soldé par l'adoption de recommandations visant à

préciser les objectifs fondamentaux que doivent défendre les coopératives. Il s'agit :

- d'utiliser les coopératives d'habitation comme moyen d'accès à la propriété collective dont la gestion est assurée de façon autonome par les membres de ladite coopérative et sans ingérence de l'État en ce qui concerne l'établissement des loyers ;
- d'utiliser les coopératives d'habitation comme moyen de sauvegarde des conditions de logements répondant aux besoins sociaux.

En janvier 1979, on assiste à la mise en opération de nouveaux programmes de la S.C.H.L. parrainés par M. André Ouellet ex-ministre fédéral des Affaires urbaines. Les longues procédures bureaucratiques des fonctionnaires de la S.C.H.L. retardaient la mise en opération effective de ces nouveaux programmes dits sociaux. Ce retard provoqua une importante baisse des projets de coopératives d'habitation. Ces programmes dits sociaux se caractérisent par une complexité et par une instabilité sans précédent. Aussi la difficulté d'accès et de compréhension que dénotent ces programmes dits sociaux nous permet de comprendre le caractère mystificateur de l'État et l'approche idéologique niveleuse de contradictions qu'utilisent les autorités étatiques pour émousser les tensions sociales. Les regroupements des coopératives d'habitation de Montréal et de Québec ont dénoncé la complexité et la lourdeur bureaucratiques inhérentes [105] aux programmes dits sociaux. Aussi les regroupements des coopératives d'habitation dénoncèrent l'instabilité qui caractérise l'État par l'entremise de la S.C.H.L. et exigent que ces conditions soient suffisamment bien définies avec un maximum de certitude au lieu d'être variables d'une année à l'autre ; ainsi, les coopératives d'habitation pourront élaborer une meilleure planification de leurs dépenses, un meilleur établissement des échelles de loyers et une adéquate prise en main de leur développement.

En août 1979, on assiste à l'affaire "Côte de la Visitation". En effet, face à la multiplication des petites coopératives d'habitation le conseil de la coopérative du Québec (C.C.Q.) bloque le projet de coopérative d'habitation au Plateau Mont-Royal. Selon la loi de 1964, sur les

associations coopératives, c'est à travers l'analyse et l'avis du C.C.Q. que le gouvernement s'informe avant d'autoriser la formation d'une coopérative. Le refus d'accorder une charte à la coopérative d'habitation "Côte de la Visitation" sur le Plateau Mont-Royal explique les réticences du gouvernement face à l'expansion du mouvement coopératif et met en cause la nature même de l'habitation sociale. Le C.C.Q. préfère la multiplication de condominiums convertis en coopératives de grandes tailles mais reste très réticent face à l'expansion du mouvement coopératif. Le C.C.Q. utilise la notion du nombre de membres comme alibi pour freiner la multiplication de petites coopératives. Les membres de la coopérative "Côte de la Visitation" ont dénoncé cette machination dont ils étaient victimes et ont su mettre en exergue le fait que les nouvelles conditions que prône le C.C.Q. ne figurent nulle part dans les sévères normes et conditions de la S.C.H.L., de la S.H.Q. et de la Ville de Montréal. Le C.C.Q. en prenant partie pour le modèle des grandes coopératives ne vient-il pas de poser un geste à caractère politique qui implique finalement que l'idéologie dominante ne veut permettre le développement d'une conscience de classe au sein des coopérateurs.

Au début de l'été 1980, la S.C.H.L. annonce l'épuisement des fonds gouvernementaux en ce qui a trait à l'aide à la mise sur pied des coopératives. Ainsi, les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif ne pourront recevoir leur subvention de capital. Cette nouvelle situation vient mettre en cause la réalité de la subvention, son rôle et ses principes. D'un commun accord avec les [106] GRT de la région de Montréal, le regroupement des coopératives d'habitation de Montréal et de la Rive-Sud stigmatise les conséquences de cette décision politique : 45 projets coopératifs couvrant 600 logements sont désormais compromis. Ce virage de la politique gouvernementale est d'autant plus dommageable à toutes les coopératives d'habitation dont la survie dépend des subventions. Il faut ajouter que près de 80 demandes de subventions de démarrage déposées à la S.H.Q. (pour plus de 1600 logements) n'auront de dénouement valable. Au total, 2200 logements coopératifs seront privés de moyens financiers nécessaires à leur réalisation effective. C'est à travers une prise de position dénonciatrice que le regroupement des coopératives s'attaque aux restrictions budgétaires qu'impose l'État à l'habitation coopérative. Le regroupement coopératif dénonce la politique de l'État qui vient une fois encore bafouer le droit au logement de la classe ouvrière et des couches populaires et le

droit au contrôle collectif de l'espace. À travers une lettre ouverte que le regroupement des coopératives de Montréal a envoyée aux journaux pendant l'été 1980 afin d'informer l'opinion publique, les résolutions suivantes sont mises de l'avant :

- le regroupement des coopératives d'habitation exige que la S.C.H.L. utilise des mécanismes de prévision-révision budgétaire par le biais de consultation des coopératives d'habitation afin de permettre une redistribution adéquate des fonds publics ;
- pour une adéquation de la politique gouvernementale face aux besoins sociaux en matière de logement, le regroupement exige que les prévisions en termes d'unités de logements coopératifs — fixées à 500 dans la région de Montréal pour 1980 — tiennent compte du rythme de développement du mouvement coopératif qui varie en fonction de la demande sociale.

Les conséquences des luttes

Face aux nombreuses métamorphoses des interventions étatiques dans le domaine de l'habitation coopérative, la question de se doter d'un instrument de réplique, qui soit structuré, permanent, en vue de promouvoir une unité d'action, s'est posée au sein du mouvement coopératif en habitation. Comment s'organiser face aux "sociétés-mères" [107] (S.C.H.L., S.H.Q., S.D.C.H., S.H.A.D.) pour éviter une trop grande récupération et maximiser la portée des luttes ? Notons qu'on distingue au sein du mouvement des coopératives d'habitation deux tendances :

- un groupe de 9 coopératives qui composent la fédération de coopératives d'habitation et qui luttent pour la reconnaissance de celle-ci par le gouvernement ;
- un groupe de coopératives — en fait, la majorité des coopératives — qui s'oppose à la constitution d'une structure nationale.

Lors de la réunion des coopératives d'habitation du Québec tenue à Aylmer en mai 1980, on assiste à l'émergence des divergences de point de vue au sein des coopérateurs présents quant à l'idée d'un organisme national. Le groupe des 30 (les coopératives présentes à Aylmer qui s'opposaient à l'idée de fédération nationale) pense que c'est une pure aventure que de chercher à créer une fédération coopérative nationale ; tandis que le groupe des 9, sous la direction de la Fédération des coopératives des Cantons de l'Est souligne l'urgence d'un organisme national.

Une unité d'action qui ne vise pas à modifier fondamentalement les rapports de forces que le système économique et politique entretient, n'est-elle pas une simple aventure de type dit "d'entreprise" ? À la dernière assemblée générale des coopératives d'habitation du Québec, tenue en novembre 1980, la fédération des coopératives d'habitation des Cantons de l'Est était absente. La question d'une structuration à base régionale du mouvement rejoint davantage les intérêts des coopérateurs des petites coopératives et des travailleurs de certains GRT. Bien qu'en-core, dans certaines régions, les coopératives considèrent prématuré tout regroupement formel, et préfèrent les comités de coordination "ad hoc", mobilisant les membres, lors des conflits avec l'État. Ce qui semble être le cas pour les coopératives de nie de Montréal. Alors qu'au Saguenay — Lac St-Jean, les coopératives de Chicoutimi, par le biais du GRT local, ont déjà dans leur tiroir un projet de charte d'une fédération régionale ; tandis que celles d'Alma préfèrent promouvoir l'autonomie des coopératives avant de s'embourber dans un processus intégrateur, et consommateur d'énergies, aboutissant à une structure régionale.

Derrière les solutions débattues, transparaissent, en dernière analyse, les intérêts des diverses fractions de classe et [108] les relations qu'elles ont avec l'État. En d'autres termes, le mouvement coopératif en habitation charrie une fraction de classe alliée aux intérêts dominants dans la Société, qui divise les coopératives quant aux stratégies à développer et qui tente par là de les éloigner des actions de conscientisation et de mobilisation.

Pour un élargissement du front de lutte

Face aux instances gouvernementales, le mouvement coopératif en habitation n'arrive pas à développer une stratégie qui finirait par le sortir du système récupérateur que constituent les programmes de subventions et par là, à contrôler les conditions objectives de son propre développement. En plus d'être dépendantes financièrement, les coopératives d'habitation sont aux prises avec certaines contradictions internes qui diminuent la portée de leurs luttes contre l'État capitaliste.

L'issue possible pour le mouvement coopératif en habitation est d'élargir son front de lutte sur le logement, en général, et aux autres conditions de vie, et de compter sur des alliances tactiques lors des conflits. Pour ce faire, les fractions progressistes du mouvement coopératif en habitation, liées organiquement avec la classe ouvrière et les couches populaires, doivent s'allier aux groupes de locataires aux comités-logements, aux organisations syndicales qui possèdent les mêmes intérêts de classe pour renforcer les luttes et la portée politique de celles-ci. Cette voie d'alliances entre les organisations de lutte permettrait de considérer les coopératives d'habitation comme une solution partielle à la crise du logement.

Luc Paquette
Denis Tognide

*
* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[109]

[110]



Photo : Michel Pilon

[111]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

**“Logement :
Pour une “statistique du vécu
des travailleurs en matière de logement.”**

Marc. H. Choko

[Retour au sommaire](#)

Au gré des déclarations des politiciens, des entrepreneurs, des banquiers, des courtiers, des “experts”... la situation du logement se promène de la “crise du logement” au “tout va pour le mieux”, selon les besoins du moment. Et de citer nombre de données chiffrées pour le démontrer ⁷⁴.

Le dicton dit que l’on peut faire dire ce que l’on veut aux chiffres. Nous montrerons que c’est bien là ce que tentent de faire ceux qui les manipulent, démontrant ainsi qu’ils n’y parviendraient pas si nous y regardions de plus près.

D’une part, nous présenterons une critique “interne” des données statistiques couramment utilisées pour évaluer la situation du logement au Québec. Nous montrerons en quoi elles sont biaisées, arbitraires, non pertinentes, voire fausses.

⁷⁴ Chez nous, il faut excepter un expert qui fait œuvre de pionnier en la matière : T.M. Anh, “Les indicateurs de logement : développement, répartition et évolution”. Conseil économique du Canada, document no.4, octobre 1975.

D'autre part, nous verrons que même celles qui pourraient être exactes, en elles-mêmes, ne reposent sur [112] aucune base objective pouvant les rendre significatives de la situation vécue, et ce d'autant plus qu'elles sont le plus souvent utilisées hors contexte.

Enfin, après avoir brièvement montré à quoi sert la statistique actuelle, nous avancerons quelques réflexions visant à ouvrir le débat pour le développement d'une "autre statistique", fidèle au vécu, en permettant une connaissance exacte essentielle aux choix de revendications et d'actions dans ce domaine.

De la statistique

Notre premier objectif est de montrer que derrière les statistiques utilisées actuellement, des données chiffrées prétendument exactes, se cachent le plus souvent des mesures très approximatives ou/et sans signification.

Nous traiterons tour à tour des questions de l'état, de la taille et de l'occupation et de l'équipement du logement, puis du taux de "vacance" (taux d'inoccupation des logements) et enfin du loyer et de son rapport au revenu. Nous terminerons sur deux curiosités plaisantes à signaler.

L'état du logement

Dans les sociétés, "modernes et développées", la situation du logement se mesure en grande partie sur l'état des logements. Les campagnes de démolition des taudis d'autrefois, la restauration aujourd'hui, sont menées au nom du progrès. Or le progrès, c'est l'amélioration des logements. Pour évaluer la situation, il faut donc définir l'état des logements. Comment faire ? Le recensement s'y était essayé en 1961, avec sa rubrique "Besoin de réparations importantes" (un logement a un besoin de réparations importantes s'il est dans un état fortement décrépit ou négligé et révèle une ou plusieurs défectuosités de structures". CAT. 95519. Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement. Montréal 1963). Mais devant les problèmes de consistance des données dûs à la subjectivité du relevé, l'idée avait été

abandonnée. C'est pourtant cette même idée qui est reprise par la Société [113] canadienne d'hypothèques et de logement pour son "Inventaire 1974 du parc résidentiel", publié en 1977. Ainsi, un logement présentant certains signes extérieurs de détérioration sera déclaré "en piètre état". Or, les mêmes problèmes subsistent malgré la liste des indices à relever. D'une part, nous doutons que les personnes chargées du relevé soient capables de départager un "toit qui fléchit" (indice 01 classant automatiquement le bâtiment comme en piètre état), d'un "avant-toit qui fléchit" (indice 06, non déterminant), ou de juger si "l'émiettement du béton" correspond bien à des "fondations défectueuses" (indice 03 classant automatiquement le bâtiment comme en piètre état) ou ne tient qu'à un crépis superficiellement décollé. Mais surtout, indépendamment de tous les autres aspects prêtant à interprétation, même dans des cas de certitude, comment faire un lien entre la présence de l'indice et le piètre état effectif du logement ? Expliquons-nous par un exemple. Pour ceux qui connaissent les maisons de l'avenue du Parc Lafontaine à Montréal, il ne fait aucun doute que nombre de signes y sont. Elles penchent dans tous les sens et fortement. Pourtant, la plupart sont hors de prix, restaurées luxueusement et offrent un confort très au-dessus de la moyenne. Et inversement, il existe de "parfaits taudis" derrière des façades très présentables.

Le Rapport Legault ("Habiter au Québec"), publié en 1975 et qui devait fonder la politique du défunt gouvernement libéral en matière d'habitation, proposait une autre équation, encore plus simple (pour ne pas dire simpliste), faisant grosso modo équivaloir "âge" à "état" du logement. Évidemment, pour qui connaît les vieilles maisons de Westmount, Outremont... une telle mesure se passe de commentaires. Et pourtant, c'est de là que viennent les 360,000 logements à restaurer à travers la province.

Enfin, juste pour mémoire, rappelons que le loyer n'est pas non plus un indice d'état du logement. Ceux qui habitent les "trous" proches des centres villes en savent quelque chose.

La taille et l'occupation du logement

Il s'agit d'une autre mesure "historique" de la situation du logement, celle qui permet d'établir le surpeuplement. [114] Ici, l'exactitude est de rigueur. On compte le nombre de pièces, de personnes, on divise le deuxième par le premier et tout ce qui se dépasse 1 est surpeuplé. C'est simple, clair, net et précis. Mais voyons tout de même de plus près. D'abord, il y a pièce et pièce : des petites, des grandes, des pièces mansardées, des halls gigantesques ne comptant pour rien... Et il y a aussi personne et personne : des petits bébés, des enfants qui courent et qui crient, des grand-mères et des grands-pères qui bercent... Et pourquoi 1 comme seuil critique ? À preuve de tout cela, les organisations internationales de santé publique comptent en pieds cubes, le recensement français tient compte de l'âge et du sexe des enfants (un bel exemple de préjugé fondant des prétentions d'exactitude objective, scientifique, soit dit en passant) et l'Inventaire 1974 de la SCHL propose plutôt de mesurer en pieds carrés par personne, avec pour seuil 150 pieds carrés par personne. Mais là encore, le problème persiste, car pour une même surface les divisions peuvent faire toute la différence entre une situation invivable et un minimum acceptable. Sans parler des seuils subjectifs, culturels, de promiscuité, très variables d'un individu à un autre.

L'équipement du logement

Il nous faut dire ici un mot de la question de l'eau courante, de l'eau chaude, du bain, de la douche et de la toilette, car ces indicateurs sont souvent utilisés par des politiciens pour montrer que tous les canadiens sont bien logés aujourd'hui. Il importe certes de noter que plus de 90% des logements au Canada possèdent ces équipements. Mais ainsi, nous les normaliserons. C'est-à-dire qu'ils deviennent la norme minimale, comme avoir un toit ou un chauffage. (Ce qui ne veut pas dire qu'il faille oublier ceux qui en sont dépourvus).

Par contre, ce qui devient distinctif de la qualité du logement, comme pour le toit qui fuit ou le chauffage insuffisant, dangereux..., c'est la plomberie rouillée, la toilette qui bouche, etc.. Or, les statistiques ne disent rien là-dessus (les enquêtes récemment réalisées aux

États-Unis s'y arrêtent pourtant. Cf. J.E. Goedert et J.L. Goodman Jr. "Indicators of the Quality of U.S. Housing", The Urban Institute, Washington D.C., Septembre 1977).

[115]

Le taux de "vacance" (ou taux d'inoccupation)

Ici, nous touchons vraiment au coeur de la manipulation statistique. Le taux de vacance est certainement l'indicateur le plus utilisé par les politiciens, les entrepreneurs, les experts, les journalistes, pour parler de la situation du logement. C'est son thermomètre. Quand il baisse, c'est la crise. Quand il monte, tout va s'arranger. Evidemment, tous ne s'entendent pas sur le "seuil idéal". Presque chacun a le sien, qui peut en gros varier de 3 à 8 pour cent, sans plus de justification.

Eh bien tout cela, c'est du vent ! D'abord, le taux de vacance ne concerne que les logements situés dans des immeubles de 6 logements et plus et seulement les plus récents. (Ceux construits au cours des 12 mois précédents. Pour les autres, il ne couvre que les immeubles de 30 logements et plus et un échantillon de 6 logements et plus). C'est donc dire que tout le stock de logements populaires anciens n'est aucunement concerné par ces statistiques. Et à moins de croire à la théorie peu convaincante (et nullement prouvée, au contraire) du "filtering up", selon laquelle lorsqu'il y a de nouveaux bons logements libres, les gens qui viennent les occuper en libèrent d'autres qui sont à leur tour occupés... chacun améliorant ainsi sa condition de logement, il y a fort à parier que ce taux de vacance ait bien peu à dire sur la situation du logement populaire en particulier. D'autant plus que même pour les logements concernés, près des trois quarts de la statistique concernent des "bachelors" dans des grands ensembles (en effet, les données détaillées ont toujours montré que le taux moyen est fait d'une extrême rareté de logements de 2 chambres à coucher et plus, dans des petits ensembles et d'une grande disponibilité de tous petits logements dans des gros immeubles).

Quant au "Seuil idéal", n'est-il pas curieux de constater qu'il varie selon qu'il s'agit d'entrepreneurs, de courtiers, de propriétaires... ? Il ne

nous paraît guère risqué d'avancer que le chiffre qu'ils retiennent respectivement doit avoir quelque rapport avec ce qui fait leur(s) affaire(s).

[116]

Le rapport loyer-revenu

C'est évidemment là un des principaux indicateurs utilisés par tous et, apparemment, de façon juste et rigoureuse. On prend le loyer, on multiplie par cent et on divise par le revenu. Des chiffres, une opération mathématique sans aléas, un résultat en fer ! Et pourtant...

Mentionnons, au passage, qu'il faut utiliser le revenu brut. Là encore, un des problèmes consiste en la fixation du seuil. Sinon, comment compter ceux qui ont un problème de logement ? Or justement, quelle base adopter ? Fin 19^e siècle, les patrons considéraient que leurs ouvriers ne devaient pas consacrer plus de 15% de leur revenu au loyer. Jusqu'à la fin des années 60, 20% sera le maximum. Pourtant, dès 1970, la SCHL, puis Québec (l'échelle des loyers dans les HLM l'illustre) font passer ce seuil à 25%. Puis, la SCHL encore, notamment dans les programmes d'accession à la propriété, le grimpe à 30%. Et Québec, avec Logirente (l'allocation logement aux personnes âgées), vient de faire mieux, puisque les locataires ne recevront que 75% de la somme dépassant 30% de leur revenu.

Et puis, il ne faudrait pas oublier que 25 ou 30% du revenu ce n'est pas la même chose à supporter quand on gagne 10,000\$ ou 30,000\$. Ce qu'il reste pour manger est loin d'être équivalent. D'ailleurs, le principe du pourcentage progressif au fur et à mesure que le revenu augmente était recommandé dès 1944 dans le Rapport Curtis et fut reconnu dans l'échelle des loyers des HLM.

De plus, il ne faut pas négliger les aspects annexes : nombre de personnes supportées par le revenu, endettement contracté ou à venir (par exemple, un jeune ménage qui s'installe devra en plus supporter le mobilier, les tapisseries... et si c'est en banlieue, une ou deux autos), etc.

Mais il y a pire encore, lorsque l'on veut parler non de quelques cas, mais pour l'ensemble des locataires : sous des apparences de rigueur, le loyer est une donnée très aléatoire. Par exemple, en comparant

l'évolution des loyers à Montréal selon deux types de documents différents, mais pourtant issus du même Statistique Canada, on en arrive à d'étranges constatations. Selon les recensements de 1961 et de 1971, le loyer au cours de ces dix années passe de \$66.00 (loyer mensuel moyen pour la Cité de Montréal) à \$99.00, [117] soit une augmentation de 50 pour cent. Or, selon le Bulletin 62005, "Prix de détail et coût de la vie", juin 1973, l'indice de location ne donne qu'une hausse de 16.38 pour cent pour la même période. Et les données sont tout aussi fausses à l'échelle du Canada. ⁷⁵

Au mieux, en supposant que les données du recensement soient à peu près justes (celles de l'indice de location semblent maintenant reconnues par certains "experts" comme sous-estimant le coût du loyer), cela signifie que l'on peut mesurer la situation dans ce domaine à tous les dix ans.

Deux curiosités

Nous avons promis deux curiosités plaisantes, nous y voilà.

La première curiosité, c'est que le pourcentage locataires-propriétaires, dont tout le monde convient qu'il est de 80%/20% à Montréal, n'est nullement certain. En effet, il y aurait bien 80% de locataires, mais pour les propriétaires... Pourtant $80 + 20 = 100$? Eh bien oui, mais une personne peut être locataire et propriétaire. À la limite, il peut même y avoir 100% de locataires et 100% de propriétaires ! C'est que la méthode de comptabilisation du recensement ne prend note que des propriétaires qui résident dans le logement qu'ils possèdent. De la sorte, si je possède 100 logements et que je loue un "penthouse" pour moi-même dans un autre immeuble, je suis compté comme locataire et non comme propriétaire. Si chacun était propriétaire d'un logement qu'il louerait au propriétaire du logement que lui-même aurait loué, il y aurait bien 100% de locataires et aucun propriétaire, alors que dans la réalité il y aurait bien 100% de locataires et 100% de propriétaires. Certes, c'est là une exagération. Par contre, nos recherches nous ont bien prouvé qu'il y avait un nombre appréciable de gens qui tout en étant locataires dans

⁷⁵ Voir à ce sujet J. Patterson, "A Review of Canadian Social Housing Policy", Canadian Council on Social Development, Septembre 1976, p. 54.

des “beaux quartiers” possédaient des logements loués dans des quartiers populaires.

Deuxième curiosité, moins curieuse, mais plus surprenante même, le nombre de logements comptabilisés est incertain. Que l’on en juge sur cet exemple ⁷⁶. En 1971, selon le recensement, le secteur numéro 135 (entre Duluth, Laval, Pins et St-Denis) à Montréal comptait 40 logements individuels, [118] 670 individuels attenants et 415 appartements. En 1976, le recensement ne donne plus que 995 appartements pour le même secteur. Il faudrait en déduire que l’on a construit 580 appartements et démoli 40 logements individuels et 670 individuels attenants dans le secteur, entre ces deux dates. Or, nous savons tous que cela n’est pas le cas. Comme quoi en statistique, $1 + 1$ font rarement 2, sauf pour se moquer de ceux que l’on veut tromper.

De la statistique hors contexte

Le pire, c’est que même si tous ces problèmes de “détail”, étaient réglés, il y aurait encore bien à redire de la manipulation qui est faite des statistiques. Nous reprendrons tour à tour quelques-uns de nos indicateurs, afin de voir ce qu’il adviendrait de leur signification même s’ils étaient justes.

Le taux de “vacance”

Admettons un instant qu’il soit possible de réellement mesurer le taux de vacance de l’ensemble du stock de logements. Eh bien nous ne serons pas plus avancés pour en déduire quoi que ce soit sur la situation du logement !

Car si tous nos “experts” prétendent que lorsque le taux monte, c’est signe que la situation s’améliore et inversement que lorsqu’il baisse, elle se détériore, nous prétendons nous... que cela dépend. En effet,

⁷⁶ Le même exercice peut évidemment être fait avec la plupart des autres secteurs.

nous avons montré ⁷⁷ qu'historiquement, les variations du taux de vacance pouvaient indiquer diverses situations, dépendamment d'autres facteurs, notamment le niveau des loyers et celui des revenus. Par exemple, dans les années 20, la baisse du taux de vacance correspond à une nette amélioration de la situation du logement. Les revenus, en général, augmentant plus vite que les loyers, les ménages occupent le stock existant, la cohabitation diminue, la qualité des logements loués s'améliore. Au contraire, le haut taux de vacance dans les années 30 reflète une nette détérioration. Les gens n'ont plus d'argent pour payer les loyers et s'entassent à deux ou trois familles dans un même logement, ou habitent des refuges, des chambres, etc., tandis que nombre de logements restent vides.

[119]

Ainsi, en elles-mêmes, les variations du taux de vacance, quand bien même elles concerneraient l'ensemble des logements, ne signifieraient pas grand-chose quant à la situation du logement vécue par la masse des gens.

Le rapport loyer-revenu

Nous avons vu les multiples problèmes soulevés par cette donnée. Supposons ici également que nous les ayons tous réglés. Que signifie maintenant un taux d'effort de 30%, un taux d'effort en hausse ? Ici encore, pas grand chose en soi. Certes, nous pouvons déclarer que ce taux nous semble élevé, qu'il est plus haut qu'avant, mais guère plus quant à sa signification. Pour cela, il faut voir par ailleurs quelle part doit être consacrée à d'autres dépenses, comme la nourriture, le vêtement, l'éducation, le transport...

Il faut également voir si ce taux, cette hausse, correspondent à une hausse de "consommation de logement" dans une proportion identique, plus grande moindre. Car cela peut en effet refléter une amélioration

⁷⁷ Chez nous, il faut excepter un expert qui fait œuvre de pionnier en la matière : T.M. Anh, "Les indicateurs de logement : développement, répartition et évolution". Conseil économique du Canada, document no.4, octobre 1975.

générale des logements (logements plus grands, mieux construits, offrant plus de services et de confort) ou une hausse accélérée du coût du logement due à des facteurs “externes”, dont bien sûr en premier lieu la spéculation immobilière.

Le pourcentage de propriétaires

Nous touchons ici un point beaucoup plus sensible. Même si tous les “experts” ne s’accordent pas forcément sur ce point, disons que la très grande majorité laisse penser que l’augmentation du pourcentage de propriétaires représente une amélioration de la situation du logement. À notre avis, nous nageons ici en pleine idéologie. Tout repose sur l’à priori que la condition de propriétaire est la situation optimale en la matière, que tout le monde veut devenir propriétaire et que la condition de propriétaire résoudre tous les problèmes, ou au moins qu’elle les minimise.

Bien sûr, un tel raisonnement ne tient pas. D’une part, une des couches de population qui présente le plus de problèmes de logement en est une de propriétaires : les personnes âgées à bas revenu. Inversement, il existe des “locataires de luxe”, par choix, nullement touchés par les problèmes de logement. Ici encore, le gros de la question repose sur des facteurs connexes, intimement liés, notamment [120] le revenu. Et si l’on considère les ménages devenus propriétaires depuis peu, et à revenu moyen, il est loin d’être certain que leur accession à la propriété représente une amélioration de leur situation. La hausse des taxes, des taux d’intérêt, des coûts de transport, les charges d’entretien et de chauffage en mettent un nombre croissant en difficulté, faisant tourner le rêve au cauchemar. Et ce ne sont pas eux qui sont “maîtres du foyer”, mais bien les banques et les compagnies de finance, comme le prouve actuellement la hausse des reprises pour défaut de paiement d’hypothèque.

De la statistique à d'autres fins

Nous avons vu que les statistiques utilisées en matière de logement, loin de mesurer objectivement une situation, sont souvent partielles, biaisées, non-significatives, voire fausses. Et que de plus, elles sont présentées hors contexte, dans le cadre de déductions abusives. Comment expliquer alors leur utilisation ? Nous croyons qu'il y a là plusieurs réponses, dépendamment de qui l'on parle.

Michel Verret déclare :

"Les statistiques sont nées pour compter les richesses, bien plus que pour compter les pauvres". ⁷⁸

C'est à notre avis le point de départ. Il nous paraît en effet évident que les statistiques sont avant tout faites pour mesurer les marchés, les débouchés potentiels, limiter les risques de crises de surproduction, permettre aux entreprises de décider du bon moment pour agir... Ce sont d'ailleurs ces points qui font l'objet de publications de Statistique Canada, telles que "Comment les constructeurs et entrepreneurs peuvent-ils tirer profit de la statistique ?" Le fait que Statistique Canada, comme le Bureau de la Statistique du Québec, relèvent des Ministères de l'industrie et du commerce ne tient sûrement pas au hasard. Et si l'on part de ce point de vue, nul doute alors que les statistiques que nous avons présentées auparavant prennent une autre dimension. Pour prendre un exemple flagrant (le lecteur pourra faire l'exercice pour les autres), reconsidérons le taux de vacance. Il est évident que si cette donnée [121] sert à mesurer le rapport entre l'offre et la demande, la vitesse d'absorption des logements achevés, à décider du moment et du type de logement pour la mise en chantier (et nous croyons que c'est bien là sa fonction), alors elle apparaît juste et suffisante.

Les problèmes surviennent donc lorsque ces données sont utilisées à d'autres fins, tordues au gré des intérêts divers pour lesquels elles n'étaient pas composées.

⁷⁸ M. Verret, "L'espace ouvrier", A. Colin, 1979, p. 63.

Ainsi à l'heure actuelle, tout discours sur la situation du logement s'appuyant essentiellement sur la statistique existante ne peut être que dangereusement biaisé, essentiellement idéologique, volontairement, ou inconsciemment, ce qui ne change rien aux faits.

Pour une autre "statistique"

Nous nous proposons maintenant de tenter d'ouvrir la voie au développement d'une autre "statistique", qui permettrait de réellement connaître la situation du logement vécue par les différentes couches sociales, son évolution. Nous énoncerons des "vérités" qui pourront paraître évidentes, d'autres qui seront sûrement très questionnables. Dans la mesure où tout reste à faire dans ce domaine, où il ne s'agit que de premiers pas, nous pensons que c'est là chose normale, souhaitable, le débat restant totalement ouvert.

Le premier point que nous voulons soulever ici tourne autour de plusieurs aspects, à notre avis intimement reliés, englobés dans la question des "seuils" et celle des moyennes. Nous avons vu que les "seuils idéaux" sont très aléatoires, et qu'ils varient selon les intérêts défendus. Selon nous, ils sont actuellement fixés avant tout en fonction des déterminants économiques répondant aux intérêts des couches dominantes de notre société, soit les propriétaires, l'entreprise privée, les financiers. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont à priori contraires aux intérêts de la masse des travailleurs. Ainsi, les normes d'habitabilité des logements assurent une qualité minimale, même si elles sont aussi un outil de contrôle de la désuétude planifiée des composantes du logement, garantissant une certaine consommation.

[122]

En terme de mesure de la situation du logement, tout dépendra à quel niveau sera fixée la norme, permettant ainsi de quantifier ce qui y répond (et qualifié de bonne situation) et ce qui n'y répond pas (la mauvaise situation). La question à retenir est comment fixer la norme, ou de façon plus générale les "seuils idéaux" ?

L'autre ensemble d'aspects à aborder concerne la question de la moyenne, l'amalgame. En clair, quand par exemple le revenu moyen est de \$18,000.00, cela cache en fait que certains gagnent beaucoup plus

et un très grand nombre beaucoup moins. Le point à retenir ici est que tout le monde ne partage pas les mêmes conditions de vie.

Or nous croyons qu'une des voies pour une autre "statistique" passe par l'articulation de ces deux questions. Karl Marx disait déjà :

"Qu'une maison soit grande ou petite, elle satisfait à tout ce que socialement on demande à un lieu d'habitation. Mais qu'un palais vienne à s'élever à côté d'elle, et voilà que la petite maison se recroqueville pour n'être plus qu'une hutte... (Elle a beau grandir) elle restera toujours petite, si le palais voisin grandit dans les mêmes proportions ou dans des proportions beaucoup plus grandes". ⁷⁹

Nous ne voyons pas effectivement d'autre possibilité de qualifier une situation qu'en la comparant à une autre et la seule base qui nous paraisse valable en tout temps, est celle des conditions de logement vécues par les couches possédantes. La situation du logement de la masse des travailleurs trouve ainsi sa mesure de base, et son évolution correspond à celle de l'écart entre les deux vécus à un moment donné. (Notons juste au passage qu'il ne s'agit nullement de dire que les conditions de logement des couches dominantes sont à chaque instant l'idéal du logement vers lequel tous doivent tendre. Il ne s'agit bien que de qualifier les conditions de logement vécues par la masse des travailleurs dans le système économique actuel).

Le deuxième point essentiel à soulever est celui qui concerne les aspects temps, évolution, changement. Nous pensons que les développements qu'a connus le système économique actuel ont amené une modification des formes des problèmes de logement que connaît la masse des travailleurs. Ainsi, sans vouloir négliger plusieurs autres aspects importants, nous pouvons dire que d'une phase d'insalubrité [123] (fin 19^e siècle-début 20^e siècle), nous sommes passés à une phase de rareté (années 40 et 50), pour en arriver à une phase essentiellement marquée par le problème de l'exode forcé de la masse des travailleurs : dans un premier temps, par le fait des démolitions qui ont ravagé tous les quartiers ouvriers du centre de la ville ; dans un deuxième temps, par le fait de la restauration et des hausses de loyer qui en découlent. Ceci pour dire que toute une gamme de nouveaux indicateurs (tel l'inclusion dans

⁷⁹ K. [Marx](#), "[Travail salarié et capital](#)", Editions sociales, Moscou 1947, p. 44.

le recensement de questions sur les restaurations et leurs conséquences, sur les expulsions, sur la discrimination raciale, économique, sexiste, etc.) seraient essentiels pour appréhender ces nouveaux aspects, déterminants pour saisir la situation du logement d'une partie importante des travailleurs. De même, avec l'émergence du capital immobilier, il serait essentiel de pouvoir mesurer la concentration de la propriété résidentielle, son impact sur les loyers, la qualité des logements...

Le troisième point consiste à rappeler qu'une multitude d'aspects importants dans le quotidien des conditions de logement de la masse des travailleurs ne sont nullement abordés par la statistique actuelle (sans doute nos "experts" ne partageant pas le vécu des travailleurs n'y ont-ils pas pensé). Que l'on songe au bruit des voisins ou de la rue, à la peur du feu, au vandalisme, à la plomberie qui bouche, qui gèle, qui brise, aux logements inchauffables en hiver dont il faut "taper" les fenêtres, les portes (ou dont il faut déménager quelques jours au plus froid de l'hiver), aux plombs qui sautent, aux salles de bain non ventilées, à l'humidité et à la vermine, au manque de lumière, etc., bref à tout ce qui fait la différence (par exemple, ce n'est pas tout de déclarer que tout le monde, ou presque, a le chauffage, l'eau chaude, toilette et salle de bain... encore faut-il qu'ils fonctionnent).

En résumé...

Les statistiques actuelles sont conçues avant tout pour répondre aux besoins des possédants, mesurer la consommation, évaluer les marchés... Elles sont éventuellement utilisées à des fins politiques, dans un but mystificateur (par exemple, les données sur l'insalubrité des logements arrivent [124] à point pour justifier les démolitions massives, même si elles sont ensuite abandonnées car non significatives).

Ces statistiques, malgré leur apparence scientifique, le plus souvent ne reposent sur aucune base objective, sont biaisées, voire fausses.

De plus, même juste, leur utilisation à des fins de mesure de la situation du logement vécue par la masse des travailleurs s'avérerait totalement inadéquate.

Seule une autre "statistique" permettant de mesurer de façon différenciée et comparativement, d'une part les conditions de logement des

travailleurs et d'autre part celle des couches possédantes, amènera une connaissance fondée de la situation vécue par la masse des travailleurs et son évolution.

Des aspects du quotidien vécus par nombre de travailleurs et "négligés" jusque là, devront être couverts. Il faudra également tenir compte des nouvelles formes des problèmes de logement vécus par la masse des travailleurs pour identifier de nouveaux indicateurs essentiels.

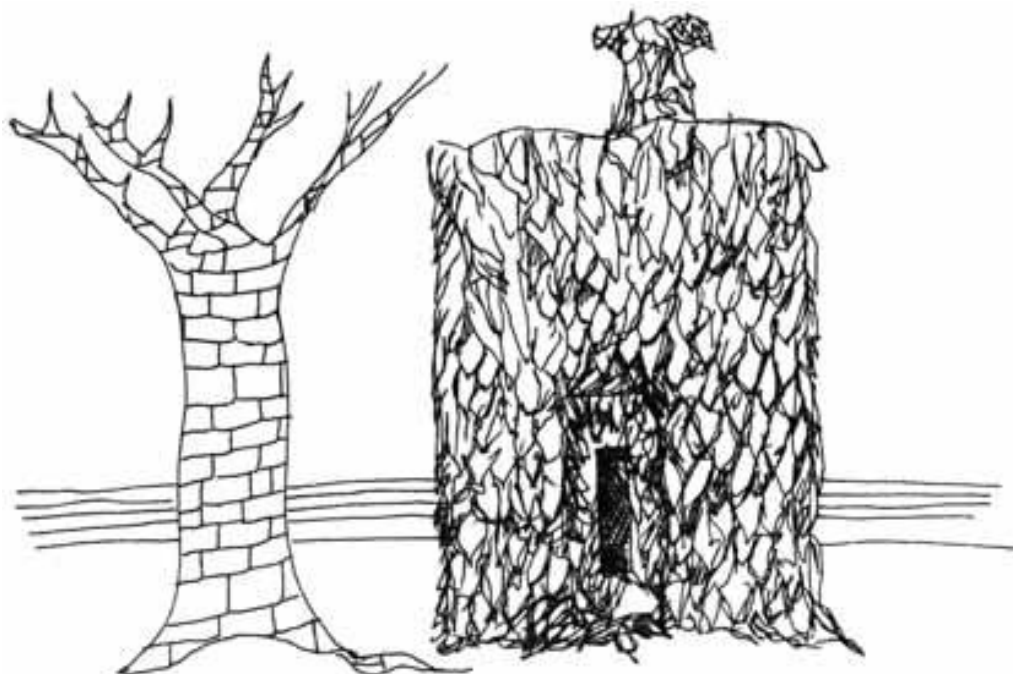
Marc H. Choko
janvier 1981

*
* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[125]



.....

Nous éprouvons certaines difficultés de diffusion en librairie. Pour beaucoup de librairies, la revue occupe de l'espace et rapporte peu... La liste des librairies où la revue est en vente vous est indiquée au début du numéro mais le mieux demeure toujours de vous abonner. Le coût d'un abonnement est modique et pour nous c'est une garantie d'une meilleure stabilité financière.

[126]



“Les quartiers où nous pourrions rester”
Affiches de la campagne du F.R.A.P.R.U.

[127]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Logement et aménagement urbain :
**Un front de lutte
en perspective....”**

Robert POTVIN

[Retour au sommaire](#)

Les problèmes relatifs au logement ne sont aucunement une particularité de l'époque contemporaine. C'est toutefois avec l'apparition et le développement du capitalisme comme mode de production dominant dans les sociétés occidentales qu'ils ont pris une ampleur considérable. Une des principales caractéristiques du mode de production capitaliste étant la socialisation du travail avec, bien entendu, l'appropriation privée de l'ensemble des moyens de production et autres richesses produites par les travailleurs, une forte concentration de la main-d'oeuvre était nécessaire au bon fonctionnement du système et le milieu urbain était tout indiqué pour accueillir cette centralisation des activités de production.

Ce processus d'immigration vers la ville a donc provoqué des situations donnant naissance, sur le plan économique et social, à des déséquilibres dont une des manifestations s'est traduite par des problèmes d'organisation de l'espace et, plus particulièrement, du cadre bâti des

agglomérations urbaines de plus en plus imposantes (localisation des entreprises, de la main-d'oeuvre, etc.).

La gestion de l'espace urbain devient donc impérative pour mettre en place les conditions spatiales susceptibles de favoriser le cycle de reproduction du capital (production-circulation-réalisation de la plus-value, etc.), c'est ainsi que l'aménagement urbain passe sous contrôle [128] direct des agents de la bourgeoisie et en fonction de ses intérêts en tant que classe dirigeante.

*En ce qui concerne précisément le logement qui, dans la logique capitaliste constitue un des principaux facteurs de "reproduction" de la force de travail, il n'était considéré, dans le cadre de la gestion de l'espace, que secondairement et dans la mesure où il avait un rapport avec l'optimisation des conditions de production (disponibilité de la main-d'oeuvre) et/ou de réalisation de capital (constitution de marchés de consommation à l'intérieur desquels le logement lui-même apparaît non seulement comme marchandise "simple" mais comme objet de consommation.) * D'un autre côté, pour les classes ouvrières et populaires, le logement est un besoin essentiel et un droit fondamental qui, en dépit de cette soi-disante société d'abondance, n'a jamais été reconnu comme tel. Cette dichotomie logement-marchandise/logement-besoin essentiel exprime une facette de l'exploitation capitaliste dont le droit de propriété constitue l'ancrage.*

Etant donnés ces intérêts contradictoires entre d'une part les gestionnaires, les producteurs et les propriétaires du logement (et, par extension, de l'espace) et d'autre part les classes ouvrières et populaires, des luttes difficiles sur les enjeux urbains rendent impérative la formation de mouvements sociaux organisés.

*
* *

Après la période dite de "révolution tranquille" et les désillusions du début des années '70, le mouvement populaire dans son ensemble a dû

* Concrètement, un réel marché du logement-objet de consommation s'est établi au Québec durant les années '50-'60 par le biais des politiques fédérales visant à favoriser l'accession à la propriété des classes "moyennes", accompagnées d'un discours idéologique se référant à l'"American Way of Life".

se restructurer. Divers champs d'interventions, du problème de l'endettement à celui des garderies en passant par les comptoirs alimentaires et les comités de citoyens, sont réapparus avec autant d'acuité que la crise économique se faisait sentir.

Au niveau des conditions de logement, plusieurs groupes, aux prises avec des difficultés de toutes sortes, se sont réorganisés et sont parvenus, malgré des conditions d'existence minimales, à développer certaines analyses et à formuler bon nombre de revendications recouvrant divers aspects de l'exploitation de la classe ouvrière dans son ensemble.

[129]

Parmi ces groupes, on peut noter deux courants relativement distincts : le premier est composé d'organismes dont le principal travail réside dans l'action communautaire et qui, tout en offrant des services précis, concentrent leurs efforts dans la sensibilisation et la mobilisation de la population dans le but de mener des actions revendicatrices ; le deuxième courant est constitué plus particulièrement par le mouvement coopératif sans but lucratif et, dans une moindre mesure, des groupes de ressources techniques (G.R.T.) qui tentent, via la formule coopérative, d'utiliser des politiques gouvernementales afin de résoudre les problèmes d'habitation de leurs membres.

De plus, après une longue phase d'action locale, basée sur le quartier d'implantation, la tendance au regroupement et à l'action concertée prend de l'importance.

L'objet de ce court article est donc, dans un premier temps, de présenter succinctement ces organisations pour aborder ensuite la question de leur rapprochement avec le milieu syndical. Enfin, nous tenterons de dégager du contexte actuel les avenues qui se présentent, potentiellement, et qui nous permettraient d'entrevoir des pistes de développement.

Les groupes d'action communautaire

Au niveau de la défense du droit au logement, compris dans son sens le plus large, on relève dans la plupart des centres urbains du Québec, quantité de comités de citoyens, associations de locataires, comités de logement, etc. Plusieurs d'entre eux ont eu une existence éphémère, s'étant constitués autour d'un problème et d'une lutte spécifique, la plupart du temps très localisée dans le temps et dans l'espace. Par contre, la majorité des groupes qui ont survécu ont réussi, malgré les caprices des organismes subventionnaires et autres difficultés de financement, à étendre leur champ d'action et à développer des solidarités permettant la mise sur pied de regroupements plus ou moins formels dont le rayonnement dépasse les limites du quartier.

[130]

Une analyse historique développée serait nécessaire pour relater de façon précise les conditions d'émergence de ces regroupements et le contexte dans lequel ils ont évolué ces dernières années. Nous nous contenterons ici de ne citer que ceux qui sont présentement actifs.

On compte actuellement trois organisations structurées sur la base d'un rassemblement de groupes locaux et travaillant dans le domaine du logement et/ou de l'aménagement urbain. Sans que l'on puisse "trancher au couteau" leur champ d'intervention respectif, ces organisations sont impliquées dans des secteurs particuliers. Il y a d'abord le Regroupement des Comités de Logement & Associations de Locataires (R.C.L.A.L.) dont le travail est surtout axé sur la défense du droit au logement des locataires, ensuite, l'Association Provinciale des Locataires de Logements Municipaux (A.P.L.L.M.) qui, comme son nom l'indique, réunit les locataires de logements publics et enfin, le Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain (F.R.A.P.R.U.) qui intervient sur la problématique de la rénovation urbaine et son impact sur les quartiers populaires.

*Le R.C.L.A.L.*⁸⁰

Ce regroupement, composé de six groupes de Montréal et un de Québec⁸¹ s'est historiquement développé à partir du problème des augmentations de loyer et autres difficultés vécues par les locataires des quartiers populaires de Montréal.

C'est en décembre 1977 qu'une première coalition s'est formée autour d'un projet de campagne commune contre les hausses de loyer et les évictions, campagne qui a donné lieu à la mise de l'avant de la principale revendication de ce qui deviendra le R.G.L., soit le *gel des loyers*. De telles campagnes ont eu lieu annuellement depuis 1978 et le R.C.L.A.L. a déjà amorcé la lutte pour cette année.

Malgré certaines nuances en regard des petits propriétaires, le R.C.L.A.L. s'intéresse exclusivement au problème de logement en fonction des intérêts des locataires face aux propriétaires et à l'État (Régie du Logement). Toutefois le Regroupement s'est également [131] impliqué dans plusieurs dossiers et luttes (incendies, démolitions, coupures de services dans les gaz Métropolitain, etc.) De plus, on y préconise depuis un certain temps la nécessité de créer une véritable organisation commune réunie autour d'un éventuel programme de lutte et d'une même direction⁸².

Parallèlement à leur participation active aux campagnes larges du Regroupement, les groupes membres offrent plusieurs services s'adressant plus directement à la population de leur quartier d'implantation : appuis techniques et organisationnels aux groupes de locataires aux prises avec des problèmes particuliers, tenue d'ateliers de formation et d'information sur le logement, assistance aux locataires en contestation devant la Régie du Logement.

⁸⁰ Le Regroupement des Comités-Logement et Associations de locataires (R.C.L.A.L.) est la nouvelle appellation du Regroupement pour le gel des loyers depuis novembre 1980.

⁸¹ La liste de groupes membres du R.C.L.A.L. est contenue dans l'annexe I.

⁸² Pour plus de détails, voir le "*Bulletin Logement*" publié par l'ex-R.G.L., particulièrement les numéros de juin 1979 et les suivants.

L'A.P.L.L.M.

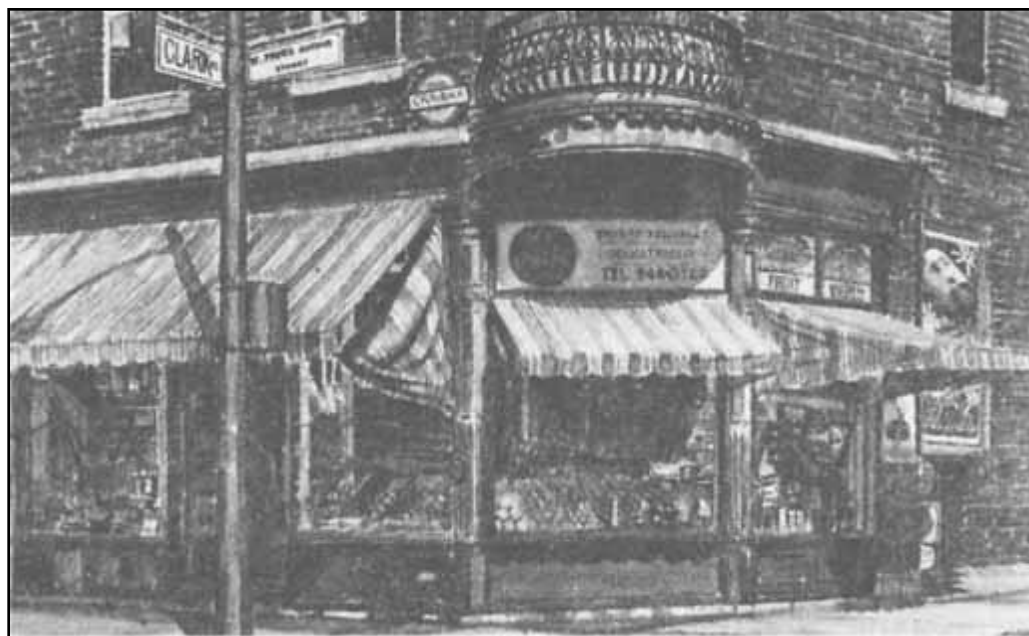
Lors d'un congrès tenu en mai 1979, les associations de locataires de logements municipaux se sont données une structure provinciale dont les principaux objectifs sont de promouvoir la défense des intérêts et des droits des locataires en vue d'améliorer leurs conditions de vie face aux principaux organismes gouvernementaux concernés, de rendre accessible à ses membres toute l'information relative au logement municipal et enfin, d'apporter une aide aux associations existantes en plus d'en susciter la création. ⁸³

Plus précisément, l'A.P.L.L.M. de même que ses instances régionales et les associations locales se préoccupent de deux aspects fondamentaux, à savoir les conditions de logement (coûts, gérance, etc.) et l'orientation générale des politiques gouvernementales en matière de logement social. Ce dernier point étant particulièrement d'actualité vue la volonté explicite de l'État de se retirer des programmes de construction de H.L.M. et l'absence de politiques alternatives de logement public.

Une lutte importante est menée depuis près de deux ans par le Comité de Lutte H.L.M.-Beauharnois pour la reconnaissance du droit des usagers à se prononcer sur tous les aspects relatifs aux projets de construction de H.L.M. et le Comité Régional H.L.M.-Montréal lutte pour obtenir le [132] financement auquel ont droit les associations et que l'Office Municipal d'Habitation (O.M.H.-Montréal) leur refuse.

L'A.P.L.L.M. travaille également sur le dossier controversé de la révision de l'échelle des loyers (échelle "Rogers") en vigueur dans les H.L.M. depuis 10 ans et qui n'a jamais été indexée.

⁸³ In *Soyons solidaires*, document de travail en vue du Congrès de l'A.P.L.L.M., mai 1979.



Le F.R.A.P.R.U.

En janvier 1978, une quinzaine de comités de citoyens et autres organismes populaires initiaient une démarche commune de formation et d'analyse sur une programme fédéral-provincial-municipal de rénovation urbaine alors appliqué dans plus de quarante cités et villes du Québec : le Programme d'Amélioration de Quartier (P.A.Q.). Après plusieurs ateliers de travail à l'échelle provinciale, un colloque populaire, tenu à Montréal en octobre 1978, a donné lieu à l'adoption d'un Manifeste et d'une résolution "à l'effet de mettre sur pied une organisation commune autour du logement et de l'aménagement urbain dont le caractère sera principalement revendicatif, appuyé par des services, et visant à établir un rapport de forces qui obligera l'État à adopter des mesures qui profiteront à chacun de nos quartiers ; cette organisation devant rejoindre tous les regroupements de citoyens préoccupés par la question du logement et de l'aménagement urbain"⁸⁴.

[133]

⁸⁴ Manifeste tel qu'adopté au Colloque populaire sur les P.A.Q., Colloque-P.A.Q., 20-21-22 octobre 1978, p. 31.

En mars 1979, suite à une période de débats et de discussion sur les enjeux et les revendications, le F.R.A.P.R.U. est officiellement créé. Les principales revendications, déterminées par l'ensemble des groupes membres, sont :

- "le Maintien de la Population Résidente."
- "la Préservation du Stock de Logement à Bas Loyer."
- "des Rénovations aux Conditions des Résidents."

Ces revendications sont présentées, de même que leur argumentation et certaines mesures précises s'y référant, dans un cahier de revendications intitulé : "Des Quartiers Où Nous Pourrons Rester" ⁸⁵.

Le champ d'intervention du F.R.A.P.R.U. se situe donc davantage au niveau de la défense des intérêts de l'ensemble de la population des quartiers populaires et relève surtout des enjeux de toutes formes d'opération de rénovation urbaine, ses effets sur le droit au logement, incluant par exemple les équipements communautaires et la vie de quartier.

En septembre 1980, le F.R.A.P.R.U. lançait une campagne nationale reprenant le thème du cahier de revendications : "Des Quartiers où nous pourrons rester". La campagne en était une de sensibilisation et d'information dont les objectifs, entre autres, étaient de faire connaître le plus largement possible le Front et les revendications mises de l'avant ; la campagne s'est clôturée le 29 novembre dernier lors d'une fête de solidarité ayant accueilli plus de 800 personnes, rassemblement populaire le plus important jusqu'à maintenant sur le front du logement.

Le F.R.A.P.R.U. travaille actuellement à la préparation d'une seconde campagne, en suite logique avec la première, mais qui sera davantage axée sur l'action et les revendications en termes d'organisation de luttes.

En étroite collaboration avec les groupes membres, ⁸⁶ le Front poursuit son travail de formation et d'analyse sur les enjeux urbains relatifs

⁸⁵ *Des quartiers où nous pourrons rester*, cahier de revendications du F.R.A.P.R.U., mars 1980.

⁸⁶ La liste des groupes membres du F.R.A.P.R.U. est contenue dans l'annexe I.

à la nouvelle gamme de programmes gouvernementaux qui sont en vigueur ou qui le seront bientôt ⁸⁷.

Les groupes membres offrent également divers services à la population locale relativement aux politiques gouvernementales, aux problèmes de hausses de loyer et d'éviction et sont impliqués dans des luttes particulières (les incendies à Verdun, le cas de l'incinérateur à Limoilou, les H.L.M. à St-Sauveur, etc.)

[134]

Le Mouvement Coopératif en Habitation et les Groupes de Ressources Techniques (G.R.T.)

Bien qu'il s'agisse de deux types fort différents, les coopératives et les G.R.T. sont intimement liés dans leur pratique. C'est pourquoi, tout en gardant à l'esprit cette distinction, nous avons jugé bon de les regrouper aux fins de cette présentation.

Suite à l'échec de la formule coopérative de construction neuve prônée par la Fédération Coop-Habitat (fondée en 1966 et dissoute dès 1972), un nouveau mouvement coopératif populaire et sans but lucratif est en train de prendre forme.

Dans la très grande majorité des cas, il s'agit de petites coopératives d'achat-restauration et, pour la plupart implantées dans des quartiers ouvriers ou populaires. Une fois qu'un tel groupe est formé, l'idée consiste à acheter collectivement un immeuble existant, de le rénover et de l'"autogérer". Quant aux G.R.T., leur rôle est de favoriser, par la formation, l'information et l'aide technique, la création de coopératives et de les assister à toutes les étapes de leurs démarches.

⁸⁷ On peut citer, entre autres, les programmes "loginove" et "logirente" et le retrait de plus en plus évident de l'État des programmes de construction de H.L.M.

L'apparition des G.R.T. et de ce type de coopératives d'habitation est directement liée aux modifications de 1973 à la L.N.H. ⁸⁸ rendant possible l'octroi de prêts et de subventions à de tels groupes.

D'une certaine façon, on peut affirmer que les G.R.T., dont la toute première génération était issue des milieux universitaires (écoles d'architecture), ont en fait précédé les coopératives. En 1974, les premières coopératives de Montréal, soient la Coop. d'Habitation de Pointe St-Charles et celle du Village de Côte-des-Neiges se sont formées avec l'aide, respectivement, de l'Atelier de Design Communautaire (Université McGill) et de la Clinique d'Aménagement (Université de Montréal).

Ce n'est toutefois qu'en 1977, alors que le gouvernement provincial met en place un programme d'aide supplémentaire ⁸⁹, que le mouvement s'accroît. La même année, à l'occasion d'un colloque tenu à Sherbrooke, les coopératives commencent à se structurer et publient un manifeste afin, d'une part, de contrer les tentatives de récupération du Conseil de la Coopération du Québec [135] (C.C.Q.) et, d'autre part, d'établir les principes de base pour un développement autonome des coopératives d'habitation sans but lucratif :

- *"Le droit au logement pour tous, sans recherche de profit".*
- *"La mise de l'avant d'un mouvement coopératif d'habitation dans le but de répondre aux besoins des gens en matière de logement et de favoriser des rapports égalitaires entre eux".*
- *"L'accès à un logement convenable et à un coût raisonnable, en favorisant la participation des membres et l'accumulation d'un capital collectif, non pas individuel".*

⁸⁸ Loi nationale de l'habitation (L.N.H.), loi fédérale dont l'application est confiée à une société de la couronne : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.).

⁸⁹ Il s'agit d'un programme spécial "logipop" et qui, en plus d'apporter une aide supplémentaire aux coopératives, accorde des subventions de fonctionnement aux G.R.T. Ce programme relève du gouvernement provincial, via la Société d'habitation du Québec. (S.H.Q.).

- *"L'éducation et la formation des membres"*. ⁹⁰

Les unités coopératives sont regroupées informellement dans un regroupement à l'échelle provinciale, il existe bien un projet de fédération mais il a été récemment mis en veilleuse au profit d'une structure davantage axée sur la région. On retrouve donc des organisations coopératives régionales dans l'Outaouais et dans l'Estrie, à Québec, Montréal et Rive-Sud de Montréal et, enfin, bientôt au Saguenay-Lac-St-Jean.

On compte actuellement plus de 250 unités coopératives pour un total de quelques 4000 logements, (dont 75% dans les régions de Montréal et Québec) et une quarantaine de G.R.T., tous financés par le programme "Logipop". ⁹¹

Le mouvement étant essentiellement dépendant des subventions et programmes gouvernementaux et donc potentiellement soumis à des mesures de contrôle de plus en plus sévères, il ne faut pas s'étonner que la plus grande partie de son énergie, en termes de revendications, a été consacrée aux interminables négociations sur des politiques sans cesse modifiées et qui mettent constamment en jeu son autonomie.

Les coopératives se heurtent aussi à divers organismes para-gouvernementaux comme le déjà cité C.C.Q. qui complique les démarches d'incorporation, de connivence avec la Société de Développement Coopératif (liée entre autres au mouvement Desjardins) et qui s'intéresse plutôt à une formule coopérative permettant la capitalisation individuelle pour ses intéressantes possibilités de débouchés sur le marché hypothécaire...

Malgré le caractère nettement économique qui a prévalu jusqu'à maintenant dans ses revendications, d'importants débats se déroulent et laissent présager une plus grande [136] ouverture du mouvement coopératif en habitation (sans but lucratif) sur l'ensemble du problème du logement.

⁹⁰ *Pour une politique d'habitation coopérative au Québec*, mémoire du Regroupement des coopératives du Québec, mai 1979.

⁹¹ Un seul G.R.T., à notre connaissance, est directement subventionné par le fédéral (S.C.H.L.) soit le Conseil de développement du logement communautaire (C.D.L.C.).

Autres regroupements

Plusieurs autres organisations populaires implantées provincialement se sont intéressées, à travers leurs propres pratiques, aux problèmes d'habitation concernant leur base sociale :

- Le *Front Commun des Assistés Sociaux du Québec* ⁹² qui poursuit bon nombre de luttes relatives au logement comme celles du non-paiement de la taxe d'eau et l'indexation des prestations nécessaire en bonne partie à cause des coûts croissants du logement.
- L'*Association Québécoise pour la Défense des Droits des Retraités et Pré-Retraités (A.Q.D.R.)* qui, en plus d'un revenu minimum garanti, revendique un programme de maintien à domicile et le droit à un logement convenable et abordable pour tous, spécialement pour la population âgée du Québec à l'intérieur de laquelle nous retrouvons la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté.

L'A.Q.D.R. a d'ailleurs publié un important manifeste consacré entièrement aux conditions de logement des personnes retraitées. ⁹³

- Le *Mouvement des Associations Coopératives d'Économie Familiale (A.C.E.F.)* ⁹⁴. Bénéficiant des acquis de plus de quinze ans d'existence, les A.C.E.F. ont développé une analyse détaillée des conditions de vie des travailleurs et concentrent leurs efforts depuis quelques années à la lutte contre l'endettement, comme principale conséquence de la crise économique sur l'augmentation des coûts des besoins les plus essentiels (nourriture,

⁹² Les organisations d'assisté(e)s sociaux(les) sont mieux connues à Montréal sous les appellations de Défense des droits des assisté(e)s sociaux(les) du Montréal métropolitain (A.D.D.S.-M.M.) et d'Organisation populaire des droits sociaux, région de Montréal, (O.P.D.S.-R.M.).

⁹³ Vieillir chez soi : le logement et les services, manifeste II, A.Q.D.R., octobre 1979.

⁹⁴ En ce sens, le mouvement A.C.E.F. constitue une des premières organisations populaires au Québec et qui soit encore existante.

logement, vêtements) ou encore socialement nécessaires (transport, assurances, etc.).

En considérant la proportion de plus en plus grande que prennent les coûts relatifs au logement dans le budget familial des travailleurs, les A.C.E.F. sont directement concernées par les luttes qui se mènent sur ce front.

[137]

Le contexte actuel

Malgré ce trop court survol des principales organisations populaires impliquées plus ou moins directement dans les luttes sur le logement et l'aménagement urbain, on peut constater la complémentarité évidente de ces divers champs d'intervention. Il reste que les expériences d'actions vraiment communes et intégrées demeurent encore des plus timides. Les campagnes de sensibilisation ou d'action sont toujours initiées par un organisme précis et, jusqu'à maintenant, les appuis des autres groupes relèvent davantage du principe que de l'implication réelle.

Cet état de fait) comme on a pu le constater, résulte du contexte historique de l'apparition et du développement des organisations, de parcellarisation ou sectorialisation des champs de lutte, plus souvent en fonction des politiques gouvernementales qu'en relation avec les intérêts des travailleurs et des classes populaires, et aussi en fonction du mode de fonctionnement interne de chacun des groupes.

Toutefois, certains éléments susceptibles de catalyser une meilleure cohésion entre les multiples composantes du mouvement populaire sont en train de se dégager et la récente campagne du F.R.A.P.R.U. est une bonne démonstration que la solidarité et la mobilisation large, au moins à moyen terme, est chose tout à fait réalisable.

Il faut également souligner un nouveau facteur dans le domaine des luttes relatives aux conditions de vie en général dont le succès éventuel pourra favoriser la création de fronts de luttes mieux intégrés. Il s'agit de la démarche initiée par le Conseil Central de Montréal — C.S.N. lors du Sommet Populaire d'avril 1980 et dont l'impact influencera positivement l'orientation et l'amplification des luttes populaires et syndicales ⁹⁵.

L'objectif de cette première rencontre était de “sensibiliser les travailleurs aux problèmes vécus en ville et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une jonction entre les luttes syndicales et les luttes populaires” ⁹⁶ et ce, en appelant les travailleurs à s'impliquer davantage dans les luttes sur les conditions de vie extérieures à leurs milieux de travail immédiats.

Un deuxième Sommet Populaire est présentement en préparation pour novembre 1981 et son organisation est [138] prise en charge conjointement par les groupes populaires et le Conseil Central de Montréal. Le logement et l'aménagement urbain constitue un des thèmes majeurs ⁹⁷ qui seront non seulement abordés mais analysés en profondeur dans le but de faire ressortir, sur une base de consensus, les prises de position, les revendications et les actions communes qui pourraient éventuellement être proposées et discutées au deuxième Sommet.

Aussi, le Bureau d'Action Politique de la C.S.N. a entrepris une série de sessions de formation dont le thème général est “nos conditions de logement et d'environnement, les transformer par notre action syndicale”. Ces sessions sont préparées avec la collaboration de plusieurs conseils centraux de différentes régions du Québec. ⁹⁸

La richesse et la variété des acquis du mouvement populaire et la volonté du milieu syndical (C.S.N.) de s'intéresser plus activement à la

⁹⁵ À tout le moins dans la région de Montréal, mais il est évident que les répercussions se feront sentir partout au Québec.

⁹⁶ Tiré de la lettre d'invitation au Sommet populaire I, envoyée par le Conseil central de Montréal aux groupes concernés, mars 1980.

⁹⁷ Les autres thèses retenues sont : Santé, Education, et Loisirs, Garderies, Environnement et Pollution, Droit au travail. Consommation, Répression et discrimination, Information et culture.

⁹⁸ Les conseils centraux participants sont ceux de Montréal, Québec, Sud-Ouest, Outaouais, Saguenay-Lac St-Jean, Trois-Rivières et Sorel.

problématique des conditions de vie hors production sont donc des atouts sur lesquels peuvent miser l'ensemble des militants progressistes pour construire un rapport de forces capable de faire valoir les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière, entendue dans son sens le plus large.

La perspective d'un front de lutte sur le logement

Même si la conjoncture est propice au développement de nouvelles pistes de travail, la rencontre des mouvements populaires et syndicaux, notamment sur la question du logement, ne s'effectuera pas automatiquement et une ouverture d'esprit des parties sera essentielle pour en arriver à des ententes stratégiques et tactiques qui tiennent compte des problèmes particuliers de leurs bases respectives.

Les analyses des groupes-logement sont surtout issues de pratiques concrètes dans un environnement social composé des couches les plus défavorisées de la société (chômeurs- ses, assistés-es sociaux-les, travailleurs-ses non-spécialisé-e-s, etc.) et résidant dans les quartiers les plus détériorés. Il n'est pas évident que les travailleurs syndiqués se reconnaîtront d'emblée dans les revendications précises et seront prêts à partager inconditionnellement les points de vue développés [139] par le mouvement populaire. D'aucuns indiqueront qu'il ne s'agit que de "contradictions au sein du peuple" qui peuvent être résolues au niveau du discours mais, tout en étant assuré que des terrains d'entente puissent ressortir, il reste qu'il faudra asseoir les projets communs sur une compréhension profonde des enjeux.

À titre d'illustration, la question de la petite propriété, moins inaccessible aux travailleurs actifs que pour l'ensemble des classes populaires, devra être traitée avec beaucoup de circonspection, d'autant plus que l'on assiste à une résurgence du discours vantant les mérites de l'accession à la propriété, fardeau de plus en plus difficile à supporter, mais qui n'en continue pas moins à être un objectif individuel pour bon nombre de travailleurs.

C'est pourquoi il est primordial que le mouvement populaire pour le droit au logement parvienne à se décroiser et à résoudre les contradictions qui persistent dans ses propres rangs (ex : associations de

locataires et coopératives d'habitation). Un tel travail appelle à une attitude de "compromis" au niveau du discours idéologique afin de considérer objectivement toutes les solutions partielles mises en pratique et de s'attaquer concrètement aux bases de l'exploitation dans le domaine précis du logement et de l'aménagement urbain, en fonction des intérêts de ceux avec et pour qui les actions sont menées. De toutes façons, le besoin de tirer au clair ces questions risque fort de se faire ressentir plus rapidement que prévu dans le cadre des débats préparatoires au Sommet Populaire II.

Dans ce sens, un objectif à moyen terme que le mouvement populaire en habitation peut se fixer serait de jeter les fondements d'un front de lutte élargi où les "divisions" seraient réduites au bénéfice d'une plus grande mobilisation et d'un rapport de forces plus efficace. Ce projet nous apparaît être une étape indispensable et, bien qu'il ne puisse être mis au point spontanément, est loin d'être follement idéaliste, voire impossible et n'a surtout pas à être renvoyé aux calendes grecques.

D'ailleurs les nouvelles formes d'enjeux urbains se dégageant des plus récentes politiques d'intervention de l'État suffisent à en démontrer la pertinence. Au rythme où vont les choses, la vie "en ville" deviendra un privilège que bien peu de résidents actuels des quartiers périphériques aux [140] centres-villes pourront s'offrir. Déjà, la rénovation bulldozer" à détruit une bonne partie du tissu social des quartiers populaires et le processus d'expulsion forcée de la population non rentable atteint, via la restauration résidentielle (subventionnée ou non), les quartiers ouvriers jusqu'ici épargnés (ex : les quartiers Plateau Mont-Royal et Rosemont, à Montréal ⁹⁹ :

"Après une phase de rapide détérioration spéculative marquée par de nombreuses maisons barricadées, des feux, des démolitions massives, liée aux volontés de "développement à l'est" et jalonnée par la construction de Radio-Canada, de Place Dupuis et de l'U.Q.A.M., les quartiers St-Louis, Lafontaine, St-Jacques et Papineau sont maintenant au cœur du processus

⁹⁹ Pour un exposé de la situation concernant la ville de Québec, voir : *Espace social et mobilité résidentielle*. Cliché, P., Presses de l'Université Laval, Québec, 1980.

de revitalisation du centre de la ville, processus qui va en s'accélération et dont les formes et les conséquences sont multiples..." ¹⁰⁰

Ce phénomène d'appropriation du logement à bas loyer par certains éléments d'une petite bourgeoisie copropriétaire (entre autres) vient intensifier cette situation, sans parler de l'effet d'entraînement global de ces facteurs sur la détermination à la hausse des loyers. Cette transformation "par le haut" de la population urbaine va d'ailleurs directement dans le sens des intérêts des municipalités :

"Une des fonctions du gouvernement municipal est d'aménager l'espace en fonction d'impératifs économiques précis, son système financier est lié à cette fonction... En effet, pour assurer son équilibre fiscal, elle doit viser à augmenter ses recettes et donc favoriser la construction en hauteur et la rénovation urbaine qui lui apportent des hausses de taxes considérables en surévaluant l'espace urbain. Cette stratégie va évidemment dans le sens des intérêts financiers pour lesquels il est important de concentrer tout le secteur commercial-administratif au centre-ville et d'y assurer un bassin de consommateurs rentables". ¹⁰¹

Les enjeux sont donc de taille et les formes originales de mobilisation et d'organisation susceptibles d'émaner d'un Front de Lutte élargi pour la défense des droits "urbains", feront en sorte que des luttes majeures pourront enfin se solder par des gains significatifs.

Robert Potvin
mars 1981

[141]

*
* *

¹⁰⁰ Le Développement urbain de Montréal : étude sur les immeubles résidentiels restaurés au centre-ville et à sa périphérie, Choko, M.H., Montréal, 1981.

¹⁰¹ In *Habitat autogéré en quartier populaire*, Dionne P. et Paradis, R., Habitations communautaires du Centre-Sud, Montréal, avril 1976. p. 6.

[142]



[143]

Les principaux groupes d'action communautaire

Front d'action populaire en réaménagement

Urbain (F.R.A.P.R.U.)
1212 Panet, local 322
Montréal
Tél. : 522-1010

Groupes membres :

Montréal : Les Habitations communautaires du Centre-Sud
1251, rue Robin,
tél. : 521-3387

Verdun : Le Comité d'action des citoyens de Verdun
4126, rue Wellington
tél. : 767-3690

Notre-Dame de Grâce : N.D.G. Block A associations
2425, Boul., Grant,
tél. : 484-5812

Québec : Le Comité de citoyens du quartier St-Sauveur
301, rue Carillon,
tél. : 529-6158

La Coopérative d'habitation St-Gabriel, (quartier St-Jean-Baptiste)
845, rue des Zouaves,
tél. : 522-0454

Le Mouvement d'action populaire Limoilou,
708, 3^e Avenue,
tél. : 524-1979

Sherbrooke : Le Comité de citoyens de l'Accents
376, rue Galt ouest,
tél. : (819) 567-8616

principales publications :

Dossier d'information sur le programme d'amélioration de quartier, (P.A.Q.) et le Programme d'aide à la remise en état des logements, (P.A.R.E.L.), Colloque-P.A.Q./F.R.A.P.R.U., avril 1978.

[144]

Dossier sur les intervenants dans la rénovation urbaine, Colloque-P.A.Q./F.R.A.P.R.U., mai 1978.

Manifeste tel qu'adopté au colloque populaire sur les P.A.Q., Colloque-P.A.Q./F.R.A.P.R.U., 20-21-22 octobre 1978.

Des quartiers où nous pourrions rester, cahier de revendications du F.R.A.P.R.U., mars 1980.

Des intervenants gouvernementaux en manière d'habitation et d'aménagement urbain : situation actuelle, orientation et nouveaux programmes, F.R.A.P.R.U., avril 1980.

Des quartiers où nous pourrions rester, journal diffusé lors de la campagne pour la survie des quartiers populaires (22 septembre au 29 novembre 1980, F.R.A.P.R.U., septembre 1980.

• **Regroupement des comités logement et associations de locataires (R.C.L.A.L.)**

1331 A, rue Ste-Catherine est,
Montréal,
tél. : 521-5992/521-7114

groupes membres

Montréal :	Association des locataires de Montréal-Nord 11441, Boul. Lacordaire, tél. : 327-0400 Association des locataires Hochelaga-Maisonneuve CLSC Hochelaga-Maisonneuve, 1620, de la Salle, Montréal Association des locataires de Villeray 319 est, Guizot tél. : 388-7723 Comité Logement Centre-Sud 1331 A, rue Ste-Catherine, tél. : 521-5992/521-7114 Comité Logement Rosemont 5470, 6e Avenue tél. : 727-6133 [145] Comité Logement St-Louis 352, est, rue Roy,
------------	--

tél. : 845-7679
 Regroupement des locataires de Mercier
 8987^{est}, rue Notre-Dame,
 tél. : 354-7373
 Québec : Groupement des locataires du Québec Métro
 350, boul. Langelier,
 tél. : (418) 523-6177

Principales publications du R.C.L.A.L.

Bulletin Logement, publié par le Regroupement pour le gel des loyers (R.G.L.) depuis avril 1979, ce bulletin était auparavant publié par le Comité Logement St-Louis (premier numéro en janvier 1978) et ensuite, conjointement par les comités logement St- Louis et Centre-Sud de septembre 1978 à janvier 1979.

Gaz Métropolitain Inc. et le Parti québécois... la souveraineté- association à l'œuvre, R.G.L./R.C.L.A.L., mars 1980.

Association provinciale des locataires de logements municipaux (A.P.L.L.M.)

1997, rue Bardy
 suite 120
 Québec

associations régionales reliées à l'A.P.L.L.M.

Montréal : Comité de lutte régional H.L.M.-Montréal
 C.P. 281,
 Succ. Rosemont, H1X 3B8
 Nord de Montréal : Fédération des locataires de H.L.M.
 Laurentides-Lanaudière 2, Place Melançon, # 3
 L'Épiphanie
 Québec : Fédération des associations de locataires de H.L.M. de la
 Ville de Québec 1997,
 rue Bardy suite 120

[146]

Sherbrooke : Fédération des associations de locataires de H.L.M. de la Sherbrooke
42, Place Genest
tél. : 565-1040

Sud-Ouest : Comité de lutte H.L.M. Beauharnois
76, rue St-Laurent
Beauharnois

« *Soyons Solidaires* », document de travail préparé à l'occasion du congrès de fondation de l'A.P.L.L.M., 18-20 mai 1979.

Regroupement des coopératives d'habitation du Québec

Ce regroupement n'existe que sur une base informelle. Il n'existe donc pas de secrétariat "central" ayant pignon sur rue. Les demandes d'information et autres correspondances doivent être envoyées via les groupes régionaux.

Montréal: Groupe de Ressources Techniques en Habitation de Montréal Inc. (G.R.T.H.M.)
1212 est, rue Ontario (H2L 1R4)
tél. : 522-3151

Rive-Sud: Groupe d'Animation Populaire en Habitation (G.A.P.H.)
717, rue des Cascades
St-Hyacinthe (J2S 3E9)
tél. : (514)522-4939

Québec: Société de Service d'Aide aux Coopératives
845, rue des Zouaves
Québec
tél. : (418)522-4939

Saguenay: Service d'Aide Technique de S.A.L.U.S.-Saguenay
C.P. 1172

- Chicoutimi (G7H 5G7)
tél. : (418)543-9782
- Lac St-Jean: G.R.T. "Logeons-nous Nous-Mêmes"
726, rue Gagné
Alma (G8B 1J8)
tél. : (418)668-8501
- [147]
- Outaouais : G.R.T. de l'Outaouais
C.P. 1632, Succ. "B"
Hull, (J8X 3Y5)
tél. : (819) 770-2330
- Sherbrooke : Société d'Habitation Populaire de Sherbrooke (S.H.A.P.O.)
2525 ouest, rue Galt
Sherbrooke (J1K 1L7)
tél. : (819) 565-1813

Principales publications du Regroupement des coopératives

L'Hebdo-Coop, publié mensuellement (!) par et pour le Mouvement coopératif du Québec.

Manifestement des Coopératives d'Habitation du Québec, Colloque de Sherbrooke, mars 1977.

Pour une politique d'Habitation Coopérative au Québec, Mémoire du Regroupement des Coopérative d'habitation. M. Sévigny, membre du comité pour l'autonomie des coops. (document de travail).

Autres regroupements concernés
par la question du Logement

Association pour la Défense des Droits sociaux du Montréal Métro

(A.D.D.S.-M.M.)

1750 St-Denis

Montréal

Tél : 842-7811

Organisation Populaire des Droits Sociaux, Région de Montréal

(O.P.D.S.-R.M.)

C.P. 756, Succ. "C"

Montréal, H2L 4L6

Tél. : 354-9420/35401439

Association Québécoise pour la Défense des Droits des Retraités et Pré-Retraités

(A.Q.D.R.)

1850, rue Bercy

Bureau 115a

Montréal, H2K 2V2

Tél. : 526-3845/526-7151

Fédération des Associations Coopératives d'Économie Familiale

(F.A.C.E.F.)

1212, rue Panet

Montréal

Tél. : 526-0823

[148]



ROBOT : Tentative de définition *Machine non humaine programmée par un ordinateur pour réaliser de manière autonome un travail spécifique.*

[149]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

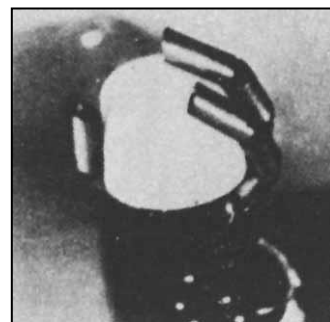
DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“La naissance de la Robotique.”

Charles HALARY

[Retour au sommaire](#)

Dans la foisonnante expansion de la micro-électronique il est maintenant nécessaire de distinguer certaines branches particulières. Il y a tout d’abord les activités productives automatisées et celles qui visent à la destruction du genre humain. C’est ce qui distingue le secteur civil du domaine militaire. Dans les innombrables activités productives il est coutumier de distinguer entre le secteur industriel et celui des services. Cette division a engendré deux termes spécifiques : la *bureautique* ¹⁰² pour désigner l’application de la micro-électronique aux services et la *robotique* ¹⁰³ pour décrire l’animation d’instruments mécaniques par la même micro-électronique.



C’est la robotique que nous allons particulièrement étudier afin de mesurer les possibilités réelles de voir se développer d’ici la fin du siècle des entreprises manufacturières où le travail humain direct aura disparu.

¹⁰² Le terme bureaucratique a été inventé par Louis Naugès. Sa définition est particulièrement vague. Voir Claude Barjonet, “Le bureau du futur n’est pas pour demain”, *L’Expansion*, 19 sept/2 oct., p. 166-170.

¹⁰³ Le terme robotique provient de l’écrivain et vulgarisateur scientifique Isaac Asimov qui a conçu de nombreux romans de science-fiction sur sa description.

[150]

Le cadre du débat

De multiples émissions de radio, de T.V., d'articles de journaux ont popularisé depuis quelques années la technologie micro-électronique. Sur ce sujet des livres sont diffusés à des millions d'exemplaires en plusieurs langues ¹⁰⁴. La vulgarisation est toujours tentative délicate et le doute le plus profond doit accueillir les réflexions lyriques et enthousiastes qui accompagnent les commentaires sur les "puces savantes", la télématique et autres expressions concentrées de la "société informative". Plus souvent qu'autrement les efforts des manufacturiers de type cathodique pour construire des écrans plats sont accompagnés des platitudes intéressées des spécialistes de l'audio-visuel qui se présentent sous la forme d'appel à la révolution (la troisième et industrielle seulement). Malgré cela il n'est pas dans notre intention de négliger l'importance des progrès technologiques en déclarant que rien n'a changé sous le soleil depuis Socrate... ou Marx. Pourtant on ne rappellera jamais assez que les chaînes les plus automatisées de Ford ont produit le cerceuil roulant à moteur qu'est la Pinto et que le vidéophone dont on escomptait la généralisation au début des années 60 n'a pas enthousiasmé les abonnés du téléphone qui se voyaient déjà dévisagés lors d'appels par trop inopportuns. Ainsi ceux qui voient le bureau électronique pour demain matin feraient bien de considérer les multiples problèmes légaux, techniques et culturels qui en empêchent l'extension ¹⁰⁵. À

¹⁰⁴ Alvin Toffler avec *La Troisième Vague*, Denoël, 1980 et Jean-Jacques Servan-Schreiber avec le *Défi mondial*, 1980, ont exploité avec un succès commercial certain et un talent inégal la curiosité générale dans le domaine des microprocesseurs. Le premier cherche à donner une suite cohérente au *Choc du Futur* en montrant comment va s'effectuer un retour sur des petites communautés de vie fondées entre autres sur la "maison électronique". Le second veut démontrer qu'au Défi américain des années 60 succède le *Défi mondial* des années 80. Celui-ci sera relevé par l'introduction de la micro-électronique au développement du Tiers-Monde.

¹⁰⁵ Peu d'auteurs critiquent la platitude bombée ou véritable des écrans de télévision. On croirait que tout à coup les médiocrates retournent à l'émerveillement de l'après-guerre devant la petite boîte à images. Or la réalité est plus banale. Pour des dizaines d'années encore l'image de T.V. sera

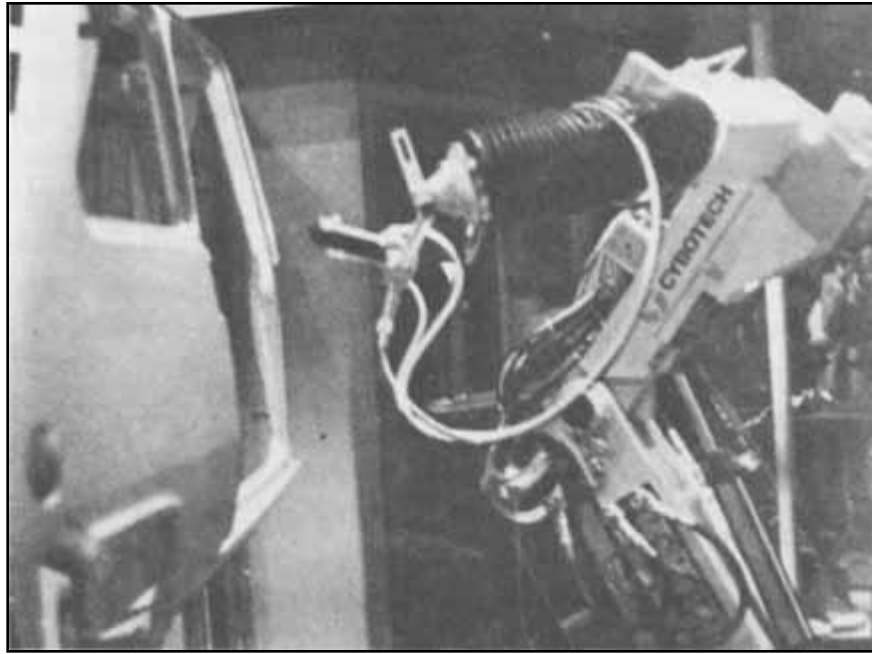
l'heure actuelle, les merveilleuses machines de traitement de textes dévorent plus de papier que jamais.

Les pays qui sont à l'avant-garde de cette révolution micro-Électronique comptaient en 1979, 17 millions de chômeurs déclarés. Or si la semaine de travail de 40 heures reste la règle, tout permet de prévoir une augmentation du taux de chômage. Dans les récents développements technologiques il ne faut donc voir qu'une péripétie : la crise interne de la société américaine va se poursuivre, le Tiers-Monde, malgré certains pays en expansion, continue globalement de s'appauvrir malgré les dires d'Alvin Toffler [151] et de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le capitalisme n'est pas entré dans un "âge du silicium" comme l'affirme A. Sivanandan ¹⁰⁶. Pour sa part l'Union Soviétique qui maîtrise parfaitement la technologie spatiale doit certainement posséder une industrie développée du robot ¹⁰⁷. Par conséquent la micro-électronique ne démontre pas la supériorité du capitalisme sur le socialisme d'État.

mauvaise car grossièrement définie (405 lignes pour l'Amérique du nord et 625 pour l'Europe). Ceci est parfaitement visible sur les écrans géants installés dans certaines brasseries. De plus cette image sera pour la même période sans relief, ni perspective. Les hologrammes sont encore, et pour longtemps, des curiosités de laboratoire. Enfin la civilisation de l'image a négligé le son qui est de qualité médiocre dans toutes les retransmissions télévisées. Quant aux problèmes légaux, soulignons simplement que le document de papier paraphé, est la base de toutes les juridictions humaines.

¹⁰⁶ Une exagération manifeste anime certains détracteurs de la micro-électronique comme A. Sivanandan, "L'impérialisme à l'âge du silicium", *Politique d'aujourd'hui*, nouvelle série, no. 3/4 mars-avril 1980, p. 47-58. Une vision tiers-mondiste abstraite attribue cette technologie à une volonté consciente du capital d'accentuer sa mainmise sur des sociétés déjà dépendantes. L'Asie du Sud-Est qui matérialise cette tendance ne peut être schématisée ainsi. La formation d'une nouvelle classe ouvrière en Corée du Sud, à Hong Kong, Taïwan et Singapour ainsi que de centres capitalistes relativement autonomes ont des effets très contradictoires sur les diverses puissances impérialistes traditionnelles du Japon, d'Amérique et d'Europe.

¹⁰⁷ "Robotic in the Soviet Union", *Robotics Age*, vol. 1, no 1, Summer 1979 ; I. Artobolevski et A. Kobrinski, *Les Robots*, Éditions Mir, Moscou, 1980.



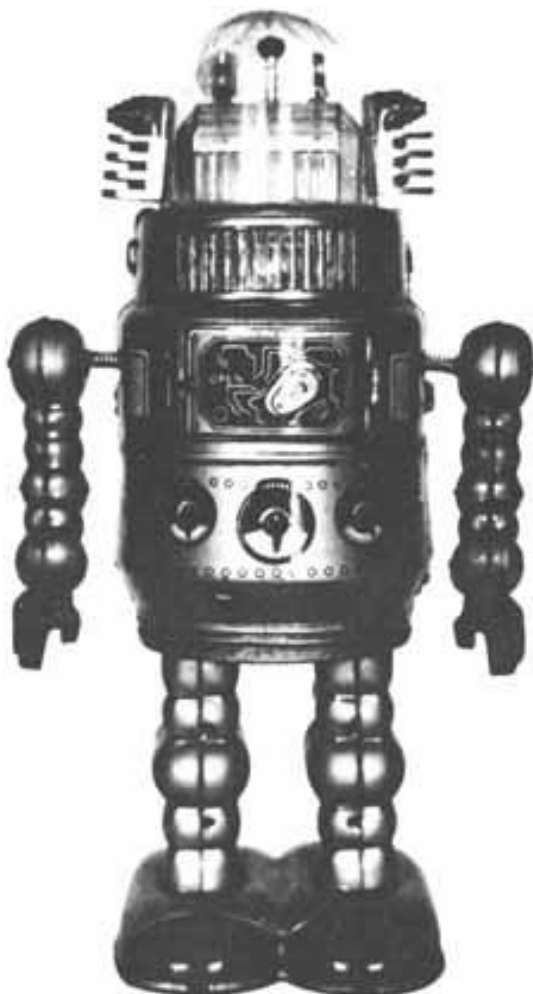
Cybotech, Robot de soudure

Le travail ne libère pas, il aliène. Seuls les nazis (Le travail rend libre), les corporatistes cléricaux (Travail, Famille, Patrie) et les staliniens (Rééducation par le travail) affirment le contraire avec conviction. L'étymologie du mot français travail ne permet aucune confusion en le faisant remonter à une torture ¹⁰⁸.

Pour s'émanciper du travail, l'humanité a créé des machines aux automatismes de plus en plus complexes. Cependant la voie de l'exploitation de la force de travail d'autrui a été et reste encore le moyen pour les classes dominantes d'éviter d'assumer les tâches nécessaires au bien être collectif. Depuis les Grecs, si l'on se fie aux textes, l'espoir que les machines suppriment toute peine pour l'humanité était cependant présent.

¹⁰⁸ Travail dans son sens étymologique signifie douleur et par extension ou analogie l'effort effectué. Ce terme vient du bas latin tripalium qui désigne un instrument de torture du 1^{er} siècle (Dictionnaire encyclopédique Quillet).

[152]



[153]

Le vieux mythe du robot, objet non humain doté d'intelligence est aujourd'hui en train de prendre une consistance plus grande. En effet une nouvelle industrie est en train de naître, celle de la fabrication des robots. Implantés massivement sur les lignes d'assemblage des usines automobiles les nouveaux robots permettent de supprimer certains postes aux tâches monotones, répétitives voire dangereuses. Bien sûr la théorie classique de la compensation y trouvera un motif de réjouissances en arguant des nouveaux emplois qualifiés apparaissant dans l'industrie de la robotique tandis que la critique marxiste verra plutôt dans l'augmentation du nombre des chômeurs l'effet essentiel de cette technologie encore dans les limbes. Précisons tout d'abord la nature du produit.

Les robots : du mythe à la réalité

La science fiction en poursuivant la tradition littéraire fantastique a déjà abondamment décrit le “robot”. Dès 1920 le tchèque Carel Capek dans *Rossum Universal's Robots* (R.U.R.) popularise le terme en Occident. Pour les slaves en effet “robot” signifie déjà travail et en Pologne le titre de l'organe du Comité de Défense des Travailleurs (KOR), “Robotnik” nous le rappelle encore aujourd'hui.

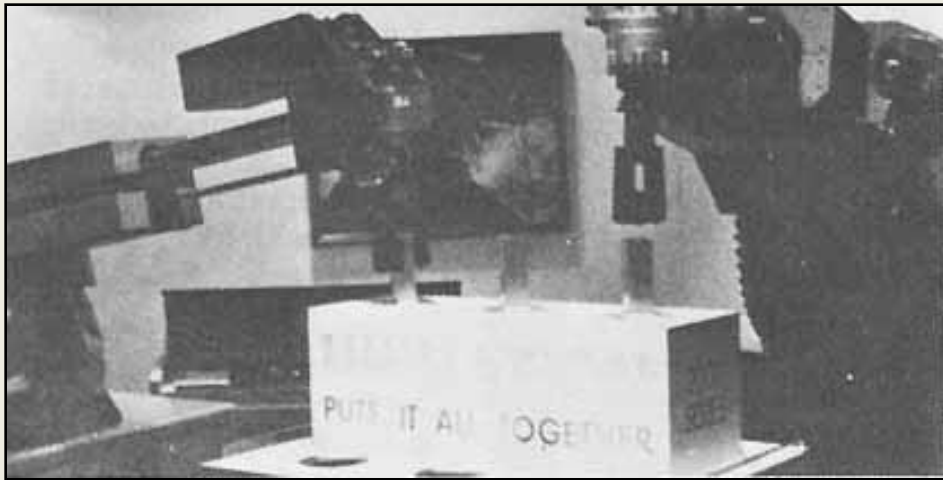
Le mythe du robot est presque aussi vieux que l'humanité : elle-même. Dans l'Antiquité, faute de ressources technologiques l'esclave déchu de son humanité jouait le rôle du robot, instrument parlant dans la terminologie latine ¹⁰⁹. Cependant, les mécaniques d'apparence humaine inventées par la suite ne jouaient aucun rôle dans la production.

Ainsi au Moyen Age européen des horlogers passaient leurs loisirs à créer des automates mécaniques pour divertir les nobles et leur suite. Des prodiges de mécanique se concentraient dans des oiseaux, des soldats de métal et des carillons de cathédrales. Jusqu'à la fin du 19^e siècle ces réalisations étaient difficilement surpassées et seule la

¹⁰⁹ Pour l'étude du travail de l'instrumentum vocalis (esclave en latin), voir Perry Anderson, *Les passages de l'antiquité au féodalisme*, Maspero, 1977, p. 19-31.

[154]

L'imagerie populaire associe le terme robot au travail manuel exécuté de manière autonome par un objet d'apparence humaine. Le robot se caractérise alors par une performance physique nettement supérieure à celle du corps humain. Cependant à l'heure actuelle l'habileté et la polyvalence de la main, résultat des mécanismes les plus perfectionnés de l'humanité ne sont que faiblement reproduites par les robots aux pinces d'acier. Contrairement aux théories classiquement propagées par le groupe social des intellectuels sur la supériorité intrinsèque de leur travail sur celui des "manuels", l'histoire de la robotique montre le symbole de la concentration supérieure de l'esprit représenté par le jeu d'échecs en passe d'être totalement maîtrisé par l'ordinateur alors que la main experte est encore sans rivale. On doit aussi noter que la fabrication en série des micro-ordinateurs est loin d'être automatisée. En effet, l'assemblage des composants nécessite une vue aiguisée et des gestes précis. Les 5 ou 6 articulations des robots industriels ne pourront pas rivaliser avant longtemps avec la souplesse des mains humaines. Celles-ci renferment en effet 50 des 206 os du squelette humain. Le mécanisme vivant que constitue l'être humain est d'une telle complexité que l'imagination ne peut encore véritablement le saisir.



Robots Unimation travaillant en équipe

[155]

maîtrise des phénomènes électromagnétiques a commencé à laisser entrevoir la possibilité de dominer des mouvements plus précis encore et imperceptibles au sens commun. Après avoir reproduit les mécanismes musculaires élémentaires, leur contrôle par des influx électriques était rapidement réalisé. Le développement des systèmes automatiques s'est ainsi poursuivi jusqu'à la 2^e Guerre Mondiale pour donner naissance à la *cybernétique* ou reproduction artificielle de l'intelligence humaine. En 1946 cette nouvelle discipline réalisait un premier *ordinateur* dont les capacités imitaient celles du cerveau humain dans le domaine du calcul. L'alliance de l'ordinateur et de la mécanique permettait dans les années 50 la création de la *machine-outil à commande numérique* capable de réaliser rapidement des tâches complexes à la suite d'une programmation soigneusement pré-établie. Au cours des années 60 et 70 se sont développées des *technologies micro-électroniques* d'origine militaire qui ont rendu possible la distribution de l'intelligence à de multiples outils de production. Contrairement aux lourds automatismes industriels l'utilisation de micro-processeurs dans l'animation de mécanismes permet une grande polyvalence et une souplesse d'exécution dans l'atelier de production. Ce progrès est à l'origine de la génération actuelle de robots.

Les robots industriels actuels reproduisent grossièrement le travail manuel élémentaire. En ce sens les robots ne sont plus des outils, prolongement de la main, mais des substituts pour la main. La majeure partie des robots industriels en service se présente sous la forme de bras mécaniques polyvalents fixés sur un support stable. Les quelques robots mobiles sont encore au stade expérimental. Le problème principal des robots est la perception de l'information extérieure, son interprétation, la conception d'un projet et sa réalisation dans un temps limité ¹¹⁰.

Que le mécanisme artificiel prolonge la main n'est pas un phénomène nouveau. L'autorégulation est le produit de générations à la

¹¹⁰ Patricia Pineau, "Quand les robots deviennent intelligents", *La Recherche*, no. 113, juillet-août 1980, p. 839-841. L'auteur explique ainsi que l'Intelligence artificielle est la discipline que les informaticiens tentent aujourd'hui de développer.

recherche du mouvement perpétuel ¹¹¹. Le robot n'est cependant pas identique à l'automate que l'on fabriquait déjà au 16^e siècle ¹¹². Il n'est plus lié à des phénomènes de régulation simple, répétitif et monotones, [156] il s'oriente de plus en plus vers des tâches amples, évolutives et multiformes liées à la production industrielle ou aux objectifs destructifs de la guerre.

L'industrie de fabrication des robots s'oriente ainsi selon deux axes de développement :

1. Élargir la marge d'initiative laissée aux mécanismes par une programmation plus élaborée qui inclut des structures d'apprentissage par l'expérience.
2. Doter les mécanismes de moyens de contrôle nouveaux (électronique, optique, calorique, gravimétrique...) leur permettant d'obtenir les informations nécessaires au bon fonctionnement du système de production (sens artificiel du toucher et de la vue).

¹¹¹ Les recherches des mécaniciens de Moyen Âge en aboutissant à l'horloge ont ouvert le champ de la technique moderne. Lewis Mumford, *Technique et civilisation*, Seuil, 1950, p. 23 et suivantes. L'horloge est pourtant le produit de la recherche du mouvement perpétuel. Cet enthousiasme pour la mécanique devait certainement animer également les grecs qui ont construit la célèbre machine d'Antikythera, Derek de Solia Price, *Gears from Greeks*, Science History Publications, 1975.

¹¹² Le terme *automate* a été employé par Rabelais en 1532, il provient du grec *automatos*, "qui se meut". Les termes *automatique* et *automatisme* proviennent de la fin du 18^e siècle. Automatisation accède au Larousse en 1877. Automation provient de l'anglais et a été inventé en 1956 par Del Harder, un cadre de Ford. Les automates les plus perfectionnés ont été réalisés par le français Vaucanson et les suisses Jacquet-Droz au 18^e siècle. Il s'agissait en particulier d'un joueur de flûte traversière, d'un canard nageur, d'un enfant écrivain et d'une joueuse de piano. On retrouve certains de ces mécanismes inégaux au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.



[157]

L'utilisation des robots : où en sommes nous ?

Les robots ont été développés pour au moins quatre raisons :

1. L'exploration d'espaces inaccessibles aux êtres humains comme l'espace interplanétaire et le fond des mers.
2. L'accomplissement de tâches dangereuses pour l'être humain dans le domaine industriel : manipulation de matériel radioactif, de produits chimiques, ou bien travail de soudure et de peinture sur une chaîne de montage.
3. Le perfectionnement d'armements destinés à frapper l'adversaire avec une précision presque parfaite.
4. La nécessité de rentabiliser certaines productions de grande série de petits objets comme les moteurs électriques.

Une caractéristique commune marque tous les robots : *la programmation*. Ce sont des mécanismes déterminés dont les réactions sont prévues dans une gamme de tâches présélectionnées qui constitue la marge de manœuvre de la décision autonome du robot. Ainsi même dans les programmes complexes des jeux d'échecs électroniques il n'est pas prévu de lancer le jeu à la face du partenaire humain en cas de défaite. Le logicien responsable de la programmation incorpore un comportement rationnel et prévisible à la machine en fonction de ce qui est jugé tel par l'expérience humaine collective. La machine ne doit pas surprendre, sinon elle est dangereuse ou inutile et rejetée immédiatement. La notion de *fiabilité* est ainsi indissolublement liée à celle de mécanismes robotisés. Ce qui fait le succès du robot, c'est sa fiabilité qui doit faire face à la faiblesse et à l'impulsivité de l'être humain. Cette fiabilité est cependant relative et trouve sa limite dans les propriétés particulières des ondes électromagnétiques, les mêmes qui animent notre cerveau et les microprocesseurs. L'appréciation du temps, dont l'étude est très embryonnaire, joue un rôle essentiel [158] dans le

développement des machines en robots. En effet afin d'obtenir un résultat efficace en temps humain la micro-électronique doit tenter d'imiter le cerveau en compressant dans des périodes de plus en plus réduites des milliards d'opérations logiques binaires. Dans ce contexte coordonner une multitude d'unités logiques n'est pas une tâche facile pour bâtir un programme. Cette contrainte atteint ses limites dans le robot spatial.

Le robot spatial

La théorie de la relativité d'Albert Einstein attribue à chaque point d'observation un écoulement du temps particulier. Un tel problème n'entre véritablement dans nos préoccupations immédiates qu'au moment où un robot photographe gravitant au large de la planète Saturne envoie ses images *deux heures* avant que les techniciens de la Terre les reçoivent sur leur écran de télévision. Par conséquent il n'est pas question de lui transmettre des ordres à application immédiate. La sonde spatiale par principe doit se comporter de manière autonome car pour chaque distance de 300,000 km, deux (2) secondes sont nécessaires pour télécommander un satellite et recevoir la confirmation de l'exécution d'un ordre. La mise en valeur de l'espace situé entre la Terre et la Lune ne pourra être le fait que d'une nouvelle génération de robots soigneusement construits en Amérique du Nord depuis plusieurs années dans le cadre du programme de la Navette Spatiale. À partir de 1983 différentes expériences de fabrication de biens manufacturés de très haute précision s'effectueront dans l'espace ¹¹³. Le matériel électronique dont la fiabilité a été testée dans le vide spatial a permis le développement de la technologie nécessaire à la généralisation des robots. On doit constater que les objectifs militaires ont été déterminants dans la conquête spatiale.

*
* *

¹¹³ Le débat sur les manufactures et colonies de l'espace utilisant des robots est bien résumé par T.A. Heppenheimer, *Colonies in Space*. Warner Books, New York, 1977.

[159]



Robot missile de croisière américain

Le robot tueur

Charles Barnhaby, directeur du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) indique les conséquences pour la survie du genre humain des dernières découvertes en matière d'armements en soulignant le rôle décisif des bombes dirigées par des robots animés par la microélectronique ¹¹⁴.

La miniaturisation des armes atomiques rendue possible par les microprocesseurs accentue dangereusement les possibilités d'embrassement généralisé. Il y aurait ainsi l'équivalent d'un million de bombes de la taille de celle qui a pulvérisé Hiroshima dans les arsenaux de la planète. La micro-électronique permet ainsi aux missiles stratégiques intercontinentaux d'atteindre leur cible dans un rayon de 100 mètres. Le programme MX de PUS Army coûtera \$50 milliards. Celui de l'US Navy, \$120 milliards pour la construction des sous-marins TRIDENT dont chaque exemplaire sera capable de détruire l'ensemble des grandes villes de l'URSS. De plus les nouveaux missiles-robots CRUISE peuvent délivrer leur charge mortelle à domicile en volant au ras des arbres avec un petit ordinateur capable de "voir" le paysage pour se repérer et déjouer les manœuvres adverses. "Small is beautiful"... Ces nouvelles armes ont pour commune caractéristique des systèmes de guidage

¹¹⁴ Charles Frank Barnaby, "Quelles armes pour demain", *La Recherche*, novembre 1980, no. 116, p. 1304-1311.

robotisés qui rendent l'ogive nucléaire indépendante de son lieu de lancement.

Si l'utilisation des robots reste surtout liée à des activités spatiales et militaires on la voit se propager maintenant dans le domaine de la production industrielle.

[160]

Le robot peintre et soudeur

L'utilisation de robots ne pourra éliminer tous les travaux dangereux pour des raisons parfois techniques mais surtout économiques. Dès maintenant des robots peuvent assumer des tâches de soudure, de découpage, de peinture, de chargement et de déchargement de pièces lourdes. Avec les travaux de mine et de construction ce sont les tâches manuelles qui entraînent le plus d'accidents et de décès. Il en est de même avec la manipulation du matériel radioactif dans les centrales nucléaires.

Cependant depuis quelques années c'est dans l'industrie automobile que les robots soudeurs et peintres ¹¹⁵ se répandent le plus rapidement. En voici quelques exemples :

1. Les usines de Rivalta de FIAT produisent la STRADA en employant des robots soudeurs COMAU. Ainsi 25 ouvriers peuvent produire de 800 à 1200 carrosseries par jour ¹¹⁶.

¹¹⁵ La soudure et la peinture par compression constituent des travaux pénibles dont les ouvriers essaient de sortir le plus vite possible. Il y a ainsi 850 000 soudeurs aux États-Unis formés en quelques mois. Des robots élimineraient la majeure partie de ces travaux.

¹¹⁶ "Car Firms Drive Toward New Robot Technology", *New Scientist*, June 12, 1980.

- La Régie Renault possède des robots pour souder à son usine de Flins les carrosseries des R. 18 mais ne dispose d'aucune industrie propre de microprocesseurs ¹¹⁷ située en France.
2. La British Leyland à Longbridge supprime avec des robots 70% des postes de soudure ¹¹⁸.
 3. La Nissan (Datsun) à Zama près de Tokyo opère 96% des 3000 points de soudure des carrosseries d'auto par des robots ¹¹⁹ et Toyota a commandé 720 robots à la Firme Kawasaki ¹²⁰.
 4. L'enquête DELPHI effectuée aux États-Unis prévoit qu'“... en 1985, 25% de la main-d'oeuvre dans les assemblages d'automobiles sont remplacées par des automates programmables... en 1988, on assistera à l'entrée en service de système d'alimentation programmables pouvant convenir à des pièces variées... en 1995, 50% de l'assemblage Final des automobiles s'effectueront au moyen d'automates programmables” ¹²¹.
 5. En septembre 1980 le Département du Commerce a annoncé la création d'un centre de développement du robot de soudure ¹²². Les grands manufacturiers General Motors et Chrysler ont respectivement introduit des [161] robots PUMA d'Unimation et

¹¹⁷ Philippe Dumez, “Machine-outil : de l'automatisme au robot”. *Industrie et Techniques*, no. 423, avril 1980, p. 20 ; A. Roche et J.P. Devimeux, “Manipulateurs et robots industriels”, *CETIM Informations*, 2^e partie, no. 66, juin 1980, p. 6 à 10 et Jacques Fontaine, “La course folle au microprocesseur”, *L'Expansion*, 19 sept./2 oct. 1980, p. 148-153

¹¹⁸ “The Longbridge Robot Will March Over the Transport Union”, *The Economist*, April 19, et “Robots Change the Rules”, *The Economist*, 19-25 June, 1980, p. 93-94.

¹¹⁹ “Ce que savent faire les robots industriels”, *L'Usine nouvelle*, no. 24, 12 juin 1980, p. 96-102. Au Japon ce dernier texte signale que l'utilisation des robots est le résultat des luttes pour la santé et sécurité et de la législation en découlant. Les normes de sécurité pour la chaleur, le métal en fusion, les émanations gazeuses et les mouvements mécaniques ont facilité l'irruption des robots. Ainsi une loi oblige l'alimentation automatique des presses.

¹²⁰ Joseph Engelberger, *Robotics Age*, janv.-février 1981, p. 19.

¹²¹ Pierre Salmon, “Les robots progressent dans l'assemblage”, *Industries et Techniques*, no. 413, 10 décembre 1979, 91.

¹²² *US News and World Report*, sept. 22. 1980, “Rebuilding America, It Will Cost Trillions”.

des Milacron T.3 ¹²³ sur leur ligne d'assemblage pour la soudure des carrosseries. Les Travailleurs Unis de l'Automobile (T.U.A.) considèrent cette robotisation avec une juste méfiance. Ils ne s'opposent pas à l'introduction des robots mais revendiquent une semaine de travail plus courte, une retraite avancée et une garantie que la nouvelle technologie ne sera pas utilisée pour accélérer les cadences et mieux contrôler les travailleurs ¹²⁴. G.M. prévoit acheter 1800 robots d'ici 1984 et Chrysler utilise également des ROBOGATE de COMAU (FIAT) et des Unimate d'Unimation.

L'industrie automobile est à l'heure actuelle le lieu principal de généralisation des robots de soudure et de peinture tandis que l'industrie de construction électrotechnique voit plutôt se propager l'utilisation de robots d'assemblage.

*
* *

Les robots et la restructuration de l'industrie automobile américaine

Empêtrée dans les difficultés financières que l'on connaît, l'industrie automobile américaine semble à son tour avoir résolument opté pour la robotisation de ses opérations de production. D'ici 1983, GM devrait investir pour 200 millions de dollars dans la reconversion de 14 lignes de montage. C'est à environ 800 robots qu'incomberont les opérations de soudure des futurs nouveaux modèles, soit une élimination de 40 à 50 opérations manuelles. Déjà, 150 robots soudeurs sont en opération chez GM, et d'ici 1990, la compagnie compte investir la somme fabuleuse d'un milliard de dollars dans l'acquisition de 13 000

¹²³ Time, sept. 8, 1980, "Detroit Uphill Battle", et déc. 8 1980, "The Robots Revolution".

¹²⁴ Harley Shaken, "The Brave New World of Work in Auto", *In this Magazine*, September 19-25, 1979 et Marianne Debouzy, "Les syndicats américains face à l'innovation technologique", *Politique d'aujourd'hui*, no. 1-2, janvier-février 1980, p. 43-52.

robots destinés aux opérations de soudure, peinture, assemblage, chargement et déchargement des lignes, etc. Selon le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile, c'est 50% des emplois sur les lignes de montage qui se trouvent directement menacés dans la décennie actuelle...

[162]

Le robot assembleur

La société Olivetti utilise des robots PRAGMA pour l'assemblage de composants et la General Electric prévoit remplacer 37,000 travailleurs des lignes d'assemblage par des robots assembleurs ¹²⁵. L'assemblage du moteur électrique est le premier à être entièrement effectué par un robot. Il est relativement simple car il s'effectue par empilage ¹²⁶. L'assemblage, travail manuel élémentaire, est encore une opération très complexe à reproduire pour un robot. Le couple vision/manipulation nécessite des programmes très élaborés qui ne sont pas encore au point. Si le robot soudeur ou peintre est aveugle, celui qui assemble doit pour être efficace posséder le sens du toucher et celui de la vue.

Les robots actuels dérivent des deux types suivants :

1- *Le robot manœuvre* : il est programmé pour une tâche simple : prendre — transporter — déposer. Très répandu dans les industries japonaises il ne se développe que lentement, là où la main-d'œuvre humaine peu qualifiée est abondante ¹²⁷. Coût : US \$ 3,000 à 15,000 en 1980.

¹²⁵ “How Robots are Already Cutting Costs for G.E.”, *Business Week*, June 9, 1980.

¹²⁶ James L. Nevins et Daniel E. Whitney, “Le montage de pièces mécaniques par automates programmables”. *Pour la Science*, Paris, avril 1978, p. 25-41.

¹²⁷ Le robot Seiko 700 est standard pour fabriquer des pièces mécaniques qui nécessitent d'être transportées à un rythme régulier d'un fournisseur à une machine-outil. La production manufacturière de pièces détachées s'effectue généralement selon deux principes : enlèvement de matière ou bien moulage. Les robots fonctionnent encore le plus souvent selon le premier de ces principes. Le développement des outils de coupe au laser accentuera cette tendance. Pierre Naville pensait pour sa part en 1963 que le moulage

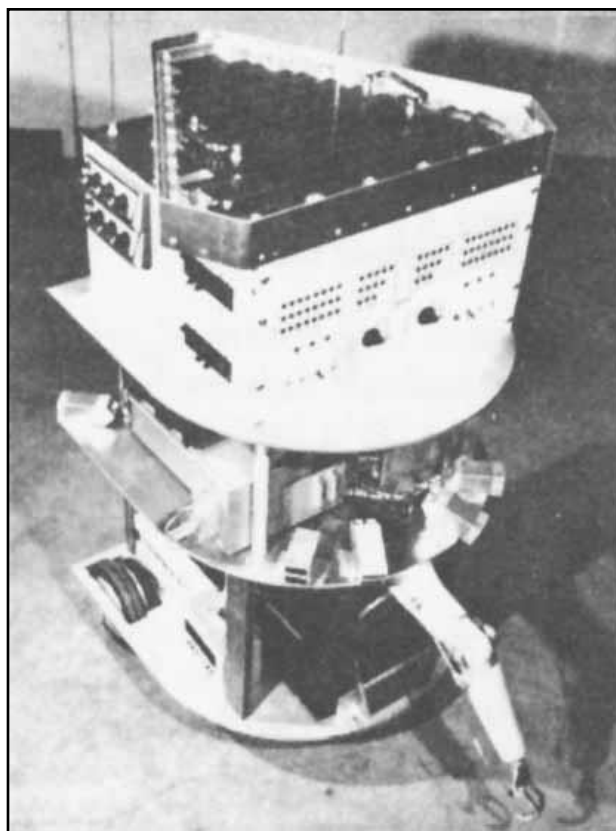
2- *Le robot complexe* : il est programmé pour des opérations délicates et guidé par un puissant ordinateur. Sa finesse mécanique lui permet d'accomplir de multiples et diverses opérations auparavant confiées à des machines- outils à commandes numériques d'usage moins souple. Coût : US \$40,000 à 150,000 en 1980.

Les expérimentations

Tous les robots industriels sont fixes. Les robots mobiles sont munis de roues ou de chenillettes et sont encore au stade expérimental. L'un d'entre eux est développé à Toulouse au Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS), son nom est HILARE. Il se déplace au moyen de lasers, d'ultrasons et d'une caméra vidéo aidée d'un télémètre. L'explorateur martien ROVER en construction au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena sera le premier robot mobile complexe construit par les scientifiques pour circuler dans un environnement inconnu.

[163]

l'emporterait. Il avait raison mais dans le cadre des matières plastiques et de la tôlerie.



Robot mobile JASON

Il est de plus en plus certain que la longue chaîne hiérarchique ingénieur — ouvrier sera bientôt effectuée totalement par des moyens électroniques et mécaniques. Les micro-ordinateurs (PET Commodore, Radio Shack TRS-80, Apple...) peuvent d'ores et déjà être programmés avec un langage simple (ARMBASIC) pour contrôler un "robot de table" (MINI MOOVER 5) ¹²⁸. De manière plus sérieuse l'US Navy et l'US Air Force encouragent la construction d'usines complètement

¹²⁸ John W. Hill, "Introducing Mini Moover 5", *Robotics Age*, vol. 2, no. 2, été 1980, p. 18-27. Le marché des petits ordinateurs (entre \$5 000 et \$40 000) est ainsi en pleine expansion aux États-Unis (138 000 produits en 1979 et 382 000 prévus en 1984) et repose sur une main-d'œuvre peu ou pas syndiquée. Cependant ce marché est encore économiquement secondaire ; \$658 millions en 1979. Cf. Colin Norman, *Microelectronics at Work : Productivity and Jobs in the World Economy*, *World Watch Paper*, no. 39, octobre 1980, p. 22-23.

automatisées. Les robots Milacron T.3 sont déjà présents dans l'industrie aéronautique (pour le F. 16 de General Dynamics construit à Fort Worth) mais d'ici 1985 il est prévu de bâtir une usine complètement automatisée. En plus petit la firme Magnussons i Genarp AB (16 ouvriers), située dans le sud de la Suède, utilise des robots fonctionnant seuls en fin de semaine sous la supervision du propriétaire qui, de sa résidence, contrôle par écran vidéo la fabrication de pièces de barils inoxydables, pour les laiteries.

Enfin la société IBM et les militaires américains effectuent d'énormes efforts de recherche pour que les robots répondent à la voix humaine. Particulièrement utile dans le rapport pilote/avion lors du combat aérien, de telles recherches faciliteraient l'utilisation de robots industriels en supprimant le clavier alphanumérique de commande.

[164]

**Combien y a-t-il de robots
dans le monde ?**

Comme la définition du robot n'est généralement pas indiquée
les estimations varient beaucoup.

	a	b	C	d
JAPON	10,000	4,000	7,500	1,600
USA	3,000	3,000	3,200	3,000
Allemagne FÉD.	850	600	850	1,450
SUÈDE	600	1,000	600	7
ITALIE	500	500	7	550
POLOGNE	360	?	360	350
FRANCE	200	180	7	880
NORVÈGE	200	7	7	7
GRANDE-BRETAGNE	185	120	185	580
FINLANDE	130	7	110	7
URSS	25	7	7	1,900
CHINE	7	7	7	300
CANADA	7	7	7	250
Allemagne DEM.	7	7	7	300
DANEMARK	7	7	58	7
PAYS BAS	7	7	35	7
TOTAL	16,050	9,400	12,898	11,260

a	b	c	d
<i>Time</i> 8/12/80 p. 53	<i>L'Usine Nouvelle</i> 12/6/80	<i>US News and</i> <i>World Report</i> 16/2/81, p. 75	<i>Nouvel Observateur</i> <i>faits et chiffres</i> déc. 80 p. 153
nombre	nombre	nombre	en milliards

[165]

L'industrie de fabrication des robots

Les fabricants de robots dans le monde

Aujourd'hui le marché du robot est encore très restreint : en 1979 on en vendait seulement pour \$60 millions aux États-Unis. Cependant c'est une industrie en pleine expansion. En 1990 les prévisions oscillent entre \$700 millions et \$2 milliards ¹²⁹. Parmi les producteurs de robots on retrouve les pays suivants :

1. Tout d'abord le Japon avec près de 140 sociétés productrices de diverses formes de robots. La principale est Kawasaki. Mais en janvier 1981 s'ouvrait une usine robotisée de pièces de robots, la firme Fujitsu Fanuc qui compte produire 100 robots par mois.
2. Aux États-Unis quatre grandes sociétés se partagent la majeure partie du marché. Tout d'abord le premier manufacturier mondial, Unimation Inc. of Danbury du groupe CONDEC fondée par Joseph Engelberger. Cette société fabrique le PUMA conçu par Victor Scheinman, elle contrôle la moitié du marché américain. Viennent ensuite Prab Conveyors Inc. of Kalamazoo, Michigan ; Auto-Place Inc. of Troy, Michigan et la division des robots de Milacron à Cincinnati. Renault Technique et Industrie et Ransburg Corp. se sont par ailleurs associés pour fabriquer en 1981-82 des robots destinés à American Motors.
3. La Grande Bretagne n'avait en 1980 que deux constructeurs de robots : Newtool et Hall Automation. En Suède, il y a ASEA qui est la 3e société mondiale,. En Norvège, la firme Trallfa. En France les constructeurs sont Renault-ACMA, Languépin et Sciaky. Il y a également les robots de la Société AOPI Kremlin L'Allemagne de l'Ouest produit également des robots industriels

¹²⁹ Gene Bylinsky, "The Smart Young Robots on the Production Line", *Fortune*, 17 décembre 1979.

avec entre autres les sociétés Reis et Kuka. En Italie, Comau de Fiat et Pragma de Digital Electronic Equipment de Turin sont présents sur le marché du robot soudeur, peintre et assembleur.

[166]

La bataille des robots se joue essentiellement entre les États-Unis et le Japon. Ce dernier dispose d'un atout important : une main-d'œuvre très qualifiée en mécanique et en électronique alors que les américains handicapés par une pléthore d'administrateurs et de gestionnaires conservent cependant un avantage dans le domaine de la recherche scientifique d'avant-garde et la maîtrise des logiciels ¹³⁰. Le rôle du système d'enseignement professionnel sera déterminant et le Japon dispose en la matière d'une avance évidente et pourrait fort bien conquérir le marché américain du robot industriel ¹³¹.

¹³⁰ Des aberrations peuvent cependant se remarquer dans le développement des robots aux États-Unis. Ainsi la firme de jouets Milton Bradley qui commercialise un tank programmable à \$40 dépense \$600 000 en recherche par an soit autant que le département de robotique de la NASA. *Robotics Age*, vol. 2, no. 1, Spring 1980, p. 39.

¹³¹ Les sociétés qui ont entravé l'automatisation de la production en ayant recours à une main-d'œuvre immigrée à bon marché sont en retard dans la course aux robots parce que le renouvellement technologique y a été sacrifié à des exigences de profit à court terme. La France se compare ainsi désavantageusement au Japon car sa main-d'œuvre active est composée de millions d'immigrants peu qualifiés alors que la robotisation au Japon a exigé l'élévation générale des qualifications techniques. Ainsi le célèbre rapport Nora-Minc publié en 1978 ne contient que quelques pages en annexe sur la robotique. On doit aussi noter que de 1974 à 1978 l'indice de production de biens d'équipements d'automatisation du processus industriel a baissé de 172.7 à 155.8 (base 100 en 1970). Voir Guy Tussan, *Les industries électriques et électroniques*. Notes et études documentaires, 27 mars 1980, p. 86.

Mécanique de précision ou intelligence artificielle

Le développement de l'industrie du robot est confronté au dilemme suivant. Une programmation simple doit s'accompagner d'une mécanique parfaite. Inversement une mécanique approximative peut être corrigée par une programmation complexe. La miniaturisation des circuits électroniques permet de résoudre ce problème en "distribuant l'intelligence" tout au long du processus de production. Ainsi un robot assembleur serait précédé d'un robot fournisseur et suivi d'un robot stockeur ¹³². Alors la précision mécanique ne sera nécessaire que pour produire les moyens de production et l'intelligence artificielle permettra de suppléer à son approximation relative dans la production de masse pour la consommation.

L'expansion rapide de l'industrie des microprocesseurs va donc entraîner la résolution de cette contradiction. Le microprocesseur permet la répartition physique des capacités de contrôle, d'analyse et de mesure *dans* les instruments de production eux-mêmes. En effet la présence d'un robot dans un processus de production ne peut que réagir en amont et en aval. Par conséquent le problème de la fabrique automatisée doit être rapidement résolu pour améliorer la rentabilité des robots actuels. La fabrication et même la conception des microprocesseurs est aujourd'hui partiellement réalisée par des ordinateurs ¹³³. De plus d'ici

¹³² Stephen Kahne, Irving Lefkowitz et Charles Rose, "Automatic Control by Distributed Intelligence", *Scientific American*, June 1979. Ainsi comme avançait déjà Pierre Naville dans *Vers l'automatisme social*, (Gallimard) en 1963 la production manufacturière se rapprochait des industries de flux (pétrole, chimie) où l'automatisation est déjà très avancée avec un personnel exerçant surtout des tâches de surveillance et d'entretien. Il existe déjà des robots d'entrepôt dans l'industrie pétrochimique. Ainsi l'entrepôt Shell de Montréal est entièrement automatisé. Onze employés peuvent contrôler 50 000 tonnes de marchandises/an grâce à un chariot-robot de la firme suisse Digitron. François Berger, *La Presse*, 15 août 1980.

¹³³ André G. Bonnet, "Les microprocesseurs et leurs futures applications", dans *Informations sur les sciences sociales*, SAGE, Londres et Beverly Hills, 1972 (1980), p. 420.

dix ans de nouvelles formes de microprocesseurs vont apparaître et permettront d'accroître la puissance des microordinateurs ¹³⁴.

[167]

En 1990 la majeure partie des grandes entreprises de biens manufacturés seront dotées de robots. Tout d'abord dans les chaînes d'assemblages, les opérations de stockage et de déplacement. Ensuite pour l'agriculture, la maintenance, l'entretien et les mines. D'ici la fin du siècle des usines de cet ordre seront répandues.

***Dans une usine robotisée,
le travail humain sera limité
à la surveillance et à la maintenance***

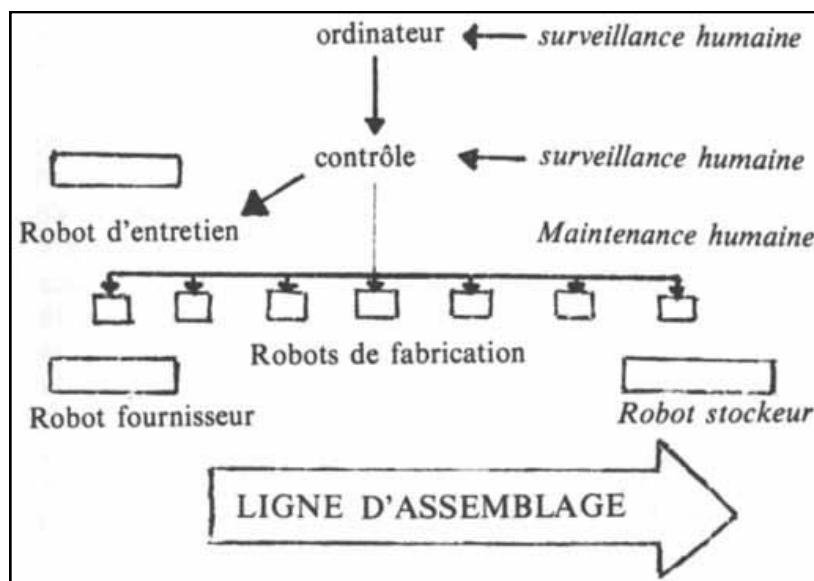
Les deux problèmes techniques majeurs qui devront être résolus seront :

1. La coordination toucher/visuel des robots à bras mécanique ¹³⁵.

¹³⁴ Outre les mémoires à bulles magnétiques qui commencent à se répandre, IBM met au point des mémoires à "effet Josephson" avec des composants supraconducteurs plongés dans l'hélium liquide (-269°). Jean Louis Lardy, "La microélectronique à très grande intégration", *La Recherche*, no. 116, novembre 1980, p. 1246-1257. D'autres recherches voient dans les mémoires à transfert de charges ou dans le remplacement du silicium par l'arsénide de gallium un moyen d'améliorer les microprocesseurs, *The Economist*, 19-25 juin 1980, p. 94-95.

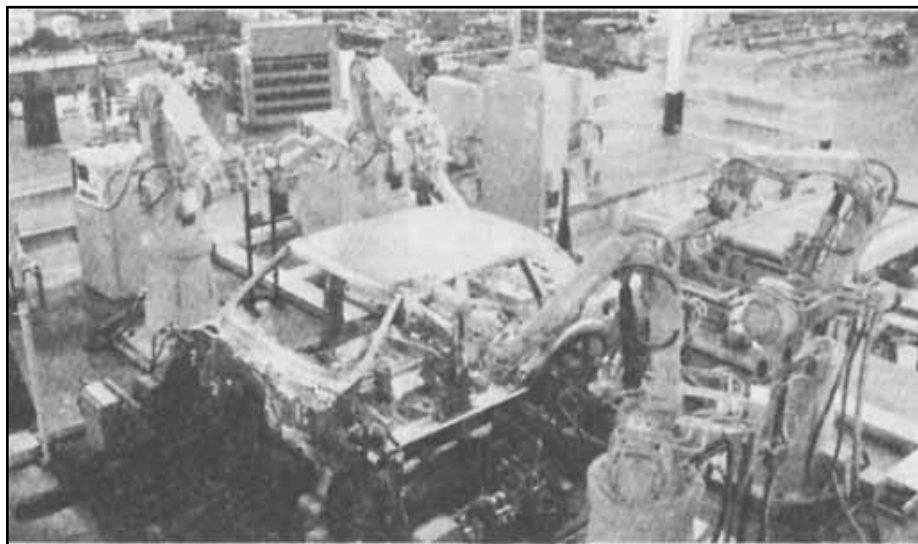
¹³⁵ C'est encore la reproduction du travail manuel qui constitue l'obstacle technique majeur à la généralisation des robots. J.W. Saveriano, "Industrial Robots : Today and Tomorrow", *Robotics Age*, vol. 2, no. 2, été 1980, p. 6. Un pas dans le sens de la reproduction du toucher a été effectué par le constructeur canadien du bras mécanique de la Navette spatiale où l'opérateur humain est capable de "sentir" l'effort fourni, *Discover*, octobre 1980. De plus le LAAS de Toulouse a produit une "peau artificielle" chimique pour un bras mécanique. *Sciences et Avenir*, novembre 1979, no. 303, p. 49-50.

2. La réalisation de logiciels capables de programmer le travail d'une unité de production ¹³⁶.



¹³⁶ La formulation de nouveaux logiciels va constituer l'effort principal du ministère de l'Industrie au Japon d'ici 1983. (\$1 milliard d'investissement). Le logiciel pose cependant un problème culturel important qui se révélera le jour où la communication verbale sera couramment employée avec les ordinateurs, Yves Leclerc, "Un obstacle majeur : le logiciel", *La Presse*, 10 février 1981. À l'heure actuelle les américains et les français dominent cette discipline. Voir aussi "Missing Computer Software", *Business Week*, 1er septembre 1980.

[168]



Usine automobile robotisée

Où va le travail humain ?

La division internationale du travail va sérieusement se compliquer avec la micro-électronique et différents facteurs contradictoires vont s'entremêler. Les usines robotisées seront certainement concentrées au Japon, en Amérique du Nord et en Europe. Tant que les problèmes de coordination toucher/visuel ne seront pas résolus la main-d'oeuvre du Tiers-Monde, comme celle d'Asie du Sud Est aujourd'hui, sera employée pour l'assemblage et surtout les opérations de câblage. Dans l'industrie textile les automatismes favoriseront les pays du "centre" et la conception des patrons par ordinateur, la coupe au laser et l'assemblage par soudure des textiles artificiels compenseront largement les bas salaires du Tiers-Monde dans la confection des vêtements.

Des bouleversements sociaux vont affecter certaines sociétés de manière inégale. Il s'agit donc d'adopter une analyse nuancée qui ne tombe pas dans la vogue technologiste de la Troisième Vague ni dans un marxisme où la recherche du moteur de l'histoire se bornerait à effectuer l'histoire des moteurs. D'autres voient à chaque [169] changement

technologique une inévitable “déqualification” pour les travailleurs qui sont présentés comme victimes passives du capital. Cette perspective ne semble pas partagée par les organisations ouvrières qui cherchent maintenant à négocier les changements technologiques non plus seulement dans les rythmes mais dans leur nature.

Il est également utile de ne pas effectuer de manière directe une adéquation entre “grosse technologie” avec centralisation et “petite technologie” avec décentralisation. Une telle classification que l’on retrouve dans les travaux de Murray Bookchin, André Gorz/Michel Bosquet et le père du slogan “Small is beautiful” E.F. Schumacher ne rend pas compte des transformations sociales effectives ¹³⁷.

Il est pourtant souvent expliqué que les grandes concentrations ouvrières d’Europe occidentale ont freiné la centralisation étatique en instaurant des contre-pouvoirs massifs. Inversement les sociétés paysannes parcellaires ont traditionnellement soutenu des régimes autoritaires. De fait les technologies n’ont pas d’effet en elles-mêmes. Tout dépend de la structure sociale qui les incorpore. Les microprocesseurs peuvent donc avoir des effets radicalement différents aux États-Unis et en Asie du Sud-Est ¹³⁸.

¹³⁷ Michael Goldhaber, “Politics and Technology : Microprocessors and the Prospect of a New Industrial Revolution”, *Socialist Review*, no. 52, vol. 10, no 4, juillet-août 1980, p. 9-32, passe sous silence l’origine militaire des microprocesseurs et leur attribue à tort une dynamique sociale décentralisatrice, donc démocratique. Or à la fin du 19e siècle le petit moteur électrique s’était déjà développé en pleine période de concentration du capital.

¹³⁸ Déterminer les modifications dans l’emploi est assez malaisé. Une étude faite en Grande Bretagne dans une région industrialisée autour de Manchester montre que les pertes d’emplois de 1980 à 1990 à cause de la micro-électronique toucheront le textile (-8.4%), la construction électrique (-7.5%), le papier et l’imprimerie (-6.2%). Rod Coombs et Ken Green, “Slow March of the Microship”, *New Scientist*, 7 août 1980, p. 448. La CAO (Conception assistée par ordinateur) va permettre la liaison directe de l’ingénieur et du robot, donc supprime l’ouvrier outilleur. Les capacités de simulation d’un ordinateur permettent d’éviter les études sur maquette. À la Régie Renault d’ici 10 ans le personnel sera réduit de 12%, *Le Monde*, 14 février 1981, p. 33.

En conclusion il est possible d'avancer que les robots ne vont pas bouleverser les structures de production d'ici la fin du siècle pour les raisons suivantes :

1. L'effort de recherche est de plus en plus dirigé vers le secteur des robots de destruction ou d'exploration spatiale. Aux États-Unis le rapport entre l'industrie du robot industriel et le budget de la défense était de 1 à 3000 en 1979.
2. Le travail manuel est une activité très complexe qui est encore hors d'atteinte des tentatives prévisibles de reproduction artificielle en laboratoire. Par conséquent le travail manuel salarié depuis l'utilisation de machines à écrire jusqu'à la construction d'une maison sera effectué par des êtres humains.
3. Le développement des robots comme objectif social est contradictoire avec la reproduction du capitalisme fondé sur l'exploitation de la force de travail humaine.

Charles Halary

[170]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[171]

[172]

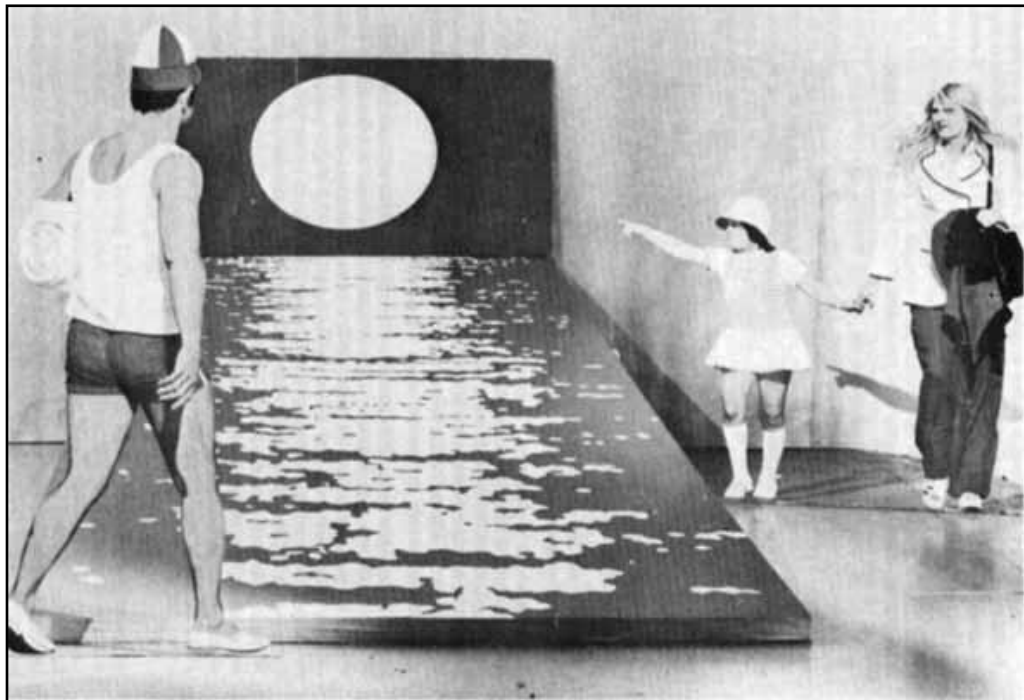
[173]

Note :

Une étude sur la diffusion des robots reste à faire pour le Québec. Il est cependant possible d'affirmer qu'en 1980 seuls quelques exemplaires de ces machines étaient utilisés dans l'industrie automobile et aéronautique.

Le catalogue le plus récent des robots industriels est le Robotics Industry Directory 1981 publié par la revue californienne Robotics Age.

[174]



[175]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DOSSIER : ENVIRONNEMENT

“Économie, écologie et environnement.”

**Hélène BOURDIER, Jacques PELTIER
et Jean-Pierre REVERET**

[Retour au sommaire](#)

L'environnement, dans sa définition la plus large est l'ensemble, à un moment donné des agents physiques, chimiques, biologiques et sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme sur les êtres vivants et sur les activités humaines (Documentation française 1973). Ce concept est apparu dans la littérature économique en même temps que la crise de l'environnement qui s'interprète comme les conséquences de la raréfaction croissante des ressources naturelles, de la diversification et de l'intensification de la pollution. (Commoner 1971). À l'intérieur de l'économie politique, coexistent entre autres deux visions polaires de cette crise qui divergent fondamentalement au niveau tant de la théorie que des applications de gestion et des implications sociétales.

Nous avons premièrement exposé la théorisation néoclassique dominante. Ce paradigme utilise les concepts micro-économiques, les théories de l'équilibre général et de [176] l'optimum parétien afin de soumettre l'environnement à sa propre logique. En opérant un réductionnisme économique, il prétend solutionner les problèmes environnementaux par le mécanisme des prix et par l'internalisation

unidimensionnelle de l'environnement au valorimètre monétaire. Ce faisant, la gestion rationnelle de l'environnement est assurée sans changements fondamentaux dans la théorie économique et sans questionnement sur la structure de nos sociétés et de ses institutions.

Dans un deuxième temps, nous allons présenter une critique de cette théorisation qui sera axée surtout sur l'incompatibilité entre les logiques économiques et écologiques, puis nous allons analyser un essai de synthèse entre l'écologie et l'économie. Cette approche bio-économique conçoit l'environnement comme une contrainte absolue et non internalisable exigeant une re-théorisation du processus économique à part des concepts de matière-énergie et d'information. Elle jette un éclairage nouveau sur la problématique d'une gestion rationnelle de l'environnement débouchant sur une théorie politique de la nature.

En dernier lieu, nous allons traiter des conséquences sociétales résultant de l'acceptation du paradigme bioéconomique, et en présenter les perceptions divergentes.

L'environnement et la théorie néo-classique

À l'aide d'une épistémologie mécaniste et partant des hypothèses de concurrence parfaite, de rationalité des producteurs et des consommateurs individuels, la théorie néoclassique démontre que le jeu de l'offre et de la demande génère des prix sur les marchés représentant vraiment la rareté relative autant des facteurs de production que des biens et services produits.

Grâce au postulat mécaniste de réversibilité, tout prix de déséquilibre, à un moment donné tend à s'auto-corriger, d'où une tendance à l'équilibre général de tout le système et à un optimum parétien. L'impossibilité pour le système [177] d'atteindre cet optimum ne pouvant être imputé qu'à des imperfections dans les marchés ou à des phénomènes d'externalités, c'est dans ce contexte que l'environnement entre dans l'analyse économique.

Gestion de l'environnement

L'activité économique provoque d'une part l'épuisement des ressources naturelles et d'autre part intensifie les pollutions de toute nature. Les problèmes de gestion de l'environnement s'analysent différemment selon le cas.

Gestion des ressources naturelles

L'épuisement des ressources naturelles est d'autant plus crucial lorsqu'il s'agit de ressources non-renouvelables. Pour ces ressources, il faut déterminer un prix qui reflète véritablement les coûts d'opportunité soit d'extraction de ressources alternatives, soit, si celles-ci s'avèrent inexistantes, des recherches de nouveaux substituts pouvant à terme prendre le relais.

La théorie néo-classique nous enseigne que le marché parfait peut de lui-même conduire à des prix "optimaux" en conformité avec les objectifs précités. Les dysfonctionnements du marché ne sont pas en matière d'environnement plus problématiques que dans les autres secteurs de l'économie, il semble même que les phénomènes de monopole produisent ici moins d'inefficacité dans l'allocation des ressources (Stiglitz 1979). Somme toute, grâce au fonctionnement du marché et au progrès technique généré, aucun problème fondamental de gestion n'existe (Fisher, Pekerson 1976).

Gestion de la pollution

La pollution peut se définir comme une dégradation objective et mesurable de certains biens ou conditions naturels (Attali 1974). On distingue les pollutions selon le bien dégradé (air, eau, sol, site, etc.) mais aussi selon la façon dont il est dégradé (pollution thermique, radioactive, par des biocides, etc.).

La plupart des pollutions sont générées par l'activité économique et ne sont pas normalement prises en compte par le marché. La pollution

devient donc, au niveau analytique, [178] une externalité et toute la gestion néo-classique va consister à procéder à son internalisation par l'analyse coût-avantage. Cet outil va tenter d'unidimensionnaliser sous forme monétaire des coûts et des avantages de natures diverses et répartis dans le temps. Afin de déterminer la valeur présente de ces flux, un taux d'actualisation prenant en compte les préférences individuelles de temps et les bénéfices futurs escomptés sera généré.

Pour un type de pollution donné le niveau optimal est fixé dans la tradition marginaliste, là où le coût marginal d'épuration atteint le coût marginal social des dommages. Les coûts d'épuration sont des coûts monétaires dépendant du type de pollution et de la technologie employée mais restent relativement simples à déterminer. Par contre, les coûts sociaux des dommages sont analysés en plusieurs étapes.

En un premier temps, les différentes composantes du dommage causé à l'environnement ainsi que, le cas échéant, leurs effets sur l'homme sont identifiés. Des spécialistes de chaque discipline concernée (écologie, biologie, physique, chimie, médecine, sociologie, etc.) déterminent les dommages matériels et aussi immatériels en fonction de divers niveaux de pollution et construisent ainsi des fonctions physiques de dommage.

En un deuxième temps, l'économiste monétarise ces fonctions physiques pour en faire des fonctions monétaires de dommage. On distingue deux types de méthodes, celle des indicateurs indirects de marché et celle des révélations directes des préférences, selon qu'elles font appel ou non au marché pour déterminer un prix.

Avec la méthode des *indicateurs indirects de marchés*, on cherche un quasi prix à partir de phénomènes reliés à celui qu'on étudie mais qui jouissent d'une valeur marchande. On estime ainsi les différentes sortes de pertes économiques reliées à la pollution. Il peut s'agir de pertes en matériaux ou d'effets sur la santé qui induisent des dépenses médicales et/ou des baisses de productivité. On peut aussi estimer les dépenses faites pour se protéger de la nuisance ou s'y soustraire. Si la variation de l'environnement semble avoir affecté la valeur de biens immobiliers des corrélations sont faites entre variation de pollution et prix du bien.

[179]

La méthode des *révélation directes des préférences* consiste à construire directement une fonction de demande du bien environnemental par enquête auprès de ceux qui subissent la pollution. On parle alors de l'évaluation du consentement à payer. Face à un bien non pollué on demande à des individus concernés, soit la somme qu'ils seraient prêts à payer pour pouvoir continuer à jouir de ce bien dans le même état, soit la somme que l'on devrait leur offrir pour qu'ils acceptent de supporter la pollution.

Dans les deux cas les montants énoncés ne seront ni payés ni perçus par les individus. Il ne s'agit que de déterminer la valeur monétaire. Après avoir employé un amalgame de ces techniques, l'économiste détermine la fonction du coût marginal social des dommages pour le type de pollution en question. Le taux de pollution correspondant à l'optimum est comme nous l'avons vu celui où le coût marginal social des dommages s'égale avec le coût marginal d'épuration. Il s'agit ensuite de ramener la pollution actuelle à ce taux ou, le cas échéant, de ne pas permettre qu'elle s'élève au delà. Il y a alors un nouvel équilibre général et optimum parétien. Pour arriver à cette fin plusieurs instruments sont disponibles qui seront évalués selon leur conformité au principe pollueur payeur (OCDE 1975b). Ceci revient à intégrer dans les coûts de production d'une marchandise les coûts de la pollution liés à sa production ou à sa consommation. On trouve plusieurs catégories d'instruments qui diffèrent selon leur degré d'applicabilité.

- *Bourse des droits à polluer*. L'institution d'une bourse des droits à polluer permettrait une allocation selon les règles du marché de la quantité de pollution qui a été jugée optimale (Dales 1968). Le niveau optimal de pollution préalablement connu est exprimé sous forme de bons ou droits à polluer. La valeur de ces droits est objectivée sur un marché où pollués, pollueurs et l'État interviennent.

- *Taxe et redevances*. Le principe Pigouvien de la taxation s'applique tant au niveau d'un produit qu'au niveau des rejets dans l'environnement. Dans un premier cas, la taxe peut s'appliquer à un produit semi-fini ou à un input du système de production dont l'emploi est générateur de pollution. Elle est aussi utilisable pour un produit final dont l'usage est polluant ou dont la disposition après usage l'est. [180] Dans un deuxième cas, lorsque la taxe s'applique à la pollution émise, on

parle de redevance, le montant payé est proportionnel à la quantité de pollution. En théorie le taux doit être fixé au montant correspondant à l'égalité du coût marginal social des dommages et du coût marginal d'épuration. En pratique et devant les difficultés à connaître ce coût social des processus itératifs sont utilisés afin d'obtenir une incitation économique à moins polluer.

En conclusion, pour la théorie néo-classique, la question environnementale se résume à des problèmes techniques et la rationalité de leur gestion repose sur la logique des marchés. Il s'agit soit de corriger les dysfonctionnements du marché lorsque celui-ci existe, c'est le cas des ressources naturelles, soit dans le cas des pollutions de toutes nature d'étendre le marché par des analyses coûts avantages afin de soumettre l'environnement à la même logique économique.

Tout ce qui précède implique que l'environnement ou la nature procèdent d'une logique compatible avec la logique économique et peuvent y être soumis.

Nous allons voir maintenant qu'il n'en est pas ainsi, est pas ainsi.

Critique de la théorie néo-classique et nouvelle approche

Depuis plus d'une décennie, nous sommes témoins d'une crise écologique, sans précédent dans l'histoire et qui tend à s'amplifier de jour en jour tant au niveau des énergies non renouvelables, des matières premières exhaustibles que des pollutions.

En ce qui concerne la pollution, l'O.C.D.E. précise que pour l'eau, de nombreux aspects se sont dégradés dans les dernières années en particulier la qualité de l'eau potable et l'anthropisation des rivières et des lacs. De même, pour la pollution de l'air, les oxydants photochimiques et les émissions d'oxyde d'azote deviennent critiques. Les composés soufrés, transportés par l'air sur de longues distances, illustrent bien les pollutions transfrontières où de plus les [181] sources sont diffuses. On constate aussi une plus grande gamme de produits toxiques, ce qui augmente les possibilités de synergie. De plus, sur les lieux d'utilisation de ces produits, usines ou fermes, les travailleurs sont exposés directement

à des concentrations pouvant mettre en danger leur santé, ou celle de leur descendance dans le cas de substances mutagènes. Les sols se détériorent de plus en plus par érosion et de nombreuses terres agricoles disparaissent au profit de l'urbanisation. Le patrimoine génétique est altéré par la recherche agronomique et la disparition d'espèces. Dans un autre domaine les sources de pollution radioactive augmentent de jour en jour avec la construction de nouvelles centrales nucléaires.

L'existence même de la crise environnementale, son accentuation et les prévisions d'une catastrophe écologique dans un avenir prévisible remettent à elles seules définitivement en cause toute l'analyse néo-classique de l'environnement tant au niveau théorique qu'au plan des outils de gestion et de ses applications et provoque en même temps l'élaboration d'un nouveau cadre théorique afin de trouver des solutions acceptables. En un premier temps, nous présenterons une critique de l'approche néo-classique et par la suite, nous expliciterons la nouvelle synthèse bioéconomique.

Critique de la théorie néo-classique

La théorie néo-classique et ses hypothèses de concurrence parfaite, de rationalité, d'équilibre général et d'optimum parétien ont été largement critiqués. Qu'il suffise de dire ici que dans ce modèle utopiste et mécaniste, les prix générés résultent en premier lieu des rapports de forces à l'intérieur de nos sociétés et entre les sociétés. Le prix, comme indice de la rareté relative des facteurs de production, des biens et services, est avant tout une construction idéologique.

L'internationalisation de l'environnement au valorimètre monétaire implique la subordination de la logique de la nature à celle de la production économique. Mais la nature ne se comporte pas selon la logique de l'appareil économique. Il existe des seuils et des irréversibilités qui font que les biens environnementaux et les services qu'ils rendent peuvent disparaître ou changer complètement de nature. [182] À partir d'un certain seuil, le dommage causé à l'environnement par l'activité économique doit être considéré comme irréversible. Il existe de plus des effets de synergie et d'amplification faisant accroître les dommages à un

taux croissant et perpétuant ces dommages longtemps après la disparition de l'activité polluante. (Passet, 1979).

La détermination d'un niveau optimal de pollution ne tient pas compte non plus de la réalité écologique. En effet, la pollution n'est pas prise en compte comme telle par les individus, mais en tant que nuisance. Ce ne sont seulement que ces nuisances qui, internalisées aux courbes d'indifférence, permettent de révéler un prix, ce type de prise en compte risque de se faire dans la majorité des cas lorsque les écosystèmes auront dépassé leur capacité d'autoépuration : d'où l'existence d'un écart écologique croissant et irréductible. (Barde, Gerelli, 1977).

Le mécanisme des prix et l'analyse coût-avantage se doivent d'actualiser les avantages d'un environnement sain ainsi que du lègue du patrimoine naturel pour toutes les générations à venir. La logique de l'analyse fait que les préférences ne peuvent se révéler que pour la génération présente. Le futur économique étant limité par la durée de la vie humaine, les générations à venir voient irrévocablement leur intérêt sacrifié dans tout cet exercice de myopie néo-classique. *

En matière d'environnement, ce ne sont pas les individus mais l'espèce qui est en jeu, et toute approche théorique partant des perceptions individuelles d'avantages et de coûts monétaires présent et à venir, ne peut mener qu'à un échec certain.

Conceptions nouvelles du Processus Economique

Une vision bio-économique tend à se structurer dans la littérature économique, les principaux auteurs sont entre autres Attali (1975), Passet (1979) et [Georgescu Roegen](#) (1980). Cette vision considère la crise environnementale comme fondamentale ; l'environnement y apparaît comme [183] une contrainte absolue au déroulement du processus économique, le soumettant à des limites tant au plan énergétique qu'à

* Il ne fait pas de doute que les néo-classiques pourraient rétorquer que l'on puisse résoudre ce problème grâce à l'approche intertemporelle ; mais ce que le postulat d'homogénéisation nous impose dans l'image de demain par rapport à aujourd'hui ne saurait nous convaincre de la pertinence de l'approche intertemporelle.

celles reliées aux capacités d'épuration des écosystèmes. L'acceptation de cette vision s'explicite par une reformulation de la théorisation du processus économique en l'intégrant radicalement à l'intérieur de ces limites ; les concepts de matière-énergie et d'information en constituent les éléments de base.

Matière-énergie

Pour Georgescu Roegen, tout processus économique, qu'il soit de production marchande ou de recyclage requiert pour sa réalisation une dépense de matière-énergie. De par la deuxième loi de la thermodynamique (ou loi de l'entropie appliquée au processus économique, il apparaît que la matière-énergie qui y est absorbée l'est dans un état de basse entropie (i.e. libre ou utilisable par l'homme) et en sort dans un état de haute entropie (i.e. liée ou inutilisable par l'homme), déterminant une évolution irréversible.

Cette matière-énergie libre ou à basse entropie nécessaire à tout processus économique provient soit d'un stock d'énergie libéré des dépôts minéraux, d'un flux de rayonnement solaire, ou d'un stock matière à basse entropie facilement accessible. D'où un principe de rareté absolue, une limite à la production marchande et enfin la nécessité de gérer ce patrimoine de basse entropie. Le temps est irréversible et la continuation de l'épuisement de notre stock de ressources naturelles et énergétiques terrestres implique qu'elles ne seront plus disponibles aux générations futures. Toute production présente implique au niveau entropique une production moindre dans l'avenir.

L'information

Si le processus économique est soumis à l'entropie croissante du système, une autre de ses caractéristiques, l'information y est tout aussi fondamentale. L'information se conçoit ici au sens de code culturel de la société recouvrant la totalité des connaissances humaines y incluant spécifiquement les capacités technologiques et organisationnelles.

En structurant toujours au mieux le flux de matière- énergie, l'information rationalise de façon de plus en plus efficace la production marchande. À l'entropie croissante du système, grâce à l'information structurale produisant des changements technologiques et organisationnelles, s'oppose donc un mouvement de néguentropie. Ce mouvement a pour effet de retarder l'entropie et de permettre pour le moment une accentuation de la production à partir du stock limité de basse entropie.

Comme l'exprime très bien Passet (1980, p. 65), l'affrontement entre les mouvements entropiques et néguentropiques naissent les problèmes auxquels se trouvent affrontés les systèmes économiques : "au phénomène de néguentropie, correspond une recherche d'efficacité consistant à structurer les flux énergétiques, de façon à satisfaire au mieux les besoins humains"... "À l'entropie, correspond la nécessité de gérer, afin d'en assurer la reproduction, le patrimoine énergétique sur lequel repose la formation de ces flux".

Gestion de l'environnement

Pour Georgescu Roegen, un programme bioéconomique minimal doit tenir compte de la dégradation irrévocable des ressources terrestres en énergie et matériaux et à l'accumulation des effets nocifs de la pollution sur l'environnement. Il s'agit donc pour ce faire d'inscrire l'activité économique à l'intérieur des cycles écologiques et en minimiser les atteintes.

En priorité, il faut fonder une économie axée sur le flux d'énergie solaire afin de préserver au maximum le patrimoine de basse entropie matière-énergie terrestre pour les générations futures. Pour les ressources non renouvelables, il faut prévoir les prises de relais et axer les recherches en ce sens.

En matière de pollution, les niveaux de bénéfices monétaires actualisés ne peuvent être les critères de bien-être pour les générations futures. Pour Desaiques (1978, pp. 315-321), seuls des critères de qualité peuvent être la finalité d'une action protectrice de la nature, seule une analyse pouvant permettre de dégager des critères écologiques afin de préciser les contraintes de reproduction naturelle à l'intérieur desquelles doit s'opérer le choix économique, est acceptable.

[185]

En somme au lieu d'internaliser l'écologie à l'économique, c'est bien le contraire qui doit se produire. La logique économique ne retrouvera sa légitimité qu'en sa portée aux calculs de coûts engendrés par le maintien des normes absolues dictées par les lois de l'analyse écologique.

Il faut de plus ajouter que même dans ce rôle de "service" la théorie économique dans ses études de coûts n'est pas neutre et ne fait que refléter l'état des rapports de forces à l'intérieur et entre les sociétés en présence. De ce fait, il faut reconnaître que la gestion de l'environnement devient un problème politique et appelle une théorie politique de la nature, cette théorie pose des problèmes sur les structures de la société.

Conséquences sociétales

Divers scénarios quant aux possibilités d'évaluation des systèmes économiques et des conséquences structurales sont prévisibles en fonction de l'acceptation de l'une ou l'autre des théorisations en présence.

Dans la vision néo-classique, la contrainte environnementale étant relative et internalisable à la théorie existante, l'évolution du système peut se produire sans contradictions fondamentales. La foi dans la science et les changements technologiques permette de résoudre la crise à l'aide des outils connus d'internalisation et d'incitations économiques.

Par contre, l'acceptation de la vision bioéconomique pose des problèmes non internalisables à la science économique existante et nous force à concevoir des scénarios exigeant une réévaluation fondamentale de nos possibilités de croissance et une remise en cause partielle ou totale de nos institutions sociétales.

Si la gestion de l'environnement doit reposer en première analyse sur des études écologiques déterminant des seuils à ne pas franchir sans mettre enjeu la survie de l'homme, elle est devenue par le fait même un besoin de l'espèce. Cette gestion est en contradiction avec le type de société dans lequel nous vivons, car il apparaît clairement que la plupart

des atteintes aux écosystèmes résultent de la croissance continue de la production marchande engendrée par une [186] technologie axée sur la maximisation du profit privé et la socialisation des coûts environnementaux.

Le premier de ces scénarios est celui de la croissance zéro ou de l'état stationnaire. Cette croissance zéro pour nos sociétés pouvant remettre l'évolution indéfinie du système sans porter atteinte outre mesure à la biosphère. De plus, selon certains, les institutions de base du capitalisme pourraient être conservées car il ne s'agirait en fait de limiter d'une part l'épuisement des ressources de façon administrative et de se fier d'autre part aux incitations économiques afin que la technologie évolue dans le sens d'une pollution acceptable.

Pour Georgescu Roegen, même l'état stationnaire et sa théorisation résulte d'une mauvaise conception de la loi de l'entropie qui ne serait perçue qu'au niveau de l'énergie tout en oubliant que la matière elle-même est soumise au même processus entropique. De fait, si énergie et matière sont tous les deux sujets à la loi de l'entropie, l'état stationnaire ne pourra se maintenir qu'un temps et demain la seule solution possible sera la décroissance.

Une vision bioéconomique radicale acceptant la décroissance comme inéluctable à long terme remet en cause du même coup la corrélation entre croissance de la production et bien-être. Par une critique des concepts de besoins, elle s'efforce de démontrer que la continuation de la croissance de la production marchande dans les systèmes capitalistes ou socialistes n'a fait à partir d'un certain seuil que s'accompagner d'une aliénation croissante de l'homme, d'une concentration des pouvoirs et de la hiérarchie, enfin d'une unidimensionnalisation de l'homme même qui bloque toute velléité de libération.

La théorie de cette nouvelle société écologique reste à faire mais elle devra être axée sur l'être et non l'avoir et fondée sur l'autogestion qui devient en dernière analyse un autre besoin fondamental de l'espèce.

Hélène Boudier

— Jacques Peltier et Jean-Pierre Reveret

*

* *

[187]

Économie, écologie et environnement

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre, A. et Barde, J.Ph., *Le temps du bruit*, Paris, Flammarion, 240 pages, 1973.

Anderson, Frederick R., Kneese Allen V., Reed Phillip, D., Taylor, Serge, Stevenson Russel B., *Environmental Improvement through Economic Incentives*, Washington, D.C., Resources for the Future, the Johns Hopkins Press, 1977.

Attali, J., *La parole et l'outil*, Paris. P.U.F., économie en liberté, 1975.

Attali, J. et Guillaume, M., *L'anti-économique*, Paris, P.U.F., 240 pages, 1974.

Barbe, J.Ph. et Gerreli, E., *Economie et politique de l'environnement*, Paris, P.U.F. 1977.

Berkly Paul W., Seckler David W., *Economic Growth and Environmental Decay — The Solution Becomes the Problem*, New York, Harcourt Brecc Jovanovich Inc., 1972.

Bosquet, Michel, (A. Corz), *Écologie et politique*, Paris, Points politiques, Le Seuil, 245 pages, 1978.

Castle, E.N., *Contemporary Issues in Natural Resource Economies*, Washington, D.C., Resources for the Future, Report 152.

[188]

Commoner, Barry, *L'encerclement, problèmes de survie en milieu terrestre*, Le Seuil, Paris, 300 pages, 1971.

Doles, J.H., *Pollution Property and Prices — An Essay in Policy Making and Economics*, University of Toronto Press, 1968.

Dermstadter Joël, "Economic Growth and Energy Conservation Historical and International Lessons", tiré de *Energy Conservation and Economic Growth*, édité par Charles J. Hitch, AAAS Selected Symposium no 22, publié par Westview Press, Boulder, Colorado, 1978, Resources for the Future — reprint 154.

Desaigues, Brigitte, *Gérer l'environnement*. Ed. Paris, Economica, 1978.

Dewces, D.N., Eveson C.K., Sims W.A., *Economic Analysis of Environmental Policies*, Ontario Economic Council, 1975.

Documentation française (la), *Le développement de l'action des agences financières de bassin durant le 6^e plan*, no 10, Collection Environnement, Secrétariat permanent pour l'étude des problèmes de l'eau, 1972.

Documentation française (la), *Évaluation de l'environnement : recueil de textes*, (ministère de la Protection de la nature et de l'environnement. Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement), environnement no 19, 415 pages, 1973.

Documentation française (la). *Méthodologie et théorie économique de l'environnement*, no 37, 121 pages. Collection Environnement, 1975.

Dorfman, N., *Economie de l'environnement*, Collection Perspectives de l'économie, série Economie contemporaine, Calman-Lévy, 316 pages.

Eckholm, Erik P., *La terre sans arbres — la destruction des sols à l'échelle mondiale*, trad. de l'américain par Zeno Bianu, Ed. Paris, Lafont, 1977.

École pratique des hautes études, (Groupe de recherche sur les stratégies du développement — Institut de recherche économique et de planification), *Analyse socio-économique de l'environnement — problèmes de méthodes*. Document présenté au symposium tenu à St-Nizier (Grenoble), du 12 au 15 décembre 1972, Ed. Paris, Mouton, 248 pages, 1973.

Fisher, Anthony C., Peterson Frederick, M., “*The Environment in Economics : a Survey*”, tiré de *The Journal of Economic Literature*, vol. XIV, no 1, mars 1976, p., 1-33, *Resources for the Future*, reprint 129.

Fontanel, Jacques, *Ecologie, économie et plurigestion*, Ed. Entente, Paris 1979.

Georgescu-Roegen, Nicholas, *Demain la décroissance*, Ed. P.M. Favre, Suisse.

Georgescu-Roegen, Nicholas, *Entropy and the Economic Process*, Science Council of Canada, May 1980.

Gianessi, L.P., Peskin, H.M., Wolf, E., “*The distributional implications of national air pollution damage estimates*”, tiré de *The Distribution of Economic Well Being*, F.T. Juster Editor, National Bureau of Economic Research Inc., Ballinger Company, 1977, *Resources for the Future*, Reprint 150.

[189]

Haefele, Edwin T, et al, *The Governance of Common Property Resources*, Paper presented at a Forum conducted by Resources for the Future, janvier 21-22, 1974, *Resources for the Future*, The Johns Hopkins Press, 1974.

Jouvenel, Bertrand, de, *Arcadie, Essais sur le mieux vivre*, Paris, Seis, 388 pages, 1969.

Jouvenel, Bertrand, de, *La civilisation de puissance*, Ed. Paris, Fayard, 1976.

Kapp, K. William, *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*, traduit de l'anglais par Blanche Bronstein-Vinaver, Préf. d'Ignacy Sachs, Ed. Paris, Flammarion, 1976.

Kneese, Allen, V., Ayres, Robert, V., D'Arge, Ralph, C., *Economics and the Environment — a Material Balance Approach*, Resources for the Future, The Johns Hopkins Press, 1970.

Krutilla, John, V., Fisher, Anthony, C., *The Economics of Natural Environments*, Studies in the evaluation of commodity and amenity resources, Resources for the Future, The John Hopkins University Press, 1975.

Leiss, William, *Ecology Versus Politics in Canada*, University of Toronto Press, 1979.

OCDE, Problèmes d'économie de l'environnement, 300 pages, juin 1972.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économique, centre de développement, *L'environnement et la croissance économique dans les pays en voie de développement*, une bibliographie annotée par Donn Block, Paris, 1973.

OCDE, *Implications économiques du contrôle de la pollution*, appréciation générale, Ed. Paris, OCDE, 1974.

OCDE, *Les coûts des dommages causés à l'environnement*, comprend une bibliographie, 364 pages, 1975a.

OCDE, *Le principe pollueur — payeur*, définition, analyse et mise en œuvre, 124 pages, 1975b.

OCDE, Direction de l'environnement, sous-comité d'experts économiques, *La mesure économique des dommages dans le domaine de l'environnement*, 161 pages, Paris, 1976. Un manuel technique par : Karl Goren Maler et Ronald F. Wyzga.

OCDE, *L'économie de la pollution transfrontière*, 228A pages, 1976.

OCDE, *Les redevances de pollution — Essai de bilan*, Ed. Paris, OCDE, 1976.

OCDE, *Politique de l'environnement en Suède*, Ed. Paris, OCDE, 1977.

OCDE, *Politique de l'environnement au Japon*, Ed. Paris, OCDE, 1977.

OCDE, *Évaluation macro-économique des programmes de l'environnement*, 214 pages, Paris, 1978.

OCDE, *Indicateurs d'environnement urbain*, OCDE, Paris, 1978.
OCDE, *L'état de l'environnement dans les pays de l'OCDE*, Paris 1979.

[190]

Odum, Howard, T., *Environment Power and Society*, John Wiley and Son Inc., Wiley-Interscience, 1971.

Passet, René, *L'économie et le vivant*, Ed. Payot, 1979.

Passet, René, (sous la direction de), *Une approche multidisciplinaire de l'environnement*, cahiers du Centre l'économie. Espace, environnement, no 2, Recherche Panthéon, Sorbonne, Université de Paris, Ed. Economica, 1980.

Prarce, D.W., *Environmental Economics*, Longman, New York, 1976.

Russell, Milton, *Energy, Resources for the Future*, reprint 145.

Sachs, Y., *Approches de l'écodéveloppement. Les éditions ouvrières*, Paris, 1980.

Samuel, P., *L'homme et son environnement*, Ed. Paris, RETZ, Centre d'étude et de promotion de la lecture, 1976.

Schurr, Sam H., "Energy, Economie Growth, and Human Welfare", tiré de *EPRI Journal*, vol. 3, no 4, May 1978, p. 14-18, publié par Electric Power Research Institute, California, Resources for the Future, reprint 154.

Stiglitz, J.E., "A neoclassical analysis of the economics of natural resources 36 à 66", in *Scarcity and Growth Reconsidered*, Ressources for the Future, Johns Hopkins Press.

Talbot, Page, "Equitable use of the resource base", tiré de *Environment and Planing A.*, vol. 9, 1977, Pion Limited, Londres 1977, Resources for the Future, Reprint 144.

Valaskakis et al, *La société de conservation*. Edition Quinze, Montréal, 1978.

Vallet, A., *L'administration de l'environnement*, Ed. Paris, Berger-Levrault, 1975.

Vernier, Y., *La bataille de l'environnement*, Paris, R. Laffont, 320 pages, 1971.

Victor, P. A., *Economics of Pollution*, MacMillan Studies in Economics, 1972.

Ward, Barbara et Dubos, René, *Nous n'avons qu'une terre*, Ed. J'ai Lu, 415 pages, 1972.



[191]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

THÉORIE ÉCONOMIQUE

[Retour au sommaire](#)

[191]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7
THÉORIE ÉCONOMIQUE

**“Le recours au concept
de « paradigme » dans l’analyse
de la pensée économique.”**

Maurice LAGUEUX

[Retour au sommaire](#)

Suite à la parution de l’ouvrage de Thomas Kuhn, “The structure of scientific revolutions” en 1962, il est devenu courant chez un certain nombre d’économistes notamment parmi le courant dit radical aux États-Unis, de recourir au concept de paradigme pour présenter la théorie marxiste, voir lui redonner ses lettres de noblesse dans les milieux universitaires. A côté d’autres paradigmes, il y aurait le paradigme marxiste. Un paradigme tout aussi valable pour ne pas dire plus, que les autres. Toute la question évidemment, est de savoir s’il est possible de présenter la théorie marxiste simplement en termes de paradigme et surtout de ramener le projet révolutionnaire qui est le sien à un débat entre approches théoriques alternatives. Le texte que nous vous proposons dans la rubrique théorie de ce numéro essaye de faire un peu le point sur la question et sur les débats qui l’ont entourée.

[192]

On notera que cet article sera publié à l’automne chez Hurtubise H.M.H., dans le cadre d’un recueil de textes portant sur un certain nombre de débats tant philosophiques qu’économiques qui ont pu alimenter la pensée critique de gauche au cours des deux dernières décennies. Une version plus ou moins élaborée du présent texte a également été présentée par l’auteur à quelques reprises, notamment lors d’un séminaire de l’Association d’Économie Politique. (31 Janvier 1980).

*
* *

Thomas Kuhn, on le sait, a fait appel à la notion de “paradigme” pour mettre en évidence certains traits de l’évolution des sciences naturelles, mais n’a jamais été amené à appliquer cette notion à l’étude de l’évolution des sciences sociales. Pourtant, depuis la parution en 1962 de *Structure of Scientific Revolutions* ¹³⁹, on ne compte plus les théoriciens des sciences sociales qui ont eu recours aux concepts de “paradigme”, de “science normale”, de “puzzle-solving” et aux autres concepts de Kuhn, pour rendre compte de ce qu’ils estimaient être des traits tout à fait caractéristiques du développement de leur discipline respective. On serait même tenté de dire que l’étrange fascination exercée par la pensée de Kuhn, dans bien des milieux voués à l’étude des phénomènes sociaux, pourrait tenir largement à l’impression — assez mal fondée, on le verra — qu’en permettant une sorte d’infiltration des sciences naturelles par une problématique quasi-sociologique des crises et des révolutions scientifiques, cette approche offrait aux disciplines dédaignées par une épistémologie positiviste trop sévère l’occasion inespérée de revendiquer, pour elles-mêmes, le type de scientificité apparemment moins inaccessible auquel ces sciences naturelles se seraient trouvées réduites.

Or parmi les sciences sociales auxquelles on pouvait être tenté d’appliquer ces concepts pour en renouveler l’épistémologie, l’économie occupait une place, en un sens, assez particulière. Tout en prenant pour objet le secteur de l’univers social où s’ancrent infailliblement les conflits idéologiques les plus rebelles à l’analyse objective, cette discipline a apparemment réussi, mieux que toute autre science sociale, à se donner à tout le moins les allures d’une science exacte.

[193]

Cet état de choses s’explique, en bonne part semble-t-il, par le fait que le caractère significativement mesurable de son objet donnait prise

¹³⁹ KUHN, Thomas S., *The Structure of Scientific Revolutions*, second édition enlarged, Chicago : University of Chicago Press, 1970. xii/210 p. Les notes renvoient à cette seconde édition anglaise incluant le “Postscript” de 1969 (pp. 174- 210). Traduction française (de la 2^e édition) : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 1972. 246 p. (Nouvelle Bibliothèque scientifique).

assez naturellement à l'application de techniques mathématiques hautement sophistiquées. Quoi qu'il en soit, en effet, de la question de savoir ce qui, dans les travaux formalisés des économistes, constitue une contribution importante et ce qui constitue un exercice brillant mais futile, il est certain que des grandeurs économiques immédiates et pourtant significatives comme le prix de telle ou telle marchandise ou encore le taux d'intérêt imposé sur tel type de prêt à tel moment, sont, pour l'économiste, des données relativement exactes et aisément comparables entre elles, contrairement aux données plutôt vagues (taux de frustration, degré de cohésion sociale, etc.) que le sociologue s'efforce de dégager, pour cerner avec un début de précision les réalités sociales dont il entend rendre compte.

C'est largement pour cela, sans doute, qu'au niveau même de la construction des modèles explicatifs et pas seulement à celui du traitement des données empiriques, les économistes se sont engagés résolument sur la voie de la formalisation avec une frénésie que ne pouvaient partager les théoriciens d'aucune autre science sociale. Pour le sociologue qui construit un modèle théorique visant à rendre compte des réalités sociales évoquées ci-dessus, il serait gênant et même ridicule de se livrer à des acrobaties mathématiques à partir de grandeurs dont il reconnaît volontiers le caractère hautement artificiel et subjectif. Par contre son collègue économiste, n'ayant pas, en apparence, à justifier les grandeurs numériques reconnues socialement aux réalités économiques qui l'intéressent avant tout (prix, coûts, salaires, taux d'intérêt et de profit, etc.), ne se trouve pas incité à la même retenue et voit s'ouvrir devant lui le vaste champ des manipulations mathématiques. C'est pourquoi, sans doute, depuis Cournot et Walras, les théoriciens de l'économie ont poursuivi sans relâche le processus de formalisation de leurs modèles théoriques, s'inscrivant avec assurance sur une voie ouverte par les physiciens, qui, eux, n'ont jamais vu leur attitude formalisante sérieusement contestée.

Toutefois cette confortable avance en matière de formalisation, prise par l'économie à l'égard des autres sciences [194] sociales, n'enlève rien au fait que les grandeurs soumises à ce traitement formel renvoient bien moins à des entités théoriques du type de celles que les physiciens ont été amenés à construire qu'aux expressions numériques monétaires socialement associées, en économie capitaliste, aux innombrables rapports d'échange qui assurent, à de multiples niveaux, la cohésion de ce

mode de production ¹⁴⁰. Dès lors, c'est la signification même de cette avance qui sera remise en cause, chaque fois que les critiques de cette approche formalisée s'efforceront de montrer que ces rapports d'échange peuvent être considérés, en dernier ressort, comme l'expression de rapports de force qui, malgré la forme policée que la théorie leur prête, demeurent le lieu où s'affrontent des évaluations subjectives et des intérêts de classes, aussi peu adaptés aux mesures exactes que les données sociologiques les plus difficilement définissables.

Or, la plupart des économistes préoccupés par le statut de leur discipline ont néanmoins mis résolument l'accent sur le côté positivement mesurable des réalités économiques et, de ce fait, ont recommandé, à des degrés divers, de soumettre les théories invoquées pour en rendre compte au même type de formalisation et de vérification que celui qui a assuré le succès des sciences physiques. C'est pourquoi ces économistes ont spontanément reconnu dans l'épistémologie positiviste, étroitement associée au développement même de ces sciences, l'expression la plus satisfaisante du statut épistémologique des diverses théories économiques dont ils se sont faits les défenseurs. Il serait même assez facile de montrer que de Fritz Machlup ¹⁴¹ à Joan Robinson, les théoriciens modernes des tendances les plus diverses de cette économie positive ont trouvé chez Karl Popper la forme la plus séduisante de cette épistémologie "positiviste", qui sait prendre ses distances à l'égard des naïvetés empiristes encore plus insoutenables en économie qu'en physique, mais qui sait par ailleurs donner tout leur sens aux procédures permettant de tester des hypothèses selon des règles éprouvées, applicables de préférence à des théories formalisées.

Dans ces conditions, la moindre mise en cause du "positivisme" poppérien ne pouvait que trouver une oreille sympathique chez ces économistes dits radicaux qui, avec une vigueur de plus en plus grande, proclamaient que l'économie [195] officielle ne faisait que masquer sous une formalisation intempestive les conflits d'intérêts qui constituaient, à leurs yeux, l'élément essentiel de la vie économique réelle.

¹⁴⁰ Pour une discussion du problème épistémologique posé par ce fait, on lira la remarquable analyse présentée in CARTELIER, Jean. "Valeur ou enrichissement : Le dilemme de l'économie politique", *Accès*, (mars 1979), pp. 25-52.

¹⁴¹ MACHLUP, Fritz. "The problem of Vérification in Economies", *Southern Economic Journal*, vol. XXII, no 1 (july 1955) pp. 4-5.

Toute contestation du positivisme était accueillie par eux avec une sorte de sympathie, mais celle amorcée par Kuhn, qui faisait mieux encore en mettant l'accent sur les crises de la science et les révolutions scientifiques, devait convaincre d'emblée la plupart des économistes radicaux. La crise de la science économique officielle n'avait-elle pas été annoncée par eux depuis fort longtemps, même si, jusque-là, on avait eu plutôt tendance à les considérer comme des Cassandre plus ennuyeux qu'inquiétants ? Or, justement vers la fin des années 60, où ils découvraient chez Kuhn la signification épistémologique des crises scientifiques, quelques indices semblaient vouloir donner une certaine vraisemblance au jugement qu'ils portaient sur l'économie : c'était, en effet, l'époque où commençait à être mis en cause l'idéal de croissance continue, auquel la science officielle s'était passablement associée ; c'était l'époque où, pour la première fois, se faisait sentir en Occident les manifestations de ce phénomène de stagflation que l'économie dominante allait avoir tant de mal à expliquer ; c'était l'époque enfin où, sur un plan plus théorique, les économistes néo-ricardiens, issus de Cambridge, contestaient avec vigueur les fondements théoriques de l'approche néoclassique. La crise de la science officielle était donc à l'ordre du jour pour ces milieux radicaux et le fait qu'elle soit présentée par Kuhn comme le prélude à une révolution scientifique ouvrait des perspectives inattendues à ceux que leurs convictions politiques avaient habitués à voir, dans les crises sociales et économiques, le prélude à une révolution non pas théorique, cette fois, mais socio-politique.

Aussi, dans ces milieux sensibles aux transformations révolutionnaires de caractère socio-politique, la thèse de Kuhn qui devait avant tout retenir l'attention était celle qui présentait toute révolution scientifique non point comme le résultat d'une batterie de tests menés avec grand renfort de techniques statistiques, mais plutôt comme une option quasi-axiologique, comme une réorientation philosophique largement explicable par des phénomènes sociologiques et institutionnels. Car — et c'est là sans doute la contribution la plus significative de Kuhn aux yeux des économistes radicaux [196] — la révolution scientifique, dont son livre faisait la théorie, en était une qui permettait de passer d'un paradigme à un autre un peu comme la révolution sociale devait permettre de passer d'un mode de production à un autre. Les paradigmes avaient un peu tendance à être perçus par eux comme des modes de pensée, globaux commandant toutes les manifestations de la vie

théorique, un peu, oserais-je dire, comme les modes de production commanderaient toutes les manifestations de la vie sociale. Ainsi, tout comme le droit de propriété privé des moyens de production et l'ensemble de la morale bourgeoise peuvent être considérés comme partie intégrante du mode de production capitaliste, dont le socialisme n'aurait que faire, une certaine attitude tatillonne à l'égard des données empiriques et une certaine tendance à valoriser les diverses techniques de vérification pouvaient être considérées comme parties intégrantes du "paradigme néo-classique", dont un "paradigme radical" n'aurait que faire.

Peut-on parler d'un "paradigme radical"... ?

Les économistes radicaux, à n'en pas douter, ont été enthousiasmés par une perspective de ce genre ; c'est pourquoi ils ont consacré, outre divers articles publiés ça et là, le numéro complet de juillet 1971 de *Review of Radical Political Economics*, à tirer toutes les conséquences de cette lecture un tantinet marxiste de Kuhn. À vrai dire, l'enjeu attaché à cette interprétation méritait bien une telle attention : l'immense service que leur rendait un Kuhn ainsi interprété était rien moins que la légitimation de leur entreprise comme entreprise scientifique. En effet, dans une façon de voir plus traditionnelle, il aurait fallu — sous peine de se voir brutalement rejeté de la communauté scientifique — se plier aux exigences de la "science normale" et se contenter de proposer des hypothèses théoriques plus hardies devant être soumises à des vérifications rarement concluantes, alors que l'objectif pour eux était plutôt de mettre en cause cette conception de la science, renforcée plutôt qu'ébranlée par une telle démarche. La nouvelle façon de voir, au contraire, [197] impliquait un déplacement, de la compétition entre hypothèses au sein d'un même cadre théorique à la compétition globale entre paradigmes, compétition que les batteries de tests seraient impuissantes à résoudre, au grand désarroi des économistes traditionnels.

Dans ces conditions, on comprendra que la littérature récente sur les paradigmes en économie se soit cristallisée autour de la polarité constituée par l'opposition d'un "paradigme néo-classique" (ou "paradigme bourgeois" comme certains aiment dire) et d'un "paradigme radical" (ce dernier étant souvent, mais pas toujours, associé à un paradigme dit

“marxiste”). Cette polarité pourtant devait vite faire apparaître une profonde ambiguïté dans cette façon de voir : en effet, si la mise en relief des traits décisifs de l’un de ces deux prétendus paradigmes pouvait s’avérer assez simple, il était manifestement plus difficile de bien cerner le second. En effet, on pouvait assez facilement montrer que l’économie dominante dite néo-classique pouvait, à maints égards, être rapprochée de ce que Kuhn appelle un paradigme, soit une façon pour une communauté scientifique relativement homogène de pratiquer une activité scientifique en partageant des définitions, des modèles, des valeurs et surtout des façons de résoudre les problèmes, c’est-à-dire de s’adonner à la pratique du “puzzle-solving” qui caractérise, selon Kuhn, son fonctionnement normal. Tous ces traits peuvent être assez aisément identifiés dans la tradition néo-classique, encore qu’on peut se demander si d’importantes différences (concernant le rôle de la vérification et l’universalité des lois) entre sciences économiques et sciences naturelles ne rendent pas plus problématique que prévu l’application de la notion de paradigme à l’approche partagée par l’ensemble des économistes néo-classiques. C’est, en tout cas, ce que reconnaît G.E. Peabody dans son article d’introduction ¹⁴² au numéro mentionné plus haut de *Review of Radical Political Economics*, même s’il recommandait avec conviction l’utilisation de la notion de paradigme pour rendre compte du conflit opposant néoclassiques et radicaux.

Quoi qu’il en soit du caractère paradigmatique ou pas de l’économie néo-classique, c’est la définition de l’autre paradigme, le paradigme dit “radical”, qui devait surtout s’avérer difficile. S’il est en effet indubitable qu’une communauté [198] d’économistes radicaux est parvenue à se structurer de façon de plus en plus nette, au cours des deux dernières décennies, et que les membres de cette communauté se sont trouvés reliés assez étroitement par des convictions politiques et même épistémologiques assez définies, s’il n’est pas moins certain que, grâce à un réseau de publications de plus en plus efficace en anglais, en français et en d’autres langues occidentales, ces convictions ont pu faire l’objet de discussions critiques de plus en plus articulées, il demeure vrai qu’il serait bien difficile de trouver dans ce milieu théorique en effervescence

¹⁴² PEABODY, Gerald E. “Scientific Paradigms and Economies : an introduction”, *Review of Radical Political Economics*, vol. III, no 2 (july 1971) p. 5.

l'équivalent de ce que Kuhn appelle une "pratique de la science normale".

Sans doute que les avis là-dessus ne se rejoignent pas tous, mais le constat d'une déficience sur ce plan est difficile à éviter. C'est ainsi que Robert Solow, le plus néoclassique peut-être des économistes néo-classiques, répondait à John Curley, convaincu de la pertinence de l'opposition des deux paradigmes, que s'il y avait bien un "paradigme néo-classique", on ne pouvait parler de "paradigme radical" : "It is more a matter of posture and rhetoric than a scientific framework at all", car, poursuivait-il plus loin, "there is little evidence that radical political economics is capable of generating a line of normal science, or even it wants to ¹⁴³". On ne s'étonnera guère de voir les choses présentées autrement par Paul Sweezy, l'un des pères de l'économie radicale d'ailleurs indissociable chez lui de l'économie marxiste, mais ce que Sweezy voulait avant tout expliquer, c'était justement le faible développement de la science normale au sein du "paradigme radical" qui aurait été fortement ralenti par les exclusions dont les défenseurs de cette approche ont pu être victimes, tant en régime socialiste qu'en régime capitaliste : "In these circumstances", soutient-il, "what is perhaps remarkable is that so much rather than so little has been accomplished ¹⁴⁴".

Pourtant un paradigme, défini essentiellement par une pratique, peut difficilement être jugé sur la base de ce qu'il aurait dû être dans le contexte social encore hypothétique qui aurait pu éventuellement le rendre possible. Aussi, [199] paraît-il plus juste de reconnaître que, malgré le discours parfois trompeur de certains de ses défenseurs, qui ont facilement tendance à emprunter le langage à coloration hautement scientifique des économistes néo-classiques auprès desquels ils ont été formés, l'économie radicale n'est pas parvenue à développer et n'a peut-être pas cherché vraiment à développer une pratique de la science normale, pour la bonne raison qu'elle y aurait sans doute vue s'émousser

¹⁴³ Voir p. 64 de la discussion qui suit le texte de Gurley in GURLEY, John G. "The State of Political Economies", *American Economics Review (Papers and Proceedings)*, vol. LXI, no 2 (may 1971), pp. 53-62. Suivi des commentaires de R. Solow (pp. 63-65), de R. Heilbroner (pp. 65-67) et de H. Reicken (pp. 67-68).

¹⁴⁴ SWEETZY, Paul M. "Toward a Critique of Economics", *Review of Radical Political Economics*, vol. III, no 2 (july 1971) pp. 64-65.

l'inspiration critique qui la soutient essentiellement. Aux yeux de nombre de ses adeptes, qui se méfient vivement de tout ce qui paraît apparenté à la tradition néo-classique, le fait même d'accepter un fonctionnement scientifique de même type serait une concession qui permettrait une récupération par la science officielle d'un radicalisme par là assagi. Certains d'entre eux, comme l'indique Peabody lui-même en évaluant une autre contribution du numéro spécial qu'il présente, mettent carrément en cause "the utility of the usual normal science route to understanding" ¹⁴⁵. Issue sans doute de la crainte de voir leur entreprise récupérée par l'économie dominante, comme le furent bien des travaux critiques développés dans un langage plus scrupuleusement académique, cette méfiance systématique des économistes radicaux leur ouvre grande la voie de la critique, mais leur ferme, du même coup, celle que devrait emprunter une éventuelle pratique de la "science normale".

Comment alors donner quelque consistance au paradigme radical ? Une réponse revient à peu près dans tous les textes des économistes radicaux, qui nous oriente non point vers la méthode et les procédures, mais vers les postulats et le champ d'application : alors que le paradigme néoclassique suppose que les relations entre les hommes reposent sur une forme de rationalité qui débouche finalement sur une certaine *harmonie*, le paradigme radical mettrait l'accent avant tout sur les *conflits* entre des classes guidées par des intérêts irréductiblement opposés. "Are individuals utility maximizers acting in isolation in a free market, or are they members of a class whose common class interests are defined by that class's conflicts with other classes in society ?" ¹⁴⁶ Voilà comment Peabody formule ce critère, qui était déjà celui de Sweezy ¹⁴⁷ et de Gurley ¹⁴⁸, et qui sera repris, dans une analyse qui se rattache davantage à la tradition continentale, par Michel De Vroey. ¹⁴⁹

¹⁴⁵ PEABODY, Gerald E. art. cité, p. 10.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 9 ; cf. aussi pp. 11, 12 et 14.

¹⁴⁷ SWEEZY, Paul M. art. cité. p. 63.

¹⁴⁸ GURLEY, John G. texte cité, pp. 54-55.

¹⁴⁹ DE VROEY, Michel. "Une explication sociologique de la prédominance du paradigme néo-classique dans la science économique", *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISEA*, tome VI, no 8 (août 1972) série HS, no 14, pp. 1676-1677.

[200]

Le paradigme radical serait donc défini moins par une façon de procéder, dans la pratique de la science, que par une *façon de voir* l'objet même de cette science. Sans doute, Kuhn a-t-il souvent associé paradigmes et visions du monde, mais cette relative imprécision dans la définition des paradigmes a suscité, on le sait, les principaux reproches faits à son ouvrage, reproches auxquels il s'est attaché à répondre dans le fameux "postscript" ajouté à la seconde édition de celui-ci. Il distinguait alors entre deux sens à donner au mot paradigme, l'un général et finalement assez peu original, auquel il préférait réserver désormais le nom de "matrice disciplinaire", désignant l'ensemble de ce qui est susceptible d'être partagé par une communauté scientifique, l'autre, qu'il propose de désigner par le nom d'"exemplars", constituant à ses yeux "the most novel and least understood aspect of this book" ¹⁵⁰. Ces "exemplars", explique-t-il, ce sont les façons de résoudre les problèmes qui, dans une communauté scientifique, sont littéralement inculquées aux membres (via, en particulier, les exercices proposés par les manuels) avec la diffusion de la science normale.

Il est significatif que Peabody, qui, au début de son texte, examine avec attention les thèses de Kuhn et cette distinction du 'postscript' en particulier, souligne que les économistes radicaux, traitant cette question dans le numéro spécial, s'en sont tenus au *premier* des deux sens distingués par Kuhn ¹⁵¹. Le sens de la notion de paradigme qui est véritablement original, et qui renvoie à la notion de science normale, ne sera tout simplement pas retenu. Celui qui le sera, c'est celui qui renvoie assez vaguement à l'ensemble des idées partagées par une communauté scientifique et, dans le cas qui nous intéresse, à l'ensemble des postulats et des valeurs acceptés par cette communauté. Or, ce sens n'a rien de très original, car on savait, bien avant Kuhn, que diverses communautés scientifiques se sont affrontées dans divers contextes au nom de postulats et de valeurs opposées. Le mérite de Kuhn serait certes assez mince, s'il n'avait consisté qu'à forger le terme équivoque et, de son propre aveu, "inapproprié" ¹⁵² de "paradigme" pour désigner ces façons collectives de voir les choses.

¹⁵⁰ KUHN, Thomas S. op. cit., p. 187 ("postscript" de 1969).

¹⁵¹ PEABODY, Gerald E. *art. cité* p. 15, note 3.

¹⁵² KUHN, Thomas S. op. cit., p. 182, ("postscript" de 1969).

En s'en tenant à ce premier sens, on pourrait, sans trop forcer les choses, dénicher en physique un paradigme disons [201] spiritualiste, qui désignerait la philosophie naturelle de ceux qui, au XIX^e siècle en particulier, se sont opposés à la démarche jugée trop matérialiste d'une physique brutalement indifférente aux valeurs spirituelles. On pourrait alors, sur cette base, suggérer qu'entre la physique matérialiste classique et la physique "spiritualiste", le choix serait d'ordre axiologique et la décision scientifique virtuellement impossible, mais ce serait là, bien entendu, trahir la pensée de Kuhn qui s'est vivement défendu dans le "postscript" contre toute interprétation relativiste ou subjectiviste qu'on voudrait prêter à son œuvre. Si le 'postscript' nous apprend quelque chose, c'est que sa contribution est ailleurs et qu'elle tient essentiellement au deuxième sens du mot paradigme. Ce concept, en effet, est intéressant et novateur dans la mesure où il permet de mettre en lumière, selon Kuhn, la véritable nature des "révolutions scientifiques", mais aussi, et du même souffle comme l'auteur le suggère, celle du "progrès scientifique" ¹⁵³.

Si l'on a pu être tenté d'appliquer cette théorie du progrès scientifique à l'antinomie irréductible entre façons diamétralement opposées de concevoir l'activité scientifique, c'est sans doute que Kuhn s'est intéressé prioritairement à ces moments de l'histoire d'une science où une révolution théorique s'affirme, en bouleversant les cadres habituels à l'intérieur desquels les hommes de science parviennent à communiquer. Seulement, les ruptures de communication qui s'ensuivent n'ont lieu, selon lui, qu'entre des groupes de théoriciens qui s'attaquent *grosso modo* au même champ théorique, selon des approches reliées par de nombreux points communs : "except in a small if all-important, area of experience even their neural programming must be very nearly the same for they share a history, except the immediate past" ¹⁵⁴. C'est justement l'importance de ces éléments communs qui justifiera l'idée d'une sorte de traduction d'une théorie dans l'autre, traduction qui serait pour Kuhn l'instrument d'une conversion possible — et à plus ou moins long terme probable — à l'une d'entre elles.

D'ailleurs l'exemple le plus volontiers utilisé pour illustrer cette idée d'un changement de paradigme est celui du passage progressif de

¹⁵³ *Ibid.*, p. 206.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 201.

la physique newtonienne à la physique einsteinienne. Malgré l'évidence d'une crise de la physique, au début du siècle, et malgré l'impact non négligeable des [202] facteurs psycho-sociologiques qui ont contribué à orienter peu à peu vers le nouveau paradigme les jeunes physiciens, moins marqués que leurs aînés par le triomphalisme de la physique du XIX^e siècle, il est inutile d'insister sur l'importance du terrain commun que les "einsteinien" partageaient avec les "newtonien". D'autre part, il est bien connu que l'ensemble des résultats auxquels la physique de Newton était parvenue ont pu être traduits dans le langage propre au nouveau paradigme, même si plusieurs esprits sont restés ou restent encore attachés à l'ancienne formulation toujours valable, on le sait, pour le cas particulier de l'ordre de grandeur caractéristique de notre vie quotidienne, où elle constitue une approximation plus que satisfaisante. On voit aisément, par cet exemple, qu'une telle perception de l'évolution de l'histoire de la physique ne condamnait nullement celle-ci à fluctuer, sans espoir de progrès, au gré des processus sociologiques qui valideraient telle ou telle façon de concevoir l'activité scientifique. Kuhn, on s'en convaincra rapidement, n'est en rien le champion d'une sorte de relativisme fondé sur l'incommunicabilité entre diverses écoles de pensée, relativisme dont les sceptiques grecs au demeurant avaient, depuis fort longtemps, exploré à peu près toutes les facettes.

Aussi à moins de pouvoir identifier un paradigme qui partagerait un large terrain commun avec le prétendu "paradigme néo-classique", tout en s'en écartant par quelque dimension décisive sans que, pour autant, puisse être rejetée par principe la possibilité d'une traduction de l'un à l'autre — situation que veulent justement dénoncer comme insuffisamment radicale les principaux adeptes d'un paradigme radical — on ne voit pas ce que l'on gagne à emprunter à Kuhn un langage dont tout l'intérêt est de rendre compte des révolutions scientifiques d'un tout autre ordre, qui ont apparemment eu cours périodiquement et à différents niveaux dans les sciences naturelles ¹⁵⁵.

¹⁵⁵ Dans l'un des rares passages où il fait une discrète allusion aux sciences sociales (*op. cit.*, pp. 178-179), Kuhn, il est vrai, est amené à concéder que, même dans la période pré-paradigmatique, où s'affrontent typiquement des écoles de pensée irréductibles, les membres de chacune de ces écoles partagent quelque chose qui ressemble à un paradigme (et qu'on pourrait à la rigueur appeler "paradigme" dans un autre sens du mot). Toutefois il faut bien convenir qu'à propos des paradigmes *pris en ce sens*, Kuhn ne semble pas

Vaut-il mieux parler d'un "paradigme marxiste" ?

Avant toutefois de tirer cette conclusion négative sur la pertinence de l'application des concepts de Kuhn à l'analyse de la critique bien réelle (et souvent fondée) que l'économie radicale poursuit à l'égard de l'économie néo-classique, il convient de se demander si, plutôt que de définir négativement le paradigme contestataire, il n'y a pas lieu de le [203] définir positivement, comme celui qui est caractérisé par l'effort collectif, poursuivi par nombre d'économistes depuis un siècle, pour tirer parti des instruments théoriques que Karl Marx aurait profondément transformés et rendus aptes à permettre l'analyse véritablement scientifique de phénomènes que l'économie traditionnelle n'aborderait que de façon trop superficielle. Le *Capital* en effet a souvent été perçu comme le modèle théorique d'un vaste projet scientifique dont le programme devait être réalisé peu à peu par des générations de marxistes. Or, si la philosophie "radicale" du conflit social et de la lutte des classes était bien au coeur de ce projet, celui-ci n'en partageait pas moins avec l'économie conventionnelle la prétention d'expliquer scientifiquement des phénomènes économiques fondamentaux comme le niveau des salaires ou des profits — et cela, à l'aide de modèles reposant sur quelques postulats familiers à chacun comme la libre concurrence ou la maximisation des profits. Aussi, s'il nous a paru vain de parler d'un "paradigme radical" qui aurait été défini essentiellement par la critique

devoir ni vouloir nous apprendre quoi que ce soit qui puisse nous éclairer sur l'évolution des conflits entre ces écoles de pensée. Dans un bref passage d'un texte (MERTON, Robert K. "The Sociology of Science. An Episodic Memoir", pp. 3-141 in MERTON, Robert K. and GASTON Jerry, eds. *The Sociology of Science in Europe*. Carbondale : Southern Illinois University Press et London : Feffer and Simons, 1977. 383 p., cf. pp. 107- 109) porté à l'attention de l'auteur après la rédaction de ces pages, Robert Merton constate que la tendance a été grande à prêter abusivement à Kuhn une orientation soit subjectiviste, soit révolutionnaire au sens politique du mot. À l'appui de cette thèse, il cite d'ailleurs un passage de SAMUELSON ("The 'Transformation' from Marxian 'Values' to Competitive 'Prices' : A Process of Rejection and Replacement", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 67, no 1 (sept. 1970), pp. 423-425) : "I knew that in the social sciences the Kuhn paradigm about paradigms would be rampantly misused. This prediction has, alas, been abundantly fulfilled".

radicale qu'il adressait à un éventuel "paradigme néo-classique", peut-être serait-il éclairant par ailleurs de parler de la compétition entre deux paradigmes visant à rendre compte, sur des bases différentes, de phénomènes analogues, soit un "paradigme marxiste" et un autre paradigme que l'on continuera d'identifier comme "néoclassique". Tous les marxistes, dont plusieurs se veulent critiques avant tout sur le plan théorique, ne seraient pas prêts à voir les choses ainsi ; mais ceux — et ils sont nombreux — qui défendent l'idée d'une "économie politique marxiste" seraient sans doute assez à l'aise dans une telle perspective.

Présentée de cette façon cependant, cette compétition nous oblige à remonter le cours d'une longue histoire, puisque le premier livre du *Capital*, on le sait, est paru avant même que soient publiés les premiers travaux des auteurs marginalistes qui sont à l'origine du "paradigme néo-classique". Qui plus est, dans la mesure même où l'on met en relief l'aspect analytique plutôt que l'aspect critique de la pensée de Marx, on sera tenté de situer celle-ci dans le prolongement de l'approche "classique", illustrée surtout par l'analyse économique de David Ricardo. Or, s'il en est ainsi, ce serait plutôt l'économie marginaliste (ou néo-classique) qui serait apparue dans l'histoire comme un [204] nouveau paradigme tendant à se substituer au vieux paradigme classique, que Marx aurait profondément renouvelé, sans doute, mais néanmoins conservé pour l'essentiel.

Si l'on s'efforce maintenant d'identifier le lieu précis où s'est amorcé cette rupture de communication, cette restructuration théorique fondamentale, qui a opposé le "paradigme marginaliste" au "paradigme classico-marxiste", on reconnaîtra aisément, avec la plupart des historiens de la pensée économique, qu'il se situe au niveau de la théorie de la valeur, qui constitue, pour l'une et l'autre approche, la base de toute la théorie, mais qui repose respectivement sur des postulats fort différents. Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de ce que, bien avant la publication de l'ouvrage de Kuhn, les défenseurs de la thèse marginaliste aient opposé volontiers la théorie "moderne" (c'est-à-dire marginaliste) de la valeur à la théorie classico-marxiste de la valeur-travail, comme si ces deux théories relevaient de deux "paradigmes" dont le plus ancien devait rapidement s'estomper au profit du plus moderne. C'est ainsi en tout cas que Maurice Dobb, l'un des plus remarquables économistes marxistes du XX^e siècle, décrivait dès 1937 ce qu'il dénonçait déjà comme l'un des clichés favorisés de la pensée économique dominante :

The modern theory of value, product in the main of the final decades of the nineteenth century, divides the economics of today from that of a century ago much as Newton's principles divided the work of his successors from pre-Newtonian physics. ¹⁵⁶

Dobb entendait bien s'inscrire en faux contre cette analogie, mais c'était pour relever le défi sur le terrain proposé par l'adversaire. Il reconnaît d'abord l'ampleur du succès apparent de ce que, vingt-cinq ans plus tard, on aurait été tenté d'appeler le "paradigme marginaliste" en y voyant l'ancêtre du "paradigme néo-classique" ; et il le fait en des termes qui ne peuvent que nous surprendre par leurs accents étonnamment kuhnien :

A rival value theory was to rise and with remarkably little resistance to conquer the field. This was the utility-theory, which seems to have germinated simultaneously in several minds, being enunciated alike by Jevons in this country and by Menger and Wieser and Böhm-Bawerk of the Austrian School. The new theory had the attraction of ingenuity and elegance as well as of novelty... ¹⁵⁷

Pour lui, en défendant une telle théorie, Böhm-Bawerk entendait apporter une réponse plus satisfaisante à une [205] question déjà posée par les classiques et par Marx en particulier :

While he is sparing, almost niggardly, in paying tribute to Marx even for formulating the question accurately, there is every indication that he framed his theory directly to provide a substitute answer to the questions which Marx had posed. ¹⁵⁸

¹⁵⁶ DOBB, Maurice H. *Political Economy and Capitalism*, 2nd édition, London : Routledge & Kegan Paul, 1940, viii/357 cf : pp. 1-2.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 25.

Dobb poursuit en rappelant encore l'étonnante rapidité avec laquelle la "communauté scientifique", si l'on ose dire, s'est tournée vers la nouvelle théorie :

The new principle was finding a receptivity to its acceptance such as very few ideas of similar novelty can ever have met. 159

Une fois reconnu cet état de choses, Dobb s'est efforcé contre vents et marées, de montrer que ce que l'on aurait pu appeler le nouveau paradigme (fondé sur l'utilité) pouvait néanmoins s'avérer bien inférieur à l'ancien (fondé sur le coût de production et le travail en particulier) pour qui veut vraiment rendre compte des phénomènes économiques 160. Quoi qu'il en soit de la valeur des arguments proposés par Dobb dans cette critique des marginalistes, il faut reconnaître que pour qu'il y ait un sens à situer le débat sur ce terrain et à présenter, somme toute, les choses comme une compétition entre paradigmes, il fallait associer étroitement, comme Dobb l'a fait, l'approche marxiste à l'approche ricardienne. Or, comme bien des auteurs marxistes modernes l'auront vu, l'évocation d'un front uni ricardiano-marxiste, déployé sur un terrain tenu par Ricardo et revendiqué par les marginalistes, suffisait à dissoudre l'originalité de Marx dans la problématique ricardienne où le concept central est moins celui de valeur-travail que celui de *difficulté de production* 161.

Sans doute, pourrait-on légitimement s'intéresser à une lecture kuhnienne du débat, fort actuel aujourd'hui, entre les classiques et les néo-classiques ; mais il ne semble pas qu'on puisse en attendre beaucoup plus qu'un enrichissement du vocabulaire auquel on a eu recours pour décrire ce que traditionnellement l'on a appelé la "révolution

159 *Ibidem.*

160 Cf. *ibid.*, p. 30.

161 Voir à ce sujet BENETTI, Carlo et CARTELIER, Jean. "Mesure invariable des valeurs et théorie ricardienne de la marchandise" pp. 137-167 in BENETTI et alia, *Marx et l'économie politique. Essais sur les "Théories sur la plus-value"*, Grenoble : Presses universitaires et Paris : François Maspero, 1977. 211 p.

marginaliste” ¹⁶². Quoi qu’il en soit, puisque l’application des concepts de Kuhn qui semble avoir suscité un véritable débat en économie concerne essentiellement l’existence d’un éventuel paradigme “radical” ou “marxiste”, c’est à l’examen de cette seule question que nous allons nous en tenir ici.

[206]

Aussi, pour redonner à l’approche marxiste toute l’originalité qu’elle perdait dans une association trop étroite à l’approche ricardienne, demandons-nous plutôt si la théorie proprement marxiste de la valeur ne pourrait constituer la base d’un paradigme autonome, pouvant entrer en compétition, tant avec le paradigme classique à l’égard duquel Marx a su, n’en déplaise à Dobb, prendre ses distances, qu’avec le paradigme néo-classique auquel s’en prennent les marxistes d’aujourd’hui. Il semble en effet que les débats modernes autour de la théorie marxiste de la valeur-travail se sont orientés selon cet axe plutôt que selon celui suggéré par Dobb, et cela pour une double raison : d’une part, parce que Dobb surestimait la rupture entre Ricardo et les néoclassiques et d’autre part, parce qu’il sous-estimait la distance entre Ricardo et Marx.

Si grande que paraisse en effet la distance entre classiques et néo-classiques et si vive qu’ait été l’opposition de Jevons et des premiers marginalistes à toute théorie de la valeur fondée sur les coûts de production, il faut admettre que, sous l’influence de divers économistes postérieurs et en particulier d’Alfred Marshall, la théorie proprement néoclassique des prix a tôt fait d’intégrer une théorie des coûts de production qu’elle associait à la thèse de Ricardo ¹⁶³. Cette dernière s’en

¹⁶² Les timides suggestions de Gordon “The Contribution of the History of Economic Thought to the Understanding of Economic Theory, Economic History and the History of Economic Policy”. *American Economic Review*, vol. 55, no 2 (may 1965), p. 124, qui incidemment paraît être le premier à avoir importé le langage de Kuhn en économie, et de Coats “Is there a ‘structure of scientific revolutions’ in economics?”, *Kyklos*, vol. 22 (1969), p. 294, ne paraissent pas, compte-tenu des réserves dont elles sont assorties, devoir nous permettre d’espérer beaucoup plus sur ce plan.

¹⁶³ Voir en particulier l’appendice I des *Principles of Economics* de Marshall ; on ne peut cependant parler, comme Marshall, d’une intégration pure et simple de la thèse de Ricardo à la théorie néo-classique : voir à ce sujet

trouvait, il est vrai, profondément modifiée ; mais les coûts de production, transformés subrepticement en coûts des facteurs de production, n'en doivent pas moins être considérés comme l'une des composantes essentielles de la théorie néo-classique des prix et plus particulièrement des prix à long terme. Aussi, paraît-il assez difficile de suivre Dobb quand il voit dans l'importance accordée aux coûts ("cost-principle") ¹⁶⁴, la base d'une opposition irréductible entre classiques et néo-classiques. Samuelson lui-même ¹⁶⁵, dont nul ne suspecterait l'orthodoxie néoclassique, n'hésite pas, dans le sillage de Leontief, à recourir à une théorie des prix fondée avant tout sur le coût des input (tenant compte des input en travail), c'est-à-dire à une théorie explicitement apparentée à celle de Ricardo.

D'autre part, Maurice Dobb, dont on sait qu'il était à fois défenseur héroïque de Marx et co-éditeur des œuvres de Ricardo, a manifestement tendance à atténuer la distance entre ces deux théoriciens. Il est vrai que Marx a beaucoup emprunté à Ricardo et que c'est sur un tout autre [207] plan que sur celui de la théorie de la valeur qu'il situait le fossé qui le séparait des économistes classiques ; mais c'est, pour une large part, parce qu'il croyait pouvoir, dans le livre III du *Capital*, apporter une solution satisfaisante au fameux problème de la transformation, qui consistait à concilier les prix de production ricardiens et l'analyse proprement marxiste de la valeur-travail développée dans le livre I du *Capital*.

Aussi, face à ce qu'on aurait pu appeler le paradigme classique dominé par l'école de Ricardo, l'approche nouvelle que Marx proposait dans le livre I aurait pu être considérée à assez bon droit comme l'expression d'un paradigme nouveau : Marx s'inscrivait juste assez profondément dans la tradition ricardienne pour que l'on puisse parler d'une compétition réelle entre les deux paradigmes et même pour que soit possible la traduction au sens évoqué par Kuhn de l'un dans l'autre.

BENETTI, Carlo. *Valeur et répartition*, 2^e éd., Grenoble : Presses universitaires et Paris : François Maspero, 1975, p. 92.

¹⁶⁴ Cf. DOBB, Maurice H., *op. cit.*, p. 30.

¹⁶⁵ Voir SAMUELSON, Paul A. art. cité, pp. 423-425 et SAMUELSON, Paul A. "Understanding the Marxian Notion of Exploitation : A Summary of the So-Called Transformation Problem Between Marxian Values and Competitive Prices", *Journal of Economic Literature*, vol. IX, no 2 (juin 1971), pp. 399-431.

On pourrait même dire que l'histoire du débat sur la transformation des valeurs en prix serait l'histoire de cette tentative de traduction.

Toutefois, il se trouve que la solution proposée par Marx à ce problème de la transformation — solution qui devait en quelque sorte intégrer à l'analyse proprement marxiste l'essentiel de la théorie ricardienne des prix de production et les conséquences théoriques qui en découlaient — s'est avérée décevante et erronée, malgré l'éclat avec lequel Engels en avait annoncé la publication posthume. Sans doute une solution satisfaisante a depuis été apportée à ce problème, à partir de l'intervention décisive de Bortkiewicz en 1907 ¹⁶⁶, mais, si l'on était tenté d'y voir la clef de la traduction d'un paradigme dans l'autre, il faudrait parler, à l'inverse de ce qui était visé à l'origine du débat, d'une intégration de l'approche marxiste à l'approche ricardienne, ainsi que l'a bien montré Gilles Dostaler, dans son analyse historique de ce débat ¹⁶⁷, dont la conclusion rejoignait là-dessus celle de divers auteurs tout aussi sympathiques à Marx.

Il est vrai qu'il y a d'autres auteurs marxistes, comme Ernest Mandel ¹⁶⁸ ou — pour des raisons un peu plus subtiles — Pierre Salama ¹⁶⁹, qui néanmoins se sentiraient apparemment à l'aise au sein d'un “paradigme” pour lequel la théorie de la valeur-travail permettrait seule de rendre vraiment [208] compte des prix. Si toutefois l'on était sérieusement tenté d'opposer de ce fait un “paradigme axé sur la valeur” à un “paradigme axé directement sur les prix de production”, on serait forcé d'interpréter la longue histoire du débat sur la transformation comme celle du glissement progressif de plusieurs théoriciens de la question, parmi les plus remarquables, d'un “paradigme déclinant” fondé sur la

¹⁶⁶ Cf. BORTKIEWICZ, Ladislaus von. “Zur Berichtigung der grundlegenden theoretischen Konstruktion von Marx im dritten Band des *Kapital*”; traduction anglaise in SWEEZY (1949): “On the correction of Marx's Fundamental Theoretical Construction in the Third Volume of *Capital*”, pp. 197-221.

¹⁶⁷ Cf. DOSTALER, Gilles. *Valeur et prix, histoire d'un débat*, Grenoble : Presses universitaires, Paris : François Maspero et Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1978. 180p.

¹⁶⁸ Cf. MANDEL, Ernest. *Traité d'économie marxiste*, Paris : Union générale d'éditions, 1962, tome 4.

¹⁶⁹ Cf. SALAMA, Pierre, *Sur la valeur, éléments pour une critique*, Paris : François Maspero, 1975. 254 p. (petite coll. Maspero no 158).

valeur-travail vers un “paradigme” fondé sur les prix de production, qui serait de ce fait en plein essor. L’un des exemples les plus représentatifs d’un tel glissement serait l’évolution spectaculaire de l’économiste marxiste Ronald Meek, auteur en 1956 d’une tentative de justification d’une interprétation franchement marxiste de la transformation de la valeur et défenseur en 1973 d’une interprétation néo-ricardienne des prix de production à légère coloration marxiste, interprétation à propos de laquelle il pouvait lui-même porter le jugement suivant : “In all this, it is true, the Marxian ‘labour theory of value’ *as such* is pushed into the background” ¹⁷⁰.

C’est ainsi, pourrait-on être tenté de penser, que, selon Kuhn, les théories insatisfaisantes ne sont habituellement pas condamnées sans recours, mais qu’elles sont peu à peu reléguées à l’arrière-scène d’où on peut toujours les tirer pour montrer qu’elles sont parfaitement valables dans certaines circonstances particulières et qu’elles constituent d’ailleurs une approximation souvent utile.

On ne saurait donc s’étonner de ce désintérêt progressif à l’égard de la théorie de la valeur-travail, conçue comme instrument de la détermination des prix, car les économistes, marxistes ou pas, qui se sont intéressés au problème de la transformation, ont, pour la plupart, reconnu assez rapidement qu’il est parfaitement possible de déterminer, sans recourir le moins au monde aux valeurs-travail, les prix de production qui prévalent théoriquement dans une société capitaliste. Ils ont montré, chacun à leur façon, que toute théorie visant à fonder significativement ces prix sur un calcul des valeurs-travail n’aurait de sens que dans certaines *conditions bien particulières*, qu’un économiste attentif à la démarche de Marx comme Morishima ¹⁷¹ est parvenu à déterminer avec une remarquable précision. Comme Ricardo lui-même l’avait indiqué sans équivoque ¹⁷², dans la situation qui prévaut normalement, le calcul en quantité de travail ne [209] saurait fournir qu’une “approximation” dont le calcul en prix de production dégagerait la formule exacte. Une

¹⁷⁰ Cf. MEEK, Ronald L., *Studies in the Labour Theory of Value*, second édition, London : Laurence et Wishart, 1973, p. xlii.

¹⁷¹ Cf. MORISHIMA, Michio. *Marx's Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1973, ch. 7.

¹⁷² Cf. RICARDO, David. *On the Principles of Political Economy and Taxation in The Works and Correspondence of David Ricardo*, ed. by Piero Sraffa, volume I, Cambridge : Cambridge University Press, 1951. ch. 1, sect VI.

telle approximation n'aurait alors d'autre avantage que celui de ne faire appel qu'aux mathématiques les plus rudimentaires, comme Samuelson le souligne avec condescendance.

Bref, l'abandon du calcul en valeur au profit du calcul en prix n'aurait été, *pour ceux qui auraient vu là une véritable "compétition"*, que l'abandon de la formule approximative pour la formule exacte et du cas particulier pour le cas général. Si donc l'on devait interpréter cette compétition, inaugurée par Engels, comme une compétition entre paradigmes rivaux, il paraît évident qu'elle aurait débouché sur des résultats diamétralement opposés à ceux qu'attendaient les plus fervents défenseurs de l'application des concepts de Kuhn à l'économie.

*
* *

Toutefois, pour nombre de penseurs marxistes contemporains qui refusent de situer la théorie de Marx sur le même plan que celle de Ricardo et mettent au centre de la théorie de la valeur-travail les notions de travail abstrait et de fétichisme de la marchandise, il aura été bien artificiel et vain de parcourir ce long détour pour tenter de prêter au prétendu "paradigme radical" une consistance qui lui aurait peut-être donné l'allure d'un paradigme au sens de Kuhn, mais non pas sans lui enlever du même coup ce qui aurait pu en faire le paradigme de l'avenir. Pourquoi, diraient-ils, vouloir réduire la pensée de Marx à ce qu'il y a de ricardien en elle et qui débouche sur un cul-de-sac, alors que l'inspiration critique originale qui la sous-tend demeure sa contribution la plus essentielle et la plus décisive ? Cependant les marxistes qui auront adopté cette façon de voir auront, du même coup, refusé de faire de l'approche qualitative et critique qu'ils défendent une version améliorée de l'économie politique : ils auront donc renoncé *a fortiori* à invoquer une théorie de l'évolution interne des sciences pour rendre compte de ce qu'ils ne se résignent pas à considérer [210] comme un discours scientifique au même titre que les autres. Si l'analyse ci-dessus nous a appris quelque chose, c'est qu'une démarche authentiquement radicale et critique à l'égard de la science ne peut trouver, fût-ce dans une théorie des révolutions scientifiques, la caution qui, en lui conférant la dignité de paradigme, l'investirait provisoirement du type de légitimité qu'elle tend à mettre en cause.

Considérée comme une contribution positive à l'analyse économique, la pensée de Marx peut certes être présentée comme une révolution théorique importante face à une économie classique qui stagnait depuis quelque temps ; mais ses éléments les plus intéressants sur le plan théorique ont été depuis longtemps, encore que de façon indirecte et presque inconsciente, récupérés par l'élément le plus dynamique de la pensée dominante aujourd'hui : s'il y a eu un paradigme marxiste, c'est dans un passé déjà lointain qu'il a connu une heure de gloire que ses adversaires, il est vrai, ont tout fait pour dénigrer. Considéré comme une inspiration critique par contre, le marxisme a connu, au cours des récentes années, un regain de vitalité qui lui permet de jeter désormais sur l'économie néo-classique dominante le regard critique incisif que Marx portait sur l'économie classique. Les économistes radicaux sont peut-être alors les authentiques dépositaires de cette tradition, et sans doute ont-ils raison de voir dans le traitement discret et policé des conflits sociaux proposé par l'économie dominante le talon d'Achille de celle-ci ; mais il est absurde alors de chercher à enfermer cette dénonciation dans un langage emprunté à Kuhn, lequel, en la traitant comme une analyse scientifique liée à un ensemble de règles, en manifeste l'insuffisance et en inhibe le pouvoir critique.

On ne peut bien sûr rejeter *a priori*, de ce fait, toute application valable de la pensée de Kuhn dans les sciences économiques : elle pourrait par exemple, comme le suggère Coats ¹⁷³, contribuer, moyennant quelques adaptations qui s'imposent, à mettre en relief certains traits importants de ce que l'histoire de la pensée économique désigne souvent comme la révolution keynésienne. Toutefois, il paraît clair qu'elle ne constitue en rien un instrument adéquat pour poursuivre l'analyse à laquelle on a été surtout tenté de la [211] faire servir, soit celle des crises et des débats théoriques particulièrement importants et percutants qui sont propres aux sciences sociales, parce qu'ils sont liés aux dimensions idéologiques rencontrées de front par celles-ci. C'est donc vers d'autres instruments théoriques qu'il faudra se tourner pour rendre compte de ces aspects plus troubles de l'histoire de ces sciences, en repoussant une fois de plus la tentation, souvent dénoncée par les auteurs marxistes et radicaux, d'emprunter aux sciences naturelles des théories et des

¹⁷³ COATS, A.W., art. cité, pp. 293-294.

concepts qui, pour les praticiens des sciences sociales, ont toujours quelque chose de faussement rassurant.

Maurice Lagueux

*

* *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

4. Robinson Joan, *Economic Philosophy*, Harmondsworth : Penguin Books, 1964, pp. 8-9.

[212]

*

* *

[213]

Abonnements.

L'importance des abonnements pour la stabilité financière d'une revue n'est plus à souligner. \$ 12.00 pour un abonnement annuel de trois numéros, ou si vous le pouvez, un abonnement de soutien de \$15.00, ce n'est pas beaucoup mais, vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière ; vous contribuez de la sorte, à la réalisation de la revue et de ses objectifs.

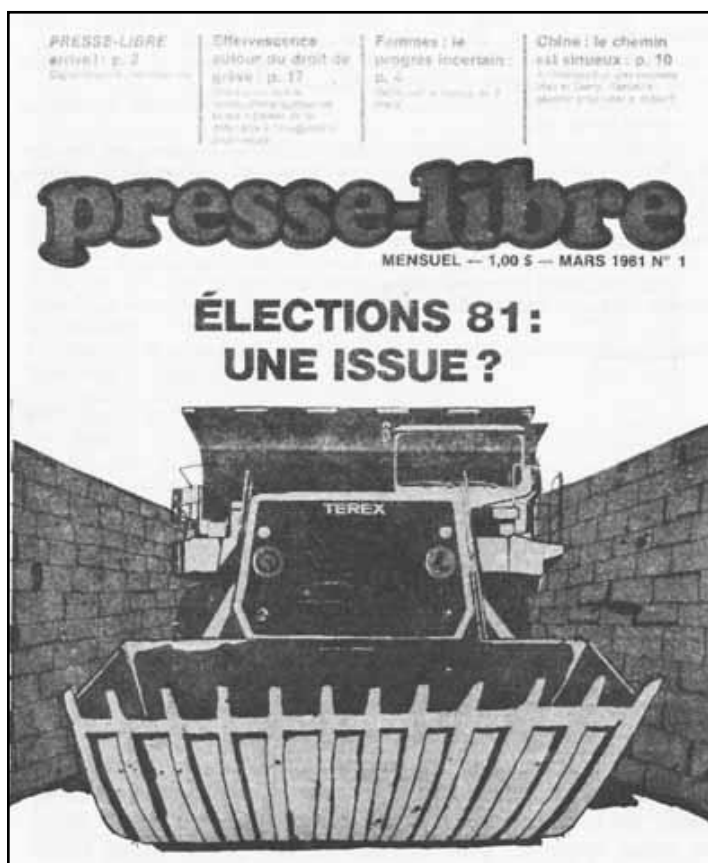
Notre adresse :

Interventions

3553 St-Urbain,

Local 320, Montréal, H2X 2N6.

[214]



[215]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

DÉBAT

[Retour au sommaire](#)

[215]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7
DÉBAT

**“L’autogestion :
une bouée de sauvetage ?”**

J. G. VENNAT

[Retour au sommaire](#)

Dans le numéro 6 de la revue (hiver 81), nous vous avons présenté dans le cadre de la rubrique débat, deux articles-réflexion sur les coopératives et le socialisme, le premier de P.G. Vennat et le second de B. Lévesque. Pour faire suite à ce débat, nous vous proposons un nouvel article de P.G. Vennat qui se veut une réponse à la remarque que nous lui avons faite alors, concernant le problème de l'insécurité économique et de ses effets dans de nombreuses coopératives de production. Comme le premier, cet article est une réflexion personnelle de l'auteur à partir de témoignages et d'expériences en cours au Québec, mais cette fois, centrée sur la dure réalité à laquelle doivent faire face les travailleurs et les travailleuses des entreprises menacées de fermeture. L'autogestion ou le chômage, tel est le choix qui s'impose dira Vennat. Le débat continue...

*

* *

Les bilans sur les tentatives québécoises de participer, que la formule adoptée soit la coopérative de production, l'autogestion au sens intellectuel du terme, la cogestion, ou quelque forme participative à mi-chemin entre le capitalisme traditionnel et l'autogestion rêvée ne font que débiter. Par conséquent, ils sont souvent incomplets.

[216]

La preuve en est que le colloque sur le thème “Faire l’autogestion, réalités et défis”, organisé conjointement à l’Université de Montréal, en octobre 1980, par la revue “Possibles” et la Faculté d’éducation permanente, constituait une première au Québec. À ce compte là, il n’est pas étonnant que plusieurs points importants n’aient été que brièvement traités.

“Nous aurions aimé que Vennat aborde le problème de l’insécurité économique et ses effets dans de nombreuses coopératives de production”, écrit le collectif d’Interventions dans son texte intitulé “Un débat toujours actuel... les coops !”, destiné à présenter les textes de Benoît Lévesque et le mien publiés dans le numéro d’hiver 81 portant sur le capital québécois.

Effectivement, je crois que cette recherche doit être poursuivie et puisqu’on m’en lance le défi, pourquoi ne pas tenter de le relever, d’autant plus que j’ai accumulé au cours des mois une documentation intéressante sur le sujet.

Il n’y a d’ailleurs pas qu’Interventions qui se préoccupe de cet aspect. Lors du colloque conjoint “Possibles”-FEP, on s’est demandé, l’automne dernier, si l’autogestion n’était possible qu’en situation de crise économique dans une entreprise. À court terme, il semble bien qu’il faille répondre oui.

Et dans un volume intitulé “**La Participation dans les Entreprises**”, publié en 1980 aux Presses de l’Université du Québec, Pierre d’Aragon, Gilbert Tarrab et Donald V. Nightingale concluent qu’“en somme, les employés des compagnies participatives sont plus heureux et plus satisfaits de leur travail, mais ils éprouvent également un net besoin de sécurité, qui serait sans doute dû aux risques inévitables inhérents à ce genre de lien formel qui les associe aux actionnaires et/ou à la prise de décision de la compagnie dans laquelle et pour laquelle ils œuvrent.

Autrement dit, l’actionnariat ouvrier et/ou la participation à la prise de décision est certes motivant et “actualisant”, mais il ne va pas sans être une source d’inquiétude et d’insécurité pour les employés.

Malheureusement, cet ouvrage au titre prometteur est décevant puisqu'il ne cite aucune des entreprises où l'enquête des auteurs a été effectuée, sous prétexte qu'il s'agit [217] de données confidentielles. Il faut donc aller ailleurs pour avoir du "vécu". À notre connaissance, un tel bilan n'a jamais été fait.

*
* *

Se méfier des définitions trop "intellectuelles"

"Quand on se noie, on se fiche bien du genre de bouée qu'on nous lance"

Le premier cas qui vient à l'esprit, bien sûr, c'est Tricofil. Avant d'en esquisser, très rapidement, le bilan, car on a tellement parlé de Tricofil qu'on en est venu à croire qu'il s'agit de la seule expérience participative au Québec, rappelons que Paul-André Boucher, son premier président, a, à plusieurs reprises, invité les participants au colloque d'octobre dernier à l'Université de Montréal, à ne pas rêver d'une autogestion idéalisée. Il est essentiel, dit-il, de distinguer *"l'autogestion dont on parle dans les milieux intellectuels et celle qui est vécue par les travailleurs"*.

C'est donc en gardant à l'esprit cette mise au point que j'aborderai la question. Lorsque la Regent Knitting (ancien nom de Tricofil) a décidé de fermer ses portes, "notre premier objectif, c'était de sauver nos jobs", rappelle Paul-André Boucher. *"Plusieurs nous disaient qu'on vivait l'autogestion nous, on se demandait ce que c'était, cette affaire-là"*.

Les travailleurs de Tricofil ont rencontré de nombreuses difficultés, explique-t-il, et la première a été de comprendre ce que "ça signifiait de se prendre en main". *"On se fait dire de fermer nos gueules depuis le berceau, puis à quarante ans, on se fait dire, du jour au lendemain, de se prendre en main... Ensuite, il a fallu que les travailleurs fassent fonctionner l'usine : Ça a été un choc de se rendre compte qu'il fallait communiquer entre nous, travailler en groupe, arriver à un consensus. On*

s'est également rendu [218] compte que ça prenait des cadres pour fonctionner. Quelles allaient être les relations entre les travailleurs-propriétaires et les cadres ? Une autre difficulté de taille : fonctionner dans un contexte capitaliste, un système qui va à l'encontre de l'idée autogestionnaire", souligne Boucher.



Une autre expérience dont on a parlé à ce colloque, ce fut la **Coopérative de développement agroforestier du Témiscouata**, mieux connue sous le sigle **JAL**.

Le JAL, c'est le regroupement de trois paroisses du Témiscouata, fondées durant la crise de 1930 et menacées de disparaître en 1969 alors que le gouvernement, par arrêté en conseil et primes de départ, obligeait 69 villages dont les paroisses du JAL à fermer pour y reboiser le territoire. *"Le gouvernement rachetait nos terres et nous obligeait à brûler nos maisons, nous relocalisait en ville. Chômage et dépaysements garantis"*, a expliqué le porte-parole du JAL, Hughette Rioux.

Là également, il n'était pas question d'appliquer une théorie qui s'appelle l'autogestion. *“Nous ne nous posons alors pas de questions sur la formule ou la théorie à appliquer pas plus que celui qui est en train de se noyer se demande quelle technique il va employer s'il sait nager. L'instinct de préservation le pousse vers les gestes appropriés”*, explique-t-elle.

La première action des paroissiens a été de se regrouper et d'entrer en contact avec leurs concitoyens des paroisses voisines qui avaient jusque là mené une vie parallèle. Puis les premiers gestes de coopération ont été posés : 80 pour cent des familles ont investi dans une souscription populaire qui s'appelait “projet pommes de terre”, ce qui permettait d'occuper le sol. Des gens ont cédé des droits acquis en exploitation d'érablières pour faire place à l'exploitation commune qu'est l'érablière d'aujourd'hui. D'autres ont laissé un emploi bien rémunéré pour aider le groupement à ses débuts, etc.

En plus de l'érablière et du projet “Pomme de terre”, le JAL, formé donc en période de crise lui aussi, a à son compte différentes réalisations comme Jaljase, une radio communautaire et un bulletin hebdomadaire entièrement rédigé et réalisé par les gens du milieu. Quant au regroupement forestier, après avoir été un organisme créé par et pour les propriétaires de boisés, il est devenu un organisme où les travailleurs non propriétaires ont le même droit de parole et les mêmes pouvoirs de décision que les propriétaires.

La cogestion ou le chômage

Quand on juge des formules de participation, donc, il faut se garder, comme a dit Boucher, de voir la chose en intellectuels car, comme a ajouté par la suite Hughette Rioux, lorsqu'on est en train de se noyer, on ne songe pas à la technique de natation que l'on va employer, pourvu qu'on arrive à surnager.

En fait, ce titre de la Voix de l'Est, quotidien de Granby et de sa région, en date du 23 août 1980, illustre bien le dilemme : *“Chez Montrose : la cogestion ou bien le chômage”*, titrait le quotidien.

L'article expliquait que les choses allaient de mal en pis à l'usine **Montrose Worsted Mills**, que les travailleurs avaient le choix : ou bien ils investissaient chacun \$3,000 et devenaient partenaires, ou bien ils ne faisaient rien et devenaient chômeurs. L'article ajoutait que *“l'argent, il n'apparaît pas encore certain que les travailleurs de Granby voudront le déboursier, puisque leur première réaction ne reflète pas du tout l'enthousiasme”*. Dans le passé, la compagnie n'avait-elle pas toujours refusé de mettre en œuvre les solutions proposées par le syndicat pour résoudre les difficultés financières ?

Car, tel est bien le dilemme. Le colloque sur l'autogestion d'octobre 1980 à l'Université de Montréal l'a démontré. L'autogestion, du moins jusqu'ici, naît toujours, ou presque, en temps de crise (ou pour éviter une crise). À ce compte-là, peut-on, **quand l'on est intellectuel ou économiste**, blâmer ceux qui s'y sont engagés de façon imparfaite de n'avoir pas pris toutes les garanties nécessaires quand il s'agissait pour eux non d'un véritable choix idéologique mais plutôt de chercher (et rapidement) une façon d'éviter le chômage ?.

“Il faut toujours garder confiance en soi parce que le jour où tu perds cette chose-là, t'es fait ! Et pourquoi perdrait-on notre optimisme ? On n'a pas 90 ans, et puis l'espoir, ça existe ! Et c'est ça qui fait vivre l'homme”. C'est ainsi que s'exprimait, par ailleurs, un travailleur des Industries Dynamiques, membre des Travailleurs unis de l'automobile et un des instigateurs du projet de **Coopérative ouvrière de production Métalbec** qui a fait beaucoup parler d'elle dans la région de Québec l'an dernier ainsi qu'au Sommet sur la coopération de février 1980 à cause de ses difficultés avec le Conseil de la coopération du Québec qui refusait d'y voir une véritable coopérative.

Encore là, il s'agit d'un projet de sauvetage. Les quelque 140 employés des Industries Dynamiques, victimes d'une mise-à-pied massive, ont décidé de se constituer en coopérative pour sauver leur emploi. Une mauvaise administration serait à l'origine de la débandade financière de la compagnie, qui a abouti à une saisie de tous ses biens par la Banque de Montréal. *“Les anciens propriétaires géraient [221] l'entreprise comme un jeu de monopoly. Ils ont omis de réinvestir les profits réalisés, freinant l'essor et la modernisation technologique de l'usine nécessaire à sa rentabilité”*, a expliqué le permanent syndical des TUA, Claude Ducharme, qui a déclaré que la coopérative visait donc à redonner aux gars une sécurité d'emploi et un avenir dans leur travail.

Les employés des Industries Dynamiques se sont engagés à acquérir chacun 30 parts sociales de \$100 afin de constituer le fonds de financement de la coopérative Métalbec. Ils verseront cette somme en trois ans, au moyen d'une retenue de 5 pour 100 sur leur salaire. La moyenne de salaire de ces travailleurs spécialisés était de \$8 l'heure en janvier 1980. On estime à 150 le nombre de sociétaires potentiels de la Coopérative de production Métalbec.

Derrière cette tentative, l'espoir et le spectre du chômage. "Je sais, dira l'un des membres fondateurs, que pour les plus vieux syndiqués, l'expérience d'une mise à pied massive est ressentie plus durement, l'adaptation est plus difficile. Les emplois se font rares pour les soudeurs, comme tous les corps de métiers, et je crois que la solution se trouve entre les mains de gars qui se tiennent, et qui s'entendent bien au travail".

Accepter un compromis ou le chômage

Une autre difficulté que rencontrent les travailleurs qui osent acheter leur entreprise, c'est de ne pas pouvoir en assumer seuls la gestion, même lorsqu'ils sont d'accord pour en assumer le risque.

Par exemple, LA PRESSE du 26 décembre 1980 nous apprend que **la firme R.A Lajoie** de St-Pie de Bagot, un fabricant d'équipement de ferme, devient, à compter de 1981, une entreprise cogérée. Grâce à une subvention de \$380,000 dans le cadre du programme Opération de Solidarité Economique (OSE), les employés de Lajoie achètent 49 pour cent des actions ordinaires de la compagnie. [222] Le conseil d'administration de l'entreprise sera modifié pour être porté à neuf membres et les employés, syndiqués eux aussi aux Travailleurs unis de l'automobile (FTQ), y auront quatre représentants, donc seront minoritaires. Soit dit en passant, l'un des actionnaires majoritaires de l'entreprise, Pierre Monahan, était précédemment vice-président aux finances de Tembec, la compagnie papetière du Témiscamingue qui fut sauvée de la faillite en 1973 grâce à ses travailleurs et à la population locale. L'achat de Lajoie par ses employés permet de créer 25 nouveaux emplois qui s'ajouteront aux 65 déjà en place.

Dans une autre entreprise propriété des employés dont on a parlé en 1980, les **Tapis Elite**, à Sainte-Thérèse, anciennement la Blackwood Morton and Sons (BMK), 68 ex-employés ont investi des centaines de milliers de dollars pour racheter leurs emplois, mais ont dû se plier à plusieurs exigences.

Les représentants élus des travailleurs s'étaient mis, en 1978, à la recherche de fonds pour racheter l'entreprise. Le 11 octobre 1978, après une dizaine de refus ponctués de quelques mots d'encouragement, le demi-échec de Tricofil, tout près, étant frais à la mémoire de plusieurs, ils décrochent une subvention de \$960,000 de OSE, à la suite de rencontres répétées avec les responsables du programme. Commencent alors les défilés dans les institutions bancaires. Après de multiples démarches, la Caisse d'entraide économique accepte de prêter \$800,000 pour la première hypothèque ; la Banque fédérale de développement consent un deuxième prêt de l'ordre de \$340,000, prenant l'équipement de la compagnie en garantie ; enfin, la Banque Impériale de Commerce accorde une marge de crédit de \$450,000. Mais ces trois institutions, fortes du pouvoir que l'argent procure, ont des exigences. Elles veulent s'assurer qu'elles ne laisseront pas la voie libre à un autre Tricofil. Ces exigences, au nombre de deux seulement, sont en apparence inoffensives, mais elles renferment ce qu'il faut pour transformer l'autogestion en copropriété. C'est l'enfance de l'art.

Ces deux pré-requis sont les suivants : primo, le conseil d'administration doit être expérimenté et secundo, les employés doivent faire preuve d'une certaine stabilité. Ce dernier point ne pose pas de problème mais en ce qui a trait à l'expérience du conseil d'administration, tout était différent. [223] Cette clause impliquait que le futur conseil d'administration ne pourrait être formé dans sa totalité d'employés. En fait, il s'agissait de dire adieu à une entière démocratie en émettant 500 actions de classe B, participantes, votantes et de même valeur que celles de classe A détenues par tout le reste des employés, lesquelles seraient détenues par cinq employés supérieurs de l'ex-compagnie Blackwood Morton & Sons, parmi lesquels celui qui continuerait d'assumer la présidence de la "nouvelle" compagnie et l'ex et à la fois futur directeur de la production.

Les porte-paroles des employés ont expliqué au magazine *Les Affaires* qu'ils n'avaient vraiment pas le choix. "Nous devons accepter cette condition. Ce compromis nous garantissait "notre" compagnie,

notre emploi et permettait de couronner tous les efforts que nous avons déployés au cours des derniers mois pour mettre sur pied ce projet unique. Ou l'on acceptait l'émission de ces actions de classe B ou c'était le vide, le chômage, l'effondrement d'un rêve". En disant oui, les ex-employés de la BMK venaient de laisser tomber l'autogestion pour la copropriété, bien que deux des membres de la base soient élus au conseil d'administration.

Le cas n'est pas unique. Dans son édition de décembre 1980, le Journal du travail, organe du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec titrait : *"Chez Harvey Transport, actionnariat ouvrier plutôt qu'autogestion"*.

Encore là, il s'agit d'un "sauvetage réussi".

L'article conclut : *"Jusqu'à maintenant, l'exercice du droit de gestion par les employés s'est limité à l'élection annuelle du conseil d'administration composé, aujourd'hui de sept personnes. Il fut un temps où le conseil d'administration comptait plus de syndiqués que de cadres. Actuellement, le conseil est composé d'un seul syndiqué et de 6 cadres. Les employés détenant la majorité des actions, n'ont pas jugé opportun d'imposer aux administrateurs élus un mode de gestion plus participatif, ni de contrôler le conseil d'administration. On a préféré laisser entre les mains des administrateurs, expérimentés, le soin de gérer les affaires de la compagnie. Selon le président, Antonion Garbugli, c'est une sage décision : "Les employés pourraient sans doute être plus nombreux au Conseil d'administration, [224] mais il faudrait pour cela qu'ils se donnent une formation académique en administration, ou passent un stage d'un an dans une entreprise autogérée"*.

Mais qu'arrivera-t-il dans l'avenir ?

L'article souligne en effet que pour rentabiliser l'entreprise, faire concurrence aux autres compagnies de transport par camion et s'implanter dans d'autres régions du Québec, il faudrait en venir à se fusionner ou s'associer à d'autres entreprises existantes de transport. Dans cette optique, l'actionnariat pratiqué chez Harvey Transport serait "davantage un handicap qu'un atout", selon le président Antonio Garbugli.

Et l'article de conclure : *"Harvey Transport aura prouvé le succès de l'actionnariat ouvrier dans une entreprise qui, sans cette formule*

d'organisation du travail, ne serait plus. Maintenant que les choses tournent rond, que les employés sont assurés de leur emploi et que l'entreprise veut prendre de l'expansion, qu'advient-il de l'actionnariat chez Harvey Transport ? On se trouve à faire face aux problèmes de l'entreprise privée dans un monde capitaliste. Les employés sont-ils prêts, par exemple, à investir davantage dans la compagnie pour, qui sait, la sauver une seconde fois ?”

La base n'est jamais véritablement dans le coup

Ces données de 1980 viennent confirmer, en fait, celles recueillies par Mario Fontaine dans sa série sur **les ouvriers-patrons**, parue dans *LA PRESSE* en 1977. Comme l'écrivait alors Fontaine, lorsqu'ils achetèrent leur entreprise, les 21 employés de **Mono Lino**, dans la Vieille capitale, ne se doutaient pas que chacun d'eux aurait à signer pour obtenir un simple prêt de la banque. Le cas de cette firme de composition typographique de Québec illustre bien la double situation suivante : le système n'est pas prêt à intégrer les “ouvriers-patrons”, pas plus que ceux-ci n'ont été préparés à prendre les rênes de la direction.

[225]

Mais ajoutait encore Fontaine, pour jouer le jeu, encore faut-il en connaître toutes les règles. Lorsque, comme à **Tembec** ou aux **Industries Saguenay**, les cadres restent sur place, pas de problème. Mais s'ils s'éclipsent, c'est la catastrophe.

On l'a vu à Tricofil où les autogestionnaires ignoraient même comment adresser une lettre. Le grand public est sensible à ces carences sympathiques. Les acheteurs, moins.



"Les ouvriers comprennent difficilement qu'une entreprise ne fonctionnera vraiment que si elle embauche de bons administrateurs et que de bons administrateurs, ça se paye", déclare pour sa part l'ex-directeur de **Samoco**, la scierie de Sacré-Coeur au lac Saint-Jean. De fait, l'esprit de clocher limite plusieurs entreprises populaires à ce niveau.

[226]

Comme l'écrit Fontaine, de fait, la base n'est jamais véritablement dans le coup. Elle opte pour la participation parce qu'elle n'a pas le choix ou que c'est le meilleur moyen de décrocher des subventions. On s'en sert comme d'un moyen, sans plus.

La formule a cependant pour elle certains avantages inhérents qui la rendent particulièrement alléchante en cas d'instabilité économique. On constate ainsi qu'elle autorise les plus grands espoirs pour une paix industrielle renouvelée.

Peu ou pas de grèves dans les usines autogérées, des relations patronales-ouvrières nettement améliorées, une productivité accrue, des taux d'absentéisme et de maladie considérablement moindres.

Les premiers mois de rodage ne sont pas toujours exempts d'accrochages. Employeurs, employés et syndicats ont à redéfinir leur rôle au sein de l'entreprise, ce qui ne va pas toujours de soi. Mais on trouve généralement assez tôt un terrain d'entente qui satisfasse chacun. Mais, comme concluait Fontaine à la fin de sa série, par rapport à certains pays d'Europe de l'Ouest, en particulier la Yougoslavie, la France et l'Allemagne fédérale, le Québec en est encore à ses premiers balbutiements au niveau de l'implication des travailleurs dans leur entreprise. Cette implication pourrait pourtant lui apporter une nouvelle paix industrielle, tout en redéfinissant le rôle des dirigeants, des employés et des syndicats. Les projets pilotes expérimentés au Québec se sont contentés, jusqu'à présent, de ramasser les miettes du capitalisme. Le vrai test reste à faire.

Un défi pour le syndicalisme québécois

Quatre ans plus tard, si ce n'est que ces expériences- pilotes augmentent d'année en année, la situation n'a guère changé. Mais je suis de plus en plus convaincu que le grand défi des deux prochaines décennies consistera à faire preuve d'imagination à tous les niveaux pour inventer de nouvelles formes d'organisation qui soient en même temps satisfaisantes [227] pour les employés et rentables pour l'entreprise.

Pour le moment, force est de constater que l'autogestion n'est envisagée par les travailleurs que lorsqu'ils sont "pognés", parce que toute leur éducation leur a appris à se taire, à ne pas contester, à être commandés.

Et puis il existe une méfiance des syndicats face aux expériences de nouvelles organisations de travail introduites par l'entreprise. Ils craignent que la direction ne vise, par ces changements, à libérer les salariés de l'organisation syndicale et à se les attacher, et que ces nouvelles formes d'organisation du travail ne soient en fait, de façon directe ou indirecte, volontaire ou involontaire, qu'une manière d'accroître la charge de travail des salariés. Ainsi, pour Jean-Guy Frenette, économiste à la FTQ, et président du conseil d'administration de Tricofil, les syndicats fonctionnent dans un cadre très précis, qui est la convention collective, et veulent donc y retrouver inscrites toutes les nouvelles

formes d'organisation du travail. Les nouvelles formes du travail doivent aller de pair avec de nouvelles formes de propriété et d'organisation qui assurent aux parties et aux partenaires de l'entreprise un meilleur contrôle sur l'ensemble du fonctionnement de l'entreprise, y compris un meilleur contrôle sur l'organisation du travail.

La FTQ, d'ailleurs, fortement impliquée dans plusieurs entreprises où les travailleurs participent à la propriété et dans une certaine mesure à la gestion a maintenant des règles de base qui permettent à un syndicat de négocier une participation des travailleurs dans l'entreprise sans se faire "avoir" par la direction. Après avoir vécu à fond les expériences de Tembec et de Tricofil, après avoir travaillé sur Métalbec, la FTQ connaît maintenant les conditions sine qua non à la participation des travailleurs à l'entreprise.

Dans une entrevue accordée à Marie-Agnès Thellier, publiée dans LE DEVOIR du 11 décembre 1980, Frenette a énuméré toute une série de "conseils" qu'il donne aux travailleurs qui le consultent lorsque leur entreprise est en difficultés et qu'ils songent à la racheter.

Votre abonnement se termine... N'oubliez pas de le renouveler.

[228]

Comment devrait se négocier la participation

Dans un projet, les critères les plus importants à considérer sont, selon Frenette, la volonté des travailleurs de sauver leurs emplois, leur engagement et leur solidarité dans une expérience mobilisatrice qu'est la véritable participation.

- Le syndicat de l'entreprise encadre le projet de participation et l'intègre dans son action syndicale. L'objectif est double : donner aux travailleurs une sécurité d'emploi et une sécurité de revenu accrus. Quand l'entreprise fait défaut, le prolongement de la responsabilité syndicale, c'est de redonner ces deux sécurités à ses membres, par la réouverture d'une entreprise où les travailleurs contrôleront davantage les décisions qui affectent leur sécurité, comme l'organisation financière, le choix du management, la rationalité de la production, l'augmentation de la main-d'oeuvre, etc. Le syndicat peut s'associer à une équipe de bons managers mais il ne doit, en aucun cas, se réassocier à une direction dont l'incompétence a provoqué les difficultés financières ou la faillite. Quant à la présence des travailleurs au conseil d'administration et dans le capital-actions, elle doit être assez forte pour qu'ils aient un poids déterminant. Jean- Guy Frenette ne recommande pas les participations limitées à 10% ou même 30% du capital-actions. Les dernières participations se sont négociées sur la base 49% pour les travailleurs et 51% pour les dirigeants, mais Jean-Guy Frenette ne désespère pas que l'on en arrive à des accords 50- 50,

- Les travailleurs ne détiennent pas leurs actions individuellement mais par l'entremise d'une compagnie à responsabilité limitée qui fonctionne selon le principe coopératif, un homme-un vote. Chaque travailleur doit obligatoirement acheter des actions, dont le coût est retenu sur son salaire hebdomadaire, sur la base de 5% du salaire. Mais on ne lui demande pas d'investir ses épargnes personnelles et ses risques financiers sont limités à cette sorte d'épargne [229] forcée hebdomadaire qui représente 5% de son salaire.

- Les profits sont redistribués en fonction des heures travaillées. On prévoit que le premier 10% des bénéfices ira directement aux

travailleurs qui n'auront plus l'impression de peiner pour enrichir les autres, tandis que les profits restants reviendront aux investisseurs, c'est-à-dire par exemple pour 49% au collectif des travailleurs et pour 51% aux dirigeants de l'entreprise. L'accord initial prévoit souvent que ces profits des investisseurs seront réinvestis dans l'entreprise pendant quelques années pour la rendre plus solide. A part la modernisation de l'entreprise, une partie des profits des travailleurs peuvent améliorer la sécurité de revenu par l'intermédiaire, par exemple, d'une assurance-revenu. Et les sommes investies dans l'entreprise sont redonnées aux travailleurs à leur départ ou à leur retraite : leur épargne forcée est, si tout va bien, non pas un capital de risque mais un capital de sécurité.

- La santé de l'entreprise est entre les mains d'un comité de gestion paritaire qui a les pleins pouvoirs pour appliquer la convention collective. Les principes sont ceux de la négociation permanente de l'unanimité des parties. Toute décision unanime prise par les responsables syndicaux et par l'équipe patronale est sans recours.

- Évidemment cette procédure n'élimine pas les conflits, mais elle permet de les résorber immédiatement, après une période d'apprentissage de part et d'autre. Ce sont les principes appliqués chez Tricofil par exemple. L'exécutif syndical a le contrôle majoritaire du conseil d'administration du Regroupement des travailleurs, pour éviter que les deux structures ne soient en conflit. Mais dans ce conseil d'administration, quelques délégués syndicaux peuvent être entourés par quelqu'un "de la base" et par un conseiller extérieur.

- Si les investisseurs privés qui se sont associés au syndicat veulent se retirer, une clause permet le "droit de premier refus". L'associé doit d'abord offrir aux travailleurs d'acheter ses actions, avant d'en disposer.

- Toutes sortes de sophistications peuvent être apportées au système qui n'est pas figé. Mais tous les patrons et cadres, comme tous les représentants syndicaux ne sont pas capables de jouer le jeu de la participation.

[230]

un débat à suivre...

C'est ma prétention que les entreprises "participatives" sous une forme ou une autre deviendront de plus en plus nombreuses au Québec d'ici la fin du 20^e siècle.

Les économistes et les sociologues et les revues comme "Interventions" ne peuvent demeurer à l'écart du débat que provoquera l'adaptation nécessaire à cette nouvelle prise de responsabilités par les travailleurs.

Pour cela, cependant, il importera, comme l'a dit Paul-André Boucher, de ne pas regarder les expériences qui se font ici uniquement avec des yeux d'intellectuels et uniquement en vertu de critères plus théoriques que pratiques.

Quant à nous, c'est dans un but uniquement pragmatique que nous entendons participer à l'élaboration de bilans, que nous espérons de plus en plus précis, sur cette question.

Pierre J. G. Vennat,
Janvier 1981

*
* *

L'Économiste, la revue de l'ASDEQ a publié à l'automne 1981 un article du collectif de la revue portant sur la théorie néoclassique et sur ce que l'on peut appeler, le renouveau du marxisme en économie. Si vous désirez recevoir le tiré-à-part que nous avons fait imprimer, veuillez écrire à l'adresse suivante :

*Interventions,
Centre Multiethnique St-Louis,
3553 rue St-Urbain, Montréal,
H2X 2N6,*

en y insérant la somme de \$2.00 pour frais d'impression et d'envoi.

[231]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

[231]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 7

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

Compte-rendu du séminaire de discussion autour de l'ouvrage

“La crise du XX^e siècle”,

de J.H. Lorenzi, O. Pastre, J. Toledano, Economica 1980.

Le collectif d'interventions critiques en économie politique a organisé le premier mars 1981 un séminaire de discussion autour de l'ouvrage “La crise du XX^e siècle.” de J.H. Lorenzi - O. Pastre - J. Toledano (L.P.T).

Avant de rendre compte de ce qui est sorti de ce séminaire il est nécessaire de se poser deux questions. Pourquoi I.C.E.P. organise-t-il de tels séminaires, et pourquoi le collectif a-t-il choisi cet ouvrage comme base de discussion ?

L'opportunité d'organiser des séminaires de discussion provient du besoin clairement exprimé (par nombreux lecteurs de la revue) de pouvoir disposer d'un espace collectif de réflexion qui ne soit pas soumis à l'hégémonie idéologique de la théorie économique dominante. L'objet de ces séminaires n'est pas de fournir un autre espace de réflexions académiques qui seraient “bien pensantes”, mais plutôt de confronter

collectivement, sans exclusive de “compétence”, diverses appréhensions de la réalité conflictuelle et toujours en transformation de la formation sociale capitaliste.

Que ce soit “La crise du XX^e siècle” qui ait été choisi comme base de discussion découle du caractère synthétique de cet ouvrage. En effet ce livre tout en passant en revue les différentes approches explicatives de la crise actuelle, propose une analyse globale sous tendue à la fois par un modèle théorique rigoureux et une explication empirique et statistique particulièrement riche. Ce fut d’ailleurs autour de ces deux axes que s’orienta la discussion. Pertinence du modèle théorique proposé et véracité des données empiriques qui le supportent.

En ce sens, il a été particulièrement souligné par les intervenants la pertinence de la méthodologie proposée. En effet, la nécessité avancée par les auteurs de temporaliser l’analyse a été comme d’un intérêt [232] crucial dans l’explication de la crise. À l’ordre démonstratif : possibilité générale de la crise, nécessité de son apparition, déclenchement de la crise, et dépassement de celle-ci ; doit être intégrée au *niveau de l’explication concrète* (réalisation de la crise) une analyse conjoncturelle (relative autonomie de la conjoncture par rapport aux lois de développement du capitalisme) qui, en dissociant non plus seulement analytiquement mais aussi temporellement (analyse conjoncturelle “empiriste”) la nécessité et le déclenchement de la crise, permet de mieux rendre compte de la réalité de la crise.

Par contre la périodisation de l’histoire du mode de production capitaliste en deux phases successives (B. Billaudot 1977) : premièrement d’accumulation “*extensive*” (extension du salariat) et deuxièmement d’accumulation “*intensive*” (recherche de gains de productivité), a fait l’objet d’une vive discussion de laquelle a émergé l’opinion quasi générale du peu de réalité d’une telle typologie. En effet, comment admettre une typologie *historique* du mode de production capitaliste où *successivement* l’accumulation se serait effectuée *que* sur l’élargissement du salariat sans modification majeure quant à la productivité, plus que sur des gains de productivité sans élargissement du salariat. Manifestement ces deux aspects *inhérents* à l’accumulation du capital ne peuvent être dissociés historiquement même en terme de “dominance”. De nombreux exemples historiques, tout comme d’ailleurs la remarquable analyse de Marx sur la *nécessaire* “révolutionnarisation” (non simple élargissement) des forces productives, allant à l’encontre de

cette thèse ont été émis lors de la discussion. Dès lors, il ressort des interventions que si la temporalisation de l'analyse s'avère essentielle, il y a risque théorique certain à vouloir "périodiser" le mode de production capitaliste aux fins de fonder une "révision" de l'analyse de Marx quant à la fameuse loi de la baisse tendancielle du taux de profit. En effet, le caractère ad hoc de la typologie avancée par L.P.T. est apparu clairement aux participants de ce séminaire. L'objet en était essentiellement de fonder la possibilité théorique d'une indétermination du sens de variation du taux de profit. Les gains de productivité obtenus dans le secteur de production des moyens de production *tout comme* les gains de productivité obtenus dans le secteur de production des biens de consommation rendent indéterminé le sens de variation de la composition *organique* (valeur) du capital même si la composition *technique* (volume) du capital augmente. Ce premier argument théorique à la base du modèle pose un problème crucial à l'analyse marxiste. Existe-t-il réellement une loi tendancielle (même avec les contres tendances) de la baisse du taux de profit ? Tel est le premier point d'"écart" des auteurs par rapport aux modèles marxistes existants. Il n'existe plus (?) de "loi tendancielle" de la baisse du taux de profit.

Un fois admis l'indétermination du sens de variation du taux de profit, L.P.T. avancent un second point d'"écart" face aux autres modèles marxistes. Il s'agit de l'articulation conceptuelle accumulation/répartition, particulièrement importante pour comprendre la dynamique de développement du mode de production capitaliste et l'inévitabilité des crises. Sont rejetées les analyses qui font disparaître l'un des deux termes de cette articulation (autonomie de l'accumulation chez les économistes soviétiques des années 1920-30) ; les analyses qui mettent de l'avant l'assujettissement [233] de l'un des deux termes à l'autre (P. Baran-P. Sweezy : répartition comme limite de l'accumulation et "loi de la hausse tendancielle du surplus") ; les analyses qui opposent irréductiblement les deux termes (R. Luxemburg : blocage d'accumulation, surproduction/sous-consommation, dû à l'impossibilité de l'augmentation des salaires en valeur conduisant inévitablement à l'augmentation de la composition organique du capital) ; et enfin les analyses qui définissent la dynamique simultanée des deux termes par la lutte des classes (A. Granou-B. Billaudot : lutte des classes dans la production : accumulation, lutte des classes dans la consommation : répartition).

La thèse avancée par L.P.T. est qu'il y a partielle autonomie et partielle dépendance entre accumulation et répartition ; la crise résultant de l'interdépendance cumulative des variables."... la gravité des phénomènes, crise et non pas cycle, est liée à la brutale absence de gains de productivité dans la production de biens de consommation qui, à pouvoir d'achat constant, rend de plus en plus difficile la possibilité de dégager le montant de profit nécessaire à une accumulation suffisante donc à la reproduction du système." (p. 41).

Il est apparu à la lumière des débats sur cette question qu'il semble y avoir à la base de cette problématique une difficulté inhérente au corps théorique tel que Marx l'a construit. En effet, accumulation et répartition *semblent* être les deux faces d'une même médaille, deux pertinences analytiques d'un même objet : l'exploitation des *travailleurs salariés*. Mais à y regarder de plus près, ce que les intervenants se sont efforcés de faire avec rigueur, le problème git dans la façon de formuler le problème. Si l'on prend comme cadre analytique les schémas de reproduction de Marx, trois hypothèses sont cruciales. Il n'y a pas de modification des techniques (pas de possibilité de gains de productivité), il n'y a pas de modification de la structure de la production (proportionnalité des secteurs de production des moyens de production et des biens de consommation maintenue et pas d'émergence de branches nouvelles de production.), il n'y a pas de problèmes de réalisation (écoulement des marchandises) puisque l'accumulation et la répartition évoluent de façon homogène. Si les "schémas" sont maintenus tels quels, nous sommes en présence d'une "croissance équilibrée". Par contre, dès lors qu'une des hypothèses est levée il y a "déséquilibre" entre accumulation et répartition et des "ajustements" entre accumulation et répartition doivent avoir lieu pour éviter la "tendance" vers la crise. Tout le débat tourne donc autour de l'analyse d'une part des modifications/déformations dynamiques du mode d'accumulation (modification des normes de production — intensification — et l'ouverture de nouveaux marchés — élargissement—) et d'autre part des possibilités d'adaptation dynamique de la répartition (modification de la norme de consommation — intensification — et extension du salariat — élargissement —). En clair, le nœud de la problématique est la capacité de "*régulation*" du système capitaliste dans son développement ("adéquation" accumulation/ répartition). Le concept de "régulation" renvoie donc à la "*dialectique*" accumulation/répartition ou plus précisément production/circulation

(serait-ce encore une autre façon de présenter la dialectique forces productives/rapports de production ?). Toujours est-il qu'il reste à spécifier [234] cette "dialectique". Pour Marx les choses sont claires. Surproduction, suraccumulation, sous-consommation,..., sont les effets d'une même cause. Le système capitaliste subit ses propres "lois immanentes" (hausse de la composition organique du capital... baisse tendancielle du taux de profit... crise). L'essence du capitalisme c'est la crise tout comme l'essence de la société bourgeoise c'est la lutte des classes et au bout la révolution prolétarienne. Accumulation ou répartition tout se joue dans la production, la régulation versus répartition (circulation) n'est qu'un repoussoir temporaire à la crise finale.

Aujourd'hui les choses sont moins claires, il semblerait qu'une régulation soit possible dans les limites du capitalisme. La "régulation concurrentielle" et surtout depuis la seconde guerre mondiale la "régulation monopoliste" semblent montrer que la dialectique production/circulation n'est pas entièrement surdéterminée dans l'espace de la production, qu'il existe un "degré de liberté" au système capitaliste. Séduction keynésienne (ou "kaleckienne") qui semble faire des ravages dans l'analyse marxiste orthodoxe.

L'analyse théorique proposée par L.P.T. est grosse de cette problématique mais aussi de ses ambiguïtés. En effet, selon ces auteurs une régulation du développement du capitalisme serait possible dès lors que, dans la production, les gains de productivité seraient importants pour dégager un surplus nécessaire à la reproduction du système. Une fois ces gains de productivité devenus insuffisants dans le secteur de production des moyens de production puis dans le secteur de production des biens de consommation, toute possibilité de régulation par la répartition (modification de la répartition "adéquate" aux "déformations" du système productif) deviendrait impossible. Le système entrerait en crise : blocage d'accumulation non résorbable par une modification régulatrice de la répartition. Nous voilà à nouveau revenus en terre connue puisque comme dans l'analyse de Marx toute nouvelle accumulation se traduira par une augmentation de la composition organique du capital (non compensée au niveau de la composition technique par des gains de productivité) et donc par une baisse du taux de profit, qui, s'il est quand même maintenu par une modification de la répartition au profit du capital, aurait pour conséquence une surproduction/sous-consommation ; les travailleurs voyant leur pouvoir d'achat baisser ne

pourraient plus racheter la totalité de la production, d'où inévitablement perte de profit pour le capital. La seule solution capitaliste à la crise serait donc de dégager à nouveau de forts gains de productivité dans le secteur de production des biens de consommation (développement de la norme de consommation et effet d'entraînement induit sur le secteur de production des moyens de production). Mais encore, (ou en même temps si les innovations technologiques nécessaires sont utilisables simultanément dans les deux secteurs, l'exemple donné par L.P.T. étant l'électronique — vive discussion sur la pertinence d'une telle hypothèse) de dégager de nouveaux gains de productivité dans le secteur de production des moyens de production.

La logique de cette analyse repose donc essentiellement sur deux choses : le caractère *technique* de la production (gains de productivité) et le caractère *régulateur* de la répartition (répartition des gains de productivité entre le travail et le capital de façon à éviter simultanément la [235] hausse de la composition organique du capital et le non écoulement réalisation de la production marchande. Dès lors qu'il y a blocage "technique" (accumulation) toute régulation (répartition) s'avérerait impossible. L'issue capitaliste à la crise serait avant tout un problème technique de faiblesse de la productivité du secteur productif. L'opinion des intervenants a été en général de reconnaître la pertinence de cette analyse mais il a aussi été soulevé l'ambiguïté conceptuelle du passage valeur- volume qui semble réduire la problématique de la modification des prix relatifs aux simples modifications de productivités relatives des secteurs. En clair, la question qui a été posée peut être formulée de la façon suivante : est-ce que la modification/déformation diachronique du système productif et la modification successive des systèmes de prix relatifs sont homogènes ?

Une autre question qui a fait l'objet d'un débat est celle de la tendance à la "disproportionnalité" des secteurs de production et du lien de causalité qui l'expliquerait ; blocage dans le secteur de production des moyens de production *puis* dans le secteur de production des biens de consommation, ou inversement, ou simultanément ? À cet égard il a été mentionné l'intérêt de l'étude empirique de la crise actuelle quant à la mise en évidence des blocages d'accumulation successifs. Très vite il est apparu dans la discussion que la distinction des "secteurs" de production était, pour le moins, difficile à manipuler empiriquement. Nombreuses marchandises semblent pouvoir être comptabilisées à la fois

dans les deux secteurs. Plutôt que de partir de la production pour dichotomiser de façon naturaliste les types de marchandises (les statistiques disponibles y incitant), il a été avancé qu'il serait peut-être préférable de dichotomiser celles-ci sur la base de savoir comment socialement est réalisée la valeur de ces marchandises. Par les travailleurs en dépensant leurs salaires (consommation "finale") ou par les capitalistes en dépensant leurs profits (accumulation) ? Le problème statistique qui en découle semble difficilement soluble actuellement.

Le troisième pilier de l'analyse proposée, à la différence des deux autres (accumulation extensive/intensive et dialectique accumulation/-répartition), ne constitue pas un "écart" par rapport aux autres analyses marxistes existantes, mais plutôt la reprise en compte d'un concept "orthodoxe" de l'analyse marxiste : à savoir le concept de "travail productif". Ce concept, pour L.P.T. joue un rôle central dans l'analyse de la crise actuelle. En effet la distinction qui va être faite entre "travail productif" et "travail improductif" va permettre de dichotomiser l'activité économique entre "secteur productif" et "secteur improductif". Dès lors que le secteur improductif (activités tertiaires et étatiques) ne peut vivre et se développer que grâce à une "*ponction*" de plus-value issue du secteur productif, sa croissance se fera au prix d'une ponction accrue de plus-value qui nécessitera une productivité accrue du secteur productif. Tendanciellement, le développement du secteur improductif aura pour conséquence d'accroître les difficultés de valorisation du capital engagé dans le secteur productif. Dans ces conditions la crise capitaliste actuelle résulte, outre la baisse des gains de productivité et de la stagnation de la norme de consommation déjà mentionnées, de l'importance démesurée du secteur improductif par rapport au secteur productif ; ou ce qui revient [236] au même de l'incapacité du secteur productif à dégager un surplus (une masse de plus-value) suffisant à l'entretien, et qui plus est au développement, du secteur improductif.

Très vite, et malgré le caractère séduisant (sic) pour certains de cette analyse, il est apparu aux intervenants qu'il y avait au départ une contradiction dans la façon dont L.P.T. définissent le concept de "travail productif". En effet il est avancé tout d'abord que "Toute loi d'accumulation est fondée sur la *définition macro-économique du travail productif* et celui-ci est *toujours* défini par les contraintes macroéconomiques de la reproduction." (Soulignées par nous) (p. 45). Faut-il comprendre que le concept de travail productif, concept macroéconomique, repose

sur la nécessité de reproduction/valorisation du capital *social* ? Non, malgré que cette définition soit apparue aux intervenants comme la plus riche, car “À critère théorique clair correspondent des difficultés concrètes de repérage qui paraissent insurmontables.” (p. 45). Dès lors les auteurs” s’accommodent” d’une définition qui “colle” mieux aux observations empiriques. “En fait, la caractéristique essentielle du travail productif, au niveau théorique, est de *participer* à une activité qui possède sa *propre* logique d’accumulation... Ce critère théorique nous permet donc de définir le travail productif comme celui qui participe à la mise en valeur, mais aussi à l’accumulation d’un capital *donné*. Mais le souci de pousser l’analyse nous amène à traduire ce critère théorique en critères plus opératoires. Le critère des *gains de productivité*...” (Soulignés par nous) (p. 49).

Face à ces glissements/appauvrissements théoriques successifs, deux remarques, entre autres, ont été avancées par les participants au séminaire de discussion.

La première est d’ordre méthodologique. À vouloir trop prouver, production d’un *modèle* théorique testable empiriquement, les auteurs succombent à la tentation empiriste (la modélisation) chère à l’économie dominante. Ce n’est pas la volonté de modélisation qui est en soi critiquable, (l’économie marxiste ne se veut-elle pas être une *science* qui rende compte effectivement — mesure — de la réalité sociale ?) mais le prix que les auteurs paient à cette exigence, qui est leur projet, de modélisation.

La seconde remarque tient à la nature du “glissement” théorique effectué par les auteurs. Que signifie, par exemple, le terme de “participer” à une activité qui possède sa “propre” logique d’accumulation ? Faut-il comprendre que les travailleurs de la santé, par exemple, ne “participent” pas à la “propre” logique capitaliste de reproduction de la force de travail *salarisée* et *donc* à l’accumulation (exploitation de cette même force de travail ainsi reproduite à souhait) de *l’ensemble des capitaux donnés* ? Faut-il faire “abstraction” dans le procès d’exploitation (extraction de plus-value par l’utilisation productive de la force de travail) de ce qui, justement, le permet, à savoir la (re)production (éducation, santé,...) d’une force de travail *adéquate* à ces capitaux donnés ? Est-ce que ces fameux “gains de productivité” sont étrangers à *la logique capitaliste* d’un certain type de reproduction de la force de travail (système de santé déshumanisé et axé sur la “remise sur pieds” des

travailleurs, système d'éducation produisant de "bons futurs salariés", [237] système répressif encadrant "la mise au travail",... il semble pour L.P.T. que ce soient des charges "stériles") ? Sont-ils étrangers au développement de la division *sociale* du travail (séparation des activités de production des marchandises physiques des activités de conception de ces mêmes marchandises) ? En clair est-ce qu'être un travailleur "productif" signifie d'avoir "les mains dans la graisse" et de "participer" à la production de marchandises *physiques* ? Il semble qu'il y ait danger théorique à "canoniser" le travail productif sur des critères empiriques de production de marchandises "achevées" ou "finales", c'est-à-dire celles qui *réalisent l'ensemble* du travail *socialement nécessaire* à leurs productions. Que la plus value ne soit pas *réalisée* par les détenteurs des moyens de production qui permettent son *extraction* grâce à l'utilisation productive de force de travail *salariée*, ne signifie pas pour autant que cette force de travail ainsi engagée soit "improductive" mais plutôt qu'il y a dévalorisation programmée (les néoclassiques diraient qu'il y a bénéfice "d'économies externes" pour le secteur capitaliste). Si, donc, il y a crise, il semblerait plus pertinent de l'analyser comme insuffisance de "productivité globale" de l'ensemble de la formation sociale capitaliste, ou pour le dire autrement, du système capitaliste stricto sensus *et largo sensus*. C'est d'ailleurs, *aussi*, dans la direction d'une "rationalisation" (non pas dans le sens "d'économies", mais dans celui de l'augmentation de la *productivité sociale*) du secteur public que s'orientent les politiques économiques capitalistes actuelles. Selon les intervenants, les seuls critères pertinents dans cette problématique, plutôt que ceux de travail "productif" ou "improductif", sont donc d'une part le caractère ou non de travail *salarié*, comme rapport *social* capital/travail, et d'autre part le niveau de productivité *sociale* (modification de la division sociale du travail correspondant aux modifications/déformations du capital issues de l'accumulation) capable de dégager (exploitation de la force de travail *salariée*) un surplus (plus-value *produite* dans l'ensemble de la division sociale du travail même si cette plus-value est *réalisée* uniquement par les seules unités capitalistes privées) qui permette la continuation/transformation du procès d'accumulation des unités capitalistes privées. Toute sortie capitaliste à la crise se joue donc sur la possibilité de dégager des gains de productivité *à la fois* dans les unités capitalistes privées *et* dans le sous-ensemble du capital social "étatiquement" dévalorisé.

Typologie historique du mode de production capitaliste en phases successives d'accumulation "extensive" puis "intensive", "dialectique" accumulation/répartition, dichotomie travail "productif"/"improductif", tels sont les piliers de l'analyse de L.P.T. qui ont été mis en évidence dans la discussion. Les deux premiers se posant comme "écarts" par rapport à l'analyse marxiste traditionnelle, le troisième reprenant dans son sens étroit l'analyse marxiste. Le résultat analytique obtenu, quant à la crise actuelle, constitue une approche originale dont l'intérêt peut être trouvé d'une part dans la tentative de produire une analyse de la crise actuelle (temporalisation, étude de la conjoncture, étayage empirique et statistique) et en ce sens la masse d'information que l'ouvrage contient est particulièrement utile, et d'autre part dans la tentative de formuler un cadre théorique (hypothèses théoriques, méthodologie, modélisation) [238] qui comme nous l'avons vu soulève plus de problèmes qu'il n'en résout mais a le mérite justement de par la rigueur de la formalisation, de poser clairement ces problèmes.

Bien entendu ce compte rendu de la discussion n'a pas la prétention de rendre compte de l'ensemble des débats qui ont eu lieu à ce séminaire, pas plus d'ailleurs que d'épuiser la problématique dont cet ouvrage est l'objet. Toujours est-il qu'un tel séminaire a, à nouveau, montré l'intérêt de se donner les moyens de créer un espace collectif de réflexion dont la fertilité dépasse toute réflexion individuelle. L'expérience est incontestablement à renouveler.

Le collectif

*
* *

“*Manuscripts de 1861-1863*” (Cahiers 1 à 5)

K. Marx

Éditions sociales, 1980.

Il faut saluer la publication par les Editions Sociales des “Manuscripts de 1861-1863”. En effet ceux-ci, constitués des cahiers 1 à 5 (les “Théories sur la plus value”, parfois appelées Livre IV du Capital, constituant les cahiers 6 à 15 et le cahier 18), permettent de mieux faire comprendre aux lecteurs francophones le cheminement de la pensée de Marx entre la rédaction des “Grundrisse” (1857-1858) et celle du Livre premier du “Capital”. Le débat actuel (A. Negri “Marx au-delà de Marx” Editions C. Bourgeois 1979 ; H. Denis “L’“Économie” de Marx. Histoire d’une échec.” PUF, 1980 ;...) sur le “passage” du “Marx philosophe” au “Marx économiste”, trouve donc avec la disponibilité de ce texte une nouvelle “pièce à conviction” dont l’examen s’avère nécessaire.

Jean Jacques Gislain

*
* *

“*Travail, Valeur, Marchandise.*”

R. Kossolapov

Éditions du Progrès, Moscou, 1980.

Le projet de l’ouvrage de R. Kossolapov est de faire la démonstration théorique de l’apparition dans l’histoire de l’humanité d’un “nouvel ordre social”, celui de “la société socialiste réelle”. La “société socialiste développée” se distinguerait du régime capitaliste ou de tout autre régime social par le fait que “la société soviétique, c’est avant tout une société sans crise, une économie qui connaît une croissance régulière, des relations socialistes adultes, et une liberté authentique.” (p. 9). La lutte actuelle des “camarades” polonais pour “développer” ce type de société doit-elle à cet égard être considérée comme exemplaire ?

Jean-Jacques Gislain

*
* *

[239]

***Révolution scientifique et technique,
gestion et éducation***

Victor Afanassiev
Éditions du Progrès, Moscou, 1976

Cet ouvrage écrit il y a une dizaine d'années illustre de manière édifiante les thèses soviétiques sur la Révolution Scientifique et Technique (RST). Le nombre de références empruntées à la littérature des États-Unis montre quel modèle la science soviétique cherche à imiter. Cependant dans une société où la censure joue un rôle aussi omniprésent il est parfois cocasse de voir l'auteur traiter de l'avenir de la société informatisée. L'ouvrage rend pourtant assez bien compte de l'ampleur de la vie scientifique en URSS et parfois en souligne les faiblesses. Le ton général de l'ouvrage reste néanmoins acritique face à l'union célébrée de la science et de la production. De plus l'auteur ne mentionne à aucun moment le rôle moteur des investissements militaires dans le domaine scientifique et les effets négatifs de l'intensification du travail sur les conditions de vie des travailleurs.

Charles Halary

*
* *

Connaissons-nous l'Europe de l'Est ?

Dans ce monde agité, plein de fureurs et bruits, s'informer et réfléchir sur le sort de nos semblables d'outre-mer n'est pas facile.

La distribution des articles que consacre notre presse quotidienne à l'information internationale est bien tenue. L'addition de ces fragments quotidiens ne constitue pas, et de loin, un tout abordable et intelligible.

En regard de l'Europe de l'Est, un bulletin d'information, édité à Montréal, vise à combler cette lacune. Il s'agit d'un "nouveau-né" — il n'a que deux numéros d'existence — et s'appelle "Liaison Québec-Europe de l'Est".

Ce bulletin aspire à rendre compte des combats antitotalitaires se déroulant sur le terrain est-européen. Sa jauge : les luttes *réelles* qui y sont menées au nom de la démocratie et des droits de la personne.

Les vecteurs des luttes sont divers ; car émanant de plusieurs lieux géographiques et catégories sociales. Ainsi, les groupes pour l'application des accords d'Helsinki côtoient, en Russie soviétique, les groupements de féministes. Ailleurs, les revendications exprimées au nom de la nation menacée dans son intégrité aspireront la volonté du changement.

Cette énumération de manifestations d'opposition de la société à l'égard de l'État-Léviathan — non exhaustive, bien entendu — s'insère dans une thématique d'ensemble à laquelle entend coller "Liaison Québec-Europe de l'Est".

Il ne tient pas, pour les rédacteurs de ce bulletin, de présumer d'une quelconque "voie royale" d'accès à la liberté et à la démocratie en Europe de l'Est. Il appartient aux premiers concernés de décider de leur propre avenir.

D'ailleurs, les tâches de collecte de l'information brute accaparent, amplement, l'équipe de "Liaison". Il serait pédant et vain de vouloir imprimer [240] une ligne politique à priori aux événements en cours en Europe de l'Est en donnant dans le commentaire "éclairé".

La politique éditoriale étant cernée, passons maintenant à l'aspect "pratique" de la production journalistique.

Des deux numéros déjà publiés, se dégagent quelques constantes. Une rubrique régulière s'attache à décrire les événements les plus importants survenus en l'espace des deux mois séparant chaque numéro du bulletin. Pour ce faire, elle recourt au dépouillement des quotidiens et hebdomadaires majeurs de langue française et anglaise, des dépêches de Radio Free Europe, des résumés en langue anglaise des principaux articles de la presse est-européenne, etc.

Cette méthode de recherche, conjuguée à la lecture de quelques organes de la presse ethnique nord-américaine et des revues spécialisées, préside aussi à la rédaction d'articles divers.

Parmi ces articles, figurent en bonne place les interventions conjoncturelles. Ainsi, le rôle de l'Eglise en Pologne, l'implantation du syndicalisme chez les agriculteurs polonais et la Conférence de Madrid ont été abordés dans le second numéro (avril, mai).

Et, bien entendu, une place de choix est octroyée aux "dissidents" en vue de publiciser leur cause.

Passé de douze à seize puis possiblement à vingt pages lors de son prochain numéro, "Liaison" entamera l'été en intégrant — à tous ses numéros successifs — un angle d'appréhension privilégié. Dans cette optique, le thème des nationalités composera un "dossier" lors du numéro trois (juin, juillet, août). Interview exclusive d'H. Carrère d'Encausse, articles sur l'Ukraine et la question macédonienne, aperçu de la situation en Moldavie (Bessarabie), etc. seront parmi ses pièces constitutives.

Au même titre qu'“Interventions Critiques”, “Liaison” connaît certaines difficultés au niveau de la diffusion et du financement. Ce dernier, à notre connaissance, est unique en Amérique du Nord car il ne s'adresse pas à un groupe ethnique en particulier. Le lire, s'y abonner et le faire connaître à ses amis concourt à la consolidation d'une presse alternative québécoise qui informe et donne matière à la réflexion.

Jean-F. Barbe

Liaison Québec-Europe de l'Est, 1276 A St-Zotique, Montréal, 273-9016, 273-8058, 273-2731

Un Certain nombre de revues nous reviennent suite à un changement d'adresse de votre part. N'oubliez pas de nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez.

[241]

Écologie, Economie et Plurigestion

Jacques Fontanel

Éditions Entente, 1979, 207 pages.

Le mérite du livre de Jacques Fontanel, professeur à l'Université de Grenoble, dont l'objet est l'étude et l'analyse du discours écologique, est double. D'une part, il présente une typologie des réflexions qui se réclament totalement ou partiellement de l'écologie, d'autre part il soumet aux lecteurs un nouveau type de société fondé sur ce qu'il appelle la "plurigestion".

Les instruments de base qu'utilise l'auteur afin de nous présenter sa typologie du discours véhiculé par les groupes écologiques sont avant tout d'ordre économique. Selon lui, on peut percevoir deux grands courants à l'intérieur du mouvement écologique. Premièrement, les écologistes du système industriel qui croient que l'"internationalisation" dans le calcul économique des problèmes écologiques va résoudre progressivement les problèmes posés. Deuxièmement, les écologistes du changement de société, où la transformation du mode de production capitaliste est la solution aux problèmes de l'environnement.

Une analyse et critique de chacun des courants de sa typologie, Fontanel en arrive à la conclusion qu'un nouveau type de société s'impose. Un renversement du raisonnement économique des "écoles" néoclassique et marxiste est nécessaire. Bref, ce que condamne Fontanel c'est "l'économisme" et le "productivisme" des sociétés industrielles.

Face à ce constat, l'auteur nous offre la "plurigestion", c'est-à-dire "une gestion qui prend en compte les multiples dimensions de l'homme du fait de la participation, à tous les niveaux de la vie sociale, des associations chargées d'exprimer les multiples tendances de la collectivité" (Fontanel, page 164).

Cette société serait décentralisée et "conviviale". L'harmonie entre les industries et l'environnement serait l'objectif numéro un. De fait, un système économique et politique basé sur la "plurigestion" constitue l'alternative à la crise écologique.

L'effort de Jacques Fontanel de dresser une typologie de la multitude de groupe et d'organisme qui se réclament de l'écologie est selon nous fort intéressant. En effet, rares sont les individus qui ont tenté de fournir quelques éléments (outils) permettant d'analyser la contestation écologique qui, avouons-le, est plutôt récente.

Cette typologie constitue selon nous, un excellent point de départ à une étude des groupes écologiques québécois.

L'avantage qu'apporte la typologie de Fontanel pour l'analyse des groupes écologiques n'a malheureusement pas son pendant en ce qui a trait à son projet de société. Relevant plus du domaine de la prospective que d'un programme politique (ou écologique), la "plurigestion" souffre d'un manque de pragmatisme qui à court et moyen terme n'aide en rien quiconque voulant amener des solutions à la crise écologique. Mais qui a dit que l'utopie ne pouvait être réaliste... ?

Benoît Boutin

[242]



1201 rue Visitation
MONTREAL
QUEBEC, H2 L 3B5
Téléphone : (514) 524-3561

[243]

Vie Ouvrière

Que dire de Vie Ouvrière, si ce n'est que de par sa formule témoignages-analyses et par des sujets qu'elle aborde (voir les thèmes des derniers numéros plus loin), la revue est sans aucun doute l'une des meilleures et l'une des plus vivantes qui soient à l'heure actuelle sur le marché.

Parmi les derniers numéros parus, il faut noter l'important dossier sur le travail à domicile (no 151, Quand les usines émigrent dans les foyers), et celui consacré aux luttes des femmes (no 152, Au coeur de la classe ouvrière, des femmes luttent.). Il s'agit là de deux dossiers fort bien faits.

En abordant la question du travail à domicile, la revue touche à un problème crucial dont on parle peu en dépit de l'importance qu'il prend depuis quelques années. Le travail à domicile connaît avec le travail à temps partiel, un développement absolument incroyable à la faveur de la crise et pourtant, dans les médias, c'est la loi du silence, un sujet tabou. On en reste aux mythes. Pas d'impôt à payer, des revenus d'appoint, une grande liberté de manœuvre, pas de contraintes de travail, beaucoup d'initiatives, etc. Il faut lire les témoignages qui nous sont présentés pour voir que la réalité est toute autre. Heures de travail interminables, salaires de famine, insécurité économique, aucun pouvoir de négociation face à des employeurs voraces, tous les frais d'équipement et d'opération à supporter, etc. C'est l'exploitation sans vergogne. Une exploitation bien cachée derrière les murs du chez-soi. À lire.

Quant au numéro consacré aux luttes des femmes, on peut y trouver de nombreux témoignages sur la condition des femmes au travail et à la maison, sur le salaire à la ménagère, les luttes pour les garderies, les luttes dans les usines et les bureaux, etc., ainsi qu'un certain nombre de notes de réflexion sur l'oppression des femmes, l'idéologie, la division des rôles, etc. Un autre très bon document.

C. Deblock

*
* *

Nous éprouvons certaines difficultés de diffusion en librairie. Pour beaucoup de librairies, la revue occupe de l'espace et rapporte peu... La liste des librairies où la revue est en vente vous est indiquée au début du numéro mais le mieux demeure toujours de vous abonner. Le coût d'un abonnement est modique et pour nous c'est une garantie d'une meilleure stabilité financière.

[244]

Revue reçue

***Monthly Review*, \$ 1.50**

(62 West 14th Street, New York, NY 10011)

Novembre 1980, Paul M. Sweezy, *Post Revolutionary Society*, Daniel Singer, *Class Struggles in Poland*, Cheryl Payer. *The World Bank and the Small Farmer*.

Janvier 1981, the editors, *Reagan and the Nemesis of Inflation*, Cy Gonick, *Lessons from Canada ?*, Sevin Hirschbein, *Tanzania : the Non-Marxist Path to Socialism ?*

Février 1981, Lawrence Firschultz, *The Problem of India*, Jonathan A. Leonard, *Danger : Nuclear War*, Wilfred A. Ndongkso & O. Anwang, *The Concept of Appropriate Technology*.

Luttes urbaines

vol. 2, no 3, printemps 1981, \$ 2.50

Un lien important entre les groupes et toujours beaucoup d'informations sur la vie des groupes, les instruments de luttes, et les luttes qui se mènent un peu partout au Québec : Luttes Urbaines. Dans le dernier numéro, on peut lire entre autres,

Etre libre : une question de chance par le groupe de défense des droits des détenus, *Solidarité sur la Côte Nord*, la Maison des Femmes, *Pour vivre dignement*, ADDSMM, *La petite histoire du contrôle des loyers*, Marc Choko, *Tex Bleach*, *Jean Tex ça presse*. Union des travailleurs immigrants et québécois, *CSCV : vers un syndicalisme du cadre de vie*, Christian Jolin.

Unité prolétarienne

Vol. 5, no 1, 1981. \$2.00

À noter dans ce numéro d'Unité prolétarienne, l'article sur La base économique de la crise constitutionnelle, une entrevue avec le Women's Committee Day de Toronto, une entrevue avec Harry Magdoff, faite lors de son passage à Montréal dans le cadre du colloque "Le tiers monde dans le division internationale du travail", et un article sur les rapports entre la paysannerie et l'État en Union soviétique pendant la période 1917-1932.

[245]

Le Point

Sept. 1980. vol. I, no 6. S 1.00

Il s'agit là d'un dossier sur la Palestine et le mouvement palestinien. Les membres du Comité de solidarité se sont efforcés de resituer le mouvement palestinien sur le plan historique et dans sa lutte pour sa survie et sa reconnaissance à partir d'articles de journaux et de revues. Un bon document- synthèse.

Le Point, Comité de solidarité Trois-Rivières.

Abonnement, 8 numéros par an S 6.00 CP 823 Trois Rivières

Focus

(Focus, CP 10, Jonquière, G7X 6K8)

Après une absence et malgré les difficultés financières, Focus nous revient avec ce numéro qui se veut surtout être un bilan et un nouveau départ. Nous n'avons pas beaucoup parlé jusqu'à présent de Focus dans nos colonnes, c'est une lacune parce que le travail fait jusqu'à présent par l'équipe de Focus a été des plus remarquables. Ce serait déplorable que simplement pour des difficultés d'ordre financier, la revue vienne à disparaître. Rappelons qu'il n'en coûte que \$10.00 pour

10 numéros ou \$20.00 si vous voulez prendre un abonnement de soutien. C'est finalement peu de chose.

Ch. Deblock

***L'“Economie” de Marx
Histoire d'un échec***

H. Denis

Presses universitaires de France, 1980.

Un ouvrage que tout le monde attendait et dont personne ne pensait qu'il puisse un jour être écrit. Il fallait que ce soit à H. Denis, dont son *Histoire de la pensée économique* constitue encore un des meilleurs manuels en la matière, que revienne la lourde tâche, ô combien réussie, de mettre noir sur blanc ce que d'aucun pensaient, “intuitionnaient”, et ne se risquaient à formuler que dans des cercles d'initiés(es) à la casuistique marxienne.

De quoi s'agit-il ? Ni plus, ni moins que de montrer que Marx n'a pas accompli totalement son projet révolutionnaire : produire la démonstration irréfutable de l'exploitation de l'homme par l'homme. Exit le marxisme scientifique.

La liste serait trop longue des apprentis fossoyeurs qui ont tenté de régler son sort à Marx. Outre peut-être les tentatives des membres de “Socialisme ou Barbarie” dont C. Castoriadis, et plus récemment les travaux novateurs de C. Benetti et de J. Cartelier, personne n'a jusqu'à [246] présent autant jeté le doute que H. Denis sur la cohérence et la pertinence de la cathédrale de la pensée révolutionnaire que constitue l'œuvre de Marx.

Et comment s'y prend-il ce démolisseur de cathédrale ? La méthode est simple : confronter le projet de Marx, démontrer l'exploitation capitaliste, et le résultat théorique obtenu, l'œuvre de Marx. Il s'agit donc en retraçant les étapes marquantes de l'œuvre soit : la naissance d'un projet (Ire partie), les travaux préliminaires (2e partie), et l'œuvre publiée (3e partie), de rendre intelligible l'évolution de la production théorique de Marx. Cette analyse de la genèse de la pensée de Marx que nous livre H. Denis met en lumière le dilemme d'un Marx tiraillé entre la volonté de démontrer *économiquement* l'exploitation et l'enfermement théorique d'une dialectique hégélienne impuissante à *mesurer*

l'aliénation. Là résiderait le nœud de la problématique de Marx : mesurer l'exploitation pour démontrer économiquement la lutte des classes. Là résiderait le hiatus théorique auquel Marx n'a jamais pu échapper. L'œuvre de Marx serait l'histoire du meurtre du père — Hegel — sans cesse tenté, jamais réalisé.

Le matérialisme de Feuerbach, l'économisme de Ricardo (théorie de la valeur travail), et le substantialisme d'Aristote (travail abstrait comme substance de la valeur) plutôt que de fournir à Marx matière à un matérialisme dialectique qui lui aurait permis de construire des catégories économiques (marchandise, force de travail, capital, plus value...) qui, outre les contradictions et glissements théoriques dont elles sont inévitablement les fruits, seraient incapables de fonctionner adéquatement dans une approche dialectique qui resterait profondément hegelienne. En clair, on ne peut faire l'"économie" du capital avec des catégories qui lui sont étrangères. Marx hegelien et Marx ricardien seraient irréconciliables. Telle serait selon H. Denis, l'histoire et l'échec du projet de l'"économie" de Marx.

Marx hegelien, vieux débat, nouvelle version. L. Althusser philosophe : Marx aurait remis la dialectique de Hegel sur ses pieds. H. Denis économiste et philosophe : la tentation ricardienne de Marx resté fondamentalement hegelien. À vous de choisir. Un conseil, peut-être, avant de vous prononcer, (re)lisez la Science de la Logique de Hegel.

Jean-Jacques Gislain

Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques

[247]

sommaire du n°6
le capital québécois

Notes d'actualité

Considérations économiques et politiques sur l'impasse en Pologne, *L Beaudry et L Duhamel*

Logirente..., Marc Choko

Quelques mots sur la politique monétaire canadienne. *Christian Deblock*

De récession en récession : synchronisation des cycles, *Vincent van Schendel*

Dossier : Le capitalisme au Québec

Le capital québécois, *Yves Bélanger, Pierre Fournier et Claude Painchaud*

Enseignement

Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère, *Charles Halary*

Théorie et marché du travail

Diviser pour régner. Une analyse critique des théories du marché du travail. *Jean-Jacques Gislain*

Débat : Les coopératives

Et si le « socialisme d'ici » existait déjà ! *Pierre-G. Vennat*

Coopératives et socialisme au Québec, *Benoît Lévesque*

La valeur, Keynes, Marx et Ricardo, *Gilles Dostaler*

Rubriques de livres Cinéma

Cinéma

Sibériade, *Claude Paré*

[248]

abonnement

régulier : \$12.00 abonnement de soutien : \$15.00 groupes populaires : \$12.00 Institutions : \$20.00 Étranger : \$20.00

Toute correspondance doit être adressée à *Interventions*, Centre multi-ethnique St-Louis, 3553 rue St-Urbain, local 320, Montréal, H2X 2N6.



Fin du texte